

BIBLIOTHÈQUE(S)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

dossier
**Liberté, citoyenneté,
bibliothèque**

focus
Jouez !

98
99

DÉCEMBRE 2019

ilb



Ici, à bas bruit, se dessine un avenir...

Un film de **Alain Guillon** et **Philippe Worms**

« Dans un monde où tout est marchand, où le temps est compté, il existe un refuge, un lieu de gratuité et de rencontre, la bibliothèque de mon quartier. »

SORTIE EN SALLES LE MERCREDI 8 JANVIER
et avant-premières en partenariat avec les médiathèques

Si vous souhaitez organiser une projection avec votre salle la plus proche n'hésitez pas à nous contacter
jeanjacques@urbangroup.biz / 06 16 55 28 57

aaa production

URBAN
DISTRIBUTION



Publication paraissant depuis 1907. Éditée par l'Association des bibliothécaires de France

31, rue de Chabrol
75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directrice de la publication
Alice Bernard

Comité éditorial
Auréli Ayoudj, Alice Bernard, Philippe Colomb, Olivia de la Panneterie, Cyrille Jaouan, Denis Pichelin, David Sandoz, Anne-Marie Vaillant, Pascal Wagner

Coordination du dossier :
Liberté, citoyenneté, bibliothèque
Alice Bernard & Lisa Ferrer

Coordination du focus :
Jouez !
Claire Bongrand & Christian Rubiella

Secrétariat de rédaction
Auréli Ayoudj

Publicité
Auréli Ayoudj
Téléphone : 01 55 30 10 34
a.ayoudj@abf.asso.fr

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30

Design éditorial et mise en page
Denis Pichelin, Jean-Pierre Gourmelon

Abonnements
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuels : 35 euros
(format PDF + 10 euros)
Collectivités : France 60 euros
(format PDF + 10 euros)
Étranger, CEE et Dom-Tom 70 euros

Commission paritaire
n° 1119G82347 – Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : décembre 2019

Impression
Calligraphy, Châteaubourg

Photos
Couverture, ouverture Focus
Shutterstock
Fond de page dossier Ryoji Iwata

Bibliothèque(s) est composé avec les caractères Info Text, Century, Calibri, Alegreya & Agenda.

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

ÉDITO

« Les bibliothèques, outils indispensables pour les citoyen-ne-s : lire, s'informer, débattre pour comprendre et agir. » C'est par ce communiqué que l'ABF commençait 2019. Le sujet de la citoyenneté s'est manifesté lors du Conseil national de janvier, et est ensuite apparu comme une évidence pour le dossier de ce numéro : *Liberté, citoyenneté, bibliothèque*.

La bibliothèque, lieu d'accès à la culture et à l'information, espace du vivre ensemble tour à tour sérieux et ludique, et de tant d'autres choses... Ce lieu multiple est un chaînon essentiel dans le développement culturel et durable des territoires, au service du bien-être de ses utilisateur-ice-s. Ses impacts sont difficilement évaluables, mais pourtant bien réels.

La bibliothèque contribue à rendre les gens capables de comprendre le monde et d'accepter sa diversité, capables de s'informer avec tout ce que cela englobe (avoir accès à l'information, savoir chercher, comprendre, développer un esprit critique). Les bibliothèques ont un rôle à jouer comme garante des libertés culturelles. D'autant plus quand il existe des obstacles dans l'accès à ces droits (handicap, prison, illettrisme, science ouverte...). Et la bibliothèque se doit d'être là, partout où le besoin d'information est nécessaire.

Être citoyen, c'est pouvoir participer à la vie de la cité ; notamment à la vie culturelle. Être citoyen, ce n'est plus seulement être simple sujet, mais aussi véritablement acteur. Acteur de sa ville (comité de quartier, conseil citoyen, association locale, collectif citoyen...), mais aussi acteur de sa bibliothèque (actions participatives, co-construction, débats, démarche UX...). Il importe de reconnaître et favoriser cette capacité d'agir qui ne va pas forcément de soi, tant du point de vue d'usager-ère-s que de professionnel-le-s. La citoyenneté est un principe théorique qu'il faut faire vivre pour qu'elle ait une réalité concrète.

Le focus de la revue se penchera sur le jeu en bibliothèque. La pratique de jeu de société nécessitant un échange social, quoi de mieux pour faciliter la rencontre ? Les pratiques ludiques sont un atout pour le vivre ensemble. Elles peuvent même permettre de vous rapprocher de vos publics en partageant une partie ! Que le jeu soit de société ou vidéo, ce médium culturel fait preuve d'une grande vitalité qu'il ne faut pas ignorer.

En 2020, la parution de la revue évolue. Le prochain numéro, le 100^e, sera publié en avril. Nous vous concoctons d'ailleurs une surprise pour l'occasion, mais Chut !. Que vous soyez abonné-e ou achetiez uniquement les numéros qui vous intéressent, nous espérons que vous continuerez à montrer votre intérêt pour *BIBLIOTHÈQUE(S)*, qui tente de refléter au mieux la diversité de nos établissements, de nos métiers, de nos actions, de nos réflexions... Votre fidélité est importante pour que perdure cette publication. Si vous avez ce numéro entre les mains car un-e collègue vous l'a prêté, c'est peut-être l'occasion de vous abonner ?

Bonne lecture

PAR ALICE BERNARD



DOSSIER

LIBERTÉ, CITOYENNETÉ BIBLIOTHÈQUE

Liberté, citoyenneté, bibliothèque22
ALICE BERNARD

Bibliothèques et vote en prison 25
ÉLISE WALDBAUM

Le numérique en bibliothèque
d'établissement pénitentiaire31
ÉLISE WALDBAUM

Et si on en parlait ? 34
MARILÈNE PELLETIER

Répondre à l'envie de débattre
en bibliothèque 36
GUILIA CAMIN

Les bibliothèques figures de proue
de la protection de la vie privée 38
MARION CHAUVET

Library Freedom Project..... 42
KELLY MCELROY & TESS WILSON

La bibliothèque outil du bien-être territorial 44
FABRICE MENNETEAU

Bibliothèques en terrain gentrifié 49
PASCAL FERRY

La bibliothèque, lieu de citoyenneté 54
INTERVIEW DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
DE BORDEAUX ET DE LYON

Quel accès à l'information
pour fonder la citoyenneté numérique ? 58
PASCAL VAILLANT

Laïcité en bibliothèque :
facteur d'inclusion ou d'exclusion ? 61
SELMA OUMARI

Une écrivaine publique numérique
à la bibliothèque 64
INTERVIEW DE JULIE LAPORTE
& LAURENCE PÉTIT

Marianne à la médiathèque 68
ANNE VERNEUIL

Plongée cinématographique
dans une bibliothèque72
INTERVIEW D'ALAIN GUILLON & PHILIPPE WORMS

La charte Bib'lib, on en reparle ?76
ALICE BERNARD

La lecture publique,
le levier d'un droit des usagers78
ALAIN MILIANTI

BIBLIOMONDE

Liberté d'expression
ouverture d'esprit
et bonne ambiance4
ALEX CLIFTON

LIBER : les compétences
numériques à l'heure de
la science ouverte8
CÉCILE SWIATEK

L'African Book Truck :
colporteur de livres
et outil d'interconnexion 12
FRANÇOISE PASQUIER

ESPACES & ARCHITECTURE



Helsinki s'offre
une bibliothèque manifeste 14
PHILIPPE COLOMB

Silence ! On expérimente... 18
LAURE VAQUER

Pour répondre à
la demande de nos
cher-e-s lecteurs et lectrices,
les dates de parution
de **BIBLIOTHÈQUE(S)**
évoluent à partir de 2020 !

Rendez-vous en avril
pour la sortie du premier
numéro double de l'année et
en novembre pour le second.

LISTE DES ANNONCEURS

- AAA Production
- Éditions du Cercle de la librairie
- Synops Éditions
- La revue des livres pour enfants
- Livres Hebdo
- Ministère de la Culture



FOCUS

JOUEZ !

Le jeu en bibliothèque : pourquoi est-ce une nécessité ? 82
CHRISTIAN RUBIELLA

Retour sur deux ans de médiation 85
CYRIL CADARS

L'âge d'or de l'édition de jeux... .. 87
MATTHIEU D'EPENOUX

Juan Rodriguez et Tom Vuarchex, auteurs de jeux de société 90
INTERVIEW

Tous auteurs ! 94
FABIEN BLEUZE

L'économie du jeu de société 95
MONSIEUR GUILLAUME

Jouer à plusieurs, une pratique au cœur du gameplay 99
NICOLAS PERISSE

État des lieux du jeu vidéo en bibliothèque 103
CÉLINE MENEHIN

Qui sont les créateurs de jeux vidéo en France ? 106
INTERVIEW DE LAURENT CHECOLA

Jeu et jeu vidéo en bibliothèque : mode d'emploi 110
QUENTIN LE GUEVEL

Rejoignez la commission Jeux de l'ABF ! 113
NICOLAS PERISSE

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

Une formation pour des bibliothèques non sexistes 115
AUDE ETRILLARD

Rencontre avec Juda La Vidange, drag king 116
INTERVIEW DE JUDA LA VIDANGE

BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

Réalité virtuelle créative et immersive en bibliothèque 118
CHRISTOPHE PORCHET

Création numérique et handicap 122
VICTOR KHERCHAQVI

JEUNESSE(S)

Co-construire la bibliothèque avec les enfants et les jeunes 126
ANNE PONTE

Éduquer aux médias et à l'information en lycée professionnel 127
ANTOINE BAUDIN

Renforcer le lien entre les bibliothécaires et les éditeurs jeunesse 130
MARIE DUPAYAGE

PORTRAIT

De l'importance de la bibliothèque comme lieu de construction de soi 132
INTERVIEW D'ELALLIA RHANNAOUI

DÉBAT

La bibliothèque troisième lieu en contexte 136
MATHILDE SERVET, CRISTINA ION ET NATHALIE CLOT

ET AUSSI...

Quels projets de lecture publique pour les EPT ? 142
ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

Cyclothécaires en Normandie, la 6^e édition de Cyclo-biblio 144
ÉLISABETH COLLIN-CANTO & HÉLÈNE VIRENQUE

Enjeux et actualités de la transition bibliographique 147
STÉPHANE DUMAS, FRÉDÉRIQUE JOANNIC SETA, CHRISTOPHE TORRESAN & CLAIRE TOUSSAINT

Congrès 2019 paroles et images 150

NOTES DE LECTURE

Ce que le numérique fait aux livres 154
PHILIPPE COLOMB

Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ? 155
ANNE-MARIE VAILLANT

Un monde de bibliothèques 156
DOMINIQUE LAHARY

Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation 157
DAVID SANDOZ

Sociologie de la lecture 158
JEAN-FRANÇOIS JACQUES



LIBERTÉ D'EXPRESSION OUVERTURE D'ESPRIT ET BONNE AMBIANCE

PAR ALEX CLIFTON, TRADUIT PAR PHILIPPE COLOMB

La Storyhouse, ouverte en mai 2017 avec un budget de 37 millions de livres, est l'un des lieux culturels les plus visités, avec plus d'un million d'utilisateurs annuels et une riche offre d'activités.

STORYHOUSE¹

*A door full of light,
walls made of nothing but words.
Traveller, come in.*

*This is the embrace
that can heal and hold you safe.
Stranger, welcome home.*

*Take one step forward
and the light will find your face.
You are the story.*

Vers extraits d'un poème d'Imtiaz Dharker,
écrits après une visite à Storyhouse

¹ Le Storyhouse

Une porte pleine de lumière,
Des murs faits seulement de mots.
Entre ici, voyageur.
Ce sont des bras
Qui peuvent s'apaiser et te protéger
Soit le bienvenu, étranger.
Reculer d'un pas
Et la lumière viendra sur ton visage.
C'est toi l'histoire.



©Mark McNulty

Années 2018 – 2019

- 1 million de visites
- 254 972 billets vendus
- 212 942 prêts de livres
- 100 077 participations
- 202 000 personnes venues se rencontrer, étudier ou travailler
- 101 000 tasses de café
- 23 500 000 livres de bénéfice économique pour Cheshire West & Chester

Dans la Storyhouse, on trouve deux salles de spectacles (un théâtre de 150 places et une grande salle de 840 sièges), une salle de cinéma de 100 places, un restaurant levantin de 120 couverts et la bibliothèque centrale de la ville. Ses 50 000 livres couvrent les murs de la Storyhouse, tapissent les salles de spectacle, le restaurant et le cinéma, c'est la bibliothèque qui définit la philosophie de ce lieu atypique. Nous œuvrons pour développer les communautés

artistiques de la ville et pour nourrir la démocratie culturelle de celle-ci. Cette bibliothèque pionnière, bruyante et débrayée se targue d'offrir la plus grande amplitude horaire du Royaume-Uni : elle est ouverte de 8h à 23h, 364 jours par an. Deux facteurs ont rendu cela possible : d'une part l'intégration du restaurant en concession commerciale, les représentations théâtrales et les projections cinématographiques, et d'autre part les services gratuits de la bibliothèque avec l'intégration de bénévoles à l'équipe

des bibliothécaires qui gèrent toute l'organisation.

Notre compagnie théâtrale a reçu une reconnaissance nationale pour ces adaptations scéniques et prévoit 11 nouveaux spectacles pour l'année prochaine. Pendant les mois d'été, l'équipe déménage au Parc où nous montons un théâtre et un cinéma de plein air qui sont très populaires et rencontrent un énorme succès (ce qui nous donne un peu de cette vitamine D dont on a tant besoin !). L'année prochaine, nous délocaliserons également les activités de notre bibliothèque au Parc.

Nous mesurons notre succès à l'impact que nous avons sur notre ville, à la qualité de nos relations avec les communautés traditionnellement marginalisées, aux moyens que nous offrons à la communauté artistique, au soutien que nous apportons aux jeunes et à la promotion que nous faisons des talents locaux.

AVOIR UN IMPACT

La Storyhouse souhaite porter les ambitions de Chester, afin d'en faire une destination culturelle internationale et travaille à la construction d'un futur artistique, créatif et vivant pour la ville. La Storyhouse est un lieu magnifique pour vivre, pour travailler ou pour gérer un business. Nous sommes très fiers de ce lieu et de ses actions et souhaitons les faire connaître au plus grand nombre. Si je n'ai qu'un message à transmettre avec cet article, il est simple : venez nous rendre visite !

54 % des dépenses de la Storyhouse sont faites localement. Nous travaillons avec des prestataires locaux. C'est un parti pris assumé et dont nous sommes fiers. Chester reçoit l'équivalent de 23,5 millions de livres de bénéfices économiques liés à notre travail, dont 11 millions de livres dépensés localement directement par nos visiteurs. Nous employons actuellement 68 personnes à plein temps, 34 contractuels et 113 ETP sous différents contrats.

En juin dernier, nous avons reçu Sa Majesté la Reine et la Duchesse de Sussex pour l'inauguration officielle de

la Storyhouse. Cela a généré 14,5 km² de couverture presse dans l'année, entre 2018 et 2019 nous avons eu plus de 36 km² de couverture presse pour notre ville.

TOUT LE MONDE A LA PAROLE

La Storyhouse est un foyer pour l'expression de la créativité – nous faisons en sorte que tout le monde puisse y avoir sa part. Nous avons constitué un réseau de partenaires locaux pour que les voix marginalisées puissent participer à notre programmation. Nous faisons la promotion d'un monde plus égalitaire et humain en mettant au cœur de notre histoire les expériences d'exclusion culturelle.

100 077 personnes ont participé à des activités créatives à la Storyhouse en 2018-2019. Nous avons proposé 2 813 activités à des groupes habituellement exclus (51 par semaine). Cela comprend des sessions de coloriage ouvertes aux personnes autistes, des clubs de couture pour les réfugiés, des heures du conte en

langue des signes d'autres avec des drag queens, des cours d'espagnol pour les plus de 5 ans, des cours d'arabe pour les plus de 50 ans, des ateliers d'écriture, des chorales, des clubs de jeux, des sessions ouvertes à tous sur des thèmes LGBT+... Toutes ces activités sont portées et animées par des bénévoles. Nous rangeons les salles, faisons le thé, et laissons la créativité des gens s'épanouir dans leur centre culturel.

À côté de l'activité quotidienne, nous assurons la programmation d'importants festivals avec nos communautés locales. Ainsi, nous donnons complètement le contrôle de notre bâtiment et de sa programmation aux personnes qui sont généralement exclues, ne pouvant que très rarement être actrices au sein de la ville. Nous travaillons avec des ONG et des services sociaux locaux pour toucher leurs bénéficiaires et faire de la Storyhouse leur porte-voix.





©Peter Cook

Le festival Kaléidoscope est organisé avec 23 ONG partenaires qui travaillent avec des personnes en situation de handicap, à cette occasion elles ont carte blanche et nous mettons à leur disposition l'ensemble du bâtiment. Elles proposent par exemple à des compagnies

de danse dirigées par des personnes gravement handicapées d'organiser des cours de flamenco en chaises roulantes (Candoco et StopGap ont tous les deux été invités), de faire des « *On Blindness* » dans notre cinéma ou encore de mettre en place des cours de yoga dans notre théâtre. Ce festival a touché plus de 1 500 personnes. Notre festival des langues a également permis de valoriser les communautés de nouveaux migrants, 1 241 personnes se sont réunies lors de cet événement. La Storyhouse est unique en son genre, car 19 % de la production de notre établissement est faite avec, ou par des gens qui appartiennent à des groupes discriminés, au sens de *l'Equalities Act*. Globalement, nous voulons être un levier positif pour ces communautés – une plateforme, un foyer, un début, une aide – et avant tout leur apporter de la joie. La Storyhouse est un endroit où les personnes souvent oubliées de l'histoire de la ville, se retrouvent sous les feux des projecteurs et se font entendre.

UNE COMMUNAUTÉ CRÉATIVE

27 797 heures annuelles de travail bénévole sont nécessaires au bon fonctionnement de la Storyhouse, il s'agit d'un véritable soutien au travail de nos équipes. Cette année, la Storyhouse ne fermera que le jour de Noël, et restera ouverte jusqu'à 23h tous les autres jours, cela serait impossible sans l'importante participation des bénévoles. Ces derniers jouent sur scène, gèrent des événements, programment et animent des ateliers créatifs, aident nos équipes de gestion administrative. 123 personnes ont ainsi travaillé au côté des professionnels dans les spectacles proposés en 2018. 180 bénévoles ont aidé à gérer nos événements. 60 bénévoles pilotent leurs propres activités programmées chaque semaine.

Nous avons travaillé avec 116 organisations sur les années 2018-2019, qui nous ont aidé à construire le programme de l'établissement, dont douze partenaires principaux avec lesquels nous avons signé

La Storyhouse est un endroit où les personnes souvent oubliées [...], se retrouvent sous les feux des projecteurs et se font entendre

ces expériences contribuent à banaliser la créativité [...] et à construire ici une communauté de jeunes plus engagés socialement, plus confiants et prêts pour le marché du travail

des conventions d'objectifs communs. Ces ONG travaillent chacune avec des communautés que nous voulons particulièrement impliquer : comme les adultes ayant des difficultés d'apprentissage, les jeunes sans domicile, les enfants les plus vulnérables qui se débattent avec la lecture et les personnes en désintoxication. Ces organisations ont un accès privilégié à tous nos espaces et toutes nos ressources et sont la clef de notre succès.

SOUTENIR LA VIE DES JEUNES

La Storyhouse forme les jeunes de 5 à 26 ans au théâtre, à l'animation de clubs de lecture, à la programmation d'un cinéma, à l'organisation d'un petit concert, à la commercialisation de places de spectacle et aussi à l'entière réalisation d'un festival. Des représentants élus sont intégrés à ce projet de formation via le Forum Jeune.

20 104 jeunes ont participé à des ateliers artistiques et créatifs à la Storyhouse l'année dernière. 32 194 jeunes ont pu voir l'un des spectacles programmés et 3 334 ont pu y assister gratuitement.

Nous avons 18 groupes réservés aux jeunes, dont des groupes spécialisés dans la lecture, le théâtre, le marketing ou la programmation cinématographique. Grâce à cela, 274 jeunes ont pu bénéficier de 389 ateliers artistiques l'année dernière. 161 jeunes en situation précaire ont pu rejoindre ces groupes gratuitement. Ce qui est essentiel, c'est que ces expériences contribuent à banaliser la créativité chez les jeunes de Chester et à construire ici une communauté de jeunes plus engagés socialement, plus confiants et prêts pour le marché du travail.

SOUTENIR LES TALENTS LOCAUX

Nous soutenons fortement les talents artistiques locaux. Storyhouse a attribué l'équivalent de 15 000 livres de bourses à des étudiants pour qu'ils puissent étudier les arts modernes. 32 étudiants ont ainsi pu être formés grâce au partenariat mis en place avec l'université de Chester, les cours étaient pilotés par un universitaire expérimenté mis à disposition de la Storyhouse. Nous avons accueilli et soutenu des formations de spectacle vivant avec le Cheshire College, l'un de nos partenaires éducatifs.

Nos stages rémunérés et nos apprentissages ont été très formateurs pour de jeunes acteurs, directeurs, organisateurs d'événements, bibliothécaires ou artistes

qui y ont participé. Nous sommes heureux d'investir pour développer une économie locale artistique et dynamique.

CONTEXTE FINANCIER

Le chiffre d'affaire total est de 6 690 000 livres cette année, dont 77 % des recettes sont directement liées à Storyhouse, le reste provient de nos contrats de prestations avec les autorités locales et l'Arts Council England.

En 2018, 130 bibliothèques ont fermé au Royaume-Uni pour des raisons budgétaires. Notre modèle, intégrant des aspects commerciaux ou non-commerciaux et de service public, est original et permet de proposer une offre culturelle dans un contexte financier incertain. Il a permis non seulement d'assurer le futur de la bibliothèque de Chester et d'amplifier son impact positif sur Chester. Notre ville n'en méritait pas moins. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous souhaitez organiser une visite ou simplement dire bonjour, mon email : alex@storyhouse.com



© Peter Cook

LIBER : LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES À L'HEURE DE LA SCIENCE OUVERTE

PAR CÉCILE SWIATEK

L'ABF entretient depuis de nombreuses années des relations régulières avec LIBER, la Ligue européenne des bibliothèques de recherche.

Le congrès de LIBER à Lille en 2018, outre l'annonce du *plan national pour la Science Ouverte*¹ par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), a été fondamental pour LIBER. Année d'élection, 2018 a vu Jeannette Frey (Lausanne, Suisse) accéder à la présidence, et Julien Roche (SCD de Lille, France) à la vice-présidence. Le congrès 2018 a également vu le lancement de la nouvelle stratégie 2018-2020², qui indique : « Notre vision est que dans le paysage de la recherche à l'horizon 2022, le rôle des bibliothèques de recherche consistera à rendre possible l'émergence d'un savoir durable à l'ère numérique (...) Les compétences numériques sont une condition à un cycle de vie de la recherche plus ouvert et transparent ». Le groupe de travail *Digital Skills for Library Staff and Researchers* se concentre sur la diversification des compétences numériques des agents des bibliothèques et des chercheurs : il a pour objectif de produire des éléments de formation visant à développer les compétences numériques dans un contexte de Science ouverte.

Le groupe *Digital Skills* a été conçu et initié par Susanne Dalsgaard-Krag (Danemark) et moi-même, six mois après la publication par la Commission européenne du rapport *Providing researchers with the skills and competencies they need to practise Open Science*³. Le groupe rassemble des membres de 13 pays et compte plusieurs Français provenant de l'Abes, du CNRS, de l'Enssib, de l'université de Limoges et de

l'université Paris II Panthéon-Assas⁴. Le calendrier français, marqué par l'annonce du plan national pour la Science ouverte, était idéal pour que ce groupe voie le jour en 2018, et le contexte européen global était sans appel : il était nécessaire d'entamer un travail concret sur l'état et les leviers de formation des bibliothécaires académiques et des chercheurs aux compétences numériques dans une perspective de Science ouverte. Les bibliothèques

³ Le rapport est visible et téléchargeable sur <https://tinyurl.com/pubeuropa-openscience>

⁴ LIBER. *Members of the Digital Skills for Library Staff & Researchers Working Group*. <https://tinyurl.com/liber-dsmembers>

¹ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION. *Plan national pour la science ouverte : discours de Frédérique Vidal*. <https://tinyurl.com/mesri-fvidal>

² LIBER. *The five-year period 2018-2022 promises to bring radical changes to the research landscape*. <https://libereurope.eu/strategy/>; LIBER. *Research Libraries Powering Sustainable Knowledge in the Digital Age*. <https://tinyurl.com/liber-digitalage>

LIBER travaille à la diversification des compétences numériques des agents des bibliothèques et des chercheurs dans un contexte de Science ouverte

Participants à l'atelier 2019 Open Science Essentials: Towards a Skill Set and Showcases organisé par le groupe de travail Digital Skills for Library Staff and Researchers de LIBER. CC-BY LIBER, 2019.

© DR



Les bibliothèques proposent des services adaptés aux besoins de la recherche, dans un monde résolument numérique où les modèles économiques et académiques se sont renouvelés

proposent des services adaptés aux besoins de la recherche, dans un monde résolument numérique où les modèles économiques et techniques de gestion et de diffusion des données et publications académiques se sont renouvelés. Les évolutions les plus fondamentales concernent pourtant encore peu d'agents, souvent regroupés dans des services spécifiques. En France, le réseau est fort entre bibliothèques académiques, mais dans certains pays d'Europe les situations sont plus clivées. De manière générale, un fossé existe encore entre les multiples compétences numériques requises par les politiques (internationales et les institutions d'une part (publications des données, éducation ouverte, visualisation de données, nettoyage de données, *crowdsourcing*, fouille

de textes et de données, *blockchain*), et les capacités réelles des personnels des bibliothèques et des chercheurs. Ces évolutions ont une incidence sur les carrières et les compétences des agents : que devons-nous attendre des nouveaux professionnels issus des écoles de bibliothéconomie et de sciences de l'information ? Comment inclure les professionnels non bibliothécaires dans nos services ? Comment prévoir et évaluer l'impact de ces évolutions sur les missions des bibliothèques, l'employabilité des bibliothécaires et la diversité des carrières envisagées ?

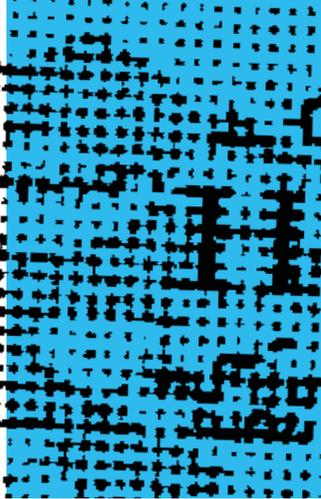
Pour tenter de répondre à ces questions, le groupe a organisé en 2018 un atelier en partenariat avec le programme européen FOSTER+ puis un webinaire avec EOSC, le cloud européen pour la Science ouverte.

L'ensemble des événements, produits et publications du groupe font l'objet d'une formalisation sur le site internet de LIBER et sont mises en lignes sur Zenodo avec attribution d'un DOI, indexation sur *OpenAIRE* et suivi *Altmetrics*. Vous pouvez ainsi retrouver l'atelier 2018 « *Let's Build the skills!* » en ligne⁵, consulter et télécharger ses documents tous en licence CC-BY⁶ et

⁵ LIBER. *Let's Build The Skills! LIBER & FOSTER Plus Workshop at LIBER 2018*. <https://tinyurl.com/liber-foster>

⁶ LIBER. *Let's build the skills! LIBER Digital Skills WG 2018 Workshop*. <https://zenodo.org/record/1308131>





le webinaire⁷ « *Skills and Training in Open Science and the EOSC ecosystem* », avec son enregistrement et ses diaporamas téléchargeables⁸.

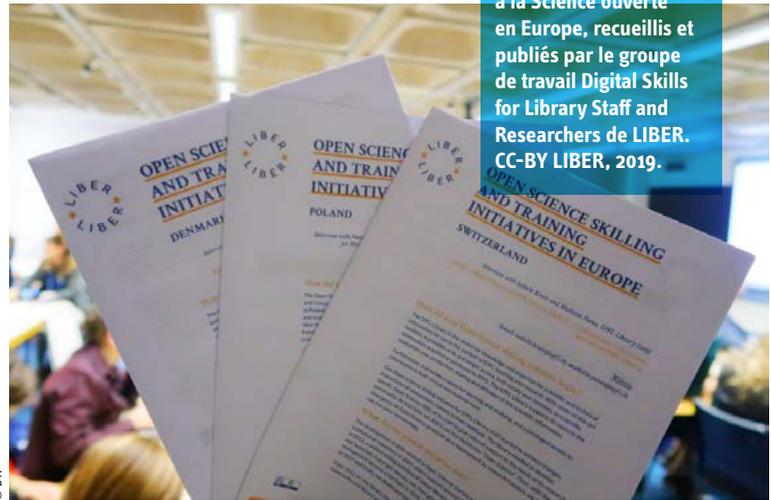
**DÉTERMINATION DES CHAMPS
DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR
LA SCIENCE OUVERTE ET PUBLICATION
DE PREMIERS CAS D'ÉTUDE EN 2019**

C'est au congrès LIBER 2019 que le groupe de travail *Digital Skills* a révélé et publié ses premières réalisations lors de l'atelier participatif « *Open Science Essentials: Towards a Skill Set and Showcases* » qui a rassemblé 35 participants. Le retour est publié sur le site de LIBER⁹ et les documents sont téléchar-

⁷ LIBER. *Webinar Video & Audio: Skills and Training in Open Science and the EOSC ecosystem*. <https://tinyurl.com/liber-webinar>

⁸ LIBER. *EOSC pilot & LIBER Webinar: Skills and Training in Open Science and the EOSC ecosystem*. <https://zenodo.org/record/2247650>

⁹ LIBER. *Open Science Essentials: Towards a Skill Set and Showcases at LIBER 2019*. <https://tinyurl.com/liber-os-essentials>



Exemples de formations à la Science ouverte en Europe, recueillis et publiés par le groupe de travail *Digital Skills* for Library Staff and Researchers de LIBER. CC-BY LIBER, 2019.

geables¹⁰. On y trouve trois éléments de travail essentiels du groupe *Digital Skills*:

- le groupe a mené un processus de sélection en 2018 afin d'identifier les programmes de formation à la Science ouverte reposant sur l'identification des compétences, mis en œuvre dans les institutions, programmes ou réseaux d'Europe. Des questionnaires ont été envoyés dans 28 pays et des entretiens directs complémentaires ont été menés. Les premières publications¹¹, couvrent le Danemark, la Hongrie, le Luxembourg, la Norvège, la Pologne et la Suisse. L'objectif est de brosser un tableau sélectif de méthodes et de pratiques, et de fournir des contacts pour chaque exemple. Ce projet met en évidence la richesse et la diversité des approches européennes en matière de compétences et de formation

en Science ouverte dans les bibliothèques et les communautés de chercheurs. Il témoigne de la manière dont les bibliothèques peuvent s'imposer comme des partenaires clés dans la formation aux compétences en Science ouverte, et être un vecteur de diffusion d'une culture d'ouverture (*openness*);

- une étape dans la définition de points d'entrées dans des parcours de formation aux compétences numériques indispensables à la mise en place d'un programme de Science ouverte a été présentée par Thorsten Meyer, bibliothécaire en chef et directeur adjoint de la bibliothèque du Centre d'information en économie Leibniz (ZBW) à Kiel en Allemagne. Ciara McCaffrey, directrice adjointe de la bibliothèque de l'université de Limerick en Irlande, a animé des ateliers pratiques autour de questions de programmation de formations aux compétences numériques pour la Science ouverte. Les participants ont travaillé sur les défis communs posés par les approches, les objectifs et les bonnes pratiques de formation;

¹⁰ LIBER. *Open Science Essentials: Towards a Skill Set and Showcases at LIBER 2019*. <https://zenodo.org/record/3332658>

¹¹ LIBER. *LIBER Digital Skills Working Group: Case Studies on Open Science Skilling and Training Initiatives in Europe*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3251730>

- une publication sur Zotero de références incontournables et fondatrices sur le sujet des formations aux compétences numériques dans le cadre de la Science ouverte¹².

Cet atelier 2019 a été immédiatement suivi d'un second intitulé « *Social Sciences & Humanities Open Cloud: What's in it for research libraries?* »¹³, modéré par de CLARIN¹⁴, co-organisé par LIBER¹⁵ en collaboration avec DANS et DARIAH¹⁶, qui visait à présenter le Marketplace et le dispositif de formation¹⁷ du projet européen SSHOC¹⁸, l'un des cinq clusters de l'Open Cloud européen (EOSC), spécifiquement destiné aux Sciences humaines et sociales. Ce second atelier a rassemblé plus d'une centaine de participants. Ces activités sont complétées par une valorisation des travaux du groupe *Digital Skills* lors de l'*Open Science Fair* de Porto en septembre 2019 et l'*Open Science conference* de Berlin en mars 2020, un partenariat marqué avec FIT4RRI et des projets européens à venir.

2020, L'ANNÉE DE LA BASCULE

2020 sera l'année de bascule de la programmation européenne H2020 vers Horizon Europe¹⁹, qui commencera dès 2021. L'espace européen de l'éducation²⁰ se profile, lui pour 2025. Le groupe de travail *Digital Skills* va publier ses résultats définitifs en 2020 :

- terminer les trois actions en cours (publication des exemples sélectifs sur les programmes de formation à la Science ouverte en Europe accompagnée d'une analyse produite par le groupe ; guidance sur les premiers pas dans l'acquisition et la montée en compétences numériques pour la Science ouverte des agents des bibliothèques académiques et des chercheurs ; publication Zotero de références) ;
- formaliser un document global qui les regroupe, ainsi que les webinaires et autres projets réalisés dans le même cadre ;
- organiser une valorisation, une dissémination et une communication autour de ces réalisations.

Pour l'ABF, 2020 sera une année active à LIBER à travers d'autres engagements : l'organisation des *LIBER Journées*²¹ en mai à Budapest en Hongrie, la participation au comité de programmation scientifique du congrès 2020, la collaboration à l'établissement de la stratégie de LIBER en favorisant le développement d'actions de formation aux compétences numériques dans un contexte de refonte des politiques et modalités de communication scientifique, de partage des savoirs et d'ouverture des accès aux données académiques. ■

²¹ LIBER. *LIBER Journées for Library Directors*. <https://libereurope.eu/our-activities/leadership/journees/>

¹² LIBER. *LIBER digital skills for open science groups*. <https://tinyurl.com/zotero-liber-openscience-group> ; ZENODO. *OPEN SCIENCE SKILLS References – June 2019*. <https://tinyurl.com/liber-june2019>

¹³ LIBER. *Social Sciences & Humanities Open Cloud: What's in it for research libraries?* <https://zenodo.org/record/3364505>

¹⁴ CLARIN. <https://www.clarin.eu/>

¹⁵ LIBER. *Digital Humanities & Digital Cultural Heritage Working Group*. <https://tinyurl.com/liber-dh-de>

¹⁶ DARIA-EU. <https://www.dariah.eu/>

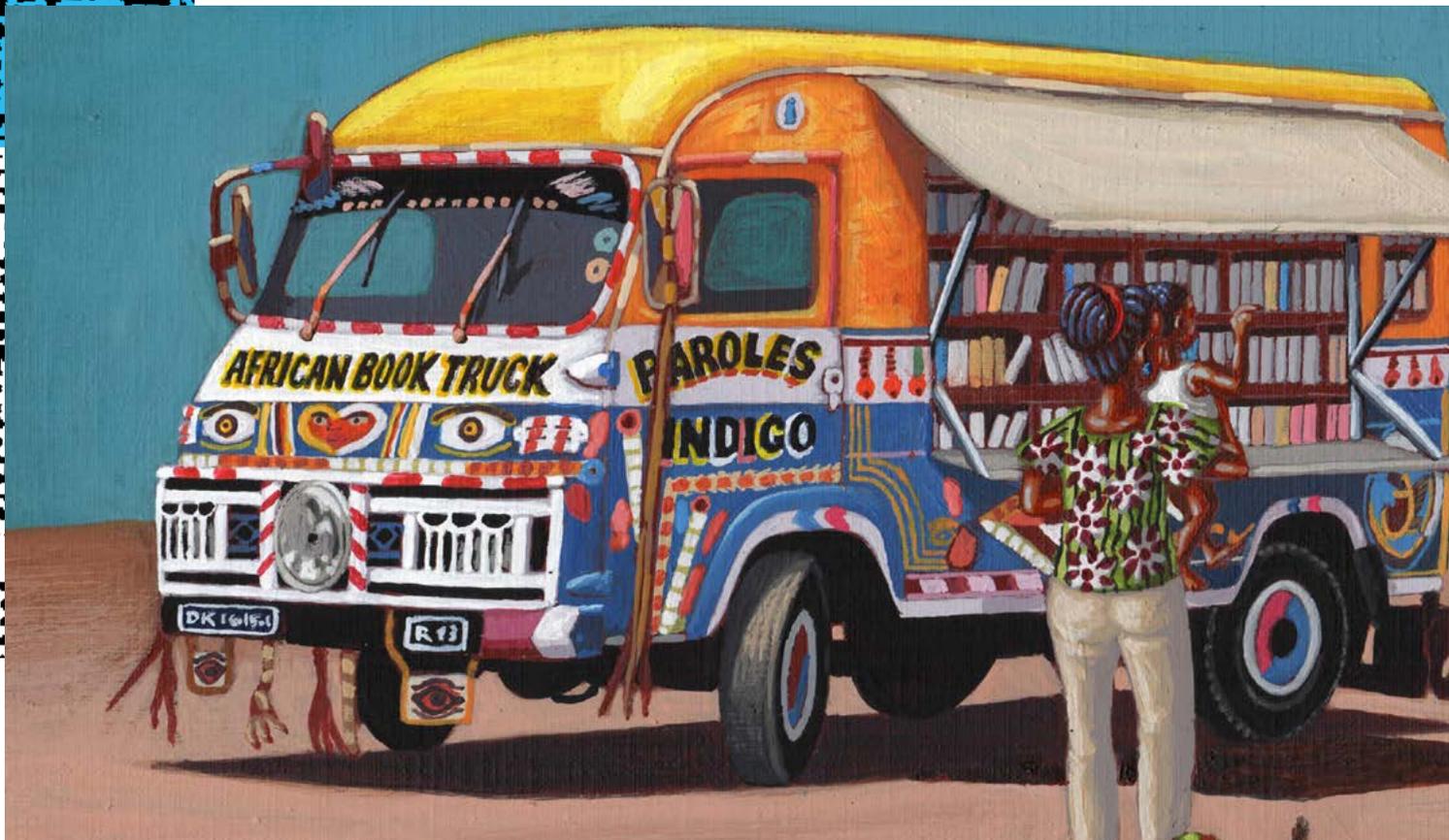
¹⁷ SSHOC. *Marketplace*. <https://www.sshopencloud.eu/marketplace>

¹⁸ SSHOC. <https://sshopencloud.eu/>

¹⁹ Présentation en français de Horizon Europe disponible sur : <https://tinyurl.com/ce-horieuro> ; COMMISSION EUROPÉENNE. *Horizon europe*. <https://tinyurl.com/ce-horieuro-pdf>

²⁰ COMMISSION EUROPÉENNE. *Éducation et formation*. <https://tinyurl.com/ce-educformation>

Pour l'ABF, 2020 sera une année active à LIBER : organisation d'événements, programmation scientifique du congrès 2020 et stratégie pluriannuelle à venir



L'AFRICAN BOOK TRUCK : COLPORTEUR DE LIVRES ET OUTIL D'INTERCONNEXION

PAR FRANÇOISE PASQUIER

À l'annonce de la création d'une saison culturelle Africa 2020 et dans le prolongement du travail de diffusion mené par L'Oiseau indigo pendant 9 ans, l'équipe de Paroles Indigo s'est mobilisée pour créer une structure mobile de promotion des auteurs et éditeurs africains : l'African Book Truck.

L'African Book Truck c'est un camion décoré dans l'esprit des cars rapides sénégalais de façon à être facilement identifié partout où il circulera. Il prendra la route à partir de juin 2020.

Cette création est portée par le souhait de partager la richesse et la diversité de la production éditoriale africaine (en français, et dans les langues africaines), de promouvoir les auteurs, leurs textes, leurs regards sur le monde et de faciliter la circulation de ces ouvrages. Il abrite :

- une bibliothèque en accès libre : il n'est pas prévu d'organiser de prêts

mais les ouvrages peuvent être consultés sur place et servent de support pour toutes les animations proposées autour du camion. En revanche, des sélections d'ouvrages pouvant être prêtés à des écoles, collèges, lycées ou centres sociaux pour un travail sur le long terme est envisageable ;

- une librairie constituée principalement d'ouvrages publiés par les éditeurs africains : albums jeunesse, romans, bandes dessinées, essais, livres d'art ;
- un espace permettant d'accueillir une lecture en petit comité (12 à 15 spectateurs) ;
- un espace extérieur (sous auvent) permettant d'abriter toutes les activités

développées à partir des ouvrages de la bibliothèque (ateliers, lectures, contes, rencontres avec les auteurs, spectacles, mini-concerts...);

- l'African Book Truck se déplacera à partir du mois de juin 2020 à l'invitation de communes ou de communautés de communes, d'événements culturels, de festivals et de médiathèques avec des programmes sur mesure allant de la simple présence du camion à la construction de projets au long cours.

Le passage de l'African Book Truck est envisagé comme un rendez-vous festif autour des livres *made in Africa*. ■

L'AFRICAN BOOK TRUCK EN RÉSUMÉ

Un outil

Qui facilite le lien social et le mieux vivre ensemble.
Qui privilégie la lecture comme moyen de meilleure connaissance mutuelle (et personnelle).
Qui permet de conseiller des livres de tous genres et pour tous les âges dans des lieux inattendus.
Qui donne facilement accès à la production des éditeurs africains.

Un média

Pour créer des liens entre auteurs, artistes, éditeurs.
Pour créer des liens entre lecteurs.
Pour offrir un accès direct depuis son smartphone (QR codes et tags NFC).
Pour faciliter la recherche documentaire (auteurs, titres...).

Pour multiplier les contenus et les ressources.

Un camion aménagé

Pour créer un repère et une attraction.
Pour faciliter la circulation de ville en ville.
Pour construire un lieu de ressources : vente, ateliers, dédicaces, projections, rencontres.
Pour instaurer un lien de confiance et de fidélisation du public.

Un camion 100 % connecté

Géolocalisation et enrichissement en temps réel.
Catalogue ou base de données enrichies.
Création d'une communauté.
Pratique de la lecture multiple (images, vidéos, sons).
Apprentissage des langues.
Commande d'ouvrages.
Promotion des contenus et des événements.

© Christian Epanya

LES PARTENAIRES DE L'AFRICAN BOOK TRUCK

La création de l'African Book Truck s'appuie sur de nombreux partenariats chacun apportant son savoir-faire à cette initiative :

- Pollen : distributeur et diffuseur ;
- Africavivre : site dédié aux actualités culturelles africaines ;
- Titelive : Référencement et logiciels de gestion des librairies ;
- Les Classiques Ivoiriens : maison d'édition ivoirienne ;
- Nirvana : Maison d'édition tunisienne ;
- Le COBIAC : collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle ;
- Art-Z : galerie d'artistes et de photographes africains ;
- L'Afrique dans les oreilles : agence de production et diffusion de spectacles ;
- Africa Fête : festival de musique africaine ;
- Les Grandes Largeurs : librairie à Arles ;
- La Couverture verte : collectif d'artistes ;
- L'Angerie : lieu de programmation culturelle ;
- L'Epasca Arles : Etablissement Public Administratif des Centres Sociaux d'Arles.

UN PARRAIN ET UNE MARRAINE POUR L'AFRICAN BOOK TRUCK

Pour incarner la particularité et les valeurs de ce projet, deux personnalités ont accepté d'en devenir parrain et marraine. Ils sont fortement associés et impliqués dans cette construction.



© François Lepage

Soro Solo : journaliste culturel et découvreur de talents musicaux, Soro Solo est bien connu des auditeurs de France Inter à travers ses émissions *L'Afrique Enchantée* puis *Afrique en Solo*.



© DR

Chantal Ahounou : docteure en histoire, spécialiste de l'histoire de l'Afrique du Sud et très engagée sur la ville de Sarcelles, Chantal Ahounou mène depuis 20 ans, des projets citoyens et artistiques.

UN ILLUSTRATEUR POUR L'AFRICAN BOOK TRUCK

Pour présenter le projet de l'African Book Truck, nous avons besoin d'une image forte qui permette de comprendre en un clin d'œil la nature du projet. Nous avons choisi de confier ce travail à Christian Epanya que nous remercions à nouveau pour cette belle création.

HELSINKI S'OFFRE UNE BIBLIOTHÈQUE MANIFESTE

PAR PHILIPPE COLOMB

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque centrale de la capitale finlandaise a fait l'objet d'une couverture médiatique inédite. Mais est-ce vraiment la bibliothèque du futur ?

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque centrale d'Helsinki à l'occasion du 100^e anniversaire de l'indépendance finlandaise a donné l'occasion au *New York Times*¹ d'enquêter sur le nouveau rôle que les bibliothèques, en tant que bâtiments, jouent dans le marketing touristique d'une ville ou d'un pays. Et il faut reconnaître que la première chose qui frappe lorsqu'on entre dans Oodi, puisque c'est le nom, lui aussi très marketing, de ce nouvel établissement, c'est la présence massive de vrais touristes. Appareil photo ou téléphone en main, elles et ils sont venu-e-s voir le nouveau bâtiment qui fait l'attraction à Helsinki et, surtout, faire un selfie depuis l'un des plus jolis points de vue sur la ville, à la pointe Nord du dernier étage. Dès le départ, il est donc manifeste que ce bâtiment n'a pas été conçu pour être uniquement une bibliothèque moderne et performante, mais aussi pour être un monument qui fait signe d'un certain nombre de valeurs que les finlandais·se·s revendiquent comme étant les leurs.

Ce nouvel établissement, situé immédiatement derrière la magnifique gare centrale de Saarinen, fait par ailleurs partie d'un plus vaste complexe culturel qui va regrouper sur les bords du lac Toolonlahti et à un jet de pierre de l'emblématique centre culturel Finlandia Hall dessiné dans les années 1960 par Alvar Aalto, une bibliothèque, un musée et une salle de concert symphonique. C'est dire la dimension de prestige que comprenait le cahier des charges donné à ALA Architecture pour un budget de presque 100 millions d'euros (un tiers État et deux tiers ville d'Helsinki).

¹ KRUEGER, Alison. « Where Libraries are the Tourist Attractions ». *The New York Times*. <https://tinyurl.com/tnyt-labraries>



L'espace jeunesse n'est pas particulièrement doux.

© Philippe Colomb

ESPACES & ARCHITECTURE
HELSINKI S'OFFRE
UNE BIBLIOTHÈQUE MANIFESTE

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

Ce bâtiment n'a pas été conçu pour être uniquement une bibliothèque moderne et performante, mais aussi pour être un monument qui fait signe d'un certain nombre de valeurs que les finlandais·se·s revendiquent comme étant les leurs

Le bâtiment est immédiatement devenu l'une des attractions touristiques de la ville.



© Philippe Colomb

Le bâtiment, qui totalise plus de 17 000 m² ouverts au public, se répartit en trois niveaux aux fonctions très distinctes : le rez-de-chaussée est un lieu d'accueil et de rencontre, le premier étage regroupe une multitude de propositions de travail collaboratif et d'utilisation d'équipements mutualisés et seul le deuxième étage propose une bibliothèque au sens plus classique de mise à disposition de documents. On notera aussi que les espaces internes sont réduits au minimum : le traitement des retours et des prêts extérieurs se fait de façon automatisée au sous-sol et les bureaux se limitent aux fonctions de direction puisque l'ensemble de la sélection et du traitement documentaire est externalisé. Comme nous le disait la collègue finlandaise qui nous faisait la visite : « nous n'avons pas besoin de bureau puisque lorsqu'on travaille, on est en service public! ».

Le rez-de-chaussée n'est assurément pas la partie la plus réussie de ce bâtiment. Tout en longueur, comme l'ensemble du bâtiment, il propose plusieurs accès mais aucune entrée un tant soit peu monumentale, ce qui peut paradoxalement

donner une impression de fermeture du bâtiment sur lui-même. En entrant on a d'ailleurs cette impression à la fois de vide et d'obstruction que l'on connaît dans certains centres commerciaux : différents modules occupent l'espace sans impression de cohérence ni de forte adéquation entre la forme et la fonction. Le centre de ce niveau est ainsi occupé par une grande salle de conférence et

Les escaliers reprennent les mots qui définissent pour les Finlandais-se-s la bibliothèque.



© Philippe Colomb

de spectacle dont les murs métalliques sont pleins sur toute la hauteur. Cette conception répond sans doute au besoin de préserver l'intimité de ce lieu privatisable, mais le résultat constitue une grande boîte noire qui barre toute perspective visuelle. On trouve également à ce niveau un accueil général pour l'orientation, un café, un jardin d'enfants dont l'absence de délimitation très claire peut étonner, ainsi que ces services rapides de bibliothèque comme l'inscription, le retour automatisé, la consultation de passage d'internet et l'impression à la demande. Un accueil de premier niveau pour les personnes migrantes est également proposé à ce niveau, ainsi qu'un module de démocratie participative qui présente les projets de la ville d'Helsinki à ses habitant-e-s et recueille en retour leurs idées, leurs propositions et leurs suggestions. Cet espace est entièrement géré par la ville, et cette organisation est l'un des principes forts de l'établissement : comme dans un grand magasin où certaines marques disposent de corners qu'elles aménagent et gèrent



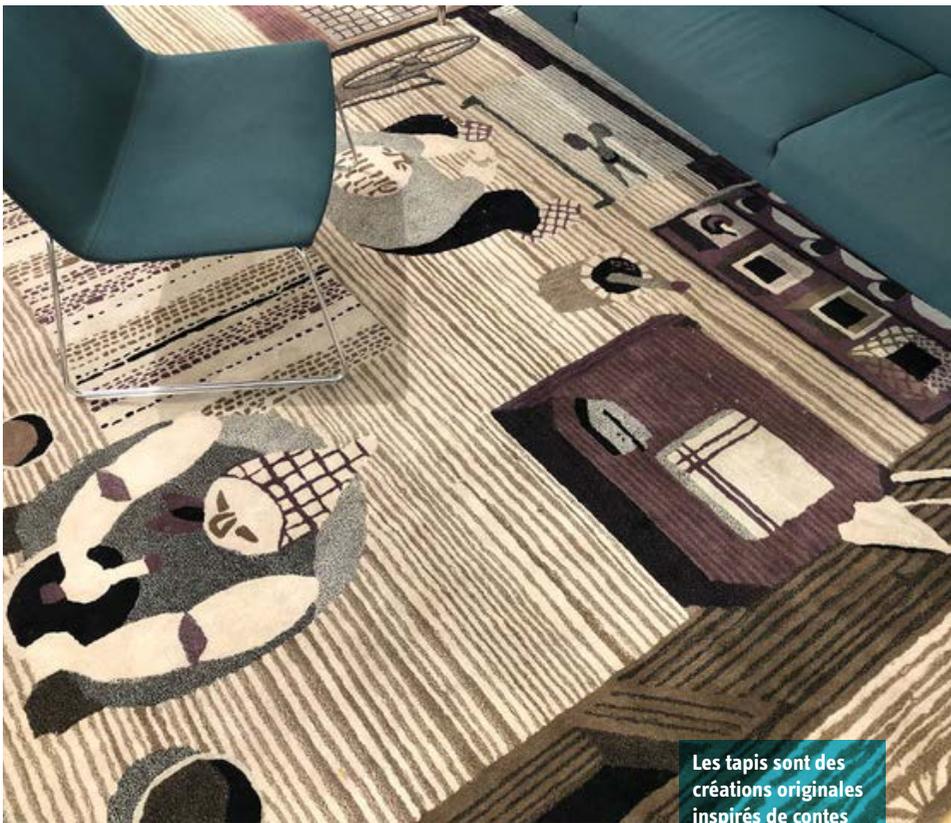


en direct, l'Oodi comprend des espaces qui ne sont de fait pas gérés par la bibliothèque et qui peuvent fonctionner de façon indépendante de celle-ci : le café, le jardin d'enfants, la salle de conférence, le cinéma, etc. Cette organisation et les contraintes qui lui sont liées expliquent sans doute l'impression de manque de cohérence organique de l'ensemble de ce niveau.

Par contraste avec ce rez-de-chaussée, le premier niveau offre une organisation spatiale très lisible et très efficace. En arrivant par les escaliers roulants, on débouche sur un espace ouvert et visuellement structuré par de grandes poutres en bois. Une sorte d'amphithéâtre irrégulier permet à chacun et chacune d'adopter différentes postures de travail. Naturellement, on y trouve de très nombreuses prises électriques et le wifi y fonctionne parfaitement et

gratuitement. Ce premier espace distribue côté Sud de nombreux espaces de travail réservables, qui vont du carrel individuel à la salle de réunion pour une quinzaine de personnes, et côté Nord divers espaces équipés : des salles de jeux vidéo (avec un système très performant de virtualisation des consoles qui permet une totale autonomie des usager·ère·s), plusieurs studios d'enregistrement de musique de niveau professionnel (il est également possible d'emprunter des instruments à la bibliothèque) et une cuisine conçue pour des cours en petit groupe. Évidemment, au cœur de ce niveau se trouve un fablab totalement équipé et bénéficiant notamment d'un système d'aspiration de la poussière, mais on notera également la présence d'une imprimante papier très grand format ainsi que de machines à coudre et de presses à badges. L'ensemble est très impressionnant en termes d'équipement et de confort. Enfin, on notera le très faible niveau de médiation de l'ensemble de ces équipements : pour tous ces espaces et ces équipements réservables, on postule ici une forte autonomie des usager·ère·s.

on notera le très faible niveau de médiation de l'ensemble de ces équipements : pour tous ces espaces et ces équipements réservables, on postule ici une forte autonomie des usager·ère·s



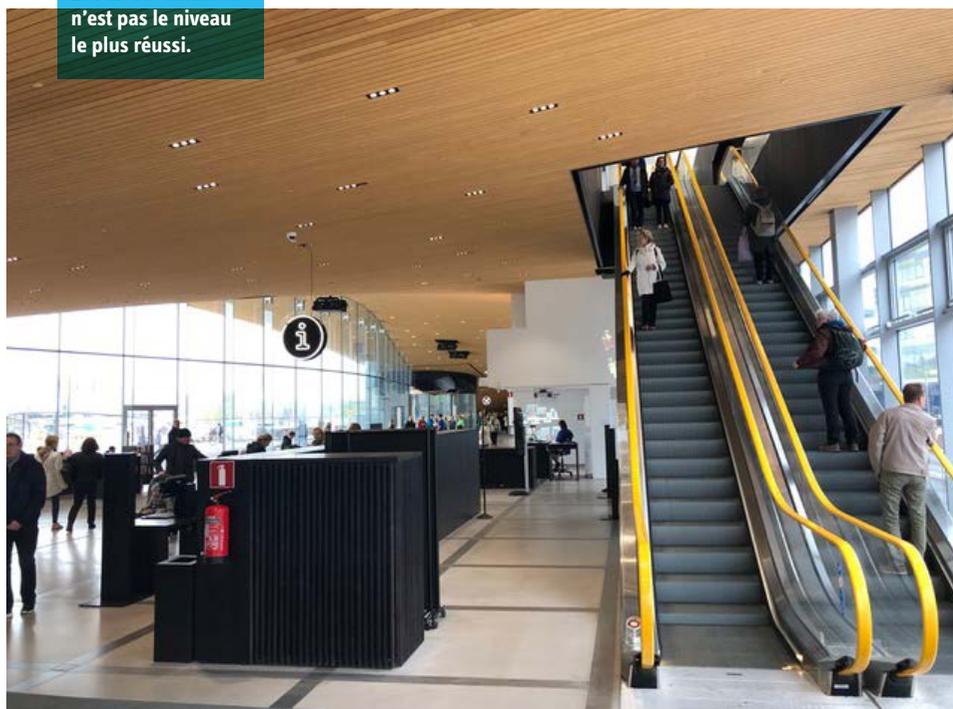
Les tapis sont des créations originales inspirés de contes traditionnels.

Seul bémol pour le visiteur peut habitué aux rigueurs de l'hiver finlandais : ce niveau est entièrement aveugle, ne bénéficiant d'aucune grande ouverture sur l'extérieur à tel point qu'un espace de détente agrémenté d'un décor de plantes artificielles et d'un dispositif de luminothérapie a été aménagé. Cela contraste fortement avec le deuxième et dernier étage qui est entièrement cerné de baies vitrées.

On a déjà beaucoup vu dans la presse et sur les réseaux sociaux des images de ce niveau qui est incontestablement une très belle réussite esthétique, et c'est pourquoi je me contenterai ici de remarques plus professionnelles. Car une fois passé l'effet whaou, la première chose qui frappe le regard du bibliothécaire c'est le classicisme de l'organisation et de la mise en valeur de l'offre documentaire : des étagères basses sagement rangées, quelques documents en facing pour les égayer un peu, quelques vitrines au-dessus pour ponctuer l'espace. En somme rien de vraiment innovant ou décoiffant. Sans doute du fait de la faible

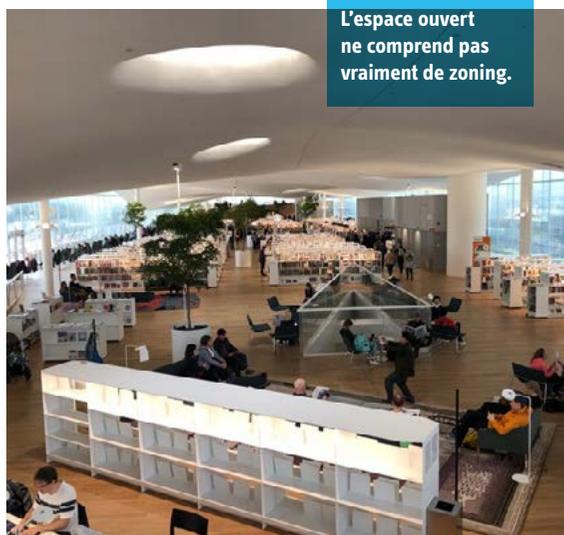
production éditoriale en langue finnoise et pour remplir les rayonnages, on trouve beaucoup de titres en exemplaires multiples et l'ensemble de la collection paraît un peu défraîchie. Manifestement, l'offre documentaire n'est pas au cœur de ce projet. Par contre, on ne peut qu'être admiratif devant le confort offert aux usager-ère-s qui bénéficient de multiple types d'assises, dont des chaises longues avec vue sur les baies vitrées et des fauteuils pivotants très accueillants. Les tapis des salons sont de magnifiques créations originales inspirées des contes traditionnels finnois et apporte une touche de chaleur bienvenue dans cette esthétique moderne finalement assez austère et un peu froide. Car nous sommes ici dans l'univers de la transparence et de la fluidité et, là aussi, le professionnel peut s'étonner de ne pas vraiment trouvé de zoning bien identifié. La présence d'un espace de concert ouvert sur ce grand plateau montre bien qu'il s'agit globalement d'une zone chaude et que pour trouver le calme il faut redescendre au premier étage... et dire adieu à la lumière !

Le rez-de-chaussée n'est pas le niveau le plus réussi.



©Philippe Colomb

L'espace ouvert ne comprend pas vraiment de zoning.



©Philippe Colomb

En le visitant et en échangeant avec des collègues locaux, on comprend très vite que ce bâtiment est avant tout un projet politique qui tente de matérialiser les valeurs culturelles de la Finlande. L'un des éléments les plus réussis du bâtiment est d'ailleurs l'escalier où sont reproduits tous les mots qui définissent pour les Finlandais-se-s une bibliothèque et qui ont été recueillis au cours d'une campagne de communication autour du projet. On ne peut donc que se féliciter de ce choix politique fort en faveur des bibliothèques comme symbole de la démocratie culturelle. Cela étant, on peut également s'inquiéter sur ce que ce symbole dit de l'avenir des bibliothèques : multiplications des espaces en concession, externalisation de la plupart des fonctions bibliothéconomiques, espaces uniformisant les usages... En ce sens, la réception critique de cette proposition est intéressante et il est frappant que l'IFLA l'ait désignée « Bibliothèque de l'année » : serait-ce le signe que les bibliothèques publiques, après de nombreux autres types d'établissements culturels, sont entrées dans l'ère de la monumentalisation, ère dans laquelle le brio du geste esthétique et la force du symbole politique sont plus importants que le projet culturel? ■

De même, l'espace dédié aux tous petits paraît étonnamment dur, avec de nombreuses marches en bois et très peu de couleurs. Cette impression est heureusement contrastée par la pièce secrète (la porte est dissimulée par une étagère de livres), très jolie cocon entièrement capitonné et dont la couleur de l'éclairage peut varier, qui accueille les heures du conte et sert de refuge aux petits lecteurs et aux petites lectrices en recherche de tranquillité. De même, on s'interroge sur l'accessibilité de ce plateau constitué de pentes, de paliers et de marches et qui joue beaucoup sur les effets de transparences.

Les collections proposent beaucoup d'exemplaires multiples.



©Philippe Colomb

Le brio du geste esthétique et la force du symbole politique est-il parfois plus importants que le projet culturel ?

SILENCE ! ON EXPÉRIMENTE...

PAR LAURE VAQUER

Les bibliothèques pensées comme lieu de vie connaissent un succès grandissant, pourtant les nouveaux services engendrent de nouveaux usages aux dépens des usages traditionnels. Comment utiliser l'UX pour comprendre les nouveaux usages et adapter notre accueil ?

Six semaines pour créer des espaces de silence en utilisant les méthodes UX, c'est le défi proposé par la bibliothèque Simone Veil d'Alfortville du réseau Grand Paris Sud Est Avenir dans le cadre de mon stage Enssib. Impossible ? Pas avec la bonne recette et le bon dress code. J'ai donc troqué successivement mon chignon de bibliothécaire-stagiaire pour la blouse des cuisiniers de l'UX, l'imperlunettes noires de l'enquêteur et le casque de chantier de l'architecte d'intérieur. Vis ma vie d'Arturo Brachetti !

L'expérience usager au cœur de ce travail couramment appelée par son abréviation anglaise UX, propose de tenir compte de l'ensemble des points de contact entre l'utilisateur et la bibliothèque afin d'en améliorer ses services. Issus du monde de l'informatique, Amanda Etches et Aaron Schmidt ont transposé ces méthodes à l'univers des bibliothèques. La traduction française de leur ouvrage *Utile, utilisable, désirable*¹ s'utilise comme un livre de recettes, le temps, les ressources nécessaires et la difficulté de mise en place des projets sont indiqués. Mettre en place des outils issus de l'UX Largement inspirée par la lecture de cet ouvrage et par le travail conduit par Anais Scalla², la méthodologie retenue s'appuie sur une double observation : une photographie des espaces à l'instant T, aussi appelé « *sweeping the library* » qui consiste à noter sur un plan papier, les places occupées et les déplacements

¹ SCHMIDT, Aaron et ETCHES, Amanda. *Utile, utilisable, désirable : redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs*. Trad. collective sous la direction de Nathalie Clot. Presse de l'Enssib, collection « le Numérique ». 2016. <https://tinyurl.com/as-ae-utile>

² SCALLA, Anais. « *De l'UX à la médiathèque* ». La fabrique à idées, Bibliothèque canopée. <https://tinyurl.com/bc-as-ux>

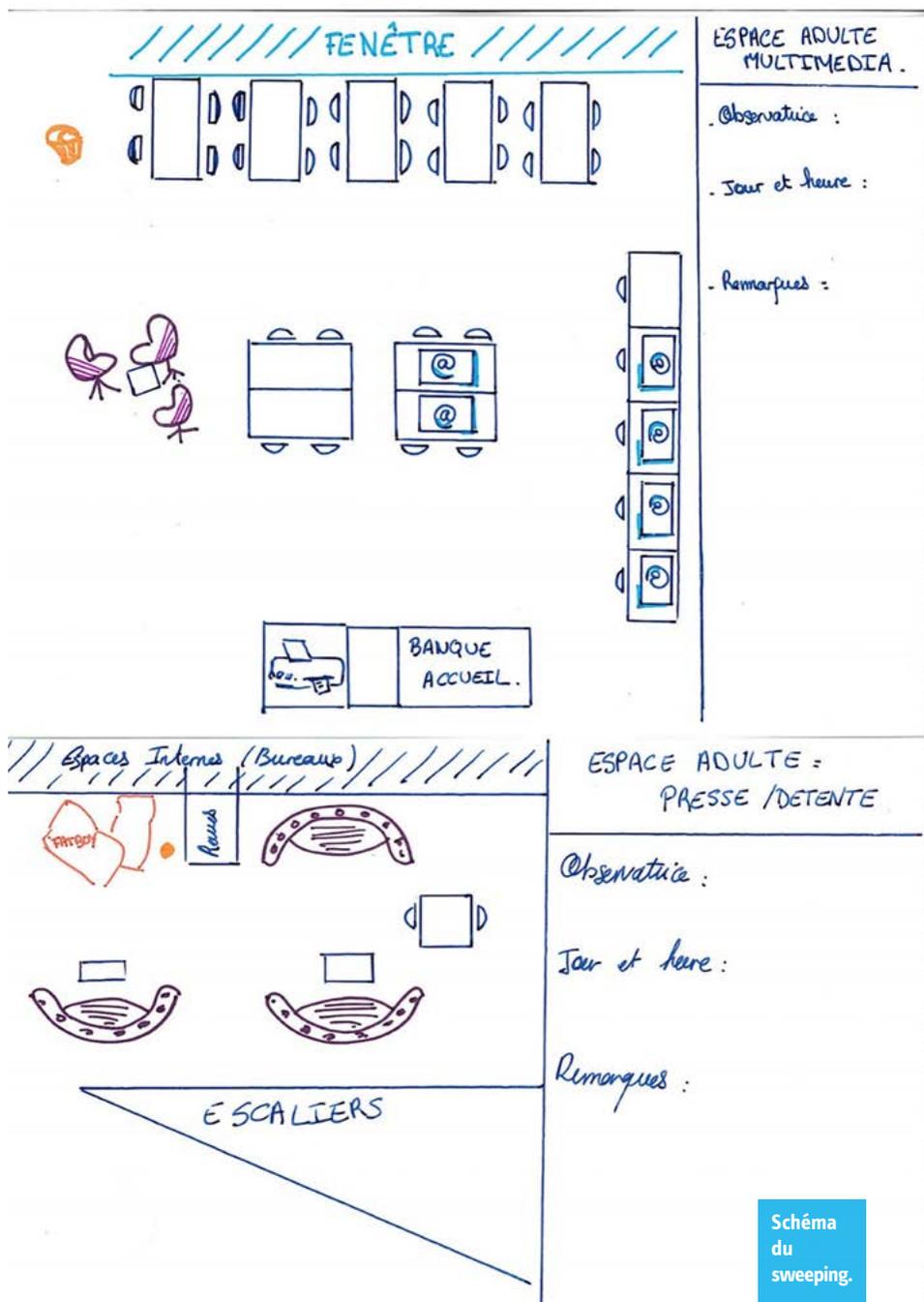


Schéma du sweeping.

© Laure Vaquer



Espace de convivialité studieuse, on y travaille comme dans son salon, en groupe autour d'une table basse.

© David Simboz

de mobilier. Cette prise de vue permet de comprendre où se situent les zones les plus utilisées, en général à l'abri du regard du bibliothécaire... Pour vivre heureux, vivons cachés ! Cette photographie ne prend cependant pas en compte les usagers en mouvement.

Une analyse contextuelle qui s'intéresse aux usagers individuellement (profil,

comportement, utilisation du mobilier et des collections). Il s'agit ici de compléter une grille d'observation rédigée sous Google Forms accessible sur les postes publics et sur tablette. Il est important que les items retenus dans le questionnaire soient unanimement compris afin de ne pas obtenir des résultats biaisés par une mauvaise interprétation.

Administrer le questionnaire en binôme, lors d'une phase de test a permis de lever les ambiguïtés et de préciser certains critères³.

Pendant quinze jours, chaque phase d'observation s'est déroulée sur 15 minutes, renouvelée au moins trois fois par jour et par espace, permettant la participation de l'ensemble de l'équipe.

Cette observation en deux temps met en lumière à la fois l'utilisation de l'espace par le collectif et les comportements des usagers dans leur individualité.

SENSIBILISER SES ÉQUIPES

Soutenue par une direction convaincue qui a placé l'UX dans son projet d'établissement, ce travail de six semaines n'avait de sens qu'à la condition que la dynamique impulsée par le projet soit maintenue par l'équipe. Rencontres individuelles, communications régulières et

Cette observation en deux temps met en lumière à la fois l'utilisation de l'espace par le collectif et les comportements des usagers dans leur individualité

³ Questionnaire mis en place à la bibliothèque Simone Veil d'Alfortville. <https://tinyurl.com/quest-sveil>





participation de l'équipe à la rédaction de la grille d'observation ont permis de sensibiliser l'équipe aux fondamentaux de l'expérience usager. Les plus sceptiques ont été séduits par l'aspect concret de la méthode.

Pour certains collègues, l'UX peut être perçu comme un concept faussement innovant, issu du marketing et empreint d'une consonance négative. Ce travail de sensibilisation et de déconstruction de certains préjugés n'est donc pas à négliger.

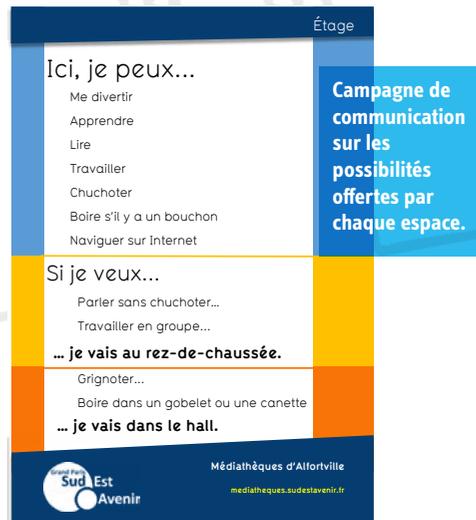
RÉAMÉNAGER LES ESPACES

Tendre vers plus de transversalité et vers des espaces décroissés est un choix affirmé par de nombreux établissements. Cette volonté de rapprocher les publics et les collections peut malheureusement aboutir à l'effet inverse, un usager peut en chasser un autre. Il est donc nécessaire de définir des zones avec des usages propres, clairement identifiées par le public.

L'extraction des résultats de l'enquête croisés avec le *sweeping* ont permis de mettre en lumière l'utilisation faite de la bibliothèque, de faire ressortir de nouveaux usages et de comprendre l'influence que le mobilier peut avoir sur les comportements.

L'analyse contextuelle souligne les pratiques cumulatives des usagers. Ils peuvent travailler et écouter de la musique, s'amuser et préparer un exposé, discuter et se replonger dans leur magazine, se concentrer mais aussi être dérangés par les discussions des bibliothécaires...

À partir de ces informations, un zonage des espaces a pu être proposé, matérialisé par un réaménagement du mobilier. Modifier simplement l'orientation de certaines tables, en ne permettant plus aux usagers d'être en face à face, a par exemple permis de créer un espace calme. Le volume sonore général de la bibliothèque doit bien sûr être pris en compte pour placer les différentes zones. Des espaces de convivialité studieuse, sous forme de petit salon ont été ajoutés. Dans ces espaces en cohérence avec les résultats de l'analyse contextuelle on



travaille en interaction avec les autres usagers mais également en pratiquant d'autres activités (téléphones, jeu, musique...).

NE PAS CIBLER DES USAGERS MAIS DES USAGES

Il est bon de rappeler que l'objectif du zonage n'est pas de vider les espaces d'un certain type de public mais bien de permettre la cohabitation de différents usages. La désignation des espaces est elle aussi à repenser en ne ciblant plus une catégorie de public (adulte, jeunesse...) mais en tenant compte des usages qui sont fait des espaces. C'est le parti pris par la bibliothèque Lacassagne (Lyon) qui « est organisée autour de trois principaux espaces : « Découvrir », « Temps libre » et « Grandir », entourés d'un espace numérique, d'un atelier, d'une « Galerie de lecture » et d'une salle d'animation »⁴.

Connaître et comprendre les interactions que peuvent avoir les usagers avec la bibliothèque paraît essentiel pour améliorer nos services mais aussi pour faire évoluer le regard que les bibliothécaires peuvent porter sur les usagers et sur eux-mêmes.

REPENSER LA RÈGLE

Observer les usages et particulièrement l'influence du mobilier sur ces derniers

⁴ KHERCHAOU, Victor. *Le silence en bibliothèque de la règle au service*. Mémoire d'étude, diplôme national de Master, Enssib. Août 2018. <https://tinyurl.com/vk-memoire>

a permis de définir et d'aménager des zones aux usages clarifiés et ainsi de réduire le niveau sonore général. Ce travail sur le zonage s'est prolongé sur un travail de communication autour de la règle. La création de zones ne se suffit pas à elle seule, des règles communes au sein de chaque espace doivent être formalisées et portées à la connaissance du public et des bibliothécaires. L'effet miroir a son importance, les usagers adaptent leurs comportements à celui des autres.

L'équipe de la bibliothèque Simone Veil a pris le parti de communiquer de manière positive sur les possibilités offertes par chaque espace. Il n'y a pas d'interdictions mais des redirections vers d'autres espaces si l'usage souhaité n'est pas adapté à la zone dédiée. La communication s'articule autour de « ici je peux... » / « si je veux... » / « Je vais... ».

La bibliothèque hybride à la fois lieu de vie et lieu de savoir est aussi un lieu de construction sociale.

La diversité des usages possibles en fait sa richesse mais aussi sa complexité. L'observation des usagers et de leurs interactions dans la bibliothèque permet d'établir des cadres nécessaires au vivre ensemble. ■

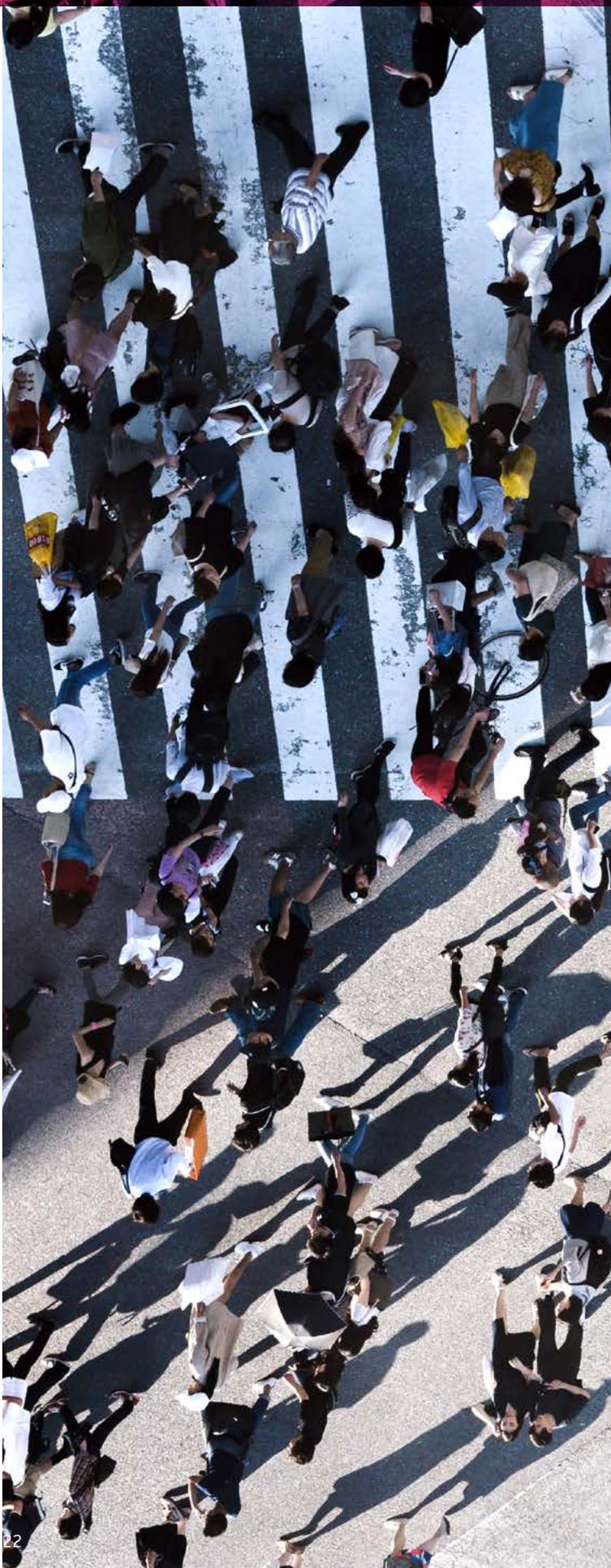
METTRE EN PLACE UN PROJET UX, CONSEILS PRATIQUES

- Se mettre (réellement) dans la peau de l'usager pour améliorer le service. Utiliser les différents espaces de nos établissements, constater ce qui s'y passe (ambiance, fond sonore, confort du mobilier, interactions) permet de porter un œil nouveau, sur les services, même si le regard du professionnel n'est jamais neutre. Il est intéressant après quelques jours d'immersion d'établir un « rapport d'étonnement » et de pointer les axes d'amélioration de son établissement.
- Cibler des objectifs concrets et atteignables en fonction des ressources à disposition.
- Veiller à l'adhésion et l'implication de son équipe dans le projet.

Adhérer à l'Association des Bibliothécaires de France, c'est :

- **DÉBATTRE ET S'INFORMER** lors du congrès national, des journées et des voyages d'étude ;
- **RÉFLÉCHIR ET AGIR** grâce au travail d'expertise des commissions, à une information constante par le forum agorabib, aux communiqués, aux motions et documents de référence comme la charte Bib'lib et au comité d'éthique ;
- **COMMUNIQUER ET PUBLIER** via *BIBLIOTHÈQUE(S)*, la collection *Médiathèmes*, *Le métier de bibliothécaire*, un site internet, la lettre électronique, Agorabib ;
- **VOUS FORMER** avec la formation d'auxiliaire de bibliothèque qui enseigne les bases élémentaires du métier pour participer à la gestion d'une bibliothèque ;
- **ÉCHANGER ET AGIR** dans l'intérêt public pour participer à l'évolution des bibliothèques ;
- **ÊTRE INFORMÉ·E** en permanence des actions de l'ABF ;
- **BÉNÉFICIER** de tarifs préférentiels pour l'abonnement à *BIBLIOTHÈQUE(S)*, l'inscription au congrès annuel et de la gratuité lors des journées d'étude.

→ www.abf.asso.fr/189/190/826/ABF/adhesion-individuelle



« **L**es bibliothèques, outils indispensables pour les citoyen-ne-s : lire, s'informer, débattre pour comprendre et agir. » C'est par ce communiqué que l'Association des bibliothécaires de France (ABF) commençait 2019, et le sujet de la citoyenneté est apparu comme une évidence pour ce dossier. Le congrès 2013 de l'ABF, *La bibliothèque, fabrique du citoyen*, traitait déjà de cette notion de citoyenneté. Je vous invite à (ré-)écouter notamment la conférence inaugurale du sociologue Michel Wievorka¹ ; elle introduira ce dossier pour définir la citoyenneté, aborder la manière dont elle s'est construite dans le temps et évoquer les questions qu'elle peut soulever. On retiendra d'une part que la citoyenneté est un processus qui engage l'être humain dans la société et qui s'acquiert – « On naît citoyen mais l'on DEVIENT citoyen lucide et éclairé »² –, et d'autre part qu'être citoyen, c'est jouir de droits garantis par l'État. Droits civils, politiques, sociaux... auxquels s'ajoutent aujourd'hui les droits culturels³. Ces droits sont autant de libertés multiples (avec leurs limites), revendiquées dans divers textes de référence concernant ou non les bibliothèques⁴. C'est aux regards de ces droits, éclairés de réflexions et d'actions en bibliothèque, que se fonde ce dossier.

LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU DES DROITS CIVILS ET CIVIQUES

La bibliothèque se trouve parfois là où on ne l'attend pas ; et c'est le cas, encore peu courant, pour l'exercice de certaines formalités citoyennes. À Valenciennes, la médiathèque se fait par exemple lieu d'accueil de cérémonies d'état civil (mariage, baptême) et de bureau de vote. La question du droit de vote sera également abordée dans le cadre du milieu pénitentiaire, où cet acte pouvant paraître banal n'est pas chose aisée. De

1 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRE DE FRANCE. *Congrès 2013 : la bibliothèque, fabrique du citoyen*. <https://tinyurl.com/abf-congres2013>

2 BEST Francine. « Naître citoyen... et le devenir ». *Après-demain*. Janvier 2008, n°5. <https://tinyurl.com/fbest>

3 DROIT CULTUREL. *La déclaration de Fribourg sur les droits culturels* (2007). <https://tinyurl.com/ddfribourg>

4 ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Les textes de référence utiles dans le domaine des bibliothèques* (mai 2016). <https://tinyurl.com/abf-txtreference>



LIBERTÉ, CITOYENNETÉ, BIBLIOTHÈQUE

PAR ALICE BERNARD



la connaissance de ce droit à son exercice effectif, les actions à mener demandent autant l'implication du personnel, des partenaires que des détenteur-e-s.

Le respect de la vie privée des usager-e-s, que nous étendons à l'usage des données personnelles, est un droit repris dans divers codes et chartes d'associations de bibliothécaires (code d'éthique de l'Ifla, charte des droits des bibliothèques de l'American Library Association, et bientôt la nouvelle version du code de déontologie de l'ABF). En Europe, le RGPD a donné l'occasion de remettre ce sujet sur la table, et aux bibliothèques de questionner leurs pratiques en vue de s'y conformer. Outre-Atlantique, la surveillance sans contrôle des citoyen-ne-s par la NSA a poussé les bibliothèques à s'adapter à de nouveaux besoins. Le dispositif Library freedom project en est une illustration, permettant aux bibliothécaires de se former spécifiquement à cette question afin de mieux accompagner leurs publics.

LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU D'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'INFORMATION

À l'heure de l'information à profusion, abondance intensifiée par internet et la liberté d'expression offerte, le rôle des bibliothèques est essentiel. Et de l'inclusion à la citoyenneté numérique, les enjeux sont multiples.

La dématérialisation de l'information, des supports, des espaces culturels, des relations entre les personnes, a conduit à un certain individualisme ainsi qu'à des situations d'illectronisme incapacitant les personnes peu à l'aise avec l'outil numérique. Le Défenseur des droits a d'ailleurs remis en janvier dernier un rapport qui alerte sur la *Dématérialisation et [les] inégalités d'accès aux services publics*⁵. Cette virtualisation intégrale de l'administration publique en 2022, censée simplifier et améliorer l'accès aux droits, entraîne de réelles difficultés. Que faire pour maintenir un accès aux droits à tous et toutes ? Récemment, une cyberbase de Montpellier, un service public, a été remplacée par un « atelier Google ». Doit-on laisser des entreprises privées s'incruster sur ce terrain ? La bibliothèque, entre autre structure publique (maison de services au public, espace public numérique...), peut œuvrer dans cet accompagnement. En solitaire, en partenariat avec d'autres acteurs (culturels, sociaux, éducatifs), ou en réorientant simplement vers des lieux ressources, chacune peut y prendre part à sa mesure.

Citons par exemple le Kit d'intervention rapide⁶. Cet outil en ligne proposé par la Mission société numérique permet à tout-e non professionnel-le de la médiation numérique d'amorcer l'accompagnement des publics. Une autre action innovante se déroule à la médiathèque de Boulazac, où une écrivaine publique numérique fait partie intégrante de l'équipe de bibliothécaires. Contrairement aux pratiques habituelles qui tendent à reléguer cette activité à un prestataire extérieur, ce choix politique volontariste semble également être le signe d'un phénomène durable. La littératie numérique apparaît également être un apprentissage incontournable. L'exercice de la pensée critique fait face à certains « filtres » pouvant biaiser la véracité de l'information. Algorithmes hiérarchisant, communautés sociales numériques refusant la nuance ou la contradiction, infox multiples invisibilisant le fait véridique... Tout comme la citoyenneté, la citoyenneté numérique est également à construire.

5 DÉFENSEUR DES DROITS. *Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics*. <https://tinyurl.com/dematerialisation-inegalites>

6 MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE. *Kit d'intervention rapide, accompagner les personnes éloignées de l'informatique*. <https://kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr>





LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU DE DÉBAT

En tant que lieu propice au vivre ensemble, la bibliothèque favorise la rencontre, l'échange, notamment par l'organisation de débat. « L'après Charlie » a parfois été l'élément déclencheur à la conduite de ce genre d'initiative. À Bordeaux avec l'édition annuelle de la *Fabrique du citoyen*, à Lyon avec l'événement *Démocratie : rêver, penser, agir ensemble*, les médiathèques ont conçu un programme d'actions culturelles conséquent, dédié au débat et à l'expression citoyenne. Bien que les bibliothèques aient toute légitimité à mener ce genre d'actions, tou-te-s les bibliothécaires ne sont pas à l'aise pour en organiser et en animer. Au renforcement des compétences des équipes peut s'allier l'usage d'outils facilitant la tenue de débat. La médiathèque de l'Île-Saint-Denis nous partage par exemple sa formule pour un débat réussi ; quant à la médiathèque départementale de Seine-et-Marne, le besoin de faire évoluer son offre d'outils de médiation l'a amenée à créer un « Kit débat », modulable afin de permettre différentes formes de participation.

LA BIBLIOTHÈQUE, VECTEUR D'ACTION CITOYENNE

Par l'accès à l'information, par les actions menées, notamment les débats, par les vellétés du participatif, la bibliothèque contribue à élever la connaissance et *in fine* la capacité d'agir des citoyen-ne-s.

Le numérique impacte ce processus en facilitant les choses, ou au contraire en incapacitant les personnes éloignées de cet usage. Je vous invite à consulter le projet de recherche *Capacity*⁷, mené par la Fing, l'université Rennes 2 et Telecom Bretagne, où ce phénomène est analysé pour tenter de révéler les conditions dans lesquelles le numérique était capacitant (pouvoir d'agir) ou facteur d'inégalités. Ces travaux sont intéressants à double titre : ils permettent de remettre en cause certains préjugés sociaux, et d'ouvrir de nouvelles pistes dans la conception de politiques publiques en faveur de l'inclusion et de l'aménagement du territoire.

Étant ce lieu « favorisant le développement de la capacité d'agir » (Bm Lyon), la bibliothèque contribue à l'engagement citoyen, dans ou au-delà de ses murs. C'est en faveur de cette notion d'engagement que nous avons souhaité donné la parole à l'Association des usagers des bibliothèques de Marseille. En effet, dans cet exemple, des habitant-e-s se sont mobilisé-e-s et constitué-e-s en association, ont cherché des informations à même de les éclairer sur les difficultés et lacunes du réseau, avec comme objectifs de soutenir leurs bibliothèques en mots comme en actes, et d'agir en leur faveur auprès du pouvoir public local. Si cela peut contribuer à faire bouger quelques lignes...

⁷ RÉSEAU FING. *Capacity*.
<http://reseau.fing.org/groups/profile/160547/capacity>

LA BIBLIOTHÈQUE, INSTRUMENT DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

Outil de démocratisation culturelle, de cohésion sociale, les appellations politiques ne manquent pas et indiquent que la bibliothèque est communément pensée comme une des composantes de l'aménagement du territoire, un chaînon nécessaire à son attractivité.

Les bibliothèques en quartier politique de la ville⁸ s'orientent davantage sur des actions de proximité, d'insertion et d'inclusion sociale. D'autres équipements s'insèrent dans des processus de gentrification de quartier (affirmés ou subis). Ces structures, notamment celles de l'Est parisien évoquées dans ce dossier, soulèvent de nouvelles problématiques : sentiment de supériorité d'usager-ère-s par rapport aux bibliothécaires, questionnement des professionnel-le-s sur la mixité des publics et leur rôle dans la démocratisation culturelle. Le bien-être territorial n'y serait-il qu'une gageure ?

Ailleurs, à Montreuil, la bibliothèque semble en phase avec son territoire. Elle apparaît comme un antidote au monde extérieur. Une immersion filmique discrète et directe au cœur des relations humaines qui y sont à l'œuvre donne à voir ce foisonnement de vie d'usager-ère-s d'horizons divers, ainsi que l'implication d'une équipe bienveillante. À l'instar des bibliothèques, le cinéma documentaire « donne leur place à des individus, à leur histoire, à leur culture » (Philippe Worms). Le rôle social de la bibliothèque y est prégnant.

Dans ces différents exemples, les bibliothèques se trouvent être au service du bien-être territorial. L'article de Fabrice Menneteau croise une typologie d'indicateurs de bien-être et de qualité de vie au monde des bibliothèques. Il en ressort que celles-ci ont acquis une forte légitimité dans certains domaines, tandis que d'autres restent à développer. Globalement, les bibliothèques peuvent se trouver dans toutes les dimensions de bien-être identifiées. À chacune de déployer les actions judicieuses en fonction des priorités politiques et de ses publics.

En espérant que cette introduction vous aura, dans une certaine mesure, explicité le choix des articles et donné envie de découvrir ce dossier, je vous laisse à votre lecture avec non pas le mot de la fin, mais le petit lien bonus¹⁰. ■

⁸ LIQUET, Valérie. « Dans les quartiers, les bibliothèques prêtent aux habitants des livres et de l'attention. *Locatis, un média Banque des Territoires*. <https://tinyurl.com/locatis-bibs>

⁹ CGET. *Interview de Chantal Ferreux, directrice de la médiathèque François-Mitterrand de Chenôve (21)*. <https://tinyurl.com/cget-ferreux>

¹⁰ BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES. *La bibliothèque et le citoyen : le nouveau parcours BSF campus*. <https://tinyurl.com/bsf-bib-citoyen>

a voté !

BIBLIOTHÈQUES ET VOTE EN PRISON

INTERVIEW MENÉE PAR ÉLISE WALDBAUM

En mai 2019, à l'occasion des élections européennes, les médias ont suivi l'installation pour la première fois de bureaux de vote en détention. Cette question du droit de vote et de son exercice se pose pourtant depuis de nombreuses années. En 2016, deux associations, le Point d'Accès au Droit et Lire C'est Vivre impulsent un projet autour du droit de vote des personnes détenues au sein de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Jusqu'en 1994, les personnes condamnées étaient systématiquement privées de leurs droits civiques, droit de vote inclus. Après la réforme du *Code pénal* de 1994, les personnes détenues, non déchues de leurs droits civiques, pouvaient voter par procuration ou solliciter une permission de sortie. Avec finalement peu d'effet sur la participation électorale des personnes détenues.

En 2016, en prévision des élections présidentielles et législatives, deux associations intervenant au sein de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis se saisissent de la question : le Point d'Accès au Droit en détention (CASP) qui a pour mission de favoriser l'accès au droit pour tous et l'association Lire C'est Vivre créée en 1987 pour monter, gérer et animer les bibliothèques de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et former les bibliothécaires détenus.

Ensemble, ces associations, présentes au quotidien au sein de l'établissement, impulsent avec la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, le Service Pénitentiaire d'Insertion

Jusqu'en 1994, les personnes condamnées étaient systématiquement privées de leurs droits civiques, droit de vote inclus

et de Probation, la mairie de Fleury-Mérogis et la Préfecture de l'Essonne un projet autour du droit de vote des personnes détenues.

L'OBJECTIF : FAIRE CONNAÎTRE AUX PERSONNES DÉTENUES LEURS DROITS ET LEUR DONNER LES MOYENS DE L'EXERCER.

Leurs moyens : des conférences-débats animées notamment par des journalistes du *Monde*, des ateliers d'écriture de slogans ou encore de politique-fiction animés par Martine Lagardette, des campagnes d'affichage... avec comme point de convergence, les bibliothèques, leurs collections, la médiation des bibliothécaires et la mise à disposition des informations nécessaires.

Mais aussi avec l'enjeu central de faire participer autant que possible les personnes détenues à la mise en œuvre du projet. Les deux campagnes d'affichage – pour l'inscription sur les listes électorales puis pour le vote – ont été intégralement réalisées par des personnes détenues dans le cadre de leur formation professionnelle (formations d'infographie proposées par l'Éducation nationale et la Formation professionnelle). Slogans et visuels originaux sortis de leur imagination se sont ainsi exposés sur les murs de la prison tout au long du projet.

En 2019, c'est le Pôle Culture du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation qui porte un projet autour des élections européennes en partenariat avec Lire C'est Vivre, le Point d'Accès au Droit et soutenu par l'Administration Pénitentiaire. L'objectif reste le même, celui de sensibiliser les personnes détenues à l'Europe en proposant des concerts suivis de débats, et des rencontres.

ALORS QUEL RÔLE ONT JOUÉ LES BIBLIOTHÈQUES DE LA MAISON D'ARRÊT DANS CES PROJETS ?

Il faut ici rappeler le contexte : la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis accueille environ 4000 personnes détenues, hommes, femmes et jeunes. Huit bibliothèques et environ 45000 ouvrages leur sont accessibles. Ce sont les seuls espaces permanents de culture et d'information en détention, ouverts toute l'année, cinq jours sur sept. Elles sont gérées au quotidien par des bibliothécaires détenus (deux par bibliothèque) appelés «auxiliaire de bibliothèque», que Lire C'est Vivre accompagne au quotidien et forme au titre d'auxiliaire de bibliothèque avec l'Association des Bibliothécaires de France.

LES AUXILIAIRES BIBLIOTHÈQUE, UN ROUAGE INDISPENSABLE

Parmi les premières actions mises en place en 2016, il y a eu la formation des auxiliaires de bibliothèque assurée par Marion Moulin, juriste au Point d'Accès au Droit dans le cadre de la formation ABF. Au programme : les conditions de vote et modalités d'inscription sur les listes électorales, le déroulement du vote pour les personnes incarcérées et un historique du droit de vote des personnes détenues et de la déchéance des droits civiques. Pourquoi l'avoir inscrit dans le cadre de la formation au titre d'auxiliaire de bibliothèque, *a priori* peu tournée vers le droit ? Pour le puissant rôle de médiation que jouent les auxiliaires de bibliothèque qui leur permet de toucher non seulement les usagers





Au programme : les conditions de vote et modalités d'inscription sur les listes électorales, le déroulement du vote pour les personnes incarcérées et un historique du droit de vote des personnes détenues et déchéance des droits civiques

des bibliothèques mais également, par l'effet de résonance de toute communauté en vase clos, un nombre important de personnes.

LES COLLECTIONS, UNE MINE D'INFORMATIONS DANS UN MONDE COUPE D'INTERNET

Lire C'est Vivre a évidemment acquis des collections sur la vie politique, la citoyenneté, l'Europe dans le cadre des projets successifs... Indispensable actualisation des collections dans le monde carcéral coupé d'internet ! À ces collections se sont ajoutés les documents nécessaires à l'exercice du droit de vote. Cela semble évident mais, rappelons-le encore, l'accès à l'information en détention est complexe, notamment car il passe par des intermédiaires et des affichages dans des coursives où il n'est pas possible de s'arrêter.

LA TRANSVERSALITÉ DES BIBLIOTHÈQUES EN MILIEU CARCÉRAL

Habitues à travailler en transversalité, les bibliothèques ont été moteur dans la programmation culturelle et citoyenne : atelier d'écriture de slogans, conférenciers... La mission d'animation des bibliothèques, mais aussi de développement de la lecture, a été mise au service de l'accès au droit des personnes détenues. ■

Marion MOULIN a été juriste au sein du PAD de Fleury-Mérogis de 2013 à 2017, pour l'association CASP ARAPEJ. Elle est aujourd'hui chargée de mission sur les questions Justice & Prison au sein d'Emmaüs France. Un Point d'Accès au droit (PAD) est un lieu d'information juridique gratuit, ouvert à tous. Ce dispositif doit permettre à chacun de bénéficier d'une orientation et d'un accompagnement dans ses démarches juridiques et administratives. Le PAD de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis – géré par l'association CASP ARAPEJ – est le premier à avoir été créé au sein d'un établissement pénitentiaire en 2000. Un décret du 23 décembre 2010 a généralisé ces dispositifs, dans l'objectif de « répondre à toute demande d'information juridique de la part des personnes détenues, à l'exception de celles relatives à l'affaire pénale pour laquelle la personne est incarcérée et à l'exécution de sa peine ».

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quelles sont les missions du Point d'Accès au Droit en détention ?

Marion Moulin : Les juristes des PAD, saisis directement par les personnes détenues ou les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, accompagnent les personnes dans leurs démarches juridiques et administratives, afin de leur permettre d'accéder au droit commun. L'accueil est inconditionnel car toute personne détenue, majeure ou mineure, le sollicitant peut-être accompagnée dans ses démarches. On dénombre 6 422 bénéficiaires en 2018. Les demandes reçues portent sur des domaines variés : droit des étrangers (demandes de titres de séjour, recours contre des mesures d'éloignement...), droit de la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pension alimentaire...), endettement, droit du travail, expulsion locative, etc. La résolution des problématiques sociales et juridiques des personnes durant leur détention doit ainsi permettre de faciliter leur réinsertion à la sortie de prison. Le PAD intervient également en collaboration avec de nombreux partenaires : Missions locales, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment s'organise l'accès à la citoyenneté des personnes détenues ?

M.M. : Depuis 1993, les personnes détenues disposent du droit de vote, à l'exception de celles ayant été déchues de leurs droits civiques, peine complémentaire dont le prononcé demeure rare. Dans la pratique, il demeure très difficile à exercer. Jusqu'à la mise en place du vote par correspondance lors des dernières élections européennes, les personnes détenues devaient solliciter une permission de sortie ou voter par procuration. Lors des élections présidentielles de 2017, un peu plus de 1 000 détenus ont voté, alors qu'ils étaient plus de 50 000 à en avoir le droit.

Le projet mis en place avec Lire c'est Vivre répondait donc à un réel enjeu afin de permettre un exercice effectif du droit de vote et plus largement de favoriser la citoyenneté au sein de la maison d'arrêt. Il a permis de mettre en lumière ce sujet, trop souvent considéré comme non prioritaire, en raison des multiples problématiques rencontrées par les personnes accompagnées. Permettre l'exercice réel du droit de vote en prison, c'est restaurer l'identité de citoyen à part entière des personnes détenues.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quelle vision avez-vous des bibliothèques en détention en tant que juriste ?

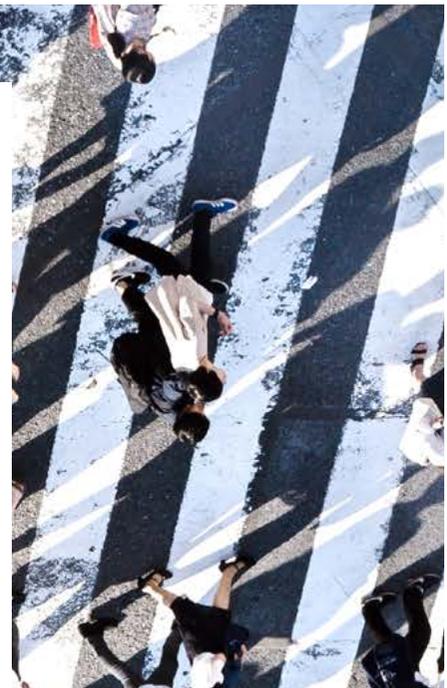
M.M. : Pour le Point d'Accès au Droit, les bibliothèques sont des partenaires privilégiés. Elles permettent notamment l'accès direct des personnes à des ressources juridiques. Les auxiliaires bibliothèques sont également de très bons relais des informations communiquées par le PAD en favorisant les orientations vers notre service et jouent souvent le rôle d'écrivains publics auprès des autres détenus. Au cours du projet de 2017, ils ont largement contribué à la diffusion des formulaires d'inscription sur les listes électorales, aidant à les compléter si nécessaire. Ce sont également des lieux de rencontre, dans lesquels il est possible d'organiser des temps d'ateliers juridiques collectifs.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel a été le rôle du PAD dans le projet ?

M.M. : Le PAD a participé à la conception et à la coordination du projet avec l'association Lire C'est Vivre, en alliant nos compétences respectives, dans les domaines culturels et juridiques. Le PAD a notamment pris en charge les modalités pratiques de vote des personnes : inscription sur les listes électorales, recherche de mandataires pour les procurations, transmission confidentielle des choix de vote des personnes, etc. Cela a été permis par un investissement important de la mairie de Fleury-Mérogis, ainsi que des habitants de la commune, qui se sont fortement mobilisés afin de voter par procuration pour des personnes détenues.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel bilan tirez-vous de ce partenariat ?

M.M. : Ce projet co-porté par nos deux associations s'est révélé très riche. Il nous a permis de réaliser que la lecture et la culture étaient d'excellents vecteurs pour favoriser l'accès au droit des personnes. Il a aussi mis en avant un réel intérêt des personnes détenues pour les questions politiques et citoyennes, et l'envie de se saisir de ce sujet lorsque l'opportunité leur en est offerte. Le nombre très important de participants aux différentes conférences organisées et aux ateliers en est révélateur. Le projet a également permis de démontrer que la mobilisation inter-associative peut apporter des améliorations concrètes au sein des établissements pénitentiaires, en facilitant l'exercice effectif des droits fondamentaux des personnes détenues.



Lors des élections présidentielles de 2017, un peu plus de 1 000 détenus ont voté, alors qu'ils étaient plus de 50 000 à en avoir le droit

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017

La démocratie, ici aussi.
Je vote par procuration !

Pour voter par procuration, je dois :

- Etre inscrit sur les listes électorales
- Demander au rond-point ou au PAD un formulaire de procuration
- L'envoyer au greffe avant le 7 avril pour le 1er tour et avant le 21 avril pour le 2nd tour

Que faire si je n'ai personne à qui donner procuration ou que je rencontre une difficulté ?

- J'écris au Point d'Accès au Droit en courrier interne

23 avril et 7 mai 2017

Cette affiche a été réalisée par les étudiants en infographie du centre scolaire du D1. Le slogan « La démocratie, ici aussi. Je vote ! » a été réalisé par G.C. dans le cadre d'un atelier d'écriture sur le D2.



Fréquenter la bibliothèque en détention augmente significativement le niveau de confiance en les institutions



© Samuel Kirzenbaum

Céline Braconnier est directrice de Sciences po Saint-Germain-en-Laye. Professeure des universités en science politique, elle est spécialiste des comportements électoraux et engagée depuis l'ouverture de Sciences Po Saint-Germain en 2014 dans un programme ambitieux de recherche sur la citoyenneté porté par la chaire éponyme. La présidentielle de 2017 a été pour elle et son équipe de recherche une occasion privilégiée de lancer un chantier scientifique novateur en France sur les citoyens empêchés. Il prend pour objet les détenteurs de droits civiques qui, pour des raisons variées, sont gênés voire empêchés, dans la pratique, d'exercer leurs droits. Cette approche conduit à mettre en lumière les inégalités électorales qui abîment notre démocratie en affectant certains groupes définis par une même condition d'inaccessibilité aux droits.

L'un des volets de ce chantier porte sur les personnes détenues et vise à comprendre l'impact sur l'exercice de la citoyenneté non seulement de la situation d'enfermement mais plus globalement de l'expérience de la justice pénale dont on peut faire l'hypothèse qu'elle est de nature à structurer durablement le rapport que les individus entretiennent aux institutions, à l'État, à la République et donc à la politique. Cette enquête comporte un volet quantitatif reposant sur la diffusion d'une vague de questionnaires distribués dans toutes les cellules de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis à l'occasion de la présidentielle 2017 puis à toutes les personnes détenues ayant demandé à bénéficier de la nouvelle modalité de vote par correspondance pour les Européennes de 2019. L'échantillon ainsi constitué, composé respectivement de 601 et 120 questionnaires de huit pages chacun, constitue une mine d'informations inédite sur la citoyenneté en détention. Le volet qualitatif de l'enquête permet d'approfondir la compréhension des attitudes et comportements ainsi identifiés. Il associe une enquête par entretiens individuels et collectifs menée auprès de 71 détenus en 2017 et 25 en 2019, une observation continue du processus électoral tel qu'il a été mis en œuvre à Fleury-Mérogis en 2019 et de courts entretiens réalisés à la sortie des bureaux de vote auprès de 250 votants.



BIBLIOTHÈQUE(s) : Pourquoi avoir choisi la maison de Fleury-Mérogis pour réaliser votre enquête ?

Céline Braconnier : Fleury-Mérogis, par sa taille et la diversité des profils pénaux qu'elle rassemble, est particulièrement appropriée pour qui cherche à mettre en œuvre une approche localisée de la détention. Ces caractéristiques permettent un investissement multiforme promesse d'une compréhension en profondeur des phénomènes étudiés. À Fleury, nous avons pu étudier le comportement des citoyennes autant que des citoyens en détention, des jeunes autant que des plus âgés, des condamnés à de longues comme à de courtes peines. Nous avons eu la grande chance aussi de trouver une institution dont l'ensemble des acteurs s'est montré ouvert à la démarche de recherche et donc facilitateur. C'est le cas de la direction, très mobilisée dans les dispositifs les plus à mêmes de favoriser l'activation du droit de vote des détenus. C'est le cas des personnels de surveillance dont l'aide dans la diffusion des questionnaires et la logistique des entretiens a été capitale. C'est enfin le cas des deux associations Lire C'est Vivre et le Point d'Accès au Droit. Ce sont elles qui nous ont les premières fait pénétrer dans l'enceinte de la prison pour une conférence sur l'abstention visant à encourager les jeunes détenus à voter par procuration en 2017. Le dispositif de recherche a été imaginé dans la foulée et a reçu très vite le soutien du ministère.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Avez-vous obtenu des résultats intéressants sur la place des bibliothèques dans le milieu carcéral ?

C.B. : Nous sommes encore en train de traiter toutes ces données dont la production ne s'est arrêtée qu'en juillet dernier. Mais certains résultats sont suffisamment forts pour pouvoir être d'ores et déjà annoncés. L'enquête quantitative montre que les détenus les moins éloignés de la politique, qui sont par définition ceux qui ont répondu à nos questions, fréquentent régulièrement la bibliothèque. Seuls 33 % des détenus interrogés déclarent ne jamais s'y rendre et près d'un sur deux la fréquente au moins une fois par semaine. L'activité de lecture est aussi la seule exerçant une influence propre sur l'intérêt éprouvé pour la politique. Enfin et peut-être surtout, à niveau de diplôme contrôlé, fréquenter la bibliothèque en détention augmente significativement le niveau de confiance en les institutions, notamment en la police et la justice particulièrement mises en cause par ailleurs. Lieux d'échappées hors les murs par les récits auxquelles elles donnent accès, les bibliothèques fonctionnent aussi comme des lieux de rencontres et de convivialité – on y discute politique plus qu'ailleurs – mais aussi de diffusion d'informations, les détenus auxiliaires de bibliothèques contribuant à étendre son influence au-delà des seuls lecteurs. Notre enquête a montré que les bibliothèques de Fleury pouvaient aussi jouer un rôle important dans la mise en œuvre du nouveau dispositif de vote par correspondance. C'est un lieu où l'on peut prendre le temps de lire, de commenter des affiches, de décrypter les professions de foi des candidats aux européennes difficilement accessibles aux détenus en dehors d'elles. Avec les ateliers, les bibliothèques fonctionnent comme les agoras de la maison d'arrêt, elles constituent des lieux essentiels de préservation du sens des pratiques dont beaucoup de personnes détenues regrettent qu'ils ne leur soient pas ouvertes. ■



Les bibliothèques fonctionnent comme les agoras de la maison d'arrêt, elles constituent des lieux essentiels de préservation du sens des pratiques dont beaucoup de personnes détenues regrettent qu'ils ne leur soient pas ouvertes



LE MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE

NOUVEAU
À COMMANDER
RAPIDEMENT

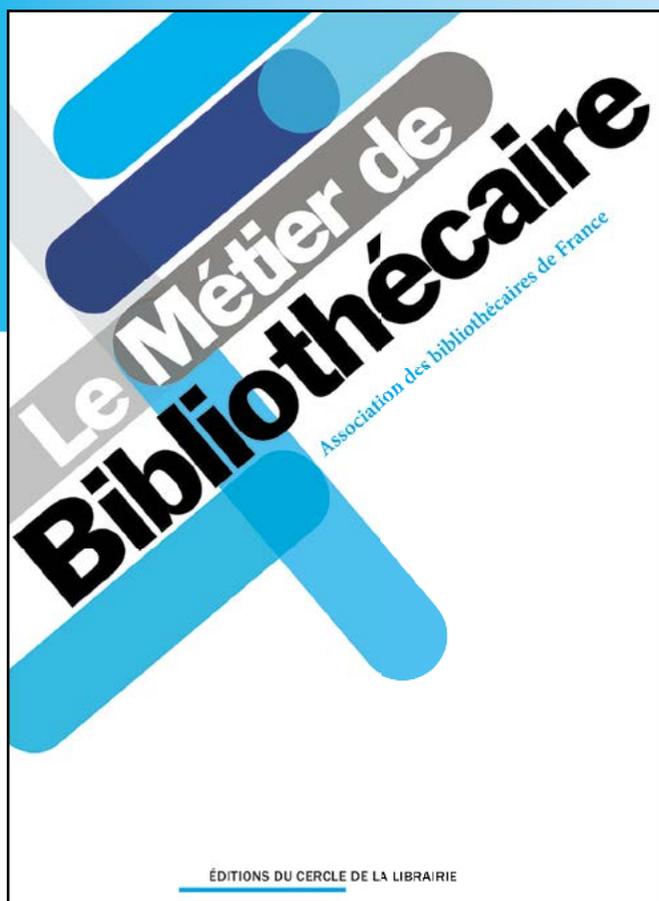
Association des bibliothécaires de France sous la direction de Charlotte Hénard

La 13^e édition du **Métier de Bibliothécaire** entend donner des points d'appui aux futurs professionnels : de l'histoire des bibliothèques à l'impact du numérique sur les pratiques, des conceptions les plus récentes du métier aux compétences requises pour l'exercer, cet ouvrage est pensé comme un outil utile et complet pour préparer les concours et envisager un métier en constante évolution.

Cette nouvelle édition aborde l'ensemble des missions et des cadres dans lesquels les professionnels inscrivent aujourd'hui leur action : l'environnement territorial, institutionnel ou législatif, les dispositifs de soutien, l'évolution des techniques d'accès à l'information, les nouvelles façons d'envisager la relation avec les publics ou la gestion des collections sont autant d'éléments à connaître pour se préparer à l'exercice du métier.

Près de quarante auteurs, professionnels aguerris ou jeunes entrants dans le métier, partagent ici leurs connaissances.

Portés par un souci constant des publics, et par l'exigence de proposer l'accès aux savoirs et à la connaissance par tous les moyens, ils proposent dans cet ouvrage une vision renouvelée et diversifiée du métier de bibliothécaire.



PRIX

Version papier	39,81 € HT – 42,00 € TTC
Versions numériques	30,32 € HT – 31,99 € TTC

N° ISBN PAPIER : 978-2-7654-1578-7



fracture numérique

LE NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE D'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

PAR ÉLISE WALDBAUM

Si le concept de médiathèque est désormais rebattu parmi les bibliothécaires, il est un endroit où le combat pour développer des ressources et supports diversifiés est encore de mise : les bibliothèques d'établissement pénitentiaire.



© Lire C'est Vivre

Médiathèque Henri Cartier-Bresson du bâtiment D4 de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis.

Pourtant la circulaire Culture-Justice du 3 mai 2012¹ recommande clairement que « la bibliothèque/médiathèque doit offrir différents supports : livres, audio, audiovisuel, presse, multimédia, et un accès à des ressources en ligne dans la mesure du possible (cyberbases). » Et l'on sait les problématiques que pose la fracture numérique² en détention : en terme d'accès à l'information et à la formation, de réinsertion et d'accès à l'emploi, mais aussi en terme de découverte et de divertissement.

Plusieurs écueils se présentent à l'évolution des bibliothèques d'établissement pénitentiaire en *médiathèque* : des contraintes sécuritaires légitimes, un cadre législatif

¹ Circulaire du 3 mai 2012 relative à la mise en œuvre des projets culturels destinés aux personnes placées sous main de justice et aux mineurs sous protection judiciaire http://www.justice.gouv.fr/art_pix/circulaire_signe.pdf

² La Fédération des Associations Réflexion Action Prison Et Justice (FARAPEJ) propose un dossier thématique sur internet et le numérique en détention <http://farapecj.fr/Dossiers/TIC-Prison/>

Plus qu'ailleurs, les bibliothèques sont, en prison, un véritable espace d'information. Il est difficile de se replonger quelques années en arrière, lorsqu'internet, nos téléphones portables et ordinateurs ne faisaient pas partie de chaque heure – minute – de notre quotidien. Pour les bibliothécaires à l'extérieur, il serait tout aussi difficile d'imaginer proposer uniquement des collections papier.

À l'heure où les CD et les DVD quittent lentement mais sûrement les collections des bibliothèques et nos étagères, ils entrent petit à petit en détention. Pour les bibliothèques de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis gérées depuis 1987 par l'association Lire C'est Vivre, les CD – prêtés par la Médiathèque départementale de l'Essonne – ont été autorisés en 2014 !

Pour les bibliothèques de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis gérées depuis 1987 par l'association Lire C'est Vivre, les CD [...] ont été autorisés en 2014 !





dépassé³, mais également un investissement humain et financier important tant les prisons ont peu pris en compte pour les publics dont elles ont la charge les profonds bouleversements sociétaux qu'impliquent les nouvelles technologies.

Pour autant des initiatives et expérimentations sont menées par les bibliothèques, mais aussi par d'autres partenaires comme l'Éducation nationale, le Club Informatique Pénitentiaire, la formation professionnelle en détention...

À la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Lire C'est Vivre porte ce projet d'évolution des bibliothèques en médiathèque depuis de nombreuses années. Expérimental et ambitieux, il est porté par l'équipe de bibliothécaires salariés de l'association présente au quotidien dans les murs. C'est cet ancrage et la collaboration étroite avec les services informatiques de l'Administration Pénitentiaire qui ont permis d'inaugurer en 2016 la première médiathèque de la Maison d'arrêt des Hommes baptisée Henri Cartier-Bresson en hommage à celui qui y anima plusieurs ateliers photo. Équipée d'un espace de convivialité dédiée à la musique, d'un matériel de vidéo projection professionnel, d'un ordinateur de consultation et même d'une vitrine d'exposition, elle répond à l'ambition de proposer un service de lecture publique en détention similaire à celui proposé à l'extérieur. Si ce modèle a pu se décliner progressivement et encore partiellement sur la Maison d'arrêt, les problématiques techniques, sécuritaires et de moyens omniprésentes mettent un frein non seulement à la réalisation mais aussi à la réflexion plus globale sur un tel enjeu. ■

³ Circulaire de la DAP du 3 octobre 2009 relative à l'accès à l'informatique pour les personnes placées sous main de justice (p.47) <https://tinyurl.com/dap-310>

Damien PELLEN exerce les fonctions de directeur des services pénitentiaires en établissement. Il est par ailleurs Premier secrétaire du syndicat national des directeurs pénitentiaires-cfdt.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quels sont aujourd'hui les projets autour du numérique en détention ?

Damien Pellen : Au niveau national, il y a une volonté de développer les systèmes numériques en cellule pour dématérialiser les procédures notamment pour les cantines (achat de produits ou denrées alimentaires par les personnes détenues sur un catalogue), la réservation des parloirs, l'inscription à certaines activités... Cet accès, qui est en test dans certains établissements, s'effectue depuis les téléviseurs des cellules. Ces perspectives peuvent séduire et participer à une réduction de la rupture numérique entre le milieu carcéral et l'extérieur. En revanche, il n'y a pas encore de réflexion sur un accès généralisé à certains sites institutionnels qui permettrait aux personnes détenues de clarifier leur situation vis-à-vis des administrations (CAF, CPAM, Trésor public) et ainsi de préparer leur sortie. Il y a eu le dispositif cyberbase, cofinancé entre la Caisse des dépôts et consignation et l'Administration pénitentiaire. Malheureusement, cette expérimentation n'a pas été élargie à l'ensemble des établissements pénitentiaires et le circuit de validation des sites internet prenaient trop de temps pour rendre les plateformes opérationnelles.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quels sont les enjeux du numérique pour les personnes détenues ?

D.P. : Pour les personnes détenues, il s'agit principalement d'avoir un accès à des sites permettant de travailler leur réinsertion (pôle emploi, agence d'interim, envoi de CV...) mais également d'utiliser des logiciels en ligne pour travailler sur certaines matières scolaires (histoire géographie, cours de français, mathématiques...) de manière à s'approprier l'outil numérique en conditions réelles et être sensibilisé sur les dangers du numérique. Concernant, les outils numériques pénitentiaires développés actuellement, les personnes détenues devront s'adapter à ces nouvelles interfaces, se familiariser à des applications et comprendre les enjeux qui y sont liés (ex : validation des commandes de produits...).

BIBLIOTHÈQUE(s) : Et pour les personnels ?

D.P. : Pour les personnels, l'enjeu sera de s'approprier les outils pour pouvoir aider les personnes détenues qui seront dans l'impossibilité de les utiliser. Là aussi, l'administration doit accompagner ses personnels dans le cadre d'un réel plan de formation.

Ces perspectives peuvent séduire et participer à une réduction de la rupture numérique entre le milieu carcéral et l'extérieur

Nous nous retrouvons donc incapables de proposer aux personnes détenues des outils correspondants aux réalités auxquelles ils seront confrontés à l'extérieur

BIBLIOTHÈQUE(s) : *Restons sur les enjeux du numérique. Quels sont-ils plus précisément pour l'accès à internet en détention et dans les bibliothèques des établissements pénitentiaires ?*

D.P. : L'accès à internet en détention n'existe pas et n'est actuellement pas proposé dans les établissements. Nous nous retrouvons donc incapables de proposer aux personnes détenues des outils correspondants aux réalités auxquelles ils seront confrontés à l'extérieur. Ainsi, beaucoup de personnes détenues n'ont jamais effectué de déclaration d'impôts en ligne, n'ont pas d'accès à une boîte mail pour pouvoir avoir dès leur sortie un compte AMELI, mettre à jour leur situation CAF, s'inscrire dans des agences d'intérim, envoyer un CV... Dans une médiathèque, l'accès à internet permet d'obtenir des renseignements divers et variés, et parfois d'effectuer des travaux de recherches sur des besoins pour leur cours. L'Éducation nationale, qui intervient en détention, a des outils sur internet qui ne peuvent pas être utilisés en détention. Tout comme à l'extérieur dans les médiathèques, l'accès à internet en détention permettrait de réduire cette fracture entre la prison et l'extérieur. Une médiathèque est un lieu de vie, de passage (à l'image de la médiathèque de Brest). Dans les établissements les propositions sont exclusivement les livres alors qu'il serait opportun d'y proposer d'autres supports ou animations.

BIBLIOTHÈQUE(s) : *Quelles peuvent être selon vous les perspectives de travail en partenariat entre les établissements pénitentiaires et les bibliothèques du territoire ?*

D.P. : La peur de la prison est un réel frein au développement de projets dans les bibliothèques pénitentiaires. Au niveau local, les partenariats mettent du temps à se construire et se développer. Il faut dans un premier temps annihiler les réticences et les appréhensions relatives au milieu carcéral ; souvent les directeurs d'établissement ou des services pénitentiaires d'insertion et de probation proposent des visites d'établissements pénitentiaires et des bibliothèques aux personnes qui seraient susceptibles d'intervenir. Cette proposition permet de lever les tabous et les imaginaires sur les prisons. Le lien dedans-dehors doit être une réalité à double sens. Permettre à des personnes détenues de se rendre à des expositions, des rencontres dans des médiathèques est une manière de faire tomber les représentations et de montrer que ces lieux sont ouverts à tous. De la même manière, les médiathèques qui acceptent d'effectuer des permanences thématiques, animations ou placement d'expositions en détention font venir la société en détention et prennent une place dans le processus de réinsertion. ■

Il faut dans un premier temps annihiler les réticences et les appréhensions relatives au milieu carcéral



débat citoyen

ET SI ON EN PARLAIT ?

PAR MARILÈNE PELLETIER

Je suis certaine que vous le connaissez ce doute qui envahit la ou le bibliothécaire quand elle ou il propose une toute nouvelle action et que passe dans sa tête cette petite peur « Et si personne ne venait ? ». Et bien nous l'avons aussi vécu cette appréhension avec l'équipe de la médiathèque Elsa Triolet de l'Île-Saint-Denis, quand nous nous sommes dit « Allez ! On se lance ! Organisons-le ce premier débat citoyen qui nous tient tant à cœur ». Nous étions la première équipe sur le réseau des médiathèques de Plaine Commune, à initier ce genre de projet. Et nous avons d'emblée cherché à concevoir une forme inédite, dont l'essence même serait de favoriser et stimuler la prise de parole des habitant·e·s.

POURQUOI ?

Mettre le plus possible l'habitant·e au centre et ancrer la médiathèque au cœur de la cité constituaient les objectifs principaux de ce projet. Comment rendre les habitant·e·s acteur·rice·s de la vie de leur médiathèque ? C'est à partir de ces préoccupations qu'a germé l'idée de proposer des débats citoyens.

Nous avons donc imaginé une forme horizontale d'échange qui fonctionne car elle est construite avec des expert·e·s du territoire et des personnes relais (partenaires associatifs, services de la ville, Éducation nationale, etc.), donc proches de la réalité et de la population que nous desservons. C'est la construction même du déroulé du débat qui rend possible l'échange entre les participant·e·s puisque notre volonté est de

Nous avons donc imaginé une forme horizontale d'échange qui fonctionne car elle est construite avec des experts du territoire et des personnes relais



© Elodie Ratsimbazafy / Plaine Commune

permettre au maximum de participant·e·s de s'exprimer dans une relation de confiance et de bienveillance.

Ainsi, nous pouvions donner une place toute particulière aux habitant·e·s tout en restant dans un cadre institutionnel. Les débats citoyens *Et si on en parlait ?* sont donc nés.

PRINCIPES ET MISE EN ŒUVRE

Le travail préparatoire à l'organisation d'un débat se fait en plusieurs étapes et repose sur six principes :

- un format horizontal, dont j'ai parlé plus haut, permettant une large participation des personnes présentes. Il a été décidé de ne pas utiliser le format conférence car l'objectif n'était pas de transmettre un savoir mais

de permettre à chacun d'apporter sa participation au débat ;

- identification en amont d'une personne pivot qui possède une expertise sur le sujet et qui fera une courte introduction sur les notions abordées durant le débat ;
- identification en amont de personnes relais qui possèdent également une expertise et participeront aux échanges en répondant aux questions soulevées par les participant·e·s ;
- modération du débat par deux bibliothécaires qui posent le cadre des échanges ;
- mise en place d'une valorisation de documents et de ressources une semaine avant le débat pour permettre au public de s'informer et de préparer leur participation, à



Une fois le thème retenu, nous identifions des partenaires locaux qui peuvent apporter une expertise, des connaissances, des expériences à partager

laisser encore une à deux semaines après pour permettre de prolonger la réflexion.

Pour la mise en œuvre plusieurs points sont à développer :

- **Choisir le thème.**

Pour nous aider à choisir un thème qui pourrait intéresser et être fédérateur, nous avons, lors de la phase de réflexion, interrogé nos usagers et usagères par l'intermédiaire d'un questionnaire. Différentes grandes thématiques ont été citées comme les sciences et techniques (ex. les dangers de l'internet pour les enfants, les ressources de l'avenir...), la santé (ex. le développement personnel, le handicap...), le vivre ensemble (ex. la mixité sociale, le racisme...), la citoyenneté (ex. le devoir de mémoire, le civisme...), etc. En plus des propositions recueillies via le questionnaire, nous proposons aussi des sujets en lien avec l'actualité.

- **Travailler l'angle d'attaque avec les partenaires et intervenant-e-s.**

Une fois le thème retenu, nous identifions des partenaires locaux qui peuvent apporter une expertise, des connaissances, des expériences à partager. Nous nous réunissons plusieurs fois pour discuter et déterminer ensemble l'angle d'attaque puis affiner le sujet du débat et choisir l'intervenant-e qui sera la personne pivot, l'expert-e de référence.

- **Doubler la communication institutionnelle d'échanges directs.**

Traditionnellement, nous communiquons sur nos actions via le site internet des médiathèques de Plaine Commune, via le journal municipal distribué dans toutes les boîtes aux lettres et le Facebook de la ville de l'Île-Saint-Denis, également via la distribution de flyers et d'affiches dans des lieux stratégiques du territoire. Mais pour ces débats, nous avons souhaité aller plus loin en donnant une place importante à la communication directe. Nous échangeons donc beaucoup avec nos partenaires pour présenter le débat à venir et en faire des relais auprès de leur propre public et ainsi élargir le panel de personnes touchées. Nous faisons aussi un travail de communication de terrain en sortant de la médiathèque pour aller à la

rencontre des publics pouvant être potentiellement concernés. Et nous constatons que ce travail paye.

- **Proposer des activités pour les enfants.**

Il a été dès le départ retenu que nous organiserions nos débats toujours le même jour et en soirée pour permettre à une majorité de personnes d'être disponibles. Nous avons donc retenu le vendredi soir à 19 heures. Pour mettre toutes les chances de notre côté de toucher un large public et aider les parents qui pourraient avoir des difficultés à venir en raison des enfants à faire garder, nous proposons, parallèlement au débat, d'accueillir leurs enfants. Au fil de nos expériences, nous avons adaptés nos accueils en proposant des activités en lien avec le sujet du débat.

Nous avons pu constater que cette initiative était très appréciée et avons même étendu cette proposition à plusieurs autres actions programmées le soir quand la médiathèque est fermée. Nous l'avons appelée *Parents, prenez votre soirée*.

- **Le jour J : poser le cadre du débat et créer un moment convivial.**

Le débat est organisé de façon à ce que les participant-e-s en soit le cœur mais également les animateur-ice-s. C'est à elles ou eux que revient la plus grande part du temps de parole lors de cette soirée, ce qui implique de cadrer les prises de paroles des intervenant-e-s de la façon suivante : la personne pivot a une dizaine de minutes pour *planter le décor* et apporter les notions nécessaires au débat. Nous demandons à ce que cette intervention soit préparée, accessible au plus grand nombre dans sa présentation. Quant aux partenaires locaux, ils n'ont pas à préparer d'intervention mais sont invités pour réagir, apporter des éléments de réponses en fonction des questions des participant-e-s, ce qui permet de ne pas orienter le débat et de rester dans la spontanéité.

De même le positionnement des bibliothécaires a été réfléchi pour garantir un cadre serein d'échanges respectant la neutralité de service public. Dès le début, elles et ils posent le cadre du débat : déroulé, durée et les principes d'écoute et de bienveillance attendus de chacun-e. Les bibliothécaires ont donc un rôle de modération en distribuant la parole, en s'assurant que l'on reste bien dans le cadre du débat, et dans le respect des principes donnés.

Toutes ces étapes sont pour nous les ingrédients indispensables pour que débat et convivialité soient au rendez-vous.

RÉSULTATS OBSERVÉS

Après déjà six débats organisés, je peux affirmer que la formule rencontre un vif succès et que tou-te-s les participant-e-s sont satisfait-e-s de ce format. Nous avons à chaque fois fait salle comble (voire même parfois un peu plus). Et dépasser les 50 participant-e-s à chaque fois, ce n'est pas rien pour une petite commune de 7 500 habitant-e-s comme l'est l'Île-Saint-Denis.

Bien évidemment, ce succès est dû au choix des thématiques abordées puisque nous les voulons proches des préoccupations de nos usager-ère-s et inspirées de leurs souhaits.

Mais il s'explique aussi pour beaucoup par le travail de proximité des bibliothécaires. Un travail autour de la communication spécifique faite pour ces événements. Mais vraisemblablement il est dû au travail de qualité fait au jour le jour par toute l'équipe pour un accueil chaleureux et convivial de tous nos publics. Cela participe grandement à créer un climat de confiance entre les usager-ère-s et nous, une confiance indispensable pour que chacun-e se sente à l'aise, s'exprime librement et sereinement. Ces résultats positifs créent également un sentiment de fierté dans l'équipe et contribuent à la cohésion puisque toutes et tous travaillent ensemble à la réussite de ces débats et à faire de notre médiathèque un lieu participatif et citoyen. Nous avons ouvert la voie aux autres médiathèques de Plaine Commune qui désormais se lancent aussi dans ce type de projet. Ce format de débat est donc très valorisant autant pour les bibliothécaires que pour les participant-e-s qui se sentent considéré-e-s et elles ou ils ne se privent pas de nous le dire lors des échanges autour du buffet proposé après le débat ou même les jours qui suivent. ■

Kit Débat

RÉPONDRE À L'ENVIE DE DÉBATTRE EN BIBLIOTHÈQUE

PAR GIULIA CAMIN

S'informer, se former, échanger pour aller plus loin : la naissance du projet Kit Débat porté par la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne répond à la nécessité de créer des espaces spécifiques consacrés aux débats en bibliothèque. La dimension participative est centrale mais l'accompagnement des professionnel·le·s demeure essentiel.

POINT DE DÉPART : L'ÉVOLUTION DES OUTILS DE MÉDIATION ET DES PRATIQUES DES PROFESSIONNEL·LE·S

Depuis 2014, la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne (Md77) a fait évoluer son offre concernant les outils de médiation et de valorisation des collections prêtés aux bibliothèques du territoire. Le fonds d'expositions a été enrichi par des espaces interactifs appelés *modules* afin d'encourager les professionnel·le·s à concevoir des actions de médiation et de transmission de contenus, d'outils critiques et d'inclusion sociale. Ces installations interactives ont été pensées comme des invitations à saisir les défis du troisième lieu : le changement du rôle des médiathèques dans la société actuelle et l'évolution du métier de bibliothécaire ont impulsé une réflexion autour des formes possibles de médiation à mettre en place. Le Kit Débat, comme les autres modules, est donc né dans le sillage d'une double envie : proposer aux professionnel·le·s différentes façons de tisser des liens avec leurs publics et, en même temps, offrir à ceux-ci une expérience esthétique et cognitive inédite. Le projet participatif a été mené par une équipe de la Md77 en association avec des professionnel·le·s de la médiathèque Astrolabe de Melun.

QUELLE FORME, QUEL ESPACE POUR DÉBATTRE EN BIBLIOTHÈQUE ? LA NAISSANCE DU KIT DÉBAT : UNE AVENTURE PASSIONNANTE

2015 a été une année marquante du fait des événements traumatiques qui ont secoué la France. Il n'est pas anodin de le rappeler car précisément à ce moment historique, la Md77 a été sollicitée par plusieurs bibliothécaires du territoire qui souhaitaient mettre

en place des débats dans leurs lieux. Des questions criantes d'actualité avaient fait émerger un besoin collectif de partage et d'échange. Pour les accompagner, nous avons renforcé notre offre de formation et lancé une commande pour la conception d'un espace interactif. En 2016, avec ma collègue Karen Letourneau, responsable des collections, nous avons visité le Centre Pompidou à l'occasion du Festival *Hors Pistes* : au sous-sol était exposée une bibliothèque participative et citoyenne avec des éléments des Labos de la Révolte et du Kit d'un commun conçu par le WOS (Agence des Hypothèses). Il s'agit d'une plateforme participative construite autour de la bibliothèque, où les visiteurs et les visiteuses peuvent créer, laisser des traces de leur passage ou prendre la parole (Parole de Révolte) afin de partager leur point de vue sur un sujet lié à la question de la citoyenneté active et à la nécessité d'agir en collectif dans la société actuelle. Séduites par ce projet, nous avons proposé un cahier des charges à WOS et commencé à travailler à la conception du Kit Débat. Les objectifs étaient les suivants : donner la possibilité aux publics d'habiter la bibliothèque avec une posture plus active et participative, valoriser au mieux la polyvalence et la multidisciplinarité du lieu, c'est-à-dire se former, s'informer, créer, débattre, discuter et peut-être changer d'avis sur certains sujets tout en tissant des liens avec d'autres usagers.

PLUSIEURS PUBLICS, PLUSIEURS FORMES DE PARTAGE POSSIBLES À CONSTRUIRE AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S (OU PAS !)

Le Kit Débat est composé de six éléments et sa structure modulaire permet aux bibliothèques de proposer aux publics plusieurs

modes de fonctionnement : il peut être utilisé comme un parcours à visiter de façon autonome, il peut être investi par des associations ou groupes d'habitant·e·s pour développer un projet participatif et également être employé comme point de départ pour une action de médiation. Les bibliothèques qui ne peuvent l'exposer dans son intégralité ont la possibilité de l'emprunter partiellement, selon le projet en cours. Cette expérience est accompagnée par une équipe d'experts de la Médiathèque départementale. Les axes thématiques autour desquels nous travaillons sont souvent choisis en fonction de l'actualité (l'écologie, le bio, les migrants, etc.) ou proposés à partir de suggestions recueillies dans la Boîte à idées intégrée au dispositif, ce qui permet d'ouvrir à des sujets plus spécifiquement liés à la vie d'une ville et aux problématiques locales.



Les Anarchives du Kit Débat, Médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

KIT DÉBAT

3. FAUTEUILS DUO & DISPLAY

- accrocher les documents fabriqués dans l'atelier sur la barre d'exposition
- lire un livre, en discuter avec d'autres
- écouter un CD
- organiser des débats
- prendre des notes sur son ordinateur posé sur la tablette amovible

1. PLATO SANDWICH . 5

- prendre un livre dans le bac de la bibliothèque participative et citoyenne
 - visionner des vidéos de «paroles»
 - chercher des documents dans les tiroirs
- redéposer dans le bac le livre ou l'échanger avec celui qu'on a apporté
 - visionner des vidéos de «paroles» sur le moniteur intégré
 - les contenant

4. BURO « PAROLES »

- diriger le spot sur la tablette et enclencher la caméra
- filmer son récit autour d'un livre en cadrant l'image sur les mains feuilletant le livre
- lire le passage et expliciter son choix
- embrayer sur un récit individuel ou collectif
- dérouler l'écran pour visionner un film depuis un vidéo-projecteur

2. ATELIER

- Photocopier ou scanner puis imprimer un passage d'un document
- le surligner, l'agrandir, l'annoter
- Saisir une courte phrase pour créer un sticker
- composer la phrase avec les magnets sur le tableau
- partager un fragment de texte sur la plateforme d'écriture collaborative

6. IDÉES DE DÉBATS

- écrire sur un papier ses suggestions pour des rencontres, des débats, des thématiques
- glisser son message dans l'urne
- régler la hauteur des tabourets pour participer aux activités collectives

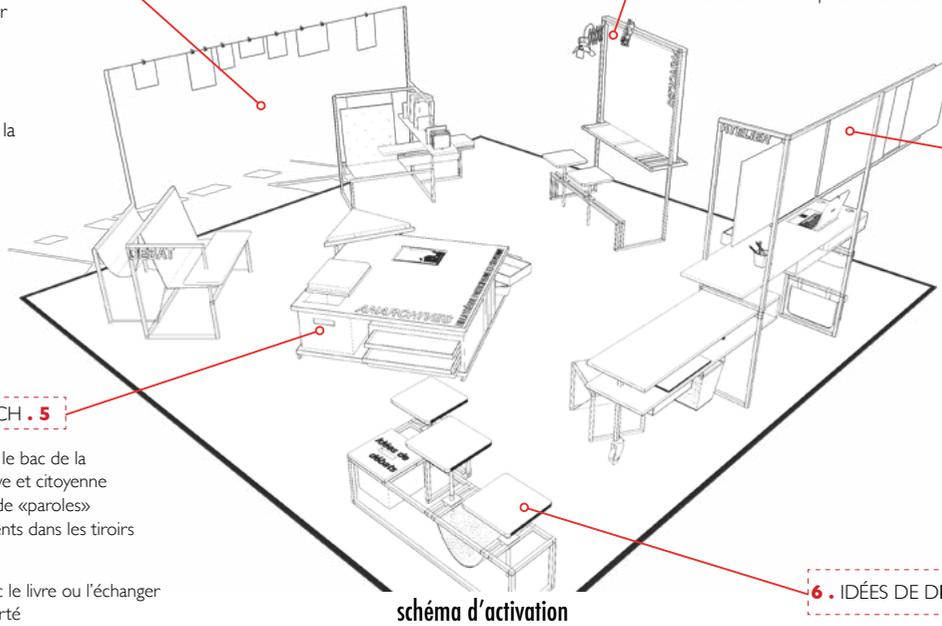


schéma d'activation



KIT ATELIER DÉBAT de WOS/ agence des hypothèses/Claire Dehove & Julie Boillot-Savarin, 2016

PAS DE HIÉRARCHIE NI DE RAPPORTS DE FORCE : JUSTE UNE ENVIE DE PARTAGER ET D'ALLER PLUS LOIN

La conception du Kit répond au besoin de créer un espace convivial en mesure de faciliter l'échange et la prise de parole sans forcément nécessiter la présence d'un-e modérateur-riche ou d'un-e animateur-riche de débat : les assises comme les espaces de création (bureau avec ordinateur et espace de travail) induisent l'égalité des rôles des participant-e-s, situés tou-te-s au même niveau : pas de microphones, pas d'estrades ou de socles. Nous souhaitons avoir un lieu de démocratisation et d'échange sans hiérarchies. L'élément central, le Plato Sandwich, est le cœur de l'installation : ici les professionnel-le-s peuvent valoriser des sélections de livres, CD et DVD et éventuellement proposer aux publics de créer une bibliothèque citoyenne participative. À partir de ces documents, il est possible d'organiser ou même d'improviser un temps d'échange qui ne passe pas uniquement par le dialogue et

d'alterner entre temps de parole et d'écoute. L'élément les « Anarchives du débat » vise à bousculer l'image stéréotypée d'ordre et de silence que les publics ont souvent des bibliothèques car un débat ne peut pas être trop ordonné ni formaté.

DU DÉBAT À LA CRÉ-ACTION

Prendre la parole en public n'est pas toujours spontané ni aisé pour nos publics si diversifiés, et de surcroît parfois non francophones : le Kit permet de contribuer autrement et de nourrir la discussion en créant des collages, des dessins, des affiches ou des slogans. Il offre l'opportunité d'imaginer une interaction avec les réseaux sociaux, d'enregistrer

avec une caméra des témoignages sans filmer les visages mais en laissant la voix hors champ. Les livres sont au cœur de l'action, alimentant la réflexion. Il s'agit donc d'un espace que l'on peut investir et animer selon des modes très différents, à réinventer selon les contextes. Les rencontres humaines et les échanges valorisent le partage et la possibilité de prendre le temps de discuter de vive voix. Ils constituent des moments de convivialité et de transmission de compétences et d'expériences en contraste assez frappant avec les pratiques virtuelles que l'on peut développer sur les réseaux sociaux. Le Kit Débat trouve ainsi toute sa place en médiathèque en tant qu'agitateur d'idées et d'espace propice à un véritable lien social. ■

Donner la possibilité aux publics d'habiter la bibliothèque avec une posture plus active et participative

vie privée

LES BIBLIOTHÈQUES FIGURES DE PROUE DE LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

PAR MARION CHOVET

Le RGPD, une opportunité pour les bibliothécaires. Les bibliothèques sont traditionnellement porteuses de valeurs profondément ancrées en faveur de la protection de la vie privée et manifestent une forte motivation pour la protéger.

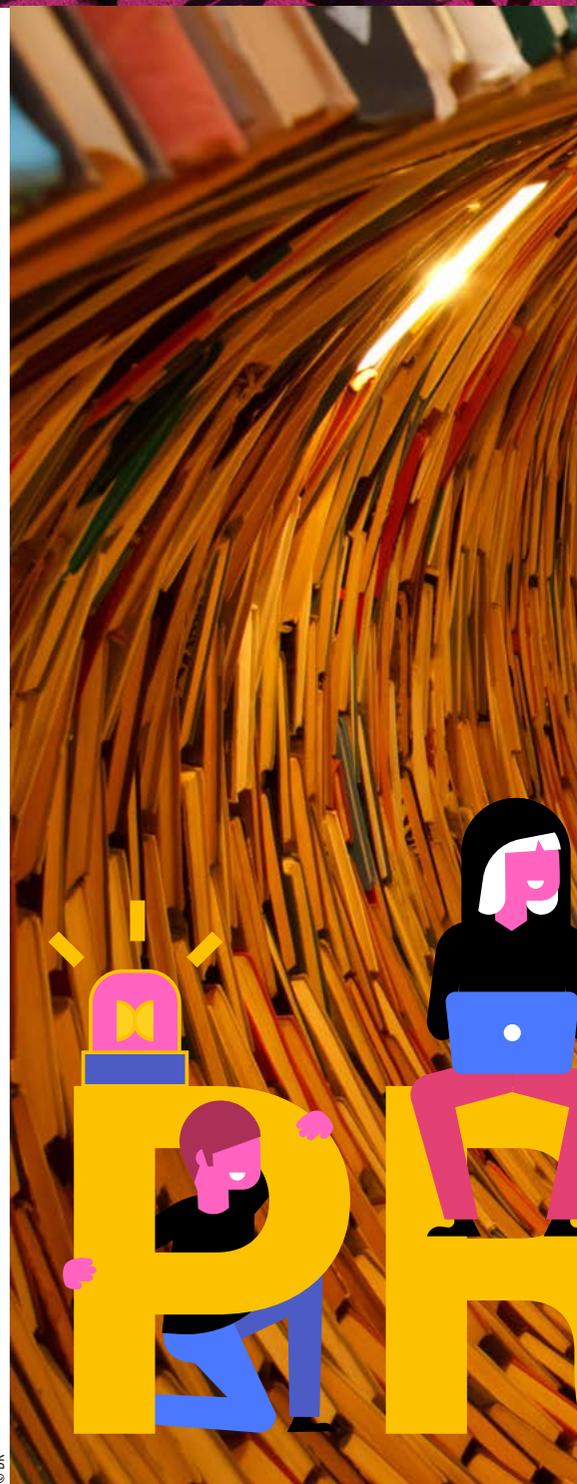
Quarante ans après la *Loi Informatiques et Libertés*, l'entrée en vigueur du *Règlement européen pour la protection des données à caractère personnel (RGPD)* en mai 2018, a donné l'occasion aux professionnels des bibliothèques de réévaluer l'importance du respect des données personnelles de leurs lecteurs dans le champ de leurs pratiques et préoccupations professionnelles. Avec l'apparition d'internet, du web 2.0, de la dématérialisation des procédures de service public, les big datas, la question de la confiance face aux usages du numérique est au cœur des préoccupations des citoyens. Une bibliothèque qui est incapable de contrôler la façon dont sont administrées les données à caractère personnel de ses utilisateurs risque de provoquer un sentiment d'insécurité. Si l'établissement ne peut préserver l'intégrité des données confiées par les usagers, cela risque de mettre en péril la confiance que ces derniers lui accordent. Ce règlement européen a donc été une opportunité pour les bibliothèques de vérifier leurs processus,

la finalité des données collectées, de former le personnel, de former et d'informer les usagers ; par cela, elles rappellent leur souci de transparence et donc de relation de confiance avec les usagers.

Les bibliothécaires français s'engagent en faveur de la protection de la vie privée, à l'instar de leurs collègues notamment nord-américains et via des associations professionnelles internationales. Dès 2012, le *Code international de déontologie* rédigé par l'IFLA¹ présente une série de propositions éthiques destinées à guider les bibliothécaires dans la rédaction de leurs propres codes de déontologie. Sont notamment mis en avant le droit, l'accès, le partage de l'information, mais aussi la liberté d'opinion, la liberté d'expression. L'article 3 de ce code est consacré à la confidentialité, le secret et la transparence et énonce que les bibliothécaires respectent la vie privée et protègent les données à caractère personnel, qui sont

¹ IFLA. *Code of ethics for Librarians and other Information Worker.*
<https://www.ifla.org/publications/node/11092>

Une bibliothèque qui est incapable de contrôler la façon dont sont administrées les données à caractère personnel de ses utilisateurs risque de provoquer un sentiment d'insécurité



nécessairement partagées entre les individus et les institutions. La relation entre un usager et la bibliothèque repose sur la confidentialité. L'accent est également mis sur le non partage des données des usagers. Les bibliothèques françaises s'inscrivent pleinement dans cette démarche éthique. Les services offerts dans les bibliothèques nécessitant des données personnelles pour y accéder sont très nombreux : emprunt de documents, prêt d'ordinateur, réservation de salle, prêt entre bibliothèques,



service d'impression, consultation des postes publics, consultation des ressources en ligne payantes, etc. La *Loi Informatique et Libertés* (article 2) reprise par le RGPD (article 2.1) définit la donnée à caractère personnel comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ». En indiquant qu'est réputée « identifiable » toute personne physique pouvant être identifiée directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro

d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale. La protection de la vie privée est un processus continu. Les données ont une durée de vie, pendant laquelle les personnes en charge de son traitement en sont responsables. Il faut donc veiller à cette continuité. Tous les départements d'une bibliothèque ont donc un rôle à jouer dans la protection de

la vie privée. Bien évidemment l'inscription, l'historique des prêts, les services offerts comme les ordinateurs en libre accès, l'accès aux bases de données ou le moteur de recherche proposé par défaut sur les postes publics, mais aussi en matière de politique d'achat : l'exploitation des données des utilisateurs par les sociétés en matière d'e-book





La protection de la vie privée est un processus continu. Les données ont une durée de vie, pendant laquelle les personnes en charge de son traitement en sont responsables

et de bases de données doit être un point de vigilance particulier. Il faut également rappeler qu'une bibliothèque fait partie d'une structure plus globale (commune, université, école...) et donc sa conformité au RGPD devra s'inscrire dans un projet plus global, commun à l'ensemble des services de sa structure.

Les bibliothèques doivent savoir anticiper pour mieux se protéger et protéger les données de leurs usagers. Elles doivent donc déterminer quelles sont les valeurs à protéger, essayer de déterminer les risques et menaces possibles, anticiper autant que possible, notamment en adoptant une démarche de *Privacy by design*. Dès la conception d'une nouvelle application ou d'un projet, avoir une démarche de *Privacy By Design* c'est garantir le respect de la vie privée. Il s'agit de s'assurer de la pertinence des données collectées, comprendre les risques pour les personnes concernées, anticiper l'information et le droit d'accès, etc. C'est une mesure préventive et obligatoire. Adopter une démarche *Privacy By Design* minimise les efforts fournis pour se conformer à la loi tout en évitant une mise en conformité *a posteriori* : toute modification, adaptation ultérieure est généralement plus complexe et plus coûteuse. Pour favoriser cette démarche, la CNIL a publié en juillet 2015 un guide de gestion des risques sur la vie privée, pour inciter les responsables de traitement à s'engager dans ce type de projet.

Si avant mai 2018 les questions de vie privée et d'usages des données n'étaient que peu apparentes dans la profession, on ne peut que se réjouir d'une prise de conscience des bibliothécaires sur ce sujet. Cependant ils réalisent que la loi n'est pas toujours respectée, mais se trouvent démunis pour remédier au problème. Les bibliothécaires se sentent parfois dépourvus face aux questions juridiques et techniques. De nombreuses bibliothèques bénéficient d'un environnement (mairie, université) qui a des services juridiques et informatiques conséquents, mais beaucoup de petites bibliothèques municipales se sentent un peu désemparées (ce sentiment a été plusieurs fois exprimé lors de l'enquête menée dans le cadre de mon mémoire²). Par exemple, au sein des bibliothèques, la question de l'identification d'un usager utilisant un ordinateur en libre accès, est différemment appréciée. Certains établissements enregistrent nom, prénom et heure de la session (avec numéro du poste), dans le respect de la législation française, d'autres refusent tout enregistrement faisant valoir le principe de la hiérarchie des normes et donc les décisions de la CJUE. Cependant pour assurer cette protection, il est primordial que les bibliothécaires soient eux-mêmes formés, ou du moins conscients des questions qui peuvent se poser et des interlocuteurs experts à contacter. La technologie étant en constante évolution,

² CHOVEL, Marion. *La protection de la vie privée des lecteurs par les bibliothécaires français*. Mémoire de DCB, Villeurbanne, Enssib, 2019. <https://tinyurl.com/memoire-chauvet>

souvent complexe, les technologies numériques sont souvent non (ou mal) maîtrisées par les acteurs du monde des bibliothèques, mais aussi par leurs publics. Un outil n'est jamais neutre, il faut autant que possible connaître son fonctionnement, avoir accès à sa structure, afin de connaître les impacts politiques et sociétaux au moment du choix. Ces questions techniques et juridiques devraient donc faire partie du socle commun des connaissances des bibliothécaires, et ce afin d'en être ensuite les médiateurs auprès de leurs publics. Respecter et informer les droits des lecteurs, mais également les former et ce dans une perspective d'éducation citoyenne sont des engagements très forts de la profession.

L'entrée en vigueur du RGPD a été l'occasion pour plusieurs établissements de former en interne les agents sur les questions liées à la protection des données à caractère personnel. Plusieurs établissements ont mis à disposition de la communauté professionnelle de nombreux outils en ligne pour assurer la formation continue des bibliothécaires. Ainsi, certaines collectivités locales, comme le Département du Val d'Oise³ ont mis à disposition des supports de présentation, explications et préconisations sur le RGPD à destination des bibliothécaires. Dans ce cas précis, on note une forte volonté de la tutelle de soutenir la bibliothèque. Les bibliothécaires de Gironde ont mis à disposition une check-list des données personnelles en bibliothèque⁴ pour vérifier la conformité de son établissement avec le RGPD. Cet outil a une portée très pratique. S'agissant des usagers, les bibliothèques ont joué un rôle primordial dans l'information et la formation des lecteurs. De nombreuses initiatives ont émergé, sous différentes formes selon les publics. Les bibliothèques

³ VAL D'OISE. *Le RGPD : petit guide à l'usage des bibliothécaires*. <https://tinyurl.com/rgpd95>

⁴ BIBLIO.GIRONDE. *Données personnelles en bibliothèques : la check-list pour se mettre en conformité*. <https://tinyurl.com/checklist-gironde>

De nombreuses bibliothèques bénéficient d'un environnement (mairie, université) qui a des services juridiques et informatiques conséquents, mais beaucoup de petites bibliothèques municipales se sentent un peu désemparées

de lecture publique, les centres de documentation au sein des collèges et des lycées et les bibliothèques universitaires assurent tous des missions de formation auprès de leurs usagers. Les formations proposées rappellent les principes de protections auxquels ont droit les usagers.

Le règlement sur la protection des données à caractère personnel renforce et précise les droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données au sein de l'Union européenne. Plus précisément, les droits concernés sont le droit à la transparence, à l'information, à la rectification, à l'effacement, et le droit d'opposition. Le règlement européen vise à protéger les internautes, mais il est soumis à un autre principe : si la personne consent à la mise en ligne d'une information, le règlement sera d'un faible secours en cas de problème. C'est notamment sur ces questions que la formation et l'éducation populaire ont leur importance : les bibliothèques sensibilisent les usager·ère·s à leurs traces numériques (ou encore e-réputation). Il y a donc un enjeu, au-delà du cadre juridique de sensibilisation des personnes, à l'éducation numérique, pour être en capacité de connaître les

outils informatiques disponibles et d'arbitrer les situations dans lesquelles l'individu est d'accord pour livrer de l'information ou dans lesquelles, par mesure de prudence, il ne souhaite rien divulguer.

Les formations proposées en lecture publique et en milieu universitaire diffèrent bien évidemment selon le public qu'elles desservent et leurs attentes. Un·e collégien·ne, un·e retraité·e, un·e étudiant·e de Licence, un·e doctorant·e ou encore un·e enseignant·e chercheur·euse ont des degrés divers de prise de conscience de leur vie privée, ou des données qu'ils peuvent récolter dans le cadre par exemple de leurs travaux universitaires. Lors de ces formations, la ou le bibliothécaire peut non seulement alerter sur les risques encourus, expliquer comment protéger sa vie privée, les droits des personnes dans leur

La technologie étant en constante évolution, souvent complexe, les technologies numériques sont souvent non (ou mal) maîtrisées par les acteur·rice·s du monde des bibliothèques, mais aussi par leurs publics

vie quotidienne, ou lors de leurs études mais aussi rappeler que la ou le bibliothécaire est aussi garant de cette protection de la vie privée de l'usager·ère dans l'exercice de ses fonctions et que la bibliothèque est tenue de respecter le droit relatif au données personnelles. C'est l'occasion de rappeler la politique de l'établissement et les mesures prises pour assurer l'application du RGPD.

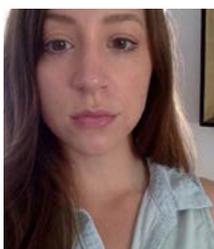
Les bibliothécaires, et professionnel·le·s de l'information étant au plus près des citoyens, ils sont donc le fer de lance de la protection de la vie privée des citoyen·ne·s. Afin d'assurer au mieux cette mission, les bibliothèques bénéficient d'un atout majeur et d'une efficacité redoutable, les réseaux. En matière de protection de la vie privée et des données à caractères personnel les bibliothèques peuvent donc s'appuyer non seulement sur leurs propres réseaux (formateurs, services aux chercheurs etc.) mais également sur les réseaux des Délégués à la protection des données personnels. ■



Privacy LIBRARY FREEDOM PROJECT

PAR KELLY MCELROY & TESS WILSON
TRADUIT PAR FANNY DEMEYÈRE

Alison Macrina travaillait en bibliothèque publique au moment de l'affaire Snowden, qui a révélé la surveillance sans contrôle que la National Security Agency (NSA) exerçait à l'encontre des citoyens américain·e·s. Les demandes concernant la façon de protéger des données personnelles se sont faites de plus en plus nombreuses : le public était inquiet et comptait sur les bibliothécaires pour le renseigner.



© DR

Pour faire face à cette demande d'expertise, Alison Macrina a décidé de créer le Library Freedom Project (LFP), qui a sillonné le pays pendant plusieurs années dans le but d'enseigner aux bibliothécaires et à leurs publics les bonnes pratiques de la protection des données personnelles. Les besoins étant devenus de plus en plus importants, le projet a changé d'échelle pour devenir un véritable organisme de formation, financé par l'État fédéral et qui vise à transformer les bibliothécaires en véritables défenseurs de la vie privée, actifs auprès de leurs publics, mais aussi au sein de la profession.

La première promotion que l'Institut a formé était composée de 14 bibliothécaires représentant différents types d'établissements dans tout le pays : bibliothèques publiques, bibliothèques d'État, bibliothèques universitaires ou professionnelles. Étendue sur six mois, la formation comprend des cours hebdomadaires et des devoirs à rendre, ainsi qu'un projet de plus grande ampleur. Pour les conférences, des membres d'organisations reconnues comme l'Electronic Frontier Foundation, le Lucy Parsons Lab et Slate ont été invités.

À l'issue de cette formation, les bibliothécaires se sont engagés à l'échelle locale au travers d'associations, de programmes publics centrés sur la protection des données personnelles, et en améliorant la prise en compte de ces problématiques dans leurs établissements. La promotion actuelle (la deuxième) se compose d'une trentaine de bibliothécaire en provenance de 14 États, du district de Columbia et de la ville de Mexico.

Les technologies évoluant constamment, et notre dépendance à leur égard ne cessant d'augmenter, il n'y a aucune raison pour que l'intérêt du public sur ces questions se tarisse. Le travail du Library Freedom Project est donc primordial. En effet, historiquement, les bibliothèques sont des lieux de savoir et de diffusion de la connaissance, et ont toujours fait l'effort de s'adapter aux besoins émergents. Ainsi, elles proposent déjà des cours d'informatique et d'applications mobiles : les problématiques de la vie privée ne sont qu'un aspect supplémentaire

Les besoins étant devenus de plus en plus importants, le projet a changé d'échelle pour devenir un véritable organisme de formation, financé par l'État fédéral et qui vise à transformer les bibliothécaires en véritables défenseurs de la vie privée

Historiquement, les bibliothèques sont des lieux de savoir et de diffusion de la connaissance, et ont toujours fait l'effort de s'adapter aux besoins émergents

de l'éducation aux médias qu'elles ont l'habitude de promouvoir.

L'existence du Library Freedom Project se justifie aussi par la complexité du problème : il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'envisager la protection des données personnelles, car le niveau de tolérance à l'intrusion est très subjectif. La provenance professionnelle des participants étant très variée, le partage d'expérience y est particulièrement enrichissant. Les bibliothécaires étudient ainsi, dans l'échange, les tenants et aboutissants de la vie privée dans notre société. De cette façon, les apprenants développent des compétences indispensables pour guider les usagers et les usagères dans le dédale de ce qui constitue la vie privée. Prendre conscience, non seulement de ces enjeux, mais aussi de leur complexité, peut transformer le simple individu en citoyen engagé. ■

Kelly McElroy et Tess Wilson ont toutes deux fait partie de la première promotion formée par le Freedom Library Institute, et nous expliquent en quoi cela a enrichi leur pratique professionnelle.



© DR

Kelly McElroy

Le Library Freedom Institute a accueilli à bras ouverts la novice que j'étais. En tant que bibliothécaire scolaire de proximité, je n'ai jamais pris le temps de développer la moindre expertise technique. Sur la protection des données personnelles, j'étais souvent mal à l'aise, j'avais l'impression de ne pas en savoir assez. Le LFI m'a permis de développer des compétences techniques de bases, mais, plus important encore, m'a confortée dans mon rôle. Oui, les bibliothécaires sont aussi là pour défendre les données personnelles. Pas besoin de savoir comment fonctionne un système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation pour expliquer en quoi il m'inquiète, pour évoquer les risques de violations des données personnelles ou discuter de la façon dont on peut se protéger. À l'institut, j'ai eu la possibilité de réfléchir à ces sujets en prenant en compte mon propre milieu professionnel. Par exemple, en éducation aux médias, on peut enseigner la façon de créer des mots de passe efficaces. C'est important, puisque la plupart des outils que nous utilisons nécessitent la création d'un compte.

Le cursus met l'accent sur les valeurs partagées par les bibliothécaires, qui vont toutes dans le sens de la protection de la vie privée. Cela permet d'aborder facilement le sujet avec ses collègues, en leur montrant qu'il est de notre responsabilité collective d'en prendre soin. Quelle que soit sa spécialité – collections, numérique ou service public – on peut toujours trouver le moyen d'agir. J'ai commencé à mobiliser des collègues de différents services, nous essayons de faire un diagnostic commun des problèmes, pour ensuite développer notre expertise dans le domaine et mettre en place des solutions. Dans notre approche axée sur la réduction des risques, le principe est que la protection de la vie privée est l'affaire de tous : chaque action individuelle participe au bien de tous. Chacun d'entre nous, à son niveau, peut contribuer à améliorer la sécurité numérique. ■



© DR

Tess Wilson

Pour moi, être bibliothécaire, c'est avant tout être militante. Je m'investis beaucoup pour rendre service, de toutes les façons possibles, et le Library Freedom Institute m'a permis d'ajouter des cordes à mon arc dans un domaine particulièrement important. Faire partie de cette première promotion a été une expérience passionnante qui m'a ouvert de nouvelles pistes de réflexion sur la vie privée et les données personnelles, grâce aux échanges entre les participants. Ce que j'ai vraiment apprécié, c'est que le groupe soit aussi divers et représente autant d'établissements différents. J'ai beaucoup évolué dans ma façon de concevoir la protection des données personnelles. La formation m'a permis de prendre du recul et d'observer le problème, non plus de mon seul point de vue, mais à l'échelle de tous les utilisateurs. Comme le disait Kelly, ce sont nos propres intérêts et domaines d'expertise qui guident les projets. Je continue à travailler avec le Library Freedom Project, donc cela m'a été très utile : je mers de la problématique de la vie privée pour répondre aux besoins de mon public. Récemment, j'ai animé un atelier intitulé Conditions d'utilisation : et moi ?, qui avait pour objectif de faire réfléchir à ce fameux bouton « Accepter » sur lequel nous cliquons sans réfléchir. Les avis divergeaient et ça a fini en débat houleux sur les entorses que nous faisons à notre vie privée, juste parce que c'est plus pratique.

Par ailleurs, grâce à ce nouveau réseau engagé dans la protection de la vie privée, nous avons pu accueillir la fameuse exposition Glass Room¹ dans deux de nos secteurs les plus fréquentés. Notre public a parfois été surpris, choqué, excité... mais tous ont appris quelque chose. Un tel événement n'aurait pas pu voir le jour sans mon expérience au Library Freedom Institute. Je suis devenue beaucoup plus dynamique et agile dans mon militantisme professionnel. ■

¹ L'exposition Glass Room se présente sous la forme d'un pop-up store dans lequel les objets présentés ne sont pas à vendre mais invitent à la réflexion sur l'impact des technologies dans notre vie quotidienne. Elle a été présentée à Londres, Berlin, Chicago, New York... <https://theglassroom.org>

advocacy

LA BIBLIOTHÈQUE OUTIL DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

PAR FABRICE MENNETEAU

L'objectif de cet article est de partager une réflexion encore en cours et d'initier une approche tentant de faire écho aux préoccupations des citoyens et des élus.



© DR

et de politiques publiques locales bien pensées, à savoir le bien-être collectif et individuel des citoyens, servait de boussole aux bibliothèques en leur permettant d'être plus intégrées dans les politiques territoriales? Et si, ce faisant, nous rendions plus visible la richesse et le potentiel que recèle la bibliothèque en tant que service public : lieu de ressources et lieu de vie.

LE BIEN-ÊTRE : UN HORIZON À MÊME DE RÉAFFIRMER ET DE RÉACTUALISER LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES ?

Un rapide survol des textes abordant la question de la mesure du bien-être démontre qu'il n'existe pas en France, à l'heure actuelle, un référentiel unique d'indicateurs faisant autorité. S'il convient de se méfier de la simple saisie quantitative du réel (cf. Isabelle Sorente¹) et de la quantophrénie contemporaine² (P. Sorokin), surtout lorsque l'objet d'étude concerne les valeurs et la subjectivité des individus, il est néanmoins frappant de constater que les bibliothèques publiques peuvent, potentiellement, se positionner à l'intersection de toutes les dimensions du bien-être identifiées par ces indicateurs. Voyons comment ses derniers pourraient nous aider à identifier certains enjeux et nous inspirer dans la définition de nos projets.

Rappel historique

Historiquement, les indicateurs de bien-être et de qualité de vie ont été développés afin d'enrichir et de compléter le PIB. Il apparaît

en effet essentiel de définir des indicateurs de finalités renvoyant au bien-être et à « ce qui compte pour les citoyens », afin de ne pas se limiter à des indicateurs de moyens tels que le PIB. L'idée est donc d'élargir le champ des objectifs collectifs sans nécessairement reprendre la focale traditionnelle de l'économie.

Ces dernières décennies, les indicateurs alternatifs se sont multipliés : « Indice de Santé sociale³ » ; « Indice de Développement Humain⁴ » qui s'appuie sur la notion de capacités⁵ ; « Vivre mieux⁶ » ; « Indice de Bien



© DR

3 SES NS. *L'indice de santé sociale*. <https://tinyurl.com/sesns-indicantesoc>

4 WIKIPEDIA. *Indice de développement humain*. <https://tinyurl.com/wiki-dvphumain>

5 CANAL U. *L'approche par les capacités d'Amartya Sen*. <https://tinyurl.com/cu-armatyasen>

6 OCDE. *L'initiative du vivre mieux : mesurer le bien-être et le progrès*. <https://tinyurl.com/ocde-vivre mieux>

1 BABELIO. *Addiction générale*. Sorente, Isabelle. J-C. Lattès. Février 2011. <https://tinyurl.com/sorente-ag>

2 WIKTIONNAIRE. *Quantophrénie*. <https://fr.wiktionary.org/wiki/quantophr%C3%A9nie>

L'articulation entre le sens donné à l'action des bibliothèques et la nécessité de convaincre les décideurs est une question récurrente de la profession. Rédiger un projet de service, susciter une ambition locale, partager une vision sur l'évolution des missions et la fonction du lieu, obtenir un arbitrage favorable pour un partenariat inédit... autant de sujets qui renvoient aux mêmes interrogations : Qu'est-ce qu'on fait (et pourquoi)? Qu'est-ce qu'on pourrait ou devrait faire? Comment obtenir le soutien et les moyens pour le faire?

Le questionnement est double : et si la finalité ultime d'une bonne gouvernance

Être Economique⁷ » ; « Indice de Richesse Globale⁸ » ; « Indice de Progrès Social⁹ » ; « Indicateurs de qualité de vie »¹⁰ ; « Indice de Développement Inclusif¹¹ ».

Pourquoi mesurer le bien-être territorial ?

Les indicateurs évoqués ci-dessus ont vocation à mesurer diverses dimensions du bien-être à l'échelle internationale en comparant et en classant les résultats des pays. La dimension territoriale constitue un angle mort dans ces travaux qui tendent à l'universalité.

Or, il apparaît aux yeux de plusieurs chercheurs que cette dimension est essentielle « comme espace de diagnostic, de débat public et d'action » (cf. Florence Jany-Catrice¹²).

Les collectivités qui se sont emparées de cette question ont soit adapté les outils existants (Bretagne¹³, Grand Lyon¹⁴), soit créé leurs propres outils (Grenoble¹⁵, Toulouse¹⁶).

Bien-être individuel et collectif

Le *bien-être* et la *qualité de vie* sont des notions ambiguës qui peuvent évoluer selon les grilles de lecture et les appareils théoriques mobilisés. Le bien-être dont il est question ici n'est pas celui de la biomorale¹⁷ (obligation d'être heureux et en bonne santé), du coaching et du développement personnel, un bien-être parfois érigé en

Il est néanmoins frappant de constater que les bibliothèques publiques peuvent, potentiellement, se positionner à l'intersection de toutes les dimensions du bien-être identifiées par ces indicateurs

impératif moral. Du point de vue des collectivités locales, il s'agit moins de garantir un droit individuel au bien-être que de mettre en œuvre les conditions de sa poursuite par tous. À cette échelle, cela rend nécessaire une définition partagée de ce que pourrait être le bien-être collectif, lequel orientera les politiques en tenant compte des opportunités et contraintes du territoire.

Les dimensions du bien-être territorial

Les dimensions du bien-être territorial sont à la fois multiples et polysémiques. La compilation des différents indicateurs confirme la difficulté inhérente à ce type d'exercice visant à mesurer *ce qui est important* pour une population.

En bons bibliothécaires, il semble justifié à ce stade de classer ces dimensions du bien-être en grandes catégories.

On peut donc, arbitrairement à la suite d'une synthèse de ces indicateurs et en sachant d'emblée que certaines composantes figurent dans plusieurs catégories, structurer les dimensions du bien-être en six grandes catégories.

SANTÉ

- Bonne santé
- Vieillesse et autonomie
- Accès aux soins
- Préventions
- Sport
- Vitalité

DURABILITÉ / SÉCURITÉ

- Environnement
- Soutenabilité
- Logement
- Protection vie privée, données personnelles et libertés individuelles
- Vulnérabilités

ÉQUITÉ TERRITORIALE

- Démocratie locale
- Égalité
- Inclusion
- Accessibilité
- Transports
- Rythmes de vie
- Équipements et services publics
- Justice
- Résilience
- Droits culturels

CAPACITÉ / ÉMANCIPATION

- Éducation
- Autonomie
- Liberté de choix
- Capabilités
- Connaissances
- Droits
- Niveau d'information
- Affirmation de soi
- Culture et arts
- Pratiques amateurs
- Épanouissement

RELATIONS HUMAINES / ALTRUISME

- Convivialité
- Communs
- Citoyenneté
- Communautés
- Liens sociaux
- Liens familiaux
- Engagement
- Vivre ensemble

TRAVAIL / ACTIVITÉ

- Formation et formation continue
- Emploi
- Autoformation
- Niveau de vie satisfaisant
- Revenus et moyens

7 SESNS. *L'indice de bien-être économique de Osberg et Sharpe*. <https://tinyurl.com/sesns-osberg-sharpe>

8 20 MINUTES. *L'ONU lance un indice vert mesurant les dommages à la nature*. Juin 2012. <https://tinyurl.com/20min-indicentature>

9 WIKIPEDIA. *Social Progress Index*. <https://tinyurl.com/wiki-socproindex>

10 INSEE. *Statistiques*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281328>

11 LECLERC, François. « Comment mesurer le bien-être ? ». *Slate*. Février 2018. <https://tinyurl.com/mesure-bienetre>

12 JANY-CATRICE, Florence. « La mesure du bien-être territorial, travailler sur ou avec les territoires ? ». *Revue de l'OFCE*, n°145. Janvier 2016. <https://tinyurl.com/janycatrice-f>

13 ISBET. *Des Indices de Développement Humain pour la Bretagne et ses territoires*. <https://tinyurl.com/isbet-bretagne>

14 MILLÉNAIRE3. *Mesurer le bien-être à l'échelle d'un projet urbain ?* <https://tinyurl.com/m3-be-urbain>

15 IBEST. *iBest : construction et représentation des Indicateurs d'un Bien-Etre Soutenable et Territorialisé dans l'agglomération grenobloise*. <https://tinyurl.com/ibest-grenoble>

16 CODEV. *Le bien-être dans la métropole toulousaine*. <https://tinyurl.com/codev-toulouse>

17 LINFLUX. *Le syndrome du bien-être*. <https://tinyurl.com/linflux-syndrome-be>





Typologie artisanale du bien-être territorial. Ce tableau sert à dresser un panorama très général et ne prétend pas représenter de manière exhaustive l'action des bibliothèques. Les différents niveaux d'intervention (N.I) sont certainement à nuancer et les champs du bien-être trop abstraits ont été écartés. CC-ZERO

	Rôle important N.I fort	Rôle complémentaire N.I moyen (marge de progression)	Rôle marginal N.I faible (forte marge de progression)	Pas de rôle (forte marge de progression, si nécessaire)
Capacitation / émancipation	Éducation Autonomie Connaissances Niveau d'information Cultures et arts	Droits	Affirmation de soi Pratiques amateurs	
Équité territoriale	Égalité Équipement et services publics Droits culturels	Inclusion Accessibilité Rythmes de vie Débats citoyens sur les grands sujets de société		Démocratie locale : espace de débat et de délibération citoyenne sur les politiques publiques locales et la vie de la cité
Relations humaines / Altruismes	Vivre ensemble Citoyenneté	Communauté(s) Convivialité Liens sociaux Communs Engagement Liens familiaux		
Travail / Activité	Autoformation	Formation Formation continue Emploi		
Santé			Prévention Vieillesse Autonomie	Accès aux soins Sport
Durabilité / Sécurité			Protection vie privée, données et libertés individuelles Soutenabilité Environnement	Logement vulnérabilités
Degré de légitimité déduit	Légitimité forte	Légitimité à renforcer	Légitimité à conquérir	Légitimité à conquérir, si nécessaire

Et les bibliothèques dans tout ça ?

Voyons maintenant, dans cette typologie artisanale du bien-être, quels sont les domaines où les bibliothèques ont ou pourraient avoir un rôle à jouer ?

On voit que potentiellement les bibliothèques pourraient avoir un impact dans nos six catégories du bien-être (avec des niveaux d'intervention différents et une légitimité variable). On constate naturellement une surreprésentation des composantes en lien direct avec les missions bien identifiées des bibliothèques publiques.

LÉGITIMITÉ FORTE DU LIEU ET DES MISSIONS

En tant que lieux de savoirs et de ressources ouverts à tous, vecteurs de remédiation sociale et culturelle, d'autonomie et d'émancipation, les bibliothèques ont une légitimité forte à intervenir dans les champs suivants : autoformation ; éducation ; autonomie ; connaissances ; niveau d'information ; culture et arts... Concernant les composantes vivre-ensemble ; droits culturels ; citoyenneté ; égalité, les associations professionnelles valorisent les

bibliothèques comme lieux de citoyenneté et l'évolution des missions vers plus de participation, d'inclusion et d'animation de communautés. La composante équipements et services publics concerne le maillage du territoire.

LÉGITIMITÉ À RENFORCER ET/OU MISSIONS À CLARIFIER

Si la bibliothèque semble légitime pour porter ou soutenir des actions dans les champs qui suivent, la fonction du lieu et les missions devront parfois être mises en adéquation avec l'évolution des enjeux.

Formation et Formation continue : historiquement lieu de l'autodidaxie, la bibliothèque peut renforcer son action en matière de formation, d'inclusion numérique¹⁸ et d'accompagnement à la scolarité (soutien scolaire gratuit = lutte contre les

¹⁸ BIBLIOTHÈQUE CENTRE POMPIDOU. *Passer le B2i adultes en bibliothèque.* <https://tinyurl.com/bpi-b2iadulte>

inégalités¹⁹). La littératie numérique est un enjeu essentiel qui nécessite une montée en compétences des bibliothécaires. L'appréhension du numérique à travers les outils de création²⁰ ouvre des perspectives enthousiasmantes en matière de formation en associant apprentissages de base, prototypage ludique et travail collaboratif.

Emploi : de manière informelle, dans le cadre d'ateliers ou en partenariats avec Pôle Emploi, les Missions locales ou la Cité des Métiers²¹, des bibliothèques assument clairement cette fonction d'accompagnement à la recherche d'emploi.

• Communauté(s) / Convivialité / Liens sociaux / Liens familiaux / Communs / Engagement

La bibliothèque, en tant que « Maison des communs » (cf. Lionel Maurel²²), peut aujourd'hui assumer une fonction liée au collectif et à la participation de la population dans la création et la mise en valeur des communs du savoir²³. Pour ce faire, le personnel devra pouvoir passer de la « prescription à la facilitation » (cf. Julien Prost, BBF 16²⁴).

• Inclusion / Accessibilité / Rythmes de vie

Concernant l'inclusion²⁵ et l'accessibilité²⁶, les professionnels sont aujourd'hui sensibilisés à ces thématiques (notamment grâce au travail des commissions ABF dédiées) et mettent en œuvre de plus en plus d'actions inclusives. Il importe de poursuivre ce travail de sensibilisation et de formation des bibliothécaires. Pour ce qui est des rythmes de vie (qui renvoient à l'équilibre travail/loisirs/vie privée), l'extension des horaires d'ouverture compte parmi les priorités affichées du ministère de la Culture. Reste la question des moyens et de leur pérennisation.

¹⁹ VOVOS, Joffrey. « Le (très) juteux business du soutien scolaire ». *Le Parisien.* <https://tinyurl.com/lp-soutienscol>

²⁰ CYRZBIB. <https://cyrzbib.net/>

²¹ SERVET, Mathilde. « La Bpi, Centre associé de la Cité des métiers : mise en œuvre, objectifs, modalités et après ? ». Bibliothèque centre Pompidou. <https://tinyurl.com/servet-citemetiers>

²² CALIMAQ. « Transformer les bibliothèques en « Maisons des Communs » sur les territoires ». *S.I.Lex.* Mars 2017. <https://preview.tinyurl.com/silex-bib-maisoncommuns>

²³ LA BIBLIOTHÈQUE APPRIVOISÉE. <https://tinyurl.com/yyvcd6r>

²⁴ PROST, Julien. « De la prescription à la facilitation, innover : pour un militantisme de posture ». *Bulletin des bibliothèques de France.* Décembre 2018. <http://bbf.ensib.fr/consulter/bbf-2018-16-0106-015>

²⁵ ABF. *Légothèque.* <https://tinyurl.com/abflegotheque>

²⁶ ABF. *AccessibilitéS.* <https://tinyurl.com/abfaccessibilites>



• Droits

Si la bibliothèque est identifiée comme un lieu offrant des ressources en la matière, un travail reste à accomplir concernant les médiations nécessaires à l'accès aux droits (ex : écrivain public en bibliothèque) et la réponse à de nouveaux besoins : droit à l'information et au respect de la vie privée à l'ère numérique ; dématérialisation des démarches administratives...

LÉGITIMITÉ ENCORE À CONQUÉRIR ET CHAMPS À INVESTIR

• Santé (vieillesse/ autonomie / préventions)

Les bibliothèques peuvent avoir un rôle à jouer en matière de prévention²⁷. Cela passe par les collections et/ou des médiations spécifiques (Cité de la santé²⁸). Concernant les personnes âgées, il a été démontré que le maintien d'une activité, le souci de soi (documentation, conférences, rencontres...), l'apprentissage et la transmission de connaissances (partage de savoirs et savoir-faire, pratiques amateurs...) permettaient de lutter contre le développement des maladies dégénératives.

²⁷ PUBLIC LIBRARY ONLINE. *Health Happens in Libraries Part I: Public Libraries Promote Health Literacy*. <https://tinyurl.com/publibraryonline>

²⁸ CITÉ SCIENCES ET INDUSTRIE. <https://tinyurl.com/cite-scienceindus>

• Capacitation/Émancipation (affirmation de soi / pratiques amateurs)

Ces composantes entrent en résonance avec les actions visant à mettre le public au centre et à l'encourager à développer des talents ou des compétences (pratiques amateurs ; makers en bibliothèque²⁹ ; loisirs créatifs ; programmation partagée...).

• Sécurité (protection vie privée, données personnelles et libertés individuelles)

Un important et salutaire travail est accompli depuis plusieurs années par des associations (Savoirs Communs³⁰, la Quadrature du net³¹) et des professionnels engagés³² afin que les bibliothèques offrent et promeuvent un internet ouvert, neutre et respectueux des données personnelles. De plus en plus de bibliothécaires sont conscients de ces enjeux. Un travail reste à poursuivre auprès des collègues encore peu outillés (techniquement et/ou juridiquement) ou peinant à asseoir leur légitimité face aux DSI.

²⁹ ABF. *Commission Labenbib*. <https://tinyurl.com/comabflabenbib>

³⁰ SAVOIR COM1. <http://www.savoirscom1.info/>

³¹ LA QUADRATURE DU NET. <https://www.laquadrature.net/>

³² BIBLIO NUMERICUS. <https://biblionumericus.fr/>

• Durabilité (soutenabilité, développement durable)

Agenda 2030³³, grainothèques et conférences témoignent d'une sensibilisation des collègues à cette question. Cependant, peu d'équipements font de ce sujet un axe majeur de leurs projets (ex : *Manifeste de l'architecture sobre et frugale*³⁴).

• Équité territoriale (Démocratie locale)

Si les bibliothèques se définissent comme des « outils indispensables pour les citoyen-ne-s³⁵ » et se montrent réactives sur les grands sujets contemporains (liberté d'expression, bioéthique, inclusion, lutte contre les inégalités, égalité femme-homme, écologie...³⁶), on trouve moins d'exemples de structures se positionnant de manière

³³ AGENDA 2030 ET BIBLIOTHÈQUES – France. <https://tinyurl.com/bib-ag2030>

³⁴ PARIS – MAIRIE DU 19E. *Une médiathèque pour le 19^e*. <https://tinyurl.com/bib-paris19>

³⁵ ABF. [Communiqué] *Les bibliothèques, outils indispensables pour les citoyen-ne-s : lire, s'informer, débattre pour comprendre et agir*. <https://tinyurl.com/abfcommuniquie>

³⁶ BATS, Raphaëlle. #bibenaction, les bibliothèques françaises après Charlie. <https://tinyurl.com/rb-bibenaction> ; LÉGOTHEQUE. « Et si on en parlait ? » : la médiathèque comme lieu de débat citoyen. <https://tinyurl.com/legotheque-bibdebatcitoyen> ; PLAINE COMMUNE – LES MÉDIATHÈQUES. On se bouge pour l'égalité. <https://tinyurl.com/plaineco-egalite> ; 20 MINUTES. Montpellier: Pour imaginer un pays sans liberté d'expression, la médiathèque est entièrement vidée. Février 2015. <https://tinyurl.com/20min-montpellier>





assumée dans le champ de la démocratie locale et de la participation citoyenne hors du strict périmètre de la bibliothèque ou de la culture.

Il y a probablement plusieurs raisons à cela : « la participation interroge l'engagement et la neutralité des bibliothécaires » (R. Bats³⁷) ; la bibliothèque perçue ou vécue comme un espace apaisé, lieu de réflexion éthérée mettant à distance d'éventuelles polémiques ou passions locales ; manque de formation concernant l'animation de réunions ou d'ateliers participatifs.

Budget participatif, rénovation de quartier, conseils citoyens... il y a des pistes à explorer, notamment dans les territoires en manque d'instances ou d'espaces de délibération citoyenne.

37 « Pratiques participatives ». *Bibliothèque(s)*. Mars 2016. <https://tinyurl.com/bibliotheque-mars2016-83>

CHAMPS ET POTENTIALITÉS DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL EN BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (NON EXHAUSTIF)

« On ne peut pas tout faire ! »

Ne nous méprenons pas, il ne s'agit pas, dans ce qui précède, d'affirmer que la bibliothèque doit impérativement mener des actions dans l'ensemble de ces champs. En revanche, les bibliothèques ont toute légitimité à investir ces domaines si les enjeux de territoire l'exigent et si les moyens adéquats sont mobilisés (volontarisme politique, investissements, formations, recrutements...).

Le but pour les professionnels sera donc, dans la perspective d'un projet visant à définir des objectifs clairs, d'identifier et de développer le socle des thématiques communes à l'ensemble des bibliothèques (capacitation des citoyens, inclusion, gratuité, neutralité, équité territoriale, protection des libertés individuelles...), puis de réfléchir – à l'aide d'un diagnostic de territoire précis et d'échanges nourris avec les habitants et les élus – aux actions à développer (dans les six champs précédemment identifiés) et aux différents niveaux d'intervention envisageables.

Par conséquent, ce qui va nourrir les projets (PCSES, construction, réaménagement, partenariats...) c'est moins un modèle *ex nihilo*, aussi séduisant et innovant soit-il, qu'une réflexion concertée sur les priorités identifiées par les habitants, les professionnels et les élus. Dans cette optique, on ne peut faire l'économie d'une concertation large visant à définir les dimensions du bien-être ou de la qualité de vie sur un territoire donné.

Changement de posture et advocacy

Cette approche par les finalités implique un changement de posture de la part des bibliothécaires qui devront exposer l'éventail des possibilités à leur hiérarchie. La confrontation de ces potentialités avec, d'une part, le diagnostic de territoire établi par la collectivité et, d'autre part, les besoins, souhaits, idées et avis des habitants et des partenaires, devrait permettre d'aboutir à des orientations claires pour la bibliothèque.

Ainsi, si les bibliothèques publiques peuvent revêtir mille et un visages, elles gagneraient peut-être à déployer leurs actions à partir d'une ambition commune : poursuivre la mue visant à assumer un rôle prépondérant au service du bien-être territorial. ■



BIBLIOGRAPHIE

DELVAUX, Dominique. *Note de travail Indicateurs et bien-être : quelques balises*. Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Octobre 2007. <https://tinyurl.com/delvauxdom>

LE MERRER, Pascal et FRAISSE-D'OLIMPIO, Stéphanie. *Peut-on mesurer le bonheur? Réflexions sur les indicateurs de bien-être*. SES NS. Août 2008. <https://tinyurl.com/sesns-mesurerbonheur>

AUDIAR RENNES. *Indicateurs de bien-être, états des lieux*. Décembre 2016. <https://tinyurl.com/audiarrennes-indicateurbe>

« Indicateurs alternatifs du bien-être ». *Réformes économiques*. Janvier 2006. <https://www.cairn.info/revue-reformes-economiques-2006-1-page-133.htm>

JANY-CATRICE, Florence. *La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec le territoire ?* <https://tinyurl.com/jany-catrice>

observation

BIBLIOTHÈQUES EN TERRAIN GENTRIFIÉ

PAR PASCAL FERRY

La gentrification de l'Est parisien a été suivie d'un accroissement important de l'offre de lecture publique. Quels effets peut-on déjà percevoir de cette gentrification dans ces bibliothèques et quels en sont les enjeux pour nos pratiques professionnelles ?



Vaclav Havel, 2016.

© Archimag

Lorsque l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme affirme en mai 2019¹ que la part des ménages à revenus modestes vivant à Paris a tendance à reculer depuis 1999 et que celle des cadres progresse nettement, et plus vite que dans tous les autres départements franciliens, personne n'est réellement surpris : la gentrification se définit précisément comme la conjonction de ces deux tendances. C'est un thème largement attesté par l'expérience intra-muros, et un

des marronniers de la presse depuis plus de dix ans déjà tout format confondu.

Ces évolutions modifiant graduellement mais profondément l'origine sociale des populations à proximité des bibliothèques, la question de la gentrification se pose donc légitimement. Quasi-intuitivement, on s'accordera volontiers à l'envisager sous l'angle des effets sur les publics, potentiels et effectifs, et des nouvelles interactions qui se noueront avec les personnels. Dans le même sens, les collections qu'on leur destine ou les services qu'on propose à ces publics, réels ou imaginés, pourront être sensiblement affectés par des évolutions qui finissent par apparaître dans la réflexion sur la politique documentaire ou sur les types d'action culturelle à privilégier². Mais la causalité est réversible et l'on trouverait également matière à

² Cette partie de la recherche ne sera pas développée ici.

¹ « Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France », IAU, Paris, mai 2019, <https://tinyurl.com/y58emm3b>





s'interroger sur le rôle que la bibliothèque peut elle-même jouer dans le phénomène de gentrification : elle y participe à la fois comme signe tangible d'une nouvelle configuration du quartier, mais aussi comme lieu d'une affinité élective avec cette population plus diplômée et plus aisée. Celle-ci n'en est certes pas la seule bénéficiaire tant la réalité est souvent très « mixte » autour de la bibliothèque, et l'objectif de mixité des publics à l'intérieur est par ailleurs très profondément ancré dans notre culture professionnelle. Cependant la gentrification fait resurgir de façon originale la question d'une « connivence implicite » entre l'institution et un segment des publics qui n'est pourtant pas le plus dépourvu d'atouts pour l'accès à la culture, au point de mettre parfois mal à l'aise certains des bibliothécaires rencontrés. Au cours d'une de ses déambulations parisiennes en 2016, et très précisément à proximité de la bibliothèque récemment aménagée Václav Havel³, Éric Hazan formulait ce malaise en termes simples : « Étant un petit bourgeois vivant depuis plus de trente ans dans des quartiers qui se sont l'un après l'autre embourgeoisés, je vois bien la contradiction à décrire de façon critique un phénomène auquel bon gré mal gré je finis par participer ».

Les observations qui suivent sont tirées d'une recherche menée pendant ma formation à l'Enssib et elles prennent pour prétexte un « front pionnier » de la gentrification

³ HAZAN, Éric. *Une traversée de Paris*, Points, Seuil, Paris, 2017 [2016].

sur lequel, en une vingtaine d'années, se sont également érigés des établissements emblématiques du réseau parisien. Après avoir présenté les principaux éléments de cette « ruée vers l'Est parisien », je soulignerai quelques enseignements tirés des entretiens menés avec des agents de plusieurs établissements des arrondissements concernés (11^e, 12^e, 18^e, 19^e et 20^e).

RUÉE VERS L'EST : DES ÉQUIPEMENTS DANS LA FOULEE

Le point de départ de cette réflexion est un constat : les équipements de lecture publique (et plus généralement les équipements culturels) suivent de peu et de près la trace des déplacements des ménages issus des CSP+⁴ au cours des vingt dernières années. Cette concomitance s'explique de plusieurs façons à l'échelle de l'Est parisien, mais elle est assez nette : à mesure que s'affirme la présence des ménages de CSP+ et une baisse tendancielle des ménages de catégories populaires, les programmes de construction, d'agrandissement et de rénovation de bibliothèques se sont nettement accélérés. Avec la construction de huit établissements de taille moyenne ou grande (trois dans le 20^e entre 2000 et 2018, trois dans le 18^e entre 1999 et 2013, un dans le 10^e en 2015), et des agrandissements notables

⁴ La convention est de regrouper les Cadres, professions intellectuelles supérieures et les Professions intermédiaires sous l'appellation CSP+ et les Ouvriers et Employés sous celle de Catégories populaires.

(10^e, 11^e et 12^e), ces vingt dernières années auront redessiné complètement le panorama de la lecture publique parisienne, en particulier à l'Est, suivant en cela l'évolution sociologique des ménages.

Tous les arrondissements n'ont pas connu la même évolution, certes, mais la tendance est très nette : les 10^e, 11^e et, surtout, 12^e, accueillent désormais plus de 45 % de Cadres et professions intellectuelles supérieures, soit 1 à 2 points de plus que l'ensemble de la capitale, et la présence de cette catégorie sociale s'est accrue à un rythme beaucoup plus soutenu que pour l'ensemble entre 1999 et 2015. Si les 10^e, 11^e et 18^e arrondissements connaissent un rattrapage globalement plus rapide sur ce seul critère, conformément à l'image d'une « ruée vers l'Est », on peut raisonnablement penser que les 19^e et 20^e contiennent encore un potentiel d'accueil qui les fait figurer en tête des lieux recherchés par des ménages de CSP+ intéressés par cette configuration mais trop éloignés des revenus nécessaires pour une installation dans d'autres arrondissement centraux.

Si l'on s'intéresse maintenant aux catégories les plus modestes, sans surprise là aussi, la présence des ouvriers et employés a connu un recul très marqué sur la période et, au final, seuls les 19^e et 20^e et dans une moindre mesure le 18^e, peuvent encore être qualifiés d'arrondissements populaires avec plus de 35 % d'ouvriers et employés, soit 10 à 15 points au-dessus de la moyenne parisienne actuellement à son étiage autour du quart des actifs. Une nuance cependant pour le



Françoise Sagan, 2015.

© Archimag

20^e, dont la part de la population au-dessous du seuil des bas revenus est plutôt basse (17 %) et la rapproche des 10^e, 11^e voire 12^e arrondissements, davantage que des 18^e et 19^e. On peut voir dans ce constat, le rôle à la fois attractif et modérateur des programmes de logements sociaux pour des revenus intermédiaires dont le 20^e a bénéficié. Avec 36 % de logements sociaux dans le 19^e et des indicateurs encore proches des caractéristiques d'un arrondissement populaire, c'est cet arrondissement qui sera probablement le théâtre des principales évolutions de la gentrification à venir.

LE 19^eARRONDISSEMENT, CHANTIER EN COURS : LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

Et du point de vue de la lecture publique, le 19^e se présente comme un terrain d'observation privilégié. Notamment sous-doté en équipements de lecture publique, jeunesse et surtout adultes, c'est là que se prépare le dernier des gros chantiers entamés pendant cette mandature municipale. Que le 19^e arrondissement ait dû patienter jusqu'à aujourd'hui n'est cependant pas qu'un effet de calendrier lié lui-même à la concentration en population diplômée. Des logiques complémentaires sont en effet à l'œuvre sur lesquelles on peut s'attarder car elles pourraient s'appliquer à peu de chose près pour les étapes antérieures.

Un effet de taille en premier lieu. Au cours des années 2000 s'est affirmée une préférence pour des réalisations de grande taille dont un des stimulants est l'échec (ou succès) relatif des ambitions de démocratisation

La démultiplication de l'offre ne se traduisant pas aisément par de nouvelles demandes, on peut craindre un risque de « ciblage culturel » vers des publics déjà demandeurs de ce type de pratiques

culturelle qui peut en effet inciter les municipalités à relégitimer leurs engagements budgétaires dans des réalisations monumentales ; de tels équipements joueraient donc un rôle de compensation à cette démocratisation inachevée. Cependant, la démultiplication de l'offre ne se traduisant pas aisément par de nouvelles demandes, on peut craindre un risque de « ciblage culturel » vers des publics déjà demandeurs de ce type de pratiques, selon l'expression de Françoise Benahmou⁵. De ce point de vue, les programmes de construction de bibliothèques peuvent alors exprimer la recherche d'un second souffle et ils recevront paradoxalement davantage l'assentiment de populations faisant des formes de consommations culturelles une priorité. C'est ici que la gentrification aura le plus de chance de croiser la question des bibliothèques.

Ensuite, il faut que cette préférence contemporaine pour des projets de grande taille puisse trouver un débouché, ce qui suppose d'abord de desserrer l'emprise urbaine et dégager des ressources financières suffisantes ; or ces opportunités ne sont pas si fréquentes dans un tissu urbain très dense et soumis à d'autres demandes pressantes en termes d'équipements publics.

Au final, si le 19^e arrondissement apparaît depuis longtemps comme prioritaire au regard des standards de m²/habitant, c'est seulement lorsque ce « front de gentrification » se fait le plus visible que le projet

d'une médiathèque de plus de 3 500 m², doté d'un ambitieux programme architectural (avec les contraintes du label Haute Qualité Environnementale) sera lancé sur le site du lycée désaffecté Jean Qarré. Isabelle Coutant, sociologue et habitante voisine montre dans une enquête singulière la manière dont les associations de riverains ont défendu ce dossier, y compris dans un contexte rendu difficile par la décision d'affecter à partir de 2015 des bâtiments existants à un centre d'accueil de réfugiés⁶.

Les équipements de grande taille sont considérés traditionnellement comme des éléments à la fois attractifs pour les populations à fort capital culturel et économique qui sont nettement surreprésentés parmi les inscrits⁷, et intimidants voire répulsifs pour les ménages modestes qui déclarent volontiers leur préférer des équipements plus petits, plus à l'image de la « bibliothèque de quartier ». Sans qu'on puisse s'appuyer sur des études fines des fréquentants, un certain « sens commun » de la profession exprime volontiers cette crainte de renforcer la présence des usagers CSP+ sans pouvoir attirer ou répondre aux demandes des CSP populaires.

En se limitant à explorer quelques éléments caractérisant la gentrification, on espère néanmoins pointer des logiques pertinentes pour appréhender les contextes territoriaux.

GENTRIFICATION ET AGENTS EN POSTE : APPRÉHENDER LES DISTANCES À L'USAGER

Un changement d'échelle d'observation est nécessaire pour aborder certains des effets de la gentrification sur les personnels, et c'est sur ces aspects que j'aimerais insister dans la suite de l'article.

L'hypothèse simple était que des variables comme le diplôme et le grade sont déterminantes dans la construction d'un habitus professionnel et qu'elles constituent un indicateur de la distance sociale à l'usager. Qu'advient-il lorsque cette distance est grande et en particulier lorsqu'elle tend à s'inverser plaçant les bibliothécaires dans une relation asymétrique inhabituelle au

⁵ *Les dérèglements de l'exception culturelle*, Paris, La couleur des idées, Seuil, 2006, p.45. Et sur le bilan difficile de la démocratisation, cf. COUSIN-ROSSIGNOL, Gwenaëlle : <https://tinyurl.com/yxzfijjp>

⁶ *Les migrants en bas de chez soi*, Seuil, 2018.

⁷ Bien qu'on ne dispose pas d'un portrait fiable et précis de l'évolution des inscrits en raison des difficultés liées à l'enregistrement des CSP à l'inscription ou au renouvellement des abonnements.





regard de ce qu'ils représentent : des professionnels de la médiation culturelle ? Dans quelle mesure la position des bibliothécaires face au public, et en particulier au public de plus en plus doté en capital culturel dans un contexte de gentrification, questionne leur légitimité ? Est-ce d'ailleurs un thème pertinent dans ce contexte spécifique où les publics sont plutôt diplômés du supérieur, sur une trajectoire résidentielle et peut-être professionnelle plutôt ascendante, et accordant probablement à la bibliothèque et à ses collections le statut d'un lieu aux propriétés d'univers si familier qu'ils y sont « chez eux » ?

QUAND LA DISTANCE EST GRANDE, LES VOIES POSSIBLES DE LA DÉSTABILISATION

La trentaine d'entretiens et les situations concrètes observées sont surtout un matériau exploratoire de type ethnographique, mais on a pu constater que le thème apparaît plus fréquemment comme sensible dans les cas où la distance est grande, et notamment lorsque le diplôme (en dessous de la licence), grade (B & C) et expérience (nombre d'années) exposent à ce que les agents ont décrit comme un regard « de haut » voire « méprisant ». On s'aperçoit également que lorsque la distance semble maximale par le grade et la fonction exercée (cat. B et surtout C) mais accompagnée d'un diplôme élevé, est apparue plus fréquemment la figure d'un « usager consumériste », « peu attentif aux efforts qu'on fait tous pour faire vivre les collections » ou encore « prenant de haut le personnel et qui sait mieux ce que tu as à faire ». Ce sont des cas où la relation à l'utilisateur peut potentiellement être déstabilisante, et, au moment d'évaluer sur quels leviers appuyer la formation des professionnels aux fonctions d'accueil, ils peuvent mériter une attention particulière. Les quelques exemples d'interaction conflictuelle avec un usager mettaient à chaque fois en jeu une position de ce type et il pourrait y avoir là un point à approfondir : au-delà des dispositions personnelles des agents, la structure de la relation à l'utilisateur mériterait d'être abordée sous cet angle pour « professionnaliser » une réponse en cas de difficultés, et consolider

ainsi une légitimité professionnelle plus fragile. C'est un angle qui paraît particulièrement pertinent en terrain gentrifié et touche en fait aux postures professionnelles, notamment en service public, qui ont très souvent été décrites avec de vives appréhensions au cours des entretiens.

Outre les multiples occasions où des agents ont exprimé de fortes réticences face au service public, avec des stratégies d'éviction assez élaborées, la mise en place de services « participatifs » semble également redoubler les craintes de n'être pas légitime à son poste : en donnant aux usagers une place essentielle dans la médiation des savoirs, ces dispositifs sont perçus en premier lieu, ce qui a été souvent remarqué dans d'autres contextes, comme des risques de perdre le contrôle en ouvrant la boîte noire des compétences professionnelles et de s'exposer plus nettement (« Si on commence à leur donner ce rôle, alors à quoi je sers finalement ? » ; « Ils vont s'apercevoir que je ne suis pas à la hauteur »). Cette déstabilisation des identités professionnelles est particulièrement forte lorsque le public est projeté, à tort ou à raison, comme mieux doté en capital culturel, ou disposant, par sa formation ou sa profession, de compétences élevées dans l'accès à l'information. Ces situations ne sont pas rares et mériteraient elles aussi d'être prises en compte lorsque les projets d'établissement orientent vers de tels dispositifs. Au cours d'un entretien portant sur les quartiers environnants son établissement, un agent encadrant (cat. B) à qui un usager a brutalement rappelé qu'il était « plus diplômé que lui » pointait une autre situation. Peu fréquente dans son expression

directe, cette configuration a été régulièrement évoquée dans d'autres entretiens. Elle révèle les appréhensions face à ces terrains en voie de gentrification rapide et se traduit, lors d'interactions difficiles, par des rappels à l'ordre vécus durement : d'une part en les renvoyant à une absence de qualifications professionnelles stables et reconues, les agents sont priés de « rester à leur place » et d'autre part, elles soulignent combien le « matériau » échangé au cours des interactions avec les usagers est sensible voire « hautement inflammable » puisqu'en touchant aux biens culturels, ils tendent plus facilement à remettre en cause les qualités d'une personne plutôt que ses compétences professionnelles.

Au final, en augmentant la fréquence de ces contacts asymétriques, la gentrification est perçue négativement par les agents concernés et, circonstance aggravante, ceux-ci expriment plus facilement l'idée qu'exercer en terrain gentrifié revient à « trahir » un aspect fondamental de leurs missions : « apporter la culture à ceux qui en sont éloignés ».

En donnant aux usagers une place essentielle dans la médiation des savoirs, les dispositifs participatifs sont perçus en premier lieu comme des risques de perdre le contrôle



Marguerite Duras, 2010.

© Archimag

PROXIMITÉ SOCIALE ET CULTURELLE, LES RESSOURCES DE L'EXPÉRIENCE

À l'opposé de ce tableau rapide, lorsque la distance est réduite, l'agent décrit plus volontiers ses interactions avec les usagers sous l'angle de leurs qualités, se montre plus à l'aise et plus sûr de sa position professionnelle et de ses compétences, y compris face à des demandes ou des interactions potentiellement délicates ; il est plus disposé à la polyvalence, la transversalité des fonctions, et affiche plus fréquemment une préférence pour la rotation sur tous les postes de service public. Sauf cas particulier, ces expressions sont le plus souvent le fait des agents de catégorie A et B, voire de catégories C nouveaux venus dans la profession mais surdiplômés. Au-delà de dispositions personnelles, les titres scolaires, les expériences professionnelles antérieures à l'entrée dans le réseau apparaissent comme autant de ressources et de « compensations » à l'inconfort possible des situations où l'asymétrie de la relation à l'utilisateur se place sur le « terrain miné » des échanges culturels.

Les déséquilibres structurels parisiens, l'explosion des prix de l'immobilier qui touche désormais les derniers espaces urbains où les ménages les plus pauvres sont encore surreprésentés, sont des données qui affectent sensiblement nos choix en matière de lecture publique, dès la conception des projets qui contribuent à améliorer le maillage de nos réseaux. Bien que très présent dans de nombreuses publications, mais aussi dans les réflexions avec nos collègues, ce thème a des implications peut-être sous-estimées dans nos pratiques, c'est en tout cas un enseignement tiré de ce rapide état des lieux : qu'elle se préoccupe des publics défavorisés ou qu'elle se confronte aux espaces gentrifiés des grandes villes, la lecture publique est bien au cœur de la question sociale. ■



agora

LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU DE CITOYENNETÉ

Démocratie participative, fabrique du citoyen, société démocratique, voici des sujets d'actualité inhérents à notre vie sociale et culturelle. De même, la notion de commun institue de nouvelles formes démocratiques et oriente vers un imaginaire politique neuf, à travers lequel il faut repenser l'organisation complète de la société. Rencontre avec les équipes des bibliothèques municipales de Bordeaux et Lyon.

La liberté par
David Selor,
street artiste.



© Bibliothèque municipale de Bordeaux

FABRIQUE DU CITOYEN

En 2020 aura lieu la 5^e édition de la Fabrique du Citoyen. C'est un événement qui se déroule durant deux ou trois mois, entre février et avril, dans toutes les bibliothèques de Bordeaux. Il est piloté par le chargé de l'action culturelle, Daniel Gonzalez

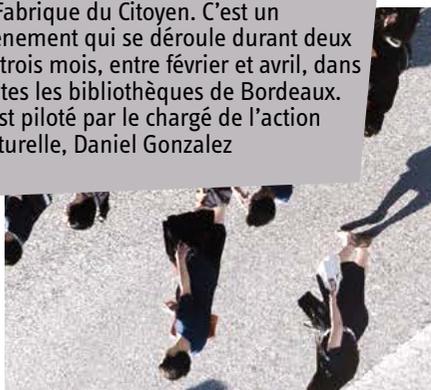
BIBLIOTHÈQUE(s) : Qu'est-ce qui a été moteur pour mettre en place votre programmation ?

Bibliothèque municipale de Bordeaux : À l'origine de la *Fabrique du Citoyen*, un drame : celui de Charlie Hebdo en 2015 et l'envie de notre adjoint à la culture, Fabien Robert, d'offrir aux citoyens bordelais un espace de débat et de réflexion aussi collaboratif que constructif. Car « Une nation est un plébiscite de tous les jours » (Ernest Renan), chacun est invité à exprimer son expérience sensible de la citoyenneté, pour construire ensemble, le sens commun que nous souhaitons lui donner. C'est la tribune de toutes ces histoires que nous essayons de construire.

Bibliothèque municipale de Lyon : En charge des collections de SHS, nous avons relevé l'intérêt croissant de l'édition pour les réflexions sur notre modèle démocratique. Une veille élargie sur les médias confirmait l'importance de ce sujet, au-delà du cercle des spécialistes. La bibliothèque à travers une part de ses collections et sa programmation culturelle en était déjà le témoin. Les événements de 2015, par leur puissance symbolique, ont fait de ce qui n'était alors qu'une idée de programmation culturelle, une nécessité.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Par quels moyens la bibliothèque permet-elle de générer/construire des communs, et ainsi contribuer à transformer l'usager de simple habitant en acteur citoyen de son environnement ?

BmB : « La bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité ». C'est à cet objectif assigné par le *Manifeste de l'UNESCO* de 1994 que nous pensons lorsque nous élaborons notre programmation. Il est fondamental de donner voix à tous les citoyens. Ceux qui doivent se battre pour affirmer leurs différences (exemple de la conférence *Droit des communautés LGBT, Fabrique du Citoyen #4*), ceux qui aimeraient obtenir un statut de citoyen (exemple de l'expérience *Bibliothèque vivante* :





révélés, Fabrique du Citoyen #3), ceux enfin qui s'engagent pour améliorer le vivre ensemble (exemple du café des Associations, *Fabrique du Citoyen #5*). La bibliothèque est à la fois Agora, où l'on peut rencontrer l'autre dans sa différence et lieu de savoir. C'est pour quoi la *Fabrique du Citoyen* est l'occasion de programmer des conférences. Des universitaires, des professeurs de lycée viennent toucher le public le plus large possible (exemple des conférences de philosophie pour les 13-18 ans, *Vers la construction d'une nouvelle civilisation filles-garçons, Fabrique du Citoyen #3*). Lieu de rencontre et lieu de connaissance, la bibliothèque permet aux habitants de devenir acteurs-citoyens de leur environnement.

BmL : La bibliothèque est un lieu propice pour sensibiliser à cette forme alternative d'organisation collective. L'illustration la plus évidente est la tenue régulière – qui s'est intensifiée durant *Démocratie* – des ateliers Wikipedia. Les participants ont ainsi pu contribuer à cette encyclopédie en commun. Ils ont utilisé les ressources de la BmL en s'aidant des compétences notamment techniques des animateurs numériques pour alimenter les articles sur des sujets aussi divers que les femmes artistes ou les mémoires minoritaires. L'événement a également permis de valoriser le travail contributif sur Numélyo, la bibliothèque numérique de Lyon et rappelé la nécessité de passer un maximum de documents numérisés en licences ouvertes pour rendre possible cette contribution. Pour autant, la bibliothèque elle-même peut difficilement se penser comme un commun : il s'agirait pour ce faire de franchir le pas d'une gestion en commun du service avec les usagers comme c'est le cas (souvent cité) de la gestion de l'eau à Naples. Est-ce ce vers quoi doivent tendre nos structures ? Est-ce pertinent ?

BIBLIOTHÈQUE(S) : Comment la bibliothèque peut-elle contribuer à élargir le champ des possibles ?

BmB : Les thématiques que nous fixons chaque année depuis la 3^e édition, nous permettent d'approfondir différentes manières d'être citoyen. En 2018, nous explorons la thématique du cinquantenaire de Mai 68 et interrogeons ses prolongements contemporains, en 2019, à l'invitation du thème choisi pour la saison culturelle bordelaise, nous interrogeons la Liberté, en 2020, nous devrions aller sur le chemin d'une société altruiste, de la sollicitude. Nous essayons de proposer des actions et des conférences qui entrent en résonance avec l'actualité sociale (exemple de la conférence, *Le droit à mourir... jusqu'où ?*, *Fabrique du Citoyen #4*).

BmL : La bibliothèque étant ontologiquement un lieu favorisant le développement de la capacité d'agir, l'approche de l'évènement par ce second biais, après les communs, était une évidence. De nombreux rendez-vous, reposaient sur les interrogations suivantes : qu'est-ce qui pousse/permets/autorise les individus à s'engager, seuls ou en groupe, dans la vie démocratique mais également, comment se suscite et advient la participation, au-delà des dispositifs institutionnels de



Au forum Démocratie de la BmL.

Chacun est invité à exprimer son expérience sensible de la citoyenneté, pour construire ensemble, le sens commun que nous souhaitons lui donner

DÉMOCRATIE : RÊVER, PENSER, AGIR ENSEMBLE

Il s'agit d'un programme d'action culturelle présenté par la Bibliothèque municipale de Lyon de novembre 2016 à mars 2017 autour du pouvoir d'agir et des communs.



INTERVIEW MENÉE PAR ALICE BERNARD ET LISA FERRER





démocratie participative ? Cet axe nous a amenés naturellement à parler des *invisibles* : favoriser et reconnaître leur pouvoir d'agir et donc leur dignité, détermine le niveau de vitalité de la démocratie ! La bibliothèque vivante des exilés fut à cet égard un des rendez-vous clé de l'évènement.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment faciliter le vivre ensemble tout en permettant le débat ?

BmB : Le pluralisme des collections doit avoir pour corollaire le pluralisme de notre programmation culturelle. C'est un positionnement que l'on peut aisément expliquer à nos publics. Ce faisant, notre programmation est au service de la compréhension des différences de l'autre et donc, du vivre ensemble. Permettre le débat est essentiel. Cela demande toutefois aux bibliothécaires de se poser en médiateurs sur des questions sensibles. Lorsque les équipes ne se sentent pas en mesure d'assurer une telle médiation, il est possible de se tourner vers nos partenaires. Lors de la *Fabrique du Citoyen #4*, des récits de migrants de vive voix ou retransmis par téléconférence ont été proposés entre midi et minuit, dans trois bibliothèques du réseau. C'est Chahuts, l'association qui dirige le festival des Arts de la Parole dans le quartier Saint Michel qui a orchestré et animé ces riches échanges.

BmL : En posant le principe de la bibliothèque comme forum dans la cité, nous nous engageons forcément dans une exploration de formes d'actions culturelles favorisant la rencontre et l'échange entre nos publics : bibliothèque vivante, débats, partage de savoirs...

La bibliothèque a pu vraiment multiplier les actions interactives et participatives pour cet évènement grâce à une formation intitulée *Susciter la participation citoyenne* dont a bénéficié une partie des agents engagés dans le projet et ce dès la phase de préparation du programme. Inspirée de l'éducation populaire, elle a renforcé les compétences des équipes pour initier des actions participatives, favorisant la prise de parole des publics et les échanges mais également pour leur permettre de pouvoir animer, encadrer ces débats ou accompagner un travail de réflexion conduisant à une production commune. Ce fut par exemple le cas avec la réflexion menée avec les usagers sur la démocratie au travail ou la production d'une exposition (*Arch&show*) ou la contribution à une application sur l'accessibilité en ville.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel(s) enjeu(x) pour la bibliothèque ?

BmB : Ce type d'évènements permet à la bibliothèque d'incarner le tiers lieu que la presse professionnelle a abondamment traité, sous l'angle de l'architecture et de l'aménagement de l'espace notamment. Il nous semble cependant que c'est par notre programmation

culturelle que nous pouvons donner tout son sens à ce concept. Un lieu devient un lieu d'échange et de rencontre s'il est animé comme tel. Il doit y avoir une médiation humaine pour que la rencontre soit possible. Initier un évènement tel que la *Fabrique du Citoyen* permet aussi d'inscrire de manière très visible, la bibliothèque comme acteur important d'une collectivité pour aborder les questions de société.

BmL : Le projet d'établissement de la bibliothèque de Lyon met la contribution au vivre-ensemble au rang de finalité stratégique pour « permettre aux membres de la communauté de se projeter, ensemble, vers des futurs possibles ». L'enjeu premier de *Démocratie : rêver, penser, agir ensemble* était d'affirmer notre projet culturel et éducatif, en convoquant de multiples usages appelant à une transformation citoyenne.

En tant qu'institution promouvant une notion élargie de la culture, l'autre enjeu était également de se positionner comme un acteur clé de la participation pour à la fois rechercher une adhésion accrue du public et gagner en compétence sur le plan interne, tout en restant réflexif sur ce mode d'action.

BIBLIOTHÈQUE(s) : La bibliothèque s'inscrivant dans l'écosystème de la ville, quels partenariats ont été mis en place ? Quelles actions pour accompagner la citoyenneté ? Et avec quels outils ? Par quelles initiatives ?

BmB : La *Fabrique du Citoyen* est l'occasion de tisser de nombreux partenariats avec les universités de Bordeaux, le CHU, les associations telles que Promofemme, Alifs, Chahuts et bien d'autres. Nous travaillons aussi avec d'autres directions de la ville. Nous avons un comité de pilotage composé d'élus, d'agents des bibliothèques ou d'autres institutions culturelles de la ville, de représentants d'associations, de professeurs d'université qui nous permet de donner naissance à un programme qui se structure davantage d'année en année. Nous invitons désormais un artiste à donner une identité visuelle à l'évènement. En 2018, il s'agissait du street artiste bordelais Selor. Nous avons fait le choix de co-construire une partie de notre programmation. Avec une association étudiante de sciences Po Bordeaux qui conçoit un programme de conférence en fonction du thème retenu ou avec les étudiants de l'université d'Arts Plastiques qui, lors de la *Fabrique du Citoyen #4* avaient carte blanche pour proposer une grande exposition de sérigraphies revisitant les slogans et les visuels des affiches de Mai 68. Notre programme est au service d'une citoyenneté éclairée, pétillante et bienveillante et c'est notre contribution pour une collectivité plus inclusive, solidaire, apaisée (exemple de la conférence, *Liberté égalité surdité, Fabrique du Citoyen#4*).

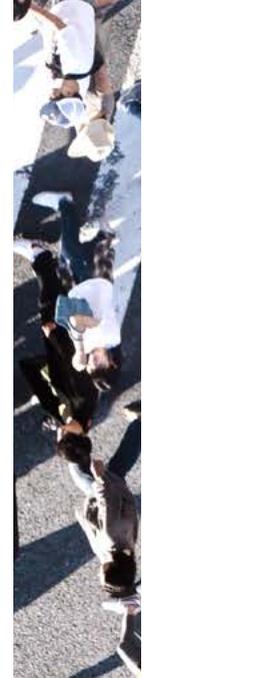
Nous essayons de proposer des actions et des conférences qui entrent en résonance avec l'actualité sociale



Le street artiste bordelais David Selor réalisant une fresque à la bibliothèque de Mériadeck sur le thème de la liberté.



Notre programme est au service d'une citoyenneté éclairée, pétillante et bienveillante et c'est notre contribution pour une collectivité plus inclusive, solidaire, apaisée



BmL : Avec des moyens non négligeables, la BmL a pu concevoir diverses initiatives pour permettre au public de penser et d'expérimenter les questions démocratiques durant l'événement. Deux parmi une multitude d'actions peuvent illustrer cette réponse. L'événement s'est conclu par un forum itinérant de trois jours en mars 2016 dans trois lieux de la ville. Les enjeux étaient multiples : outre le fait d'aller à la rencontre des publics, il s'agissait de valoriser les actions menées pendant toute la durée de *Démocratie* (qui a débuté en novembre 2015) Nous y avons également proposé des rencontres avec celles et ceux qui pensent aujourd'hui la démocratie. L'enjeu était *in fine* d'incarner l'idée que la bibliothèque est un « forum dans la cité » en étant présent sur les places publiques et en travaillant avec de multiples partenaires (plus de 70) à l'organisation et la tenue de ce forum. Mais tout au long de l'événement, d'autres outils ont été employés, telle que qu'une webradio éphémère. Son but était à la fois de récolter les paroles des citoyens, mais constituait également un outil pédagogique pour former à la prise de parole en public et pour travailler la thématique de la fabrique de l'information... ■



fiabilité

QUEL ACCÈS À L'INFORMATION POUR FONDER LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ?

PAR PASCAL VAILLANT

« Je l'ai trouvé sur internet ». La pratique de l'enseignement, et notamment celle de l'initiation à la recherche de sources d'information, expose à lire ou à entendre fréquemment cette phrase.

Pour de nombreuses personnes (notre expérience porte sur de jeunes adultes, étudiants en première année d'enseignement supérieur, mais nous ne prétendons absolument pas que le phénomène soit spécifique de cette classe d'âge) règne une certaine confusion entre moyens techniques de la recherche d'information et source de l'information.

Ce que l'utilisateur englobe sous le terme internet, c'est en réalité au moins deux choses : d'abord, une infrastructure technique qui rend accessible, à partir du même matériel, des sources de natures diverses, ce qui facilite à la fois la non-perception de la source par inadvertance, inattention ou manque d'intérêt de la part du lecteur, et le brouillage ou l'occultation volontaire de la source, de la part de l'émetteur d'un message qui aurait des raisons de le faire ; ensuite, un outil, le moteur de recherche, qui présente effectivement sur le même

plan des discours de source, de genre et de nature très diverses : de l'article académique au *clickbait* (appeau à clics) – sans hiérarchisation apparente. Ou plutôt, en réalité, avec une hiérarchisation qui est imposée par le moteur de recherche, et qui répond à une logique d'offre de (dés)information toute différente de celle de la demande de vérité.

À ces deux premiers éléments (infrastructure technique et algorithme de filtrage et de présentation) s'ajoute souvent une autre réalité, implicitement contenue dans l'expérience d'usage des lecteurs : celle des communautés sociales numériques. Pour nombre d'utilisateurs, pour qui une partie importante de l'usage quotidien d'internet est concentrée sur quelques sites favoris, et médiée par des réseaux sociaux (ou les pages de dialogues de leurs sites favoris), ces communautés constituent un filtre important dans l'accès à l'information.

À ces deux premiers éléments (infrastructure technique et algorithme de filtrage et de présentation) s'ajoute souvent une autre réalité [...] : celle des communautés sociales numériques

LE DANGER DE LA BULLE

L'une des menaces pour l'esprit critique réside dans le fait que la discrimination entre vrai et faux (raccourci platonicien pour parler de l'opposition entre faits honnêtement établis et informations trompeuses) tend à passer au second plan des motivations du lecteur dans ce qu'on peut appeler un marché cognitif (Bronner, 2013). Le principal ennemi du vrai n'est pas forcément le faux, mais deux concurrents plus « marginalement rentables » dans l'économie de la circulation de l'information : l'intéressant et le vraisemblable.

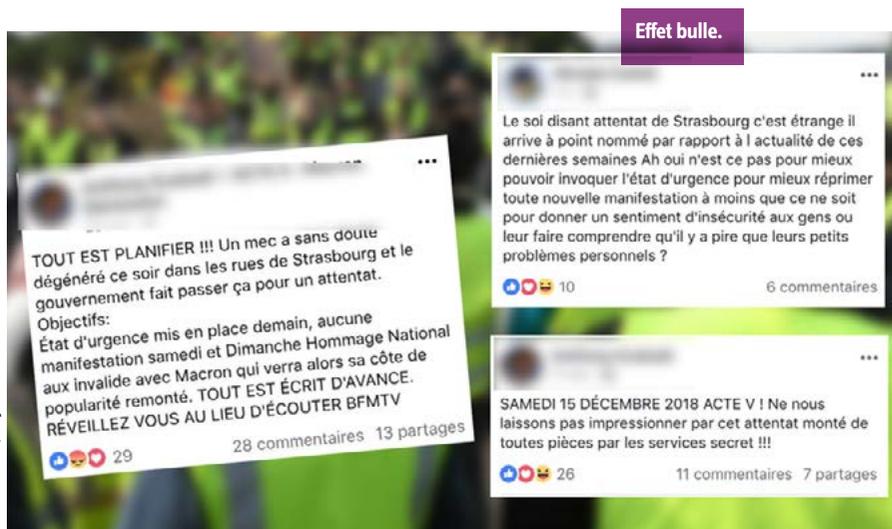
L'intéressant attire l'attention vers les messages qui émeuvent, amusent, ou indignent. Un biais cognitif classique, mentionné depuis le XIX^e siècle et solidement établi depuis (Kensinger & Schacter, 2008), consiste, pour le lecteur, à retenir beaucoup plus les éléments d'information qui l'émeuvent.

Le vraisemblable, lui, consiste pour le lecteur à juger une information plus facile à accepter, parce qu'elle est plus conforme à ses connaissances ou convictions déjà

DOSSIER
LIBERTÉ, CITOYENNETÉ
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

©Pascal Vaillant, 2019



Dans la plupart des cas, l'individu qui cherche des informations sur un sujet va plutôt chercher des exemples qui confirment son hypothèse que des exemples qui pourraient l'infirmar (Wason, 1966)

établies. Dans la plupart des cas, l'individu qui cherche des informations sur un sujet va plutôt chercher des exemples qui confirment son hypothèse que des exemples qui pourraient l'infirmar (Wason, 1966).

S'exposer à une information jugée intéressante (même si cet intérêt repose sur un amusement superficiel ou sur une émotion négative comme la colère) est d'un certain point de vue gratifiant : cela incite à partager l'information et à inviter d'autres lecteurs, dans une forme de sociabilité numérique mûe par le désir de visibilité, à partager l'enthousiasme ou l'indignation qu'elle suscite. Le partage suppose une implication personnelle, donne envie de suivre les réactions qu'il suscite, et de réagir en retour aux réactions. Ce phénomène renforce le niveau d'attention porté à tout ce qui vient de la communauté numérique servant de support à ce mode de diffusion, au détriment de ce qui circule à l'extérieur.

S'exposer à une information jugée vraisemblable (même si cette vraisemblance n'est au fond qu'une conformité à sa représentation du monde ou à ses préjugés personnels) est confortable. Un lecteur rationnel est placé face à un choix lorsqu'il est confronté à une information qui contredit ses représentations antérieures : soit il l'ignore (et renonce à sa recherche honnête d'information) ; soit il se voit obligé de chercher à la vérifier, ce qui prend du temps (premier inconfort), et peut dans certains cas conduire à voir ses représentations antérieures contredites par des faits, et à devoir les réajuster (deuxième inconfort). La réaction naturelle de beaucoup est de réduire son exposition à ces sources d'inconfort.

Je m'informe sur internet.

S'exposer à une information jugée vraisemblable (même si cette vraisemblance n'est au fond qu'une conformité à sa représentation du monde ou à ses préjugés personnels) est confortable

Ces deux tentations – recherche d'impact émotionnel, et recherche de conformité de pensée – convergent pour produire un effet commun : celui, pour le lecteur, d'être enfermé dans une communauté numérique et de négliger les informations provenant d'autres sources. Il existe un danger de bulle informationnelle, possiblement renforcé par les algorithmes de ciblage personnalisé de l'information qu'utilisent certains sites (Pariser, 2011) : chacun n'est plus exposé qu'à des informations qui confortent ses préjugés.

Aux deux sources d'inconfort mentionnées plus haut s'en ajoute alors une troisième, potentielle : lorsque l'on évolue dans un espace d'information et de débat fortement biaisé, la présentation d'une information qui contredit l'opinion majoritaire – voire un simple questionnement sur l'opinion majoritaire – conduit à un déferlement de



© Jean-Michel Fessol, 2019

réactions négatives. Le phénomène d'escalade d'indignation (« qui osera être moins indigné que moi face à cette nouvelle que je partage ? ») renforce encore la polarisation des communautés numériques, et diminue les chances d'être exposé à une large base d'informations.

UNE ÉCONOMIE DE L'INFORMATION QUI DÉFORME LA REPRÉSENTATIVITÉ DES POINTS DE VUE

En outre, comme le souligne Bronner (2013), le marché de l'information disponible sur internet est bien plus piloté par l'offre (qui a de l'argent, du temps et de l'énergie à consacrer à diffuser une information ?) que régulé par la représentativité réelle des points de vue. Une personne ayant acquis la conviction que la « vérité officielle » est un mensonge (qu'il s'agisse de sujets scientifiques ou historiques), et ayant développé une passion obsessionnelle pour en convaincre d'autres personnes, dépense en général beaucoup plus d'efforts pour diffuser cette conviction que ne sont prêts à en investir des experts pour la démentir. Quel scientifique perdrait son temps à écrire des pages web pour démontrer que rien ne prouve l'existence des OVNI ?

UNE QUESTION D'AUTORITÉ

Dans cet écosystème informationnel qui a, pour filer la métaphore, abaissé les frontières des niches écologiques informationnelles





(livres numérisés, entrepôts de textes en accès ouvert, catalogues de bibliothèques, sommaires de revues, sites institutionnels, sites de presse, blogs, forums de discussion, réseaux sociaux, et sites de propagande ou de désinformation ... apparaissent tous sous la même forme, celle de l'URL, monnaie d'échange universelle de l'internet), ce qui n'apparaît plus spontanément au lecteur, c'est la notion d'autorité (au sens de : qui est l'auteur ? et qu'est-ce qui lui donne compétence – donc, précisément, autorité – à fournir une information sur un sujet ?). De nombreux lecteurs ne se posent pas consciemment la question de savoir à quelles règles du jeu obéissent les producteurs d'un contenu.

Cette absence de la notion d'autorité est grave, non seulement pour la qualité de l'éducation (qui dans l'enseignement supérieur se fait pour une part croissante par la recherche personnelle), mais plus largement, pour la qualité générale de la circulation des informations et des opinions entre les citoyens de la polis numérique, que ce soit sur des thèmes scientifiques ou sur des thèmes sociétaux. Sans critères pour délimiter ce qui mérite d'être lu, débattu, et partagé, et ce qui ne le mérite pas, il n'y a pas d'autre élément pour discriminer information et désinformation que le sentiment personnel – les croyances, les dogmes et les indignations spontanées de chacun.

Cette absence de la notion d'autorité est grave, non seulement pour la qualité de l'éducation [...] mais plus largement, pour la qualité générale de la circulation des informations et des opinions entre les citoyens de la polis numérique



© DR

C'est donc la notion d'autorité qu'il est à présent important d'enseigner explicitement en montrant les rouages de ce qui la fonde, à savoir les processus de légitimation de l'information : légitimation en amont par la compétence de l'auteur, légitimation intermédiaire par le processus de relecture d'un comité éditorial, légitimation en aval par les choix de mise à disposition effectués par les enseignants, les documentalistes, les bibliothécaires.

Il est également important de montrer à quels biais et à quelles pressions peuvent être parfois soumis ces processus, afin d'être vigilant aux contrefaçons de l'information fiable : l'esprit critique du lecteur ne peut plus s'endormir derrière une formule séparant le sérieux du pas sérieux par un critère simple (papier vs. numérique, maison d'édition commerciale vs. auto-édition, périodique d'apparence scientifique vs. revue pas sérieuse).

Les établissements d'enseignement et les bibliothèques sont appelés à jouer un rôle majeur dans l'éducation plus nécessaire que jamais des lecteurs à cette notion d'autorité. ■

BIBLIOGRAPHIE

BRONNER, Gérald. *La démocratie des crédules*. Paris, PUF, 2013.

KENSINGER, Elizabeth A. ; SCHACTER, Daniel L. « Memory and Emotion », chap. 37 (p. 601-617) in Michael Lewis, Jeannette M. Haviland-Jones, Lisa Feldman Barrett (eds.), *Handbook of Emotions*, London, New York: The Guilford Press, 2008.

PARISER, Eli. *The filter bubble : what the internet is hiding from you*. New York : Penguin, 2011.

WASON, Peter C. 1966, « Reasoning », p. 273-281 in Brian M. Foss (ed.), *New Horizons in Psychology*, Baltimore : Penguin, 1966.

laïcité

LAÏCITÉ EN BIBLIOTHÈQUE : FACTEUR D'INCLUSION OU D'EXCLUSION ?

PAR SELMA OUMARI

Cet article aborde les effets contradictoires que génère notre compréhension de la laïcité en bibliothèque. Il se propose de les analyser dans nos rapports avec le public, entre collègues, mais aussi dans nos politiques culturelles.



neutre dès lors qu'elle porte un jugement sur les tenues vestimentaires des individus ? Elle a au moins eu un impact sociétal sur la manière de juger les individus à partir de leur apparence. Dans le cas des femmes, les raisons de l'inégalité se retrouvent reliées non pas à leurs conditions de vie sociale, mais à leurs tenues vestimentaires : trop couvertes elles seraient soumises, trop découvertes elles choquent. Une femme qui se balade torse nu peut être verbalisée pour exhibition sexuelle, ce qui n'est pas le cas des hommes. Bien que concernant exclusivement l'enceinte de l'école, cette loi n'est pas sans effets sur la nature des rapports avec les usager-e-s et les personnels dans l'ensemble des bâtiments publics. On se demande en permanence quel vêtement est autorisé pour nous, pour les autres. De plus, l'école est le lieu du premier accès au savoir socialement reconnu, ce à quoi les bibliothèques, dans leur mission d'action culturelle, sont

La laïcité n'a-t-elle pas cessé d'être neutre dès lors qu'elle porte un jugement sur les tenues vestimentaires des individus ?

LA LAÏCITÉ RESTRICTIVE, UN CASSE-TÊTE LÉGISLATIF RÉSERVÉ À L'ÉCOLE ?

La laïcité est un sujet polémique opposant une laïcité dite ouverte ou inclusive à une laïcité dite stricte. Les un-e-s mettent l'accent sur le fait de réguler l'apparence du religieux dans l'espace public, et les autres sur la liberté de conscience et des choix qui en découlent. Ces dernières années ont vu l'extension de lois restrictives, inaugurées

par la loi sur l'interdiction du port de signes religieux dits ostensibles à l'école en 2004. Le principe de *neutralité* dans l'espace public a été étendu aux usagères et usagers des services publics. L'extension du devoir de *neutralité* au nom du principe d'égalité entre hommes et femmes a donné lieu à des abus tels que des exclusions de jeunes filles pour port de tenues jugées trop longues ou trop courtes. La laïcité n'a-t-elle pas cessé d'être





associées. Mais les bibliothèques n'ont pas la même mission que les écoles : elles donnent une visibilité à des opinions contradictoires, là où l'école se donne pour mission de transmettre des valeurs républicaines. Les bibliothèques se distinguent par l'absence d'évaluation des publics, et elles servent à réparer le rapport brisé au savoir légué par la sélection scolaire. Il n'y a pas de programme à transmettre, mais des apports extérieurs qui donnent une saveur propre à chaque bibliothèque. Comment, dans le contexte d'une laïcité qui introduit un jugement de valeur sur les comportements individuels, co-construire un rapport égalitaire aux publics ? Peut-il s'opérer en faisant abstraction de tout jugement de valeur sur l'apparence de ces derniers ? Qu'en est-il également des rapports entre bibliothécaires ? Il conviendra enfin de discuter des conséquences sur les contenus culturels. La définition et les limites de l'application du principe de neutralité sera transversale à l'analyse des effets de la laïcité sur l'ensemble de ces trois sujets.

LA LAÏCITÉ PEUT-ELLE CONSISTER EN UNE OUVERTURE TOTALE AU PUBLIC ?

Il nous est demandé, en tant que bibliothécaires, de faire preuve de traitement neutre et égalitaire des usager·ère·s. En vérité, ce n'est pas une tâche aisée, car nous avons une opinion sur l'état de la société. De par notre éducation et notre socialisation, nous nourrissons des *a priori* sur les autres catégories sociales. Mais le traitement égalitaire des publics pousse à une relecture de la société, et à réviser notre attitude. J'ai commencé à travailler dans le CDI d'un lycée de banlieue. J'ai senti dès le premier regard une appréhension des publics subissant des oppressions : vais-je porter un regard biaisé sur le look d'une ado ? Vais-je être une énième vigile qui guette les faits et gestes des jeunes catalogués comme agitateurs ? À ce jour, je ne saurais dire quelle proportion est liée à mes *a priori* ou à un réflexe de défense sociale de leur part. Une chose est sûre, la froideur initiale a été brisée par la connaissance mutuelle et par le service que je leur rendais, comme n'importe quel agent·e neutre le ferait.

Donc, le souci d'un traitement égalitaire passe par la prise en compte des caractères spécifiques de chacun·e.

UNE ATTITUDE NEUTRE EST-ELLE POSSIBLE ?

Il est donc difficile de construire un rapport de confiance et d'appropriation des bibliothèques par les publics qui ne sentent pas dépositaires légitimes du savoir initial, sanctionné par l'école, voire qui en ont été exclu·e·s. Parmi elles et eux, on peut citer l'exemple de personnes identifiées comme musulmanes. Il a été dit d'elles, et des personnes croyantes, qu'elles sont incapables de discernement entre leur foi, leurs préceptes et les règles de vie commune. Cet *a priori* pèse particulièrement sur les femmes portant le foulard : en France, elles sont quasi invisibles dans des métiers dits encadrants. À l'étranger pourtant, il n'est pas rare de les y trouver, sans qu'il en résulte de menace pour l'ordre public. L'Association des bibliothécaires de France collabore avec des bibliothécaires du monde entier : n'y aurait-il pas une contradiction à considérer un·e collègue inapte au travail en France mais apte au travail à l'étranger ? Ainsi, quel regard portons-nous sur ces femmes en France, sur leurs potentialités ? Sont-elles seulement des ados sans avenir, des mamans qui viennent à la médiathèque juste pour les enfants ? Nous savons que derrière leurs intérêts culturels que nous découvrons se cachent des rêves impossibles. Cette empathie va-t-elle à l'encontre de la neutralité ? Ne s'agit-il pas plutôt qu'une attitude qui,

La société n'a-t-elle pas tendance à associer de façon rigide des tenues vestimentaires à une croyance, voir une obédience religieuse spécifique, plus que les croyant·e·s ne le feraient ?

en allant à rebours d'un présupposé socialement négatif, contribue à rééquilibrer le rapport au public, et finalement faire mieux ledit principe de neutralité ?

Ce qui à mon sens relève d'une attitude non neutre, c'est le fait d'inférer une appartenance religieuse à partir d'une tenue vestimentaire. La société n'a-t-elle pas tendance à associer de façon rigide des tenues vestimentaires à une croyance, voir une obédience religieuse spécifique, plus que les croyant·e·s ne le feraient ? De par la définition de « signes visibles », de « tenues ostentatoires », les récentes reformulations de la laïcité n'ont-elles pas privé les individus du droit de définir eux-mêmes ce qui relève de l'appartenance ou non à une religion ? La tenue vestimentaire en soi, en tant que bout de tissu, ne saurait être chargée d'un sens religieux par un regard neutre. L'attitude neutre consisterait en somme en un droit à l'indifférence pour les personnes croyantes.

LES EMPLOYÉ·E·S TRAVAILLENT-ELLES ET ILS DANS DES CONDITIONS NEUTRES ?

La réflexion ci-dessus engage une vraie question lorsque l'on parle d'exclusion, et bien que la loi soit claire à propos des fonctionnaires, on est néanmoins en droit d'interroger la pertinence d'appeler *neutre* ou *non-neutre* une tenue vestimentaire, alors que la neutralité devrait concerner en premier chef l'attitude que nous essayons d'avoir : la neutralité de l'agent du service public, c'est, comme son nom l'indique, la neutralité dans la manière d'agir, et plus précisément de rendre service. De ce point de vue, aucun signe ostensible n'est en soi un obstacle, et l'on peut même soutenir au contraire que le caractère ostensible du signe d'appartenance constitue une forme



© DR



de transparence, qui facilite le contrôle citoyen de la dite neutralité du service rendu. Mais telle n'est pas la vision qui prédomine jusqu'à présent : la norme vestimentaire agit *de facto* comme une barrière. La personne qui porte un signe ou un vêtement ostensible est potentiellement compétente pour exercer notre métier, elle peut être amenée à collaborer et à piloter des projets avec nous, mais elle ne pourra jamais accéder à notre poste. Alors que sous un regard neutre, un simple bout de tissu ou un ornement est un élément purement matériel.

Sommes-nous arrivés à un point où la neutralité devient une neutralisation du religieux comme phénomène culturel ? En réalité, ce sont plutôt certaines cultures qui sont effacées, et non toutes. Les conditions dans lesquelles nous travaillons ne sont pas culturellement neutres : une grande partie des jours fériés légaux est calquée sur le modèle catholique, et seules certaines religions reconnues peuvent demander une journée de congé, sous réserve de l'accord de la hiérarchie. Les fêtes religieuses catholiques sont la norme, les autres pas. Il est également de coutume de souhaiter un joyeux Noël, de faire des animations et des décorations de Noël, mais il est rarement fait mention d'autres fêtes. Il peut être rétorqué que Noël est une fête qui n'a pas forcément de sens religieux, car nombreuses sont les personnes non croyantes qui la célèbrent. Mais c'est surtout en tant que fête dominante, dotée d'un jour férié, d'animations publiques et financées par le service public qu'elle a été sécularisée, ouverte et présentée à tout le monde. Cette sécularisation des fêtes pourrait donc être ouverte à d'autres, et faire connaître d'autres pratiques culturelles célébrées dans le pays. Ou alors, on efface toute reconnaissance des manifestations religieuses du calendrier ?

LES MÉDIATHÈQUES, LIEUX DE RECONNAISSANCE ET DE PERFORMANCE CULTURELLE

Une médiathèque avec des célébrations laïques, de déclarations d'armistice ou de libération serait un peu fade. En ce qui concerne les fêtes religieuses, il y a la célébration religieuse proprement dite, qui se déroule en des lieux sacrés, mais le reste est essentiellement une manifestation culturelle. Ces fêtes ont un sens parce qu'elles sont chargées d'histoires avec lesquelles les un-e-s et les autres ont grandi. Nous héritons tou-te-s de cultures différentes, et il serait dommage de se priver de les partager, du fait d'une suspicion d'atteinte à la laïcité. La reconnaissance d'autres cultures et religions sont des savoirs qui peuvent être appropriés par tout-e-s.

Lorsqu'elles ne le sont pas, la qualité des collections s'en ressent. On peut avoir une excellente sélection de documents, mais s'il n'y a pas confiance établie vis-à-vis des publics, elle reste invisible. Au pire, dans un classement Dewey eurocentré et pas très laïque, l'absence d'apports extérieurs peut faire ressembler certains rayons à de véritables monuments orientalistes du siècle

Les conditions dans lesquelles nous travaillons ne sont pas culturellement neutres

passé : garnis d'une vision caricaturale ou utilitariste des spiritualités orientales. Ou, comme on le voit souvent dans la grande édition, des livres où il serait question d'islam abordé sous un angle policier ou géopolitique, mais rarement théologique. Il y est fait mention d'islam modéré et d'islam radical, alors que je n'ai jamais entendu de musulman-e dire : « salut je suis un-e musulman-e modéré-e » ou « salut je suis un-e musulman-e radical-e ». Ces qualificatifs ne correspondent pas à la diversité des courants historiques et théologiques.

NEUTRALITÉ MULTICULTURELLE OU NEUTRALISATION IDENTITAIRE ?

Nous subissons la pesanteur des oppressions sociales, racistes, et sexistes. Elle impacte la possibilité de diversifier les profils parmi les employé-e-s des médiathèques, et la mise en confiance des publics discriminés. Dans un contexte de crise où se développe l'idée d'une République fermée à tout apport extérieur, la mission de diffusion de la culture dans les médiathèques peut prendre une importance capitale. L'expression d'une acceptation de l'autre ne peut se faire sans heurts, comme l'a montré l'expérience récente de la politique culturelle de la bibliothèque Louise Michel en faveur des identités LGBTQI+. La laïcité doit-elle servir à neutraliser les thématiques culturelles minoritaires ? Ne doit-elle pas, au contraire, rendre visible et valoriser d'autres religions et cultures ? Les médiathèques veillent désormais à s'appeler par des noms de femmes engagées. Ces figures étaient controversées à leur époque, car elles allaient à l'encontre des lois, au nom du principe d'égalité et de justice. Elles sont aujourd'hui reconnues comme des exemples à suivre : serons-nous à leur hauteur ? ■



inclusion

UNE ÉCRIVAINNE PUBLIQUE NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

« Nous vivons actuellement une marche forcée vers le tout-numérique comme s'il s'agissait d'une évidence. Or, ce mouvement provoque exclusion, incompréhension et colère chez les personnes âgées, les plus modestes, mais pas seulement... Tout le monde n'a pas l'équipement, l'aisance informatique ou administrative... J'ai vraiment constaté ce changement au moment où les téléprocédures ont été rendues obligatoires pour les cartes grises. » Mot de Jacques Auzou, maire de Boulazac Isle Manoire. C'est pour toutes ces raisons que Julie Laporte, écrivaine publique numérique et adjointe du patrimoine, a intégré l'équipe de Laurence Petit, directrice de la médiathèque Louis Aragon de Boulazac Isle Manoire.



© DR

BIBLIOTHÈQUE(s) : *Quel contexte vous a décidé à recruter une écrivaine publique numérique ? Pourquoi avoir opté pour un recrutement et non simplement des interventions ponctuelles ?*

Laurence Petit : Le choix s'est fait assez naturellement d'installer l'écrivain numérique dans la médiathèque, lieu de médiation par excellence. La création du poste permettait de répondre plus sagement aux besoins des usagers et également à ceux de la médiathèque dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture. Julie Laporte ayant déjà une expérience significative et fort satisfaisante à temps partiel dans la structure, son recrutement a été une évidence. Travaillant du mardi au samedi, elle peut recevoir les personnes actives le samedi ou même le mercredi après 18h. Nous avons fait le choix de nous adapter aux disponibilités des gens en étant flexibles et en créant un poste très polyvalent. Ce service gratuit est réservé aux habitants de la commune qui sont reçus sur rendez-vous. Les usagers de la médiathèque qui ne résident pas sur la commune peuvent être accompagnés s'ils rencontrent des difficultés en réalisant leurs démarches durant les heures d'ouverture de la médiathèque. La structure dispose en effet de postes informatiques connectés à internet, d'une imprimante qui est aussi accessible pour les usagers (service payant), et d'un scanner.

BIBLIOTHÈQUE(s) : *Julie, est-ce que votre activité en médiathèque a changé votre façon de travailler ? Est-ce que votre rapport aux gens est différent ?*

Julie Laporte : Le fait de travailler en médiathèque évite l'isolement. Le caractère social de cette mission d'écrivain numérique étant au cœur du métier, j'ai souvent besoin de m'entretenir avec Laurence afin de faire des réunions de régulation. Travailler en médiathèque et effectuer des permanences d'accueil me permet d'être à l'aise avec le

Nous avons fait le choix de nous adapter aux disponibilités des gens en étant flexibles et en créant un poste avec une grande polyvalence





© DR

public et d'appréhender plus facilement ses besoins et ses demandes. En assumant deux fonctions, celle d'écrivain numérique mais aussi de bibliothécaire, je fais face à une grande diversité des tâches et j'aime beaucoup cette polyvalence. Je suis amenée à recevoir en rendez-vous des personnes qui fréquentent déjà la médiathèque, et d'autres fois des personnes pour qui ce lieu est étranger et qui viennent s'inscrire par la suite. Finalement ce n'est pas juste une médiation numérique mais aussi une médiation culturelle.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment conciliez-vous vos missions d'écrivaine publique et de bibliothécaire ?

J.L. : J'ai la chance de pouvoir organiser mon temps de travail en fonction des rendez-vous souhaités par le public. J'essaie de ne pas prendre de rendez-vous sur les journées où la fréquentation importante de la médiathèque est prévisible ou si plusieurs animations sont prévues et mobilisent donc du personnel. Lorsque je ne reçois pas les usagers en rendez-vous, je me consacre à mes missions de bibliothécaire : accueil et renseignement du public, veille documentaire, équipement des jeux mais également navigation sur certains sites pour faire des recherches nécessaires et ainsi être opérationnelle lors des rendez-vous avec la population. La diversité des tâches me permet de ne pas être cantonnée à la mission d'écrivain numérique, qui demande beaucoup de rigueur et d'attention et est source parfois de tensions ou d'émotion, la confiance du public les amenant à la confiance. Mes collègues peuvent aussi être amenés à accompagner des usagers de la médiathèque dans l'accomplissement de leurs démarches administratives pour des personnes qui ne résident pas sur la commune ou

Finalement ce n'est pas juste une médiation numérique mais aussi une médiation culturelle



© DR



INTERVIEW MENÉE PAR LISA FERRER





pour des démarches qui prennent peu de temps car les personnes sont autonomes sur l'outil informatique et ne nécessitent qu'un accompagnement minime.

BIBLIOTHÈQUE(S) : Quel public rencontrez-vous lors de vos rendez-vous ? Quelles sont les démarches pour lesquelles vous êtes le plus sollicitée ?

J.L. : Le public que je rencontre est un public aux profils divers. Les usagers du service, âgés de 18 à 80 ans, peuvent être très à l'aise avec le numérique ou bien absolument novices. Il n'y a pas « d'usager type ». Certaines personnes ne possèdent pas d'outils informatiques ou bien n'ont pas accès à internet. La plupart des démarches nécessite l'usage d'un scanner ou bien encore d'une imprimante. Les personnes qui sont parfaitement à l'aise avec le numérique viennent pour des cas bien concrets où elles sont bloquées pour des démarches très spécifiques (usurpation d'identité par exemple) ou lorsque la navigation est peu accessible à un public non averti. Les usagers sont rassurés par mon statut d'écrivain numérique et par l'expérience acquise au fil des mois. Les procédures administratives sont fastidieuses pour nombre de nos concitoyens et parfois déstabilisantes. La peur de mal faire est très présente et mon aide leur permet de moins craindre de faire des erreurs.

Les démarches pour lesquelles les usagers sollicitent l'aide de l'écrivain numérique sont très diverses également. Principalement, cela concerne les pré-demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis, les cartes grises ou les demandes de logement social. Il y a encore une multitude d'autres démarches qu'il m'arrive d'effectuer. Je m'adapte à la demande et aux besoins des usagers. Il est difficile de recenser de façon exhaustive toutes les démarches pour lesquelles la population m'a demandé un rendez-vous ou a sollicité l'aide d'un de mes collègues de la médiathèque. Il ne se passe pas une semaine sans que nous ayons de nouvelles demandes qui nécessitent des recherches et un temps de préparation pour répondre efficacement. Cette mission a pour but de réduire la fracture numérique mais de mon point de vue le volet social est aussi important que la partie numérique. ■

Il ne se passe pas une semaine sans que nous ayons de nouvelles demandes qui nécessitent des recherches et un temps de préparation pour répondre efficacement

COMMENT REPÉRER DES « FAKE NEWS »



IDENTIFIER LA SOURCE

Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».



ALLER AU-DELÀ DU TITRE

Les titres peuvent être racoleurs, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.



IDENTIFIER L'AUTEUR

Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?



D'AUTRES SOURCES?

Consulter les liens, pour vérifier l'information.



VÉRIFIER LA DATE

Partager un vieil article ne signifie pas qu'il est d'actualité.



EST-CE DE L'HUMOUR?

Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.



ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS

Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.



QUE DISENT LES EXPERTS?

Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification des faits.

Traduit par Claire Bongrand et Jonathan Paul, BnF

cérémonie

MARIANNE À LA MÉDIATHÈQUE

PAR ANNE VERNEUIL

La bibliothèque comme lieu de citoyenneté est à présent un paradigme largement reconnu et vérifié. Parfois, un concours de circonstances permet d'aller encore plus loin dans le concept et de dépasser les missions initiales. Retour sur des expériences inoubliables...

MOI, JE ME SUIS MARIÉ·E / J'AI ÉTÉ BAPTISÉ·E A LA MÉDIATHÈQUE !

En juin 2019, la médiathèque Simone Veil de Valenciennes, toute pimpante après un an de travaux de rénovation, accueille cinq mariages civils et deux baptêmes républicains dans les murs de son Atelier, ancien parloir du collège des Jésuites du XVIII^e siècle devenu salle du patrimoine, puis à la réouverture lieu d'animations. Kidnapping d'agents d'état-civil ? Camouflage pour ressembler à une mairie ? L'explication est tout autre...

À cette période, Valenciennes est l'une des neuf villes françaises accueillant la Coupe du monde féminine de football. Branle-bas de combat dans l'ensemble des services, organisation au cordeau sous l'œil sévère de la FIFA, avec à la clé des objectifs d'efficacité, de retombées économiques, médiatiques et touristiques. Un tirage au sort bénéfique attribue à l'Athènes du Nord des matchs prometteurs, dont un opposant les Pays-Bas à l'Italie plus un quart de final qui affiche bien-tôt complet.

Un plan de secours absolument pas subi mais au contraire proposé avec enthousiasme par une équipe ravie de pouvoir appliquer le nouveau projet de service

Les supporters néerlandais, forts de leur proximité géographique, ont prévu de déferler en masse sur la ville, avec une fanwalk entre la place principale et le stade du Hainaut. Problème : l'hôtel de ville est au départ du parcours et avec 17 000 personnes attendues, il ne sera plus possible pour des raisons de sécurité d'y accueillir les cérémonies d'état-civil déjà prévues de longue date, une grande partie du centre-ville étant interdit à la circulation des véhicules.

Solution numéro une préconisée par une future mariée qui n'acceptait pas de ne pouvoir se faire déposer au pied de la mairie en limousine : « pourquoi ne pas décaler la date du match » ? Hum... Un match de coupe du monde, voyons voir... Non. Solution numéro deux ? À la médiathèque bien sûr ! Un plan de secours absolument pas subi mais au contraire proposé avec enthousiasme par une équipe ravie de pouvoir appliquer le nouveau projet de service : rayonner sur le territoire du Valenciennois et contribuer à l'attractivité de la ville, ainsi que s'inscrire comme un outil au service des politiques publiques municipales. La direction générale apprécia cette alternative, qui permettait d'accueillir les promis dans un cadre un peu plus solennel et esthétique qu'un gymnase ou une salle municipale trop fonctionnels pour constituer un décor de rêve...

Mais une municipalité ne décide pas d'elle-même ce genre de modification. Ce n'est que depuis la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 que l'article 49 permet d'organiser des mariages dans un lieu autre que la « maison commune ». La ville doit alors établir tout un dossier soumis au procureur de la République contenant les motifs du changement de lieu et la présentation de l'espace pressenti, lequel doit être impérativement unique et municipal. Photographies, plans d'urbanisme et d'architecture, procès-verbaux de commissions de sécurité doivent attester des bonnes conditions techniques et d'accessibilité du bâtiment, sans oublier toutes les caractéristiques liées au mariage : solennité, valeurs républicaines et caractère public du lieu. À Valenciennes, le procureur donne son accord à la proposition qui garantit en outre la sécurité des registres

Une carte de médiathèque pour son baptême républicain.





Une photo de mariage dans la bibliothèque des Jésuites de Valenciennes.

© Ville de Valenciennes

La ville doit alors établir tout un dossier soumis au procureur de la République contenant les motifs du changement de lieu et la présentation de l'espace pressenti, lequel doit être impérativement unique et municipal

d'état-civil... où mieux que dans une bibliothèque de plusieurs siècles qui conserve déjà les archives municipales ?

Le service d'état-civil, épaulé par les services techniques notamment, eut à cœur d'organiser parfaitement les choses et trouva dans la médiathèque un partenaire enthousiaste. Plans d'implantation, fleurissement, arrêtés de stationnement... tout fut calé dans les moindres détails, y compris l'emprunt d'une statue de la Marianne républicaine à la ville voisine d'Anzin, statue qui était déjà familière des médiathèques comme on le verra plus loin.

Quant aux futurs époux... la loi stipule que leur avis n'est pas nécessaire mais leur information indispensable. Leurs premières réactions furent très souvent déçues, n'ayant pas encore découvert la médiathèque rénovée et sa belle salle... ou n'étant même jamais venus sur place. Les agents d'état-civil leur promirent qu'ils ne perdraient pas au change, que le futur lieu était bien plus beau que la traditionnelle salle des mariages au décor quelque peu suranné. Une fois sur place, ils confirmèrent qu'ils avaient été chanceux du changement de décor, profitant même du cadre de la bibliothèque des Jésuites du XVIII^e siècle pour des photos prestigieuses ! Jusqu'à l'élu à l'état-civil qui ne voulait plus célébrer ailleurs les cérémonies...

Ce fut ces samedis-là un festival de joie et d'originalité à la médiathèque : des centaines de personnes découvrant par la grande porte un lieu magnifique et convivial où échanger vœux et bénédictions. Les deux bébés baptisés se virent remettre leur carte d'adhérent (aussitôt joyeusement mâchouillée) et





Mariage à la médiathèque de Valenciennes.

©Ville de Valenciennes

les familles s'attardèrent même longuement dans les lieux après une visite personnalisée, se promettant de revenir. Quant aux mariés, ils égayèrent un établissement saturé de lycéens et étudiants en pleines révisions, avec pour chacun une personnalisation du cortège : paillettes et sequins, tulle et dentelle, hijab ou boubous... Une vraie diversité dans un des lieux les plus républicains de la ville ! Quant à la famille en dress code orange acclamée par les supporters néerlandais habillés de même couleur, elle pourra dire qu'elle aura été la seule à faire un mariage dans une médiathèque avec en outre un cortège de 17 000 personnes assorties !

A L'ÉTRANGER, UN VRAI BUSINESS

Si, comme on l'a vu plus haut, la célébration de cérémonies d'état-civil en bibliothèque est rendue extrêmement rare en France par un contexte juridique précis, ce n'est pas le cas dans tous les pays. Le meilleur exemple en est probablement le États-Unis, où l'inventivité (ou le mercantilisme, au choix) a fait de l'organisation de mariages un véritable business apportant finances tout autant qu'image de marque aux bibliothèques.

Ainsi vous marier dans la prestigieuse New York Public Library vous coûtera 60 000 \$ pour y organiser cérémonie, repas et soirée (la bibliothèque se réservant un droit de regard sur les prestataires et veillant à la préservation de ses collections)¹. À Saint Paul,

Minnesota ou à Boston, le couvert sera dressé sur les tables de lecture². Le site d'un prestigieux organisateur de mariages recense les plus belles bibliothèques où se marier³ et le blog littéraire Bookriot⁴ liste des idées pour un mariage personnalisé d'amateurs de livres. Invitations en forme de fiches de prêt, catalogue à fichiers pour dénicher sa propre fiche indiquant la place à table (tables repérées

2 PINTEREST. *Boston Public Library Weddings*. <https://tinyurl.com/mariage-bibboston>
3 THE KNOT. *7 Stunning Libraries Where You Can Get Married*. <https://tinyurl.com/mariage-bibs>
4 SHERMAN, Jen. « *A Library Wedding, in Detail* ». *Book Riot*. Novembre, 2017. <https://tinyurl.com/br-mariage>

façon classification Dewey, avec des livres de la bibliothèque comme marqueurs... à restituer à la fin des festivités !). Nappes composées de pages de vieux Harry Potter et fleurs de boutonnière également en pages recyclées... des idées pour vos ateliers récup !

A VOTÉ ! A LA MÉDIATHÈQUE

Avant de couvrir d'un regard bienveillant les mariés, Marianne avait dès 2017 fréquenté la médiathèque d'Anzin. Dans cette ville comme dans bien d'autres depuis, l'équipement de lecture publique était devenu un bureau de vote au gré des implantations sur un territoire électoralement balisé. Ainsi à Levallois, Louveciennes, Saint-Jean de Védas, Marguerite Duras à Paris, la Bouëxière... on ne compte plus les cas. Les contraintes législatives et fonctionnelles firent se poser beaucoup de questions aux collègues, comme en atteste un sujet sur le forum Agorabib⁵. La neutralité nécessaire du lieu notamment pouvait être problématique, quand la médiathèque est ouverte le dimanche alors que le bureau de vote ne doit pas avoir d'autre fonction, ou que les collections mises en présentation pourraient donner lieu à des recours.

À Anzin, dans les semaines précédant les scrutins présidentiels, une offre de documents permettait aux citoyens de se faire une idée des candidats. Avaient été achetés systématiquement tous les ouvrages écrits par

5 AGORABIB. *Bureau de vote dans une médiathèque*. <https://tinyurl.com/agorabib-bib-elections>



Les mariés et leur famille dans le hall de la médiathèque de Valenciennes.

©Ville de Valenciennes

1 AGENCE OPALINE. *Mariage à la bibliothèque de New York*. <https://tinyurl.com/mariage-bibny>

Une scénographie pré-élections à la médiathèque d'Anzin en 2017.



©Ville d'Anzin

eux ou sur eux dans les six mois précédents, accompagnés de la presse récente et d'une affiche expliquant que le déséquilibre de la représentation des partis ne tenait qu'à la réalité d'une édition disparate (ainsi bizarrement en 2017, les publications monographiques émanant du Front National étaient rarissimes) et que la médiathèque avait devoir de neutralité. Une urne et des bulletins périmés complétaient la scénographie, sous la houlette de notre Marianne aimablement sortie du bureau du directeur général des services.

Le jour du scrutin, tous les documents avaient été retirés, le bureau de vote installé dans le hall et l'accès aux autres espaces fermés par des barrières. Des agents volontaires de la médiathèque s'étaient relayés pour garantir le bon fonctionnement de l'équipement, présence qui n'a plus été nécessaire aux jours de vote suivants (élections présidentielles puis législatives). Je ne sais s'il faut y voir un lien de causalité, mais ce fut le seul bureau de vote de la ville où le Front national n'arriva pas en tête aux élections de 2017... sous le sourire de Marianne.

OUTIL / UTILE

Accueillir les scrutins ou les mariages en bibliothèque n'est pas lié qu'à la volonté des professionnel-le-s... et ce n'est pas non plus la seule façon de jouer la carte du lieu citoyen. S'ouvrir sur la ville et accueillir des personnes qui n'auraient pas forcément franchi les portes de l'équipement sans une raison administrative peut bien sûr se traduire autrement. La médiathèque Simone Veil reçoit ainsi depuis sa réouverture la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur Valenciennes, celle des départs en retraite d'enseignants et continuera à se porter volontaire pour ouvrir ses portes autant

que possible à tout évènement important pour les citoyens. D'autres bibliothèques sont choisies pour la cérémonie des vœux, la signature de conventions officielles, la remise de diplômes et bien d'autres occasions encore.

Une opportunité pour elles à ne pas négliger non seulement en termes d'élargissement de fréquentation mais surtout d'advocacy : elles deviennent ainsi des lieux repères, inclusifs et indispensables pour la communauté, outils des politiques publiques et de la cité. ■

D'autres bibliothèques sont choisies pour la cérémonie des vœux, la signature de conventions officielles, la remise de diplômes et bien d'autres occasions encore

documentaire

PLONGÉE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS UNE BIBLIOTHÈQUE

Entretien avec Alain Guillon et Philippe Worms,
à l'occasion de la sortie de leur film *Chut !*
Sortie nationale le 8 janvier 2020

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment est née l'idée de ce film ?

Alain Guillon : Un peu par hasard, comme souvent pour les films. J'ai toujours fréquenté assidûment les bibliothèques, partout dans le monde. Dans celle de mon quartier, à Montreuil, je tombe un jour sur une petite affiche « Atelier de conversation, venez parler français sans contraintes ». Il y avait à ce moment-là en France de grands débats sur l'intégration, l'assimilation, etc. Pour moi qui ai beaucoup vécu à l'étranger, je sais que l'intégration passe d'abord par l'apprentissage de la langue. Et partout où j'ai vécu, les bibliothèques ont joué ce rôle-là. Je décide d'aller à cet atelier, comme ça, pour participer. Il y avait une belle femme turque, émerveillée par la mise à disposition de tant de culture, éternelle chaque fois qu'un homme parle religion ; un serbe, une masse de muscles qui ferait peur le soir dans une rue sombre, mais avec un sourire d'enfant d'une grande douceur ; un jeune malien qui passait son temps devant les écrans de la salle internet – c'était la guerre là-bas ; deux jeunes Ukrainiennes qui jouaient sans arrêt avec leur téléphone portable, une marocaine qui parlait sans cesse du manque de sa famille et de son pays, une veuve en noir qui s'exprimait dans un sabir incompréhensible de français et d'espagnol. En fait, c'est là qu'est né le projet de ce film, dans cette Babel improbable. Je me suis dit qu'il se passait quelque chose à cet endroit, c'était comme un résumé du monde avec, en toile de fond, comme une cartographie des conflits de la planète.

Philippe Worms : Alain m'a parlé de ça un jour ; on avait déjà travaillé plusieurs fois ensemble. On est parti juste sur une intuition ; l'intuition qu'il se fabrique quelque chose dans cet endroit, quelque chose d'invisible au regard pressé ou comptable, comme une sorte d'antidote de ce qui se passe au-dehors. Et c'est pour cela que c'est le lieu d'un film. On a rencontré les gens de l'équipe et on a commencé à regarder autour de nous, les personnes qui viennent là, pas toujours pour prendre des livres, les ateliers, etc. On a commencé comme ça, avec



©aaa production



©aaa production





Aline Paillet devant une classe de collège.

©aaa production

des intuitions, juste le soutien d'une télévision locale, TVM, et un producteur Matthieu Lamotte qui nous a fait confiance.
A.G. : Il y avait aussi l'idée de faire un film de crise. D'abord parce qu'on se doutait qu'on n'aurait pas beaucoup de moyens ; mais aussi parce qu'on voulait prendre notre temps, s'offrir le luxe du temps, d'un regard attentif et bienveillant sur la manière dont on lutte à cet endroit contre la violence du monde.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment s'est organisé le tournage ? Et comment avez-vous choisi de filmer certains aspects de l'activité de la bibliothèque plutôt que d'autres ?

A.G. : Moi je suis cadreur et j'ai une caméra ; Philippe a fait du montage. On s'est réparti le travail, moi plutôt le tournage, lui le montage, avec une manière de fonctionner très souple et qui convenait bien au projet. Assez vite, Victor Borja est venu me rejoindre comme assistant. On a tourné sur une année entière, pas tous les jours bien sûr, mais souvent. Je me suis quasiment installé à la bibliothèque. Petit à petit s'est construite une grande complicité avec toute l'équipe. Tous les matins, j'allais voir Annabelle – qui s'occupe du planning – et je demandais : alors, qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? J'étais « embedded » comme on dit dans les journaux.

P.W. : Il n'y avait rien de défini au départ. Le film s'est vraiment construit au fur et à mesure du tournage. On peut dire qu'on s'inscrit dans un style qu'on appelle le cinéma direct. On a bien sûr observé longtemps avant de commencer à tourner. On avait des intuitions, des envies, mais après on attend de voir ce qui se passe devant la caméra.



On voulait s'offrir le luxe du temps, d'un regard attentif et bienveillant sur la manière dont on lutte à cet endroit contre la violence du monde





Il faut être très réactif. Et on est toujours surpris, remué, bouleversé parfois par ce qui se présente à nous.

A.G. : Nous avons deux regards assez complémentaires, Philippe et moi. Je suis plutôt instinctif, il est plus construit. Donc on parlait beaucoup de ce qu'on voyait. Je crois que ce qui nous a guidé, c'est le rôle social des bibliothèques aujourd'hui. Quand j'étais petit, c'était la MJC qui jouait ce rôle, maintenant c'est la médiathèque. Il y a dans cet endroit un truc un peu magique, en premier lieu y faire entrer des gens qui pensent qu'une bibliothèque ce n'est pas pour eux, ce n'est pas leur place.

P.W. : L'indignité, la transparence, l'invisibilité sociale, économique, culturelle, toutes les formes de discrimination... dans ce lieu, on lutte contre ça, et c'est tout ce travail qu'on a voulu montrer. Il y a comme une correspondance entre ce qui se fait ici, dans cette bibliothèque, et le travail du cinéma documentaire : donner leur place à des individus, à leur histoire, à leur culture.

A.G. : On s'est tout de même donné quelques règles au départ. Par exemple, le film est entièrement tourné sur un seul lieu, c'est un huis-clos. Il y a le monde du dehors, avec sa violence, et celui du dedans. Philippe appelait ça « le refuge ». L'extérieur est toujours vu depuis l'intérieur, jamais l'inverse.

P.W. : Oui, et ça s'est retrouvé dans le montage. Avec Anne-Laure Viaud, qui s'est engagée sur ce montage complexe, chaque fois qu'on a essayé de mettre des séquences qu'on avait tournées ailleurs, ça ne marchait pas. Après, ce qui nous a guidé, ce sont aussi les personnages qu'on a rencontrés. Anna par exemple, une jeune fille du club de lecture des ados qui dessine des yeux sans visage, Bobby, un marginal qui vient toujours sur les postes informatiques... on ne va pas vous dévoiler tout le film, mais on a rencontré des gens incroyables qui viennent tous là avec leur univers, leurs rêves.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel est l'aspect du métier qui vous a le plus surpris ?

A.G. : Moi je suis admiratif devant l'implication des équipes. Vous savez, on est dans un pays où il est de bon ton de critiquer la fonction publique. Qu'ils viennent voir, les grognons ! on a des gens qui font un travail formidable et qui ne comptent pas leur énergie. Un des moments du tournage qui m'a le plus ému, ce fut le 8 mars, pour La journée internationale pour les droits des femmes. Deux des bibliothécaires avaient organisé une rencontre avec une association de femmes d'un quartier très populaire de la ville – et il y avait quelques hommes aussi – en grande majorité africains, beaucoup de femmes étaient voilées. Et on leur a présenté un film sur Niki de Saint-Phalle. La discussion s'est engagée sur la représentation des femmes, de leur intimité... où est-ce qu'il peut se passer quelque chose comme ça ? C'était incroyable !



P.W. : Une question a surgi dès le début du tournage, ou plutôt une évidence : nous devons filmer le travail dans les bureaux, pas seulement les ateliers mais tous les aspects du travail, le prêt, les moments où on couvre les livres, où on les nettoie après usage, le ménage même.

A.G. : Et aussi le travail en réunion, il y a des réunions tout le temps pour que ça fonctionne. Pour moi, c'était très important cet aspect, filmer un outil en fonctionnement, une organisation, des gens qui réfléchissent, qui hésitent, qui se posent des questions sur leur métier.

P.W. : Il y a par exemple un lieu particulier dans la bibliothèque – ça nous a sauté aux yeux dès le début : l'accueil. C'est le sas d'entrée, il s'y passe beaucoup de choses. À l'accueil, il y a un personnage que nous avons beaucoup filmé, Ahmed. C'est un endroit où se fait un vrai travail de lien social, avec des tout petits riens, quelques mots. Mais c'est aussi le lieu où se pose une question importante : jusqu'à où peut-on aller dans ce travail de lien social, pour accueillir la misère du monde ? Le film est traversé par cette question.

A.G. : Ce qui nous a le plus surpris dans ce métier, c'est l'espoir qu'il fait naître. L'autre jour, j'étais chez mon dentiste et il y avait une affiche qui disait : « vous dites que la culture coûte cher, essayez l'inculture. » Ça paraît une blague, mais on a aussi essayé de faire de ce film quelque chose de léger. C'est un film plein d'énergie, de joie et d'espoir. Enfin j'espère.

P.W. : Au début, quand on présentait ce lieu où nous voulions faire un film, on disait : on y fait un grand voyage dans l'humanité. Voilà, c'est ce qu'on a voulu montrer.

A.G. : Lors d'un des derniers jours de tournage, je filmais un jeune gamin de banlieue qui se préparait, avec sa classe, à réaliser une émission de TV avec des personnalités importantes (Kerry James, Monique Pinçon-Charlot, Antoine Deltour... ce n'est pas rien !) Un animateur lui expliquait comment cadrer, faire le point. Quelques jours après, je le rencontre dans une salle de lecture, il regardait des bouquins de cinéma. On se met à parler de ce métier. Il me dit que ça lui a donné le goût de devenir cameraman. Si la bibliothèque de mon quartier a pu donner la possibilité à un seul gamin de banlieue de faire du cinéma, j'ai encore un peu d'espoir. Et je suis heureux de l'avoir filmé. ■

C'était très important cet aspect, filmer un outil en fonctionnement, une organisation, des gens qui réfléchissent, qui hésitent, qui se posent des questions sur leur métier

Fête des ados.



©aaa production

Advocacy

LA CHARTE BIB'LIB, ON EN REPARLE ?

PAR ALICE BERNARD

La charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques, appelée charte Bib'lib, a été présentée au congrès de l'ABF en 2015. État des lieux.

Son principal objectif est d'affirmer le rôle essentiel et stratégique des bibliothèques dans les dispositifs de politiques publiques, favorisant l'exercice des droits fondamentaux des citoyen-ne-s à s'informer, apprendre, partager et inventer ses usages. Cette charte se compose de huit droits indispensables à défendre en bibliothèque :

- le droit d'accéder librement et sans discrimination à toutes les cultures et à une information plurielle ;
- le droit à un accompagnement attentif et compétent, respectueux des attentes des citoyens ;
- le droit des personnes handicapées à l'égalité d'accès aux savoirs et à l'information ;
- le droit d'expérimenter et de se former tout au long de la vie ;
- le droit d'être en capacité de participer à l'innovation sociale et aux débats citoyens ;
- le droit d'accéder à un internet public ouvert et fiable ;
- le droit d'accéder, de réutiliser, de créer et de diffuser des communs du savoir ;
- le droit d'accéder à des ressources, y compris numériques, respectant la diversité des usages et favorisant l'appropriation de l'information et du savoir.

LA CHARTE BIB'LIB, ÇA EN EST OU ?

30 bibliothèques adhérentes, dont 13 sont labellisées. Force est de constater que c'est bien peu. Est-ce par méconnaissance du texte de cette charte, ou même de son existence ? Parce que l'on imagine quelque chose de compliqué ? Par manque d'intérêt ?

Pourtant, nous sommes nombreuses et nombreux à réaliser des actions labellisables, tout du moins à partager ces principes. C'est pourquoi, aux regards de la thématique de ce dossier et des orientations du mandat actuel de l'ABF, il nous a paru évident d'évoquer cette charte Bib'lib. Au-delà de l'adhésion voire de l'obtention d'un label « Bib'lib », la charte constitue pour les bibliothécaires un outil pour engager au sein de leur collectivité le débat sur le principe du libre accès à l'information et aux savoirs.

LA CHARTE BIB'LIB : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le 1^{er} pas, pour commencer : l'adhésion simple. Tout type de bibliothèque (publique, universitaire, scolaire, nationale, spécialisée) qui se reconnaît dans les objectifs et principes qui y sont édictés peut adhérer à cette charte. Pour adhérer, téléchargez le formulaire adéquat, faites-le compléter et signer par votre autorité de tutelle, et envoyez-le à l'adresse postale de l'ABF (31 rue de Chabrol - 75010 Paris). Une fois validé, votre bibliothèque figurera sur la carte des bibliothèques adhérentes et vous recevrez le logo d'adhésion.

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? OBTENEZ UN LABEL BIB'LIB !

L'adhésion à la charte permet ensuite d'obtenir une labellisation des actions et services réalisés, rendant ainsi compte de votre engagement en faveur d'une politique publique d'accès libre et ouvert à l'information et aux savoirs. Cette labellisation se décline en trois labels, déterminant votre niveau d'implication dans la mise en œuvre des principes énoncés par la charte :



- b** Label niveau 1 : accès ouvert aux savoirs et à l'information ;
- b** Label niveau 2 : accès et partage libre et ouvert aux savoirs et à l'information ;
- b** Label niveau 3 : accès, partage et co-production de savoirs et d'informations libres et ouverts.

Le détail des critères obligatoires et optionnels sont détaillés sur la page dédiée à la charte Bib'lib, sur le site web de l'ABF¹.

Que vous souhaitiez juste adhérer ou évoluer vers une labellisation, nous cultivons le doux espoir de voir fleurir les marqueurs sur la carte des bibliothèques, notamment en cette période pré-électorale. Montrons que nous sommes nombreuses et nombreux à partager les valeurs de cette charte, et que les bibliothèques sont un acteur incontournable et de qualité sur le territoire ! ■

¹ ABF. Charte Bib'lib. <https://www.abf.asso.fr/4/152/533/ABF/charte-bib-lib>

À L'INTERNATIONAL

La charte Bib'lib s'étend même au-delà des frontières. La preuve, la médiathèque de l'Institut français à Berlin (Allemagne) est labellisée !

ET SUR LE WEB !

La carte des bibliothèques adhérentes et labellisées est disponible à cette adresse : http://abf.asso.fr/pages/biblib/carte_biblib.php

 Médiathèque Anjela Duval, Plougastel-Daoulas (29470)

 Bibliothèque de l'Insa Rennes (35708)

 Médiathèque Saint Jean-De-Monts, Saint Jean-De-Monts (85160)

 Médiathèque municipale de Braud-et-Saint-Louis (33820)

 Biblio.Gironde, Saint-Médard-en-Jalles (33160)

 Médiathèque de Gironde-sur-Dropt (33190)

 Réseau des médiathèques Cazals-Salviac, Salviac (46340)

 Médiathèque municipale de Sainte-Foy-D'aigrefeuille (31570)

 Réseau des bibliothèques intercommunales de la CDC du Sud Gironde, Mazères (33210)

 Médiathèque d'Anzin (59410)

 Médiathèque Louis Aragon, Auby (59950)

 Bibliothèque François Truffaut, Le Petit-Quevilly (76140)

 Bulac - Bibliothèque universitaire des Langues et Civilisations, Paris (75013)

 Médiathèque la Meridienne, Rungis (94150)

 Médiathèque de l'ancien collège, Sézanne (51120)

 Bibliothèque Marthe et Raymond Mauric, Villedieu (84110)

 Médiathèque de Domérat (03410)

 Médiathèque de Dardilly (69570)

 Bibliothèque municipale de Lyon (69003)

 Médiathèques Valence Romans Agglo, Valence (26000)

 Médiathèque municipale de Visan (84820)

 Médiathèque Émile Mathieu, Domazan (30390)

 Médiathèque Simonne et Jean Lacouture, Roussillon (84220)

 Médiathèque de Contes (06390)

 Médiathèque Edmonde Charles Roux Defferre, Berre-l'Étang (13130)

 Bibliothèque label 1

 Bibliothèque label 2

 Bibliothèque label 3

 Bibliothèque adhérente

Contact : charte_biblib@abf.asso.fr

engagement

LA LECTURE PUBLIQUE, LE LEVIER D'UN DROIT DES USAGERS

PAR ALAIN MILIANTI

L'engagement de l'Association des usagers des bibliothèques de Marseille en faveur de la lecture publique commence par la question démocratique.

Il s'agit de droits à faire reconnaître et à faire respecter pour sortir les usagers des bibliothèques de l'enfance dans laquelle on les tient. Car nous sommes les destinataires et les contributeurs d'un service qui se conçoit et se déploie sans nous. Les bibliothèques sont pourtant au cœur de la vie collective à laquelle elles sont liées par mille capillarités et elles ne peuvent exister pleinement sans impliquer la responsabilité des citoyens, les usagers au premier chef. Nous ne serons pas les « amis des bibliothèques », de bonnes âmes à la bienveillance désuète et, au fond, condescendante mais des partenaires responsables et des personnes ressources engagées. Voilà l'alpha et l'oméga de notre action : soutenir sans failles le service public de la lecture, ses établissements et ses personnels et œuvrer à son inscription sociale heureuse.

Pourquoi créer cette association à Marseille ? Nous sommes le fruit des circonstances, c'est-à-dire des convulsions qui agitent sans discontinuer le réseau des bibliothèques de Marseille depuis des lustres et qui ne trouvent pas de résolution. Nous sommes nés un samedi de décembre, sur le trottoir du Cours Belsunce, devant les portes de l'Alcazar fermées par une grève. Les débats avec les personnels en lutte nous ont révélé la complexité et l'ampleur du problème, dissimulé jusqu'alors par l'opacité du fonctionnement des établissements. Car il y a un problème particulier dont les difficultés budgétaires ne sont que le symptôme. De quoi s'agit-il ?

**UN CONSTAT ACCABLANT :
L'INERTIE MUNICIPALE COMME
POLITIQUE DE LA LECTURE.**

La ville se révèle sous-équipée et très largement en-dessous des normes communément admises par les pouvoirs publics. Et les écarts entre grandes villes régionales comparables et Marseille sont vertigineux. Il y a, dans la

deuxième ville de France, 8 bibliothèques quand Lyon en offre 15 et Toulouse 21 ! Un autre exemple, peut-être le plus terrible : le taux des inscrits actifs rapportés à la population globale. Il est de 7,7 % à Marseille quand il est de 14,9 % à Toulouse et de 21,2 % à Lyon.

Si l'on observe le phénomène dans la longue durée un spectacle saisissant apparaît ; en juin 1995 quand il s'installe au pouvoir M. Gaudin trouve un réseau de 8 bibliothèques. Un quart de siècle plus tard il y a toujours 8 bibliothèques. Quand son prédécesseur, Robert Vigouroux, en 4 ans en ouvre 5 ! Une forme d'immobilisme a donc vitrifié le réseau. Précisons encore.

En 2015, la Municipalité décide, par une délibération, la mise en œuvre d'un Plan municipal de la Lecture publique. Ambitieux et volontariste, sa colonne vertébrale est la densification du maillage en équipements. Pourtant ce redressement annoncé n'a pas lieu. Il y a toujours 8 bibliothèques, et l'ouverture d'un nouveau site est repoussée *sine die*. Il ne faut donc plus parler d'immobilisme mais d'inertie, d'une force active qui s'oppose au développement. Cette résistance permanente prévaut sur toute autre considération. Non seulement on ne fait plus mais on défait. À Marseille, année après année, le réseau existant se délite et est vidé progressivement de son contenu. La régression furtive est installée comme régime ordinaire.

**« À MARSEILLE ON LAISSE POURRIR
LES BIBLIOTHÈQUES »**

C'est le titre de la tribune publiée dans *Le Monde* en mars 2019 signée par l'éditeur marseillais David Gaussen, membre de notre association. Qu'est-ce qui motive l'usage d'une formule si forte ?

Je passerai rapidement sur les avanies infligées au réseau : pannes récurrentes d'ascenseurs qui interdisent d'accéder au

service, collapsus du système de climatisation et ses fermetures estivales de plusieurs semaines, automates en panne, plaques de verre en façade qui menacent de s'effondrer sur le public, grèves à répétitions, jusqu'aux punaises de lit qui entrent en scène et feraient penser aux 10 plaies que le Dieu des bibliothèques aurait infligé au Pharaon du Vieux-Port pour le punir d'empêcher le peuple des livres d'avancer et de suivre son chemin.

Plus sérieusement, le plus grave est ailleurs. Le réseau perd progressivement ses capacités à exercer ses missions. Selon les sources, on estime, y compris chez les élus, qu'il manque 30 à 80 postes. Mieux : si l'on suit le rapport ABCD de 2015, commandé et validé par la municipalité et que l'on considère les normes nationales recommandées par l'État, ce sont 180 postes (au-delà des 285 existants alors) qui manquent pour maintenir le réseau à flot et relancer les missions. Le secteur Jeunesse de l'Alcazar a perdu 50 % de son personnel et ses capacités d'accueil et de médiation sont compromises bien naturellement. Des groupes scolaires d'écoles situées à 150 m de la bibliothèque ne peuvent plus être reçus. À des CMPP jusqu'alors régulièrement accueillis on propose soit de se trouver un autre lieu d'accueil soit... de louer la bibliothèque. Dans le même registre la bibliothèque du Panier, voisine de l'Alcazar, magnifique petite bibliothèque de proximité, miracle d'insertion dans le quartier voit son personnel progressivement réduit de 50 % là-aussi. Avec des effets ravageurs impossibles à maquiller : la bibliothèque doit fermer un samedi sur deux et une semaine de vacances sur deux ! Pas moins ! La régression s'accroissant, c'est maintenant sa capacité d'accueil des scolaires qui est officiellement remise en cause par la hiérarchie qui donne des consignes revenant à diviser la capacité d'accueil des scolaires... par 5 ! Créant et chez les professionnels et dans le quartier une réelle souffrance et des dégâts

collatéraux qui seront difficiles à soigner. Bref, le réseau entier, navire amiral en tête, prend l'eau, et coule lentement mais – pour pasticher un récent disparu – la municipalité regarde ailleurs.

Ainsi ce quart de siècle est celui de l'immobilisation d'un élan bâtisseur mais aussi et surtout la momification progressive d'un ensemble vivant. Tout se fige et se défait par défections des investissements et des dotations. L'érosion des moyens humains et matériels se traduit par l'affaissement des objectifs et des performances, tout le dispositif étant alors soumis à la vision malthusienne de la poignée de Diafoirus incompetents mais serviles qui se penchent à son chevet et l'accablent de leurs saignées successives et de leurs purges à répétition.

UNE CRISE DE CONFIANCE POLITIQUE MAJEURE QUI POSE LA QUESTION DES DROITS DÉMOCRATIQUES

On peut voir dans ces difficultés interminables la manifestation d'un tropisme marseillais, mélange d'indolence méditerranéenne, d'incompétence crasse, de clientélisme, voire de corruption. Nous préférons y voir l'expression d'un système cohérent et abouti, mis en œuvre par des individus qui n'ont pas besoin d'être méchants ou minables pour être malfaisants. Ce système repose sur la soumission exigée de ceux qui, pourtant, le font fonctionner tous les jours, les personnels, et l'exclusion de ceux à qui il est destiné, les usagers. Les muets et les invisibles, unis dans un commun mépris. La conséquence la plus inquiétante de cette mise en crise permanente est la rupture de la confiance politique nécessaire à tout contrat démocratique. De ce système nous voulons

Ce système repose sur la soumission exigée de ceux qui le font fonctionner tous les jours, les personnels, et l'exclusion de ceux à qui il est destiné, les usagers. Les muets et les invisibles, unis dans un commun mépris

débattre. Nous le ferons en termes politiques mais pas en politiciens car nous n'entrerons pas dans la course électorale. Par quel bout prendre l'écheveau ? En mettant en avant la question démocratique qui est la clé de beaucoup d'autres.

Un texte, plus connu que lu, peut nous servir de boussole : le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. Il est familier aux professionnels mais il sera une découverte pour beaucoup d'usagers. Ce Manifeste est toujours pertinent dans un débat public qui s'annonce ; il faut se rappeler qu'il est avant tout une interpellation directe de la sphère politique. Cet appel est lumineux et conserve intactes sa pertinence, son tranchant et sa vivacité. Il fait de la lecture publique une des « conditions fondamentales nécessaires » à la démocratie. Aux citoyens, les bibliothèques « permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société ». Il associe « participation créatrice » et « développement de la démocratie ». Ces droits démocratiques n'ont aucune raison de s'arrêter aux portes des bibliothèques. Si la société se veut démocratique alors les bibliothèques doivent l'être. Car la lecture publique est un enjeu si important et si fondamental qu'il ne peut pas être abandonné aux bons soins des seuls élus fussent-ils légitimes. On mesure alors combien cette question des droits démocratiques est cruciale pour ceux qui veulent jouer un rôle actif dans la société sans désirer être calife à la place du calife.

EN ATTENDANT UNE LOI SUR LES BIBLIOTHÈQUES, IL FAUT APPLIQUER LES CONVENTIONS EXISTANTES QUE FAIRE DANS L'IMMÉDIAT ?

Nous intéresser à un dispositif bien connu mais aussi peu lu que le Manifeste : le Contrat Territoire Lecture (CTL). C'est un contrat structurant et essentiel ; de lui, dépend la participation financière de l'État auprès des collectivités qui s'engagent à développer la lecture publique sur leur territoire et affichent leur volonté de toucher un public plus large.

Ces CTL méritent une lecture attentive. En effet, ils s'engagent, par plusieurs de leurs articles, à mettre en place des dispositifs d'observation et de contrôle des actions engagées, à collecter les informations et les marqueurs nécessaires à l'évaluation. Ces accords prévoient de réunir « les partenaires et associations sur le territoire

susceptibles d'intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action », « d'assurer le pilotage commun du plan d'action qui sera révisé annuellement », d'assurer trois mois au moins avant le terme de la convention le bilan et l'évaluation des actions entreprises. C'est à ces conditions que l'État pourra « assurer le versement des crédits déterminés en fonction de l'évaluation annuelle ». Pas moins. L'État s'engage également « à assurer la communication et la diffusion des bilans annuels d'évaluation ainsi que de la synthèse finale. ».

La Ville de Marseille et le ministère de la Culture ont signé deux CTL pour les périodes 2013-2016 et 2016-2019, afin de soutenir des actions menées par des associations en faveur de la lecture publique.

L'État, la Municipalité, signent donc des conventions en bonne et due forme. Est-il impossible d'en faire autant au profit de l'amélioration du fonctionnement des médiathèques marseillaises ?

La mise en place de tels CTL à Marseille et leur application scrupuleuse et sincère est possible immédiatement ; elle est une piste pragmatique, raisonnable, prometteuse et ne peut soulever aucune objection budgétaire. Elle est financièrement indolore.

Voilà pourquoi la question des droits démocratiques des usagers est urgente et primordiale. Les reconnaître aux usagers c'est les reconnaître à tous et relancer la démocratisation du service public de la lecture. Parce que les dispositifs démocratiques apporteront les informations sans lesquelles nous sommes aveugles et qu'ils ouvriront des espaces de concertation et de débats indispensables aux choix collectifs. Les droits démocratiques pourront participer à l'imagination d'un futur des bibliothèques toujours à inventer.

Nous prendrons notre part de cette invention, nous prendrons le temps et l'espace de détailler l'approche fine du phénomène de la lecture. José Rose, membre du bureau de notre association, chercheur et essayiste, amoureux des bibliothèques, voyageur en « Alcazarie », pour reprendre la formule d'un de ses derniers ouvrages, met la dernière main à un livre sur la complexité de ce service public et la diversité des évolutions possibles des bibliothèques dans la société d'aujourd'hui.

L'ouvrage paraîtra en janvier prochain et sera notre contribution majeure au débat. ■

30 euros
Commande en ligne sur
abf.asso.fr/boutique

Médiathèmes

**DERNIÈRE PARUTION
COLLECTION "MEDIATHÈMES"**

Espaces de création numérique en bibliothèque



Association
des Bibliothécaires
de France



100% NEW !

FOCUS

LE JEU EN BIBLIOTHÈQUE : POURQUOI EST-CE UNE NÉCESSITÉ ?

PAR CHRISTIAN RUBIELLA

Le jeu fait depuis quelques années une entrée remarquée sur les rayonnages de nombreuses médiathèques. Mais bien comprendre pourquoi il a pleinement sa place et comment il doit être proposé est une nécessité si l'on espère autre chose qu'un feu de paille.

Si l'on observe les différents secteurs de l'industrie culturelle, le constat semble évident : aux côtés du livre dont le marché est en forte baisse, du cinéma qui est en recul depuis deux ans et d'une industrie du disque moribonde, un secteur affiche une belle santé : le jeu de société.

Il n'est pas question ici de parler d'une industrie et d'évoquer des chiffres,

mais simplement d'observer une évolution des pratiques. Il n'y a pas, en effet, de causalité directe entre les chiffres d'un secteur marchand et les pratiques culturelles des Français dont nous nous efforçons d'avoir une connaissance fine afin de remplir nos missions. Si l'industrie du disque s'est effondrée, cela ne signifie pas, par exemple, que nos usagers se sont mis subitement à ne plus écouter de musique, bien entendu. En revanche, il y a une corrélation forte entre le fait

que les jeux de société soient devenus un produit de consommation courante et le fait que notre public les pratique. Il est par conséquent logique que ce même public soit en demande d'une réponse de notre part à cet engouement par la présence de jeux au sein des collections que nous proposons.

Car le jeu de société est une pratique culturelle. C'est même l'une des plus anciennes pratiques qui soit, puisqu'on peut trouver des jeux 3000

Une des « Nuits du Jeu » organisées à la médiathèque de Pézenas.



© médiathèque Edmond Charlot

FOCUS
JOUEZ !

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

**DANS CE FOCUS
TROUVEZ 8 JEUX
GRATUITS**

JOUEZ!

JOUEZ!

ans avant notre ère, en Égypte¹. Mais pour autant, en 2019, le jeu de société peine à trouver une place légitime en bibliothèque.

En essayant de donner une définition approximative de ce qu'est un jeu de société, il est possible de s'accorder à dire que, d'une façon très large, le jeu de société est une production de l'esprit, qui n'a en revanche aucun but productif et dont la pratique nécessite un échange social. Je mets ici volontairement de côté les jeux pouvant se jouer seuls, car ils nécessiteraient un article complet et qu'ils ne sont qu'une petite partie de la production éditoriale (mots croisés et dérivés mis à part).

Il serait donc possible d'être provocateur et de soutenir que si l'on s'en tient à ces trois caractéristiques, le jeu de société est, plus encore que le livre, en adéquation avec les missions actuelles des médiathèques, puisqu'ils nécessitent un échange social que le livre peut, mais ne doit pas forcément générer. Je n'irai pas jusque-là, bien entendu mais il s'agit ici de s'interroger sur l'absence de jeux dans encore beaucoup de médiathèques alors que sur le papier, tout le désigne comme un produit culturel dont nous devons faire la promotion.

Le jeu de société trouve donc sans aucun doute sa place dans les collections. Mais il possède une autre caractéristique qui freine son développement au sein de notre offre documentaire : la règle.

Car le problème est très certainement à chercher en partie de ce côté : alors



© Communauté d'agglomération Hérault-méditerranée

Le réseau des médiathèques est co-organisateur d'un festival de jeu.

que les livres, les disques, les DVD et même les jeux vidéo, en passant par les expositions, les concerts et les rencontres littéraires, n'ont nullement besoin d'un mode d'emploi, chaque jeu, même le plus simple, est pourvu d'une règle. Or, la lecture d'une règle de jeu n'est pas une compétence très partagée. Pas même au sein des communautés de joueurs : la plupart du temps, autour d'une table de jeu, un seul joueur a réellement lu la règle et la transmet à ses partenaires. Or cet apprentissage est nécessaire. Sans lui, une boîte de jeu n'est qu'une boîte remplie d'un matériel inutile. Et cela a une grande incidence, car les bibliothécaires, traditionnellement, ne sont pas formés à la médiation sur le jeu. Il était possible, avant que la question du jeu de société en bibliothèque

LE JEU DE SOCIÉTÉ EST UNE PRODUCTION DE L'ESPRIT, QUI N'A EN REVANCHE AUCUN BUT PRODUCTIF ET DONT LA PRATIQUE NÉCESSITE UN ÉCHANGE SOCIAL

ne se pose, de faire de la médiation sur n'importe quel type de contenu, en prenant la peine de s'informer et de réfléchir à comment transmettre. Pour reprendre l'exemple de la musique, il est toujours possible d'être très efficace à nos postes en étant au fait de l'actualité et en ayant des connaissances de base sur la musique et les genres musicaux que l'on trouve en rayon. Nul besoin de faire régulièrement ses gammes sur un instrument pour être un excellent bibliothécaire en poste dans un secteur musique. En revanche, il est à mon sens strictement impossible de faire de la médiation autour du jeu à moins de le pratiquer. C'est le premier des deux freins que j'ai pu identifier en mettant en place, au sein du réseau dans lequel je travaille², le prêt de jeux de société. Nous verrons un peu plus loin quelles sont les solutions à envisager afin de pallier ce manque de pratique de la part des équipes de nos structures.

Lors de l'inclusion de cette nouvelle offre, j'ai immédiatement pris conscience d'un deuxième frein. De nombreux échanges, au cours d'interventions que j'ai pu faire, ou journées de formation que j'ai pu donner sur le sujet, m'ont confirmé l'existence d'une deuxième problématique que je n'avais en revanche pas du tout anticipée : les craintes des équipes au sujet du matériel. Et elles sont grandes. De l'acquisition, au prêt, en passant par le catalogage, beaucoup de nos collègues ne savent tout simplement pas appréhender l'objet-jeu.

Disons-le donc très simplement : le jeu est intimidant, voire effrayant pour une part importante des équipes. Nous devons donc veiller à atténuer cet effet. Et voici donc les bonnes nouvelles : le jeu est, contrairement aux apparences, facile à équiper, et pas si compliqué à cataloguer. Les opérations de prêt/retour ne posent pas de problème insoluble non plus.

² Réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération Hérault-méditerranée.

¹ WIKIPEDIA. Senet. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Senet>





Il apparaît qu'un équipement relativement minimaliste est très souvent approprié. Les jeux sont faits pour les manipulations fréquentes et s'abîment peu. Les joueurs quant à eux sont la plupart du temps soigneux, prenant conscience que l'intégrité du jeu conditionne son utilisation. Bien entendu les pièces sensibles peuvent être protégées (recouvrir la règle et une partie de la boîte). En revanche il me semble aberrant de numéroter les pièces et cartes des jeux comme je l'ai parfois entendu dire par des ludothécaires. Non seulement cet équipement peut, si l'agent qui en est en charge ne connaît pas parfaitement le jeu, rendre le jeu inutilisable, mais c'est en outre chronophage et donc coûteux et surtout, cela ne correspond pas à un réel besoin dans la plupart des cas : les pièces absolument essentielles d'un jeu ne sont pas majoritaires et très souvent la perte d'une carte n'est pas dommageable. Dernière précision concernant la perte de pièces justement : l'expérience montre qu'une simple pesée lors du prêt et une vérification au retour à l'aide d'un pèse-lettre permettent de savoir si le jeu est intact. En prenant soin de mettre de côté les jeux pour lesquels cette opération révélerait une anomalie (encore une fois c'est assez rare), il apparaît que le prêt est bien plus simple en pratique que ne le craignent les agents en poste au prêt, souvent très inquiets au sujet du jeu. Qu'ils se rassurent, après trois ans de pratique les dégâts sont faibles, et les pertes et problèmes divers sont quasiment anecdotiques. De plus l'opération est rapide : de quoi rassurer les équipes !

Mais comme nous l'avons vu la principale difficulté reste la règle. Sa compréhension et sa transmission. Sans ces deux étapes, il ne sera pas possible de faire de la médiation autour du jeu. Or, si l'on ne veut pas que le jeu reste une proposition qui ne concernera que les joueurs déjà pratiquants, et finisse par devenir un fonds dont la



© Anne Nygard - Unsplash

rotation s'amenuise inexorablement, il va falloir apprendre à faire de la médiation.

On peut classer les jeux de toutes sortes de façons. Le système ESAR³ en est une. À mon sens il est mal adapté. Imaginé par des pédopsychiatres au milieu des années 1980, il envisage le jeu sous un angle pédagogique alors que nous pouvons l'envisager de façon bien plus simple, à savoir le plaisir du public. Sans intention et surtout sans prétention supplémentaire. On peut classer les jeux par âge, par type, mais il me semble que du point de vue du médiateur il existe trois grandes familles de jeux : les jeux familiaux, les jeux intermédiaires et les jeux experts. Les jeux familiaux pourront facilement devenir un fonds sur lequel les équipes pourront, si on leur en laisse le temps (lire : si on les laisse pratiquer durant leur temps de travail) devenir compétentes. Pour les jeux experts, là encore, une bonne

³ Système de classement reposant sur des étapes du développement de l'enfant, dont l'acronyme signifie Exercice Symbolique Assemblage Règles.

DISONS-LE DONC TRÈS SIMPLEMENT : LE JEU EST INTIMIDANT, VOIRE EFFRAYANT POUR UNE PART IMPORTANTE DES ÉQUIPES

nouvelle : les experts n'ont pas besoin de nous ! Ils éprouvent au contraire même un grand plaisir à découvrir de nouvelles règles, aussi ardues soient-elles. Et tout joueur intermédiaire aura naturellement tendance à devenir « expert ». Les fonds qui leur seront mis à disposition vivront sans aucun souci si une signalétique adaptée est mise en place (car l'expert ne s'attend pas forcément à trouver des jeux complexes en bibliothèque). En revanche, le problème concerne les dispositifs de médiation autour du jeu intermédiaire. Sur ce dernier point, il semble absolument essentiel d'inclure dans nos équipes des ludothécaires, qui doivent être envisagés, dès lors, comme des bibliothécaires ayant une compétence particulière. Si la collectivité ne se donne pas ces moyens au niveau de l'équipe, il faut *a minima* travailler en étroite collaboration avec une association et la faire intervenir régulièrement dans l'établissement. Sans cela, le jeu ne rencontrera pas son public et, vu les qualités qui sont les siennes, ce serait vraiment dommage de passer à côté en tant que médiathèque moderne. ■

**LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ RESTE LA
RÈGLE. SA COMPRÉHENSION ET SA
TRANSMISSION. SANS CES DEUX ÉTAPES,
IL NE SERA PAS POSSIBLE DE FAIRE
DE LA MÉDIATION AUTOUR DU JEU**

RETOUR SUR DEUX ANS DE MÉDIATION

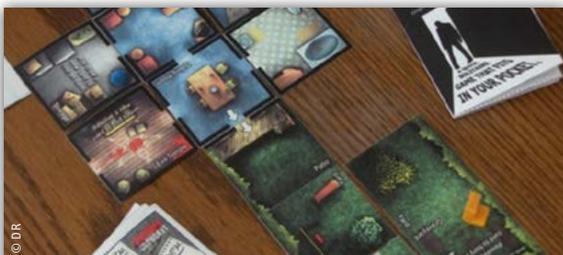
PAR CYRIL CADARS

Ludothécaire employé au sein d'un réseau de médiathèques, Cyril Cadars a pour mission de promouvoir le jeu auprès de tous les publics. Temps autour du jeu dans chaque établissement, soirées thématiques, festival : un travail tout au long de l'année et sur tout un territoire qui est essentiel à l'accompagnement du public.

Expliquer une règle, une affaire de ludothécaire.



© médiathèque Edmond Charlot d'agglomération Hérault-méditerranée



© DR

JEUX GRATUITS

ZOMBIE IN MY POCKET

Un thème à la mode et un jeu extrêmement facile à jouer, voici *Zombie in my pocket* qui a été un grand succès sur le site BoardGamesGeek (le plus important site mondial de jeux de société). Quelques minutes d'apprentissage suffisent, il s'agit avant tout d'un jeu pour rire et non d'un jeu nécessitant une grande réflexion. Et surtout... il est jouable seul !

> Auteur : Jeremiah Lee
Public : ado / adultes
Joueurs : 1
Durée : 5 à 20 minutes
<http://www.jeuxfabrique.fr/zombie-in-my-pocket/>

JOUÉZ!

de suite pensé à Françoise Legendre. Je ne connais pas personnellement Françoise Legendre. Je ne l'ai jamais rencontrée.

Je sais simplement qu'en 2015 elle était Inspectrice générale des bibliothèques. Je ne sais ni depuis quand, ni même si elle l'est toujours. Mais je sais surtout qu'en février de cette même année, elle a remis à la ministre de la Culture d'alors (Fleur Pellerin) un rapport, prospectivement et joliment intitulé *Jeu et bibliothèque : pour une conjugaison fertile*¹.

J'ai eu connaissance de ce rapport deux mois après son édition. Je l'ai lu en une soirée. Puis deux autres fois depuis. Jusqu'alors, je n'imaginai pas qu'il était possible de s'enthousiasmer pour un rapport signé d'un haut-e fonctionnaire. Et pourtant si. Pourquoi?

Peut-être parce que la première phrase dudit rapport est une citation de Johan Huizinga extraite de *Homo Ludens* (1938) son ouvrage de référence (qui fût la principale source d'inspiration de l'association HLA) : « le jeu est plus ancien que la culture ». Ça donne le ton!

Peut-être, parce que la synthèse objective et documentée qu'elle propose ensuite – en 100 pages et 8 chapitres – me semble plus efficiente que la somme des paroles et écrits produits en 40 ans par l'ALF (Association des Ludothèques Françaises)!

Sans doute, enfin, parce que le titre de ce rapport, induit une conjugaison

En décembre, cela fera deux ans que j'ai été recruté comme ludothécaire pour un réseau de lecture publique en centre Hérault. Auparavant, après avoir suivi une formation de ludothécaire à Lyon, j'exerçais peu ou prou la même fonction au sein de l'association HLA (Homo Ludens Associés), que j'avais créée dix ans auparavant et qui a pour but la reconnaissance du jeu comme objet culturel et, à ce titre, la reconnaissance de sa place singulière mais légitime au sein des rayons des bibliothèques.

Aussi, lorsque mon chef de service m'a proposé de mettre quelques mots en phrases dans la présente publication à l'occasion d'un focus consacré au jeu dans les bibliothèques, j'ai tout

¹ Legendre, Françoise. *Jeu et bibliothèque : pour une conjugaison fertile*. Ministère de la culture. <https://tinyurl.com/jeu-bib-mc>





(entre les différents documents à disposition – logique transmédiate – comme entre les agents en charge des médiations afférentes à ces supports) qui apparaît comme une importante condition à la réussite d'un tel projet. Dans le réseau pour lequel je travaille, nous ne proposons pour l'heure que des jeux de règles. Et c'est bien cette question de la règle qui explique la nécessité d'une médiation. D'autant plus si l'ambition est de donner à jouer autres choses que les sempiternels *Monopoly*, *Scrabble*, *Cluedo*, *Bonne Paye* ou *Trivial Pursuit*, qui, décennie après décennie, occupent les premières places des ventes et donc nos tables familiales, parfois depuis nos arrières grands-parents. Songez pour exemple que les premières éditions des trois premiers jeux cités sont respectivement de 1935, 1948 et 1949 !

Aussi, ne tournons pas davantage autour de la case prison, du mot compte triple ou du colonel Moutarde : une telle ambition est souhaitable et elle devient même nécessaire au regard des chiffres incroyables de la (sur ?) production actuelle : l'an dernier, plus de 1 000 nouveaux jeux ont ainsi été proposés sur le marché français ! Dès lors, il est aisé de comprendre la nécessité d'une veille documentaire active sur ce secteur en plein développement (production multipliée par 5 dans le dernier quart de siècle !).

Plus encore que les autres supports médias (livres, magazines, BD, CD, DVD) il est important de pouvoir proposer à nos publics différents temps réguliers et spécifiques de rencontres et de partages accompagnant la possibilité d'emprunts de jeux.

C'est ainsi, que des Temps Jeux de deux heures (installation et rangement inclus) sont proposés, de manière hebdomadaire ou bimensuel (en fonction de la taille de la bibliothèque) dans chaque établissement du réseau, réunissant (en fonction des lieux et des jours) entre quatre et vingt joueurs, de 5 à 75 ans ; Rares sont ainsi les passe-temps qui nous parlent aussi bien du temps qui passe...



Des « Nuits du Jeu » toute l'année et sur tout un territoire.

© Communauté d'agglomération Hérault-méditerranée

En amont, une sélection d'une vingtaine de jeux est effectuée, en ayant à cœur d'y trouver un choix large de mécaniques, de thématiques, de durée de partie (de cinq minutes à plus d'une heure), de nombre de joueurs (de un à six en général) afin de répondre aux envies de chacun.

Je ne joue que rarement avec le public (mais c'est une posture qui peut se discuter).

J'installe les jeux avant leur arrivée puis j'en explique les règles leur permettant d'entamer une première partie et c'est cette première partie qui explique le jeu aux joueurs, insistant ainsi sur le fait qu'il n'est en rien nécessaire d'avoir tout compris avant le début de la partie pour se lancer... Le but est de l'avoir compris à l'issue de cette première partie.

Les règles ainsi appréhendées, il est ensuite possible d'emprunter ce jeu pour y rejouer chez soi (1 jeu par carte), avec d'autres joueurs, permettant d'éprouver le fait (important) qu'un même jeu n'aura pas la même saveur en fonction des joueurs avec qui l'on joue.

IL N'EST EN RIEN NÉCESSAIRE D'AVOIR TOUT COMPRIS AVANT LE DÉBUT DE LA PARTIE POUR SE LANCER... LE BUT EST DE L'AVOIR COMPRIS À L'ISSUE DE CETTE PREMIÈRE PARTIE

En complément de ces temps, un programme de Soirées Jeux mensuelles (une par an pour chacune des onze bibliothèques du réseau) permet de mettre en lumière un thème (la nature, les villes, le Moyen Âge, etc.), une mécanique (mémo, bluff, course, coopératif, etc.), un auteur ou un éditeur. Ces soirées ont lieu le vendredi ou le samedi, entre 18h30 et 23h30. Elles réunissent entre 40 et 200 personnes et le public est généralement plus familial. Pour ces soirées, une sélection de 30 à 60 jeux est proposée... Un ou deux agents suffisent pour les animer, mais pour les grosses soirées, nous sommes amenés à appeler en renfort un ou deux animateurs extérieurs.

Enfin, une fois par an, nous convions le public à venir participer au festival ludique *Et le singe devint pion...*, en partenariat avec l'association HLA.

25 animateurs bénévoles sont alors nécessaires, le temps d'un week-end, pour accueillir et faire jouer le public. Au fil du festival, celui-ci peut découvrir une exposition d'un illustrateur de jeux et rencontrer plusieurs auteurs, venus présenter et dédicacer leurs dernières créations (jeux édités, mais aussi prototypes).

L'an dernier 1 200 visiteurs ont ainsi répondu à cette invitation ludique (dans une commune de 1 540 habitants!).

Pour conclure, l'importance d'un accompagnement des publics comme des collègues est un élément central garantissant la bonne intégration de ce nouveau support média dans nos établissements, que cet accompagnement se fasse en interne (ludothécaire dans l'équipe) ou en externe (associations partenaires).

À cette condition, le jeu ne sera pas qu'une boîte sur une étagère, mais un élément central de dynamisation des lieux et des équipes qui, par la richesse éditoriale qu'il propose, ne serait rester éloigné plus longtemps de nos rayons. Qui plus est à l'heure où ces derniers commencent à se vider inexorablement de supports devenus obsolètes (Cdrom, CD, DVD). ■

L'ÂGE D'OR DE L'ÉDITION DE JEUX...

PAR MATTHIEU D'EPENOUX

Même s'il existe peu de statistiques fiables en la matière, force est de constater que la taille du secteur du jeu de société a littéralement explosé ces dernières années si l'on en juge à la fois par le nombre d'acteurs présents mais aussi par le nombre de titres disponibles en langue française aujourd'hui. Cette croissance exponentielle s'explique par la juxtaposition favorable de plusieurs paramètres qui ont eu pour effet d'accélérer les choses au cours de ces dix dernières années.

QUELQUES DONNÉES...

Au début des années 2000, le jeu de société était plus l'apanage d'une poignée de passionnés, convaincus par leur bonne étoile, qui ont monté leurs boîtes d'éditions respectives et ont été suivis par des boutiques de jeux tenus par des joueurs de jeux de rôle qui ont élargi leur palette avec l'arrivée de jeux familiaux susceptibles de toucher le plus grand nombre. On peut dénombrer à cette époque une vingtaine d'éditeurs et une centaine de boutiques spécialisées.

Aujourd'hui, près d'une centaine d'éditeurs se partagent le gâteau et on peut compter près de 200 boutiques en France, une cinquantaine en Belgique et une vingtaine en Suisse. Cette montée en puissance est encore plus flagrante si l'on regarde le nombre de titres publiés chaque année en français avec il y a 20 ans un peu plus d'une centaine de titres et aujourd'hui près de 800.

MAIS POURQUOI UNE TELLE EXPLOSION ?

Les facteurs explicatifs sont nombreux et assez complémentaires :

- la réduction du temps de travail avec le développement des courts loisirs a joué incontestablement en faveur de la démocratisation du jeu de société. Plus de temps libre avec une offre en jeux plus fournie et de meilleure qualité ont su trouver écho auprès d'un public réceptif et curieux ;
- le développement du jeu vidéo a déculpabilisé les adultes par rapport à l'usage du jeu de société. Cantonné il y a quelques années à une activité réservée aux enfants, le jeu de société moderne est aujourd'hui une activité



Cocktail Games, proche du public sur les salons.

à la fois *hype* et intergénérationnelle pratiquée par le plus grand nombre ;

- la volonté de créer du lien en pratiquant des activités qui ont du sens à plusieurs a aussi joué en faveur du jeu de société. Ses acteurs ont su répondre présents en proposant une offre extrêmement diversifiée susceptible de trouver un écho favorable. Jeux d'ambiance, jeux familiaux, jeux de stratégie, jeux narratifs, jeux coopératifs... on n'est pas dans un inventaire à la Prévert mais plus dans un marché où il y a un jeu pour chacun et des jeux pour tous ;
- l'extrême créativité des auteurs de jeux a été aussi un facteur déterminant. Cela a généré à la fois de l'émulation mais aussi une démultiplication

ON N'EST PAS DANS UN INVENTAIRE À LA PRÉVERT MAIS PLUS DANS UN MARCHÉ OÙ IL Y A UN JEU POUR CHACUN ET DES JEUX POUR TOUS

du nombre de propositions et par voie de conséquence une probabilité plus forte de publier des jeux vraiment originaux.

LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR...

À l'aube d'une nouvelle décennie, le jeu francophone est en pleine forme et s'est furieusement professionnalisé récemment !

L'Union des Éditeurs de Jeux (UEJ) avec 35 éditeurs, la Société des Auteurs de Jeux (SAJ) avec plus de 300 adhérents, le Groupement des Boutiques Ludiques (GBL) avec plus de 170 représentants, rassemblement de bars à jeux au sein d'une même structure... nombreux sont les acteurs qui ont compris que





la vulgarisation du loisir était un préalable indispensable pour sa reconnaissance auprès des tiers et l'accélération de sa médiatisation à terme. La volonté aussi de prendre son destin en main pour éviter que l'extrême richesse du secteur ne soit réduite au *Monopoly* ou au *Cluedo*.

Aujourd'hui, les combats sont multiples et le plus souvent complémentaires pour tous ces regroupements de professionnels :

- harmonisation des taux de TVA souhaitée entre les éditeurs de livres et les éditeurs de jeux afin qu'il n'y ait plus de rupture d'égalité devant l'impôt pour éviter que les premiers soient assujettis à une TVA de 5,5% et les autres à une TVA de 20% ;
- mise en avant du poids économique des jeux de société avec la création d'un label basé sur les ventes : Le Pion d'Or. N'importe quel jeu qui gagne le *Spiel des Jahres* (le Jeu de l'Année allemand qui est LA référence internationale) a des chiffres de ventes qui feraient pâlir d'envie un Goncourt ;



Matthieu d'Epenoux, un éditeur impliqué.

CETTE MONTÉE EN PUISSANTE EST ENCORE PLUS FLAGRANTE SI L'ON REGARDE LE NOMBRE DE TITRES PUBLIÉS CHAQUE ANNÉE EN FRANÇAIS AVEC IL Y A 20 ANS UN PEU PLUS D'UNE CENTAINE DE TITRES ET AUJOURD'HUI PRÈS DE 800



JEUX GRATUITS

QUÊTES ARTHURIENNES

Dans la grande famille des jeux de société, le jeu de rôle est à part. Et pour cause : la plupart du temps, le jeu est... un livre. *Quêtes arthuriennes* est proposé par la BnF en partenariat avec le collectif imaginez.net. Les joueurs vont devoir se documenter pour interpréter au mieux les personnages des légendes arthuriennes. Ce livre imprimable de 79 pages propose tout le nécessaire pour vivre de folles aventures, tout en se cultivant.

> Auteur : collectif imaginez.net

Public : ado / adultes

Joueurs : 3 à 6 joueurs (voire plus)

Durée : indéterminée

<http://expositions.bnf.fr/arthur/pedago/QuetesArthuriennes.pdf>

- reconnaissance du statut de l'auteur de jeu aussi bien d'un point de vue fiscal que de manière plus générale pour informer le public que derrière un jeu il y a le plus souvent un auteur qui a réfléchi et créé ;
- mise en place d'un catalogue largement diffusé avec une offre de qualité choisie scrupuleusement par des *ludicaïres* – vendeurs de jeux – élus par leurs pairs pour cela.

Le corollaire de ces actions menées par les professionnels du secteur a été incontestablement la mise en place de critères qualitatifs élevés qui font qu'un jeu publié aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec ce qui se faisait il y a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, les éditeurs de jeux, en liaison avec les auteurs et les illustrateurs, travaillent beaucoup plus leurs produits aussi bien d'un point de vue mécanique que thématique. Le *game design* n'est pas une expression dont

la seule finalité est de briller en société mais plus un véritable exercice qui passe à la fois par du développement et des tests en interne mais aussi et surtout des cessions de mise à l'épreuve auprès du ou des publics visés.

Il n'y a pas de recettes miracle pour faire un bon jeu mais plus une attention au détail qui pourra être, le cas échéant, déterminante : ergonomie du matériel, illustrations qui sont au service de la mécanique du jeu et pas l'inverse, génération d'un sentiment de frustration pour donner au consommateur l'envie de refaire une partie, prise en compte des rythmes de jeux pour éviter le décrochage d'un joueur qui réalise qu'il a perdu la partie à mi-parcours...

Le recrutement de professionnels très qualifiés aux compétences précises aussi bien en matière éditoriale que de fabrication ou encore de marketing a largement contribué à tirer le secteur vers le haut.



AUJOURD'HUI, LES ÉDITEURS DE JEUX, EN LIAISON AVEC LES AUTEURS ET LES ILLUSTRATEURS, TRAVAILLENT BEAUCOUP PLUS LEURS PRODUITS AUSSI BIEN D'UN POINT DE VUE MÉCANIQUE QUE THÉMATIQUE

S'AMUSER ET RÊVER...

Dans une société compliquée, le jeu de société a su séduire à la fois par son aspect pratique et économique mais aussi et surtout parce qu'il offre un peu d'évasion (contrôlée) à ses adeptes.

On peut isoler facilement trois tendances qui auront marqué ces dernières années :

• L'avènement des jeux d'ambiance

Nommés *party-games* par les professionnels du secteur, ces jeux dont la durée ne dépasse que rarement la demi-heure ont fait mouche auprès d'un public de jeunes adultes à la recherche de plaisirs simples et conviviaux. *Jungle speed*, *Dobble*, *Time's up* (pour n'en citer que quelques-uns) ont permis de décloisonner le jeu de société en touchant une population très large. Aujourd'hui, l'offre sur ce segment spécifique porte sur des dizaines de titres différents et les best-sellers du secteur se vendent à plusieurs millions d'exemplaires.

• La montée en puissance des jeux narratifs

Dixit, le jeu référence en la matière, a entraîné dans son sillage de nombreuses créations où la force des illustrations va avoir un rôle déterminant dans l'immersion des joueurs. Raconter des histoires, pousser son imagination le plus loin possible sont des envies partagées par un public de plus en plus large et le succès des jeux de ce type en témoigne.

• Coopératif un jour, coopératif toujours

À la différence des jeux dits compétitifs où il y aura un ou une gagnante à la fin de la partie, dans les jeux coopératifs on joue tous ensemble à la

recherche d'un objectif commun. Avec un large choix de thématiques, ce segment de marché est au plus fort de sa forme car il y a une vraie demande du public pour ce type de jeux. *Unlock*, *Pandémie* ou encore *Hanabi* (qui a gagné le *Spiel des Jahres*) font figure de référence dans le secteur.

ET LE CLIENT FINAL ?

Le consommateur d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celui des années 2000. Sans faire une typologie précise du client type, on peut dire sans se tromper qu'il est aujourd'hui plus informé, plus curieux, plus volage et plus exigeant que précédemment.

Son temps consacré aux loisirs a globalement augmenté mais les sollicitations sont devenues plus importantes. Le jeu de société est un loisir comme un autre au même titre que le visionnage d'une série sur Netflix ou encore la participation à un Escape Game...

Dans les années 1990, on avait un public majoritairement d'enfants, geek et masculin.

En 2019, on a un public plus familial, plus féminin avec un cœur de cible 15-35 ans qui est très important.

ET DEMAIN ?

Sans avoir des dons de voyance, on peut dire qu'il va y avoir des phénomènes de concentrations importants dans le secteur.

Cette tendance est confirmée à la fois par :

- le regain d'intérêt aussi bien de fonds d'investissements que de grands noms de l'édition de livres qui achètent de nombreuses entreprises dans le secteur ;
- la réduction vraisemblable du nombre de boutiques spécialisées ; ne resteront à terme que les professionnels qui proposeront une vraie valeur ajoutée à leurs clients aussi bien dans le conseil que peut être également dans le mode de commande (*click and collect* sur place?).



JEUX GRATUITS

NEUTREEKO

Créé par un mathématicien norvégien, ce jeu de société est extrêmement simple d'accès et pourtant, il est très profond. Il s'agit d'un dérivé du Morpion qui s'adresse à toutes et à tous. Mais, comme tous les grands jeux, il faudra d'innombrables parties avant d'arriver à la maîtriser.

> Tous publics, 2 joueurs
Auteur : Jan Kristian Haugland
15 min par partie

http://regle.jeuxsoc.fr/neut2_rg.pdf > ATTENTION erreur 404



Autre phénomène prévisible, l'omniprésence du jeu de société à la fois dans des lieux où l'on ne s'attend pas à le trouver (musées, lieux d'expositions éphémères...) mais aussi comme outil de promotion des ventes d'autres produits et enfin dans le cadre de produits médiatiques qui lui seront consacrées (émissions spécifiques, chroniques de presse et radiophoniques).

Souhaitons juste que cette effervescence programmée ne fasse pas perdre la tête à ses différents acteurs et que l'essentiel reste : des jeux avec une âme susceptibles d'émouvoir le public. ■

N'IMPORTE QUEL JEU QUI GAGNE LE SPIEL DES JAHRES (LE JEU DE L'ANNÉE ALLEMAND QUI EST LA RÉFÉRENCE INTERNATIONALE) A DES CHIFFRES DE VENTES QUI FERAIENT PÂLIR D'ENVIE UN GONCOURT

JUAN RODRIGUEZ ET TOM VUARCHEX, AUTEURS DE JEUX DE SOCIÉTÉ

L'un est l'auteur d'un immense succès qui est depuis longtemps sorti des boutiques pour se retrouver sur les tables de millions de personnes. L'autre a un As d'Or à son actif et de nombreux jeux publiés dans des genres très différents. Tom Vuarchex et Juan Rodriguez répondent à quelques questions et notamment au sujet de l'inclusion du jeu dans nos collections.



En festival,
explication du jeu
« Les poilus ».

© Juan Rodriguez



Tom Vuarchex
explique Twin It, l'un
de ses « Hits ».

© Tom Vuarchex

BIBLIOTHÈQUE(s) : Tom, Juan, pourriez-vous vous présenter au public de la revue en quelques mots ?

Tom Vuarchex : Je suis rentré dans le monde du jeu en 1996 avec l'autoédition de *Jungle Speed*¹. J'ai ainsi découvert un monde que je ne connaissais pas. Je ne soupçonnais même pas l'existence de boutiques spécialisées. Après que le jeu a été édité différemment, j'ai continué comme graphiste dans cet univers, notamment pour *Skull*² et j'ai aussi travaillé sur toutes les versions de *Jungle Speed* depuis, et co-créé d'autres jeux comme *Twin It*³.

Juan Rodriguez : J'ai découvert le jeu via *Jeux et Stratégie*, un magazine pour lequel j'ai par la suite travaillé en créant des jeux. Le milieu du jeu était tout petit à cette époque. Nous étions une poignée d'amateurs passionnés. Puis j'ai créé *Elixir*⁴ et *Tic-Tac-Boum*⁵ en 1994. Je me suis ensuite écarté du jeu pendant une quinzaine d'années, durant lesquelles j'ai travaillé pour *Charlie Hebdo* et dans le spectacle vivant. Notamment pour le théâtre. Puis, je suis revenu dans le milieu au cours de l'année 2014, notamment avec *Les Poilus*⁶ et *Décrocher la Lune*⁷.

1 WIKIPEDIA. *Jungle Speed*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jungle_Speed

2 TRIC TRAC. *Skull & Roses*. <https://www.trictrac.net/jeu-de-societe/skull-roses>

3 TRIC TRAC. *Twin it*. <https://www.trictrac.net/jeu-de-societe/twin-it-1>

4 WIKIPEDIA. *Elixir*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Élixir_\(jeu\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Élixir_(jeu))

5 TRIC TRAC. *Tic tac boom*. <https://www.trictrac.net/jeu-de-societe/tic-tac-boom>

6 TRIC TRAC. *Les poilus*. <https://www.trictrac.net/jeu-de-societe/les-poilus>

7 TRIC TRAC. *Décrocher la Lune*. <https://www.trictrac.net/jeu-de-societe/decrocher-la-lune>

© Ryan Quintal - Unsplash



L'accueil du grand public a vraiment changé. Les animations que je faisais à l'époque attireraient surtout les enfants. Les parents suivaient bien souvent à contre-cœur

BIBLIOTHÈQUE(s) : Votre entrée dans le monde du jeu de société date donc de la même période que la première édition des Colons de Catane, que beaucoup s'accordent à définir comme l'acte de naissance du jeu de société dit moderne. Quels changements avez-vous pu observer durant ces 25 ans ?

TV : L'accueil du grand public a vraiment changé. Les animations que je faisais à l'époque attireraient surtout les enfants. Les parents suivaient bien souvent à contrecœur. Les mamans accompagnaient parfois sans enthousiasme et les papas étaient totalement absents à cette époque. Et le jeu n'était pas vraiment présent dans la sphère publique. Il ne jouissait d'aucune visibilité.

J.R. : La taille du secteur a tellement changé ! À l'époque tout le monde se connaissait. Nous étions peut-être une trentaine. Les salons se passaient parfois dans des centres commerciaux, il n'y avait quasiment pas d'événements à part Cannes et Partenay. Et donc, tout cela était assez confidentiel. Maintenant, il y a un milieu très développé, c'est un vrai secteur, très catégorisé avec énormément d'acteurs.

TV : Les salons à l'époque étaient souvent couplés avec quelque chose de plus important. Le jeu de société était un petit carré au salon de la maquette, par exemple. Je ne ferai jamais partie des personnes qui prétendent que « c'était mieux avant ». Le public n'était pas disponible, ne connaissait pas ce que nous faisons. Ceci dit, le jeu est devenu moderne au moment où il s'est mis à vendre. Tout simplement. C'est ça la véritable différence avec ce passé récent. Mais après tout, pourquoi pas ? L'aspect commercial est un paramètre qui en vaut un autre...

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel est le statut des auteurs de jeux de société, actuellement ?

J.R. : Il n'est pas reconnu de façon officielle, même si, de fait, il existe puisque nous sommes payés en droits d'auteurs. Personnellement, je considère que l'auteur est un artiste. La meilleure preuve est que c'est celui qui gagne le moins sur le produit final. C'est une constante que l'on peut observer concernant n'importe quelle forme artistique. Nous avons un travail en cours avec la Société des Auteurs de Jeux⁸, dont je suis membre. Ça consiste à faire du lobbying afin d'avoir un statut qui soit réellement encadré. En tout cas nous essayons, avec les moyens qui sont les nôtres.

TV : Mais on peut dire qu'on est auteurs officiellement maintenant, puisque l'Agessa veut bien de nous ! En fait, on est devenus auteurs en gagnant de l'argent...



Ce qui est terrible c'est que tout cela est défini par un rapport à l'argent. Si le secteur génère beaucoup d'argent, le statut, au final, sera évidemment reconnu



INTERVIEW MENÉE PAR CHRISTIAN RUBIELLA

⁸ SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE JEUX. <https://www.societedesauteursdejeux.fr/>



Si l'on parle de jeux à l'allemande, de jeux à la japonaise ça veut bien dire que c'est lié à la culture. Une expression culturelle qui prend la forme du jeu

J.R. : Ce qui est terrible c'est que tout cela est défini par un rapport à l'argent. Si le secteur génère beaucoup d'argent, le statut, au final, sera évidemment reconnu.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Mais pourquoi parle-t-on le plus souvent de créateur de jeu plutôt que d'auteur ?

TV. : Pour la terminologie, il s'agit de savoir si le jeu est un produit culturel ou un produit industriel. Dans la pratique des éditeurs, des distributeurs, des boutiques, il est plutôt envisagé comme un produit industriel, je crois.

J.R. : Je ne suis pas vraiment d'accord. Un système industriel s'est développé autour de la création, certes, mais si l'on parle de jeux à l'allemande, de jeux à la japonaise ça veut bien dire que c'est lié à la culture. Une expression culturelle qui prend la forme du jeu. Le jeu est une façon de voir le monde. On retrouve logiquement ce regard dans les styles de jeux.

TV. : Oui, mais en termes de fabrication, c'est clairement industriel. Cette vision ne peut pas venir que des auteurs. Or, il manque clairement un véritable appareil critique dans notre secteur.

J.R. : C'est une spécificité effectivement. Cet appareil critique à parfois essayé d'émerger mais sans soutien et peut-être par manque de qualité, peu de choses se sont construites afin qu'il y ait une critique objective et intelligente. C'est une spécificité qu'on peut regretter, et qui empêche le jeu d'être reconnu aux côtés du cinéma et de la littérature.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comme les bibliothèques doivent être le reflet des pratiques culturelles des français, le jeu, vu son succès actuel, entre évidemment dans nos rayons. Quel est votre sentiment par rapport à ça ?

TV. : Au sein des ludothèques et maintenant des bibliothèques, les jeux pour enfants sont très représentés. C'est une bonne chose car dans les festivals de jeu, le jeu pour enfants est bien souvent le parent pauvre. Il est important que des lieux permettent une visibilité aux jeux et qu'on les fasse vivre en animations.

J.R. : Les enfants ont toujours joué aux jeux, mais désormais ils jouent avec les parents et développent ainsi une culture qui ne reste pas isolée dans l'enfance uniquement. Ensuite si le jeu est prêté en bibliothèque, les droits de prêt vont pouvoir peut-être être discutés. C'est une problématique qui a été abordée par le Réseau des Cafés Ludiques : puisque ces établissements utilisent les jeux de société pour faire vivre leur commerce en les payant au prix public, ils ont décidé ainsi de faire don d'une somme qui était loin d'être négligeable à la S.A.J. dont je parlais tout à l'heure. C'est grâce à des dons comme celui-ci que nous pouvons travailler avec des avocats notamment pour faire reconnaître notre statut. Le système de droits n'existe pas encore mais ils l'ont anticipé d'une certaine façon. Je pense que cette initiative mérite d'être soulignée. Ce sont peut-être les prémices d'une pratique qui va se développer...

Il manque clairement un véritable appareil critique dans notre secteur

TV : Cette question mise à part, le problème principal du jeu de société est la règle ! Et pour nous, tout travail fait autour de la transmission de la règle est une bonne nouvelle.

BIBLIOTHÈQUE(s) : C'est presque un frein effectivement...

J.R. : Bien sûr, c'est le frein principal. Si on propose un jeu à quelqu'un en lui tendant une règle de plusieurs pages, il s'en va ! Si on lui explique, en revanche, ça peut bien se passer. Il y a une appréhension de la règle qui est un véritable souci.

TV : Pourtant ce travail devrait être fait depuis longtemps. Lorsque je suis entré dans le monde du jeu il y avait déjà l'Association des Ludothèques Françaises⁹ qui travaillait sur le sujet. Mais si depuis 25 ans tout le secteur s'est développé et qu'aucun lien avec l'A.L.F ne s'est tissé. c'est qu'il y a un problème.

J.R. : Je suis tout à fait d'accord avec toi, on doit se demander pourquoi l'A.L.F. est restée en dehors de toutes ces mutations.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Auriez-vous un conseil à donner aux bibliothécaires qui voudraient se lancer mais qui sont eux aussi dans une sorte d'appréhension du travail de médiation qui est à faire autour du jeu ?

J.R. : Il faut qu'ils jouent ! Ils ne doivent pas évidemment jouer à tout, pas à tous les genres de jeux, mais il faut pratiquer, s'asseoir ensemble autour de tables de jeux pour en avoir le goût et l'envie de transmettre.

TV : J'imagine que lorsqu'on est bibliothécaire, on aime le contact avec les gens. Alors je leur dirais qu'il est difficile d'envisager un média culturel qui va plus dans ce sens-là que le jeu. Le jeu c'est du lien social, de l'éducation populaire !

BIBLIOTHÈQUE(s) : Un dernier mot pour conclure ?

TV : Je vous donne un conseil de lecture, je suis en train de lire *Les jeux et les hommes* de Roger Caillois. Ce n'est pas récent, puisque ça date de 1958, mais il décrit tellement bien tout ce qu'est le jeu. Bien avant que qu'on ne l'appelle, le jeu de société moderne. Mais il explique bien le fait que le jeu, c'est de la perte de temps ! Et il faut aller jusqu'à dire ça, effectivement : c'est uniquement du plaisir et c'est totalement improductif...

J.R. : C'est improductif et ça doit le rester !

TV : Et c'est aussi un espace de liberté dans des contraintes. Plutôt intéressant pour fabriquer des citoyens...

⁹ ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES.
<http://www.kananas.com/associationdesludothequesfrancaises/>

Lorsqu'on est bibliothécaire, on aime le contact avec les gens. [...] il est difficile d'envisager un média culturel qui va plus dans ce sens-là que le jeu

TOUS AUTEURS !

PAR FABIEN BLEUZE

Fabien Bleuze, co-auteur avec Yves Hirschfeld de *Taggle, Comment j'ai adopté un Gnou* ou encore *J'aime beaucoup ce que vous dites...* tient à expliquer quelques règles de base à respecter, en tant qu'auteur, afin de s'adresser à tous les publics. De quoi susciter des vocations ?



Fabien Bleuze et son compère de toujours Yves Hirschfeld, deux incontournables du jeu d'ambiance.

© Mathieu Joubert

Je suis désolé. Vous êtes tranquillement assis en train de lire cet article en sirotant une Suze™ et là, je vais vous poser la question qui tue : Mais comment devient-on créateur de jeux ? Alors qu'il n'existe pas d'école de formation spécialisée...

Eh bien, étonnamment, c'est à la portée de tout le monde ! Il suffit pour cela d'observer le monde qui nous entoure, de l'analyser et de laisser divaguer son esprit. Si on réfléchit bien, c'est finalement le même processus de créativité qui s'adapte à toutes démarches artistiques. Mais bon, désolé, il faudra tout de même tenir compte de certains critères propres au métier d'auteur.

Avant tout, posons-nous la question : qu'est-ce qu'un jeu de société ? C'est un assemblage de mécaniques

qui existent depuis la nuit des temps, dans lequel nous allons devoir manipuler souvent les mêmes objets, c'est-à-dire des pions, des cartes et autres dés, le tout sur une thématique éculée, qui fait encore rêver une bonne majorité de joueurs aujourd'hui.

Du coup, dans l'idée que tout a déjà été fait, l'auteur de jeux actuel devra se creuser les méninges et essayer de trouver des choses plus innovantes. Malgré ça, les plus psychorigides continueront de pousser des cubes dans des mondes ruraux ou intergalactiques. Mais les plus extravertis s'essayeront à des concepts plus osés, aux antipodes des jeux vénérés par le jury de festivals de jeux allemands.

Voilà vous avez compris ! Le jeu de société est une pratique ancienne pour les vieux joueurs de jeux de rôles interminables, en revanche, bonne nouvelle, elle commence justement à s'installer chez le commun des mortels via des jeux plus familiaux, car plus rapides à comprendre et à jouer. Du coup le terrain de chasse du créateur moderne est devenu beaucoup plus vaste. Il dépasse dorénavant les limites du plateau cartonné. Tout est bon pour faire un jeu. Le principal c'est l'amusement et le partage.

Toutefois, avec plus de 1 000 nouveaux jeux édités par an en France – extensions comprises – il doit maintenant se démarquer.

Il aura donc deux choix : s'inspirer de cette collection de boîtes qui sort chaque année pour tenter de se greffer dans les envies du joueur compulsif, ou plutôt s'en éloigner, visant le grand public, en espérant devenir le jeu de l'année, car novateur et sensationnel, et en vendre des caisses.

Sachant qu'un jeu vendu rapporte une dizaine de centimes à son auteur, en *vendre des caisses* symbolise la reconnaissance du monde des joueurs envers un auteur bien inspiré. Avant son arrivée en magasin, un jeu nécessitera toujours plusieurs mois, voire plusieurs années de réflexion non rémunérées. Des heures de développement et de tests qui permettront d'affiner sa mécanique, avec un seul objectif : la joie d'avoir créé un outil de communication qui divertit les gens et les rassemble.

Mais attention, une fois la mécanique et le thème définis – les deux étant inséparables – le plus important, restera toujours la rédaction de la règle du jeu. Dans cet exercice, il faudra en quelques lignes trouver les mots justes qui permettront de ne laisser aucun doute sur la compréhension des actions à réaliser. Un contresens, un adjectif trop vague, une phrase alambiquée, bref la moindre incertitude pourront ruiner l'intérêt pour un jeu, voire créer des conflits entre joueurs qui interpréteront la règle en leur faveur. La précision est de rigueur. Le mieux, sera de se mettre dans la peau du joueur et d'interpréter le sens des phrases à l'excès.

Pour conclure, il n'y a pas de recette miracle pour écrire un jeu de société. Il suffit simplement de trouver la bonne alchimie entre ce que souhaitent les gens et ce que vous voulez leur transmettre.

Moralité : Pour être auteur de jeux de société, intéressez-vous aux gens, trouvez-leur un moyen de communication permettant de s'éclairer ensemble, et le monde sera plus beau. ■



L'ÉCONOMIE DU JEU DE SOCIÉTÉ

PAR MONSIEUR GUILLAUME

Le site *trictac.net* est depuis bientôt 20 ans la référence en France sur le thème des jeux de société. Véritable guide du paysage ludique français, il est consulté quotidiennement par énormément de joueurs et les vidéos que le site propose (présentations de jeux, parties, discussions...) sont désormais un passage obligé pour tout éditeur en quête de visibilité. Guillaume « Chifoumi », animateur et rédacteur du site et de la chaîne *trictactv* depuis 2015 est donc au centre des évolutions du secteur. Il nous propose un panorama du monde du jeu de société en 2019...

Monsieur Guillaume et l'éditeur Matthieu d'Epenoux.



© Guillaume Gigleux

LES SERIOUS GAME S'INVITENT DANS TOUS LES DOMAINES, DU MARKETING AU SPORT ET DE LA COMMUNICATION À LA SANTÉ

Mais alors ? Le jeu en boîte, avec des cartes, des dés, des plateaux, le *kubenbois*⁴ ou *l'ameritrash*⁵... Bref, le jeu de société, qui est, lui, « jeu par essence », que devient-il ? Rassurez-vous, il se porte fort bien et suit fortement cette inclinaison, cette propension humaine au jeu. Les consoles de jeux vidéo des années 1980 auront décomplexé les futurs joueurs adultes qui, de fait, ne considèrent plus l'activité jeux de société comme enfantine. De plus, la popularisation de la culture Geek aux travers de films, séries, romans (super-héros, médiéval fantastique...) ouvre encore plus l'accès aux mondes imaginaires souvent proposés dans ces multiples boîtes de jeux.

et de la communication à la santé. Des jeux, vidéo ou non, permettent par exemple à nos seniors de faire de la kinesthésie réparatrice. Pour rendre attractif nos musées, la visite se fera au moyen d'un jeu de piste... Et même passer ses nerfs en détruisant de multiples objets (dans une *destroy room*) est devenu ludiquement positif !

Imaginez même qu'en bibliothèque, vous et vos lecteurs, gagnez des points d'expérience en traquant, découvrant et lisant le livre de la semaine, caché dans la bibliothèque, en rendant des livres empruntés sans retard ou en rangeant des livres sans se tromper en suivant le classement de votre bibliothèque, débloquant ainsi l'accès à un niveau spécial : devenant *lecteur elfique* ou même *magicien des mots*, ce qui offre un *grimoire dédié* ou un *signet de la Lorien*³ ? Ce pourrait être marrant, non ?

En quelques chiffres, le cabinet NPD Group révélait qu'en 2018 en France, leader européen, il s'est vendu plus de 112 millions de boîtes (quatre par seconde en moyenne) pour 1 000 nouveaux jeux dans l'année (contre 500 en 2010). Un taux de croissance de 5 % sur l'année et une augmentation de 22 % par rapport à 2017 pour un chiffre d'affaires de 480 millions

⁴ *Kubenbois* ou *jeu à l'allemande* : jeu où la mécanique prend le pas sur la thématique, souvent caractérisé par de petits cubes en bois, les ressources, à gérer.

⁵ *Ameritrash* : jeu où la thématique prend le pas sur la mécanique, souvent caractérisé par des univers, des aventures et histoires fortes et des figurines.

Tout est jeu ! Ou plutôt, tout semblerait le devenir tant la *ludification*¹ (ou *gamification* pour faire encore plus « je m'y connais »... à tort !) est omniprésente : apprendre doit devenir ludique grâce aux jeux éducatifs... au risque que ces jeux ne fassent plaisir qu'à l'enseignant en n'étant pas réellement ludique pour l'apprenant, les *serious games*² s'invitent dans tous les domaines, du marketing au sport

¹ *Ludification* : (anglisme *gamification*) Utilisation de mécanismes de jeu dans d'autres domaines comme l'apprentissage, le travail ou sur les réseaux sociaux. Elle a pour objectif d'augmenter l'acceptabilité et l'usage dans ces domaines en s'appuyant sur la prédisposition humaine au jeu.

² *Serious Game* : un *jeu sérieux* est une activité qui combine une intention sérieuse de type pédagogique, informative, communicationnelle, marketing, idéologique ou d'entraînement, avec des ressorts ludiques.

³ *Lorien* : La Lorien est une forêt de la Terre du Milieu où vivent des Elfes sylvains gouvernés par Galadriel et Celeborn dans l'œuvre de fiction de J.R.R Tolkien.



d'euros. Oh, certes, loin des 4,3 milliards que pèse le jeu vidéo ! Pourtant, ce dernier a connu des jours meilleurs. À l'inverse, en France et malgré les déboires des GSS, Grandes Surfaces Spécialisées comme Toy's R Us et La Grande Récré, continuent de s'ouvrir des cafés jeux, des rayons dans des grandes enseignes comme Cultura ou Fnac, des librairies, et même des petites boutiques spécialisées, les *hyperspés* (entre 500 et 600, en fonction de ce qui est considéré comme *petite boutique* dans l'hexagone). Preuve, s'il en est, de la vitalité du secteur économique jeux de société tout autant que de la vitalité des joueuses et joueurs de tous âges, en augmentation depuis plus de 10 ans.

Actuellement, la tendance est aux jeux coopératifs (où l'on gagne ou perd ensemble contre le jeu), aux jeux narratifs (en même temps que l'on joue, on vit une histoire et ses rebondissements), aux jeux d'ambiance (souvent plus court et propice à la rigolade) pour des durées de partie comprise entre 30 minutes et 1 heure.

TU JOUES À LA MARCHANDE AVEC MOI ?

Zoomons maintenant sur une boîte de jeu et intéressons-nous (si, si, vous verrez, c'est intéressant !) à la répartition du prix d'un jeu. Pourquoi ? Et bien, d'une part pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de l'économie d'un jeu afin de mieux savoir quelle place pourraient avoir les bibliothèques dans ce circuit, et d'autre part, pour mieux saisir les défis actuels qui sont, parfois à l'aprem, discutés dans le milieu professionnel... Qui sait, peut-être parviendrons-nous, ensemble, à éviter les erreurs qui ont conduit à une paupérisation des créatifs dans le milieu de la bande dessinée par exemple. Nous excluons de ces propos des géants de l'industrie tel Hasbro ou Mattel. Ils maîtrisent horizontalement et verticalement l'ensemble de la chaîne de production et distribution de leurs jeux, sont pleinement dans le *mass market* et ne sont pas représentatifs du milieu du jeu de société qui nous

EN 2018 EN FRANCE, LEADER EUROPÉEN, IL S'EST VENDU PLUS DE 112 MILLIONS DE BOÎTES (QUATRE PAR SECONDE EN MOYENNE) POUR 1 000 NOUVEAUX JEUX DANS L'ANNÉE (CONTRE 500 EN 2010)

occupe. Nous parlons ici d'entreprises dont la taille va d'une seule personne à quelques dizaines d'employés. Quand bien même Asmodee Group, fleuron ludique français, a dernièrement été racheté pour 1,2 milliard par le fond d'investissement pan-européen PAI Partners, nous ne considérerons ici que l'activité de distribution d'Asmodee France pour les propos suivants. Précautions d'usage : notre objectif est de vous donner une image globale, certes, mais la plus juste possible. Cependant, cela reste un cas d'école, une généralisation qu'il est possible, et conseillé, d'affiner si le sujet vous intéresse.

Nous voici donc une boîte à la main dans notre boutique hyperspécialisée (vous savez, ces petites boutiques parfois un peu cachées, où, lorsque vous entrez, se dégage cette impression mêlant monde inconnu et caverne d'Ali Baba), prêt à la payer. Cette boîte nous coûtera 40 euros. Ouille ! Ah oui, tout de même me direz-vous ! Ma foi, répondrons-nous,



Tournage d'une émission pour Tric Trac TV avec l'auteur Bruno Cathala.

tout est relatif ! Prenons une séance de cinéma à quatre personnes avec une place moyenne à 10 euros et vous voilà partis pour une bonne séance de deux heures... à 40 euros. Avec votre boîte, vous pourrez jouer, rejouer, et re-rejouer... Sans compter que vous pourrez y jouer avec plusieurs personnes différentes. Autre moyen de voir les choses : mettons que vous ne fassiez que quatre parties de ce jeu à quatre personnes et vous voilà avec un loisir à 2,50 euros par partie et par personne. N'est-ce pas finalement plutôt raisonnable ?

Revenons à notre boutique dont la marge est globalement de 50 % du prix public conseillé, soit ici 20 euros. C'est énorme, non ? Et bien pas tant que ça si vous prenez en compte le stock (les boutiques achètent les jeux d'avance et si ça ne se vend pas...), les frais fixes (local, salaire...) et la quantité : une boutique hyper spécialisée est un *détaillant* mais il doit pouvoir répondre à des demandes aux



© Christopher Paul-High - Unsplash

spectres étendus : jeux pour enfants, pour la famille, les classiques (échecs, go... voir même *Monopoly*?) et les experts, les jeux de cartes à collectionner, etc. Il lui faut ainsi avoir un éventail de produits conséquent et donc du stock dormant. De plus, la concurrence avec les géants de la vente en ligne (oui, nous ciblons particulièrement la fière guerrière sans *e final*) est rude : illusion néfaste des frais de transport gratuits et prix cassés conduisent à une guerre économique qu'il ne vaut, peut-être, mieux pas mener. Ajoutons enfin la TVA : loin des 5,5 % des livres, est de 20 %, y compris pour le jeu de rôle, pourtant sous forme de livres mais qui ne sont pas reconnus comme « œuvres intellectuelles » car souvent rattachés à un système (mécanisme) de jeu.

Puisque ce n'est donc pas la boutique qui vit le mieux, voyons le maillon suivant de la chaîne : le distributeur. En fonction de son réseau et de son accompagnement communication et marketing, sa part varie de 30 à 40 % du prix éditeur. Dans notre exemple, le distributeur achète la boîte à l'éditeur à 12,50 euros pour une marge de 5 euros. Marge plus réduite mais les risques ne sont pas forcément côté distributeur puisque les jeux ne sont pas toujours achetés à l'éditeur en achat ferme... Sans oublier qu'au global, le volume est en sa faveur. Ceci étant, maîtriser ses stocks, en prévoyant au mieux, et ce n'est jamais une science exacte, les jeux qui fonctionneront auprès du public, n'est pas toujours facile. Pour autant, actuellement, le maillon fort qui tend à prendre « droit de vie ou de mort » sur les jeux, au sens où les éditeurs leur demandent s'ils prendront leurs jeux s'ils l'éditent, ce sont bien les distributeurs.

À l'autre bout de la chaîne, l'éditeur, et enfin l'auteur de jeu. Pour l'auteur de jeu, celui sans qui, au départ, il n'y a pas de jeu, touchera des droits d'auteur compris entre 8 et 10 % en moyenne, parfois indexés aux volumes vendus... Mais ce pourcentage ne s'applique pas au prix public, comme dans le livre, grand dieu, non ! Mais bien au prix éditeur. L'éditeur, pour calculer ce prix, prendra le prix de fabrication de son jeu

EN FONCTION DE SON RÉSEAU ET DE SON ACCOMPAGNEMENT COMMUNICATION ET MARKETING, SA PART VARIE DE 30 À 40 % DU PRIX ÉDITEUR

et, globalement, le multipliera par deux... Comme la boutique, finalement, mais au début de la chaîne. Forcément, le prix de fabrication dépend énormément du matériel : cartes, dés (gravés ou non), pions de couleurs ou figurines, plastiques de rangement ou non, plateau, boîtes, le tout avec des matériaux et des qualités diverses. Prenons un prix moyen de fabrication d'un jeu vendu à 40 euros : 7 euros (il y a pratiquement un différentiel de 6 entre le prix de fabrication d'un jeu et son prix de vente).

AUTEUR DE JEU ? MAIS TON VRAI TRAVAIL, C'EST QUOI ?

Nous voici donc avec la répartition finale suivante : 7 euros pour la fabrication, 6 euros pour l'éditeur, 1 euro pour l'auteur, 6 euros pour le distributeur et 12 euros pour la boutique et 8 euros pour l'État (sans compter les autres prélèvements sociaux sur les différents chiffres des autres parties de la chaîne!). Quoi qu'il en soit, pas de quoi se relever la nuit en rêvant d'être un auteur de jeu et d'en vivre. D'ailleurs, plus de 80 % des auteurs de jeu en France ne vivent pas de cette activité⁶.

⁶ Enquête 2019 Société des Auteurs de Jeu « Consultation des auteurs de jeux ».

JEUX GRATUITS

ELEUSIS

Eleusis est un jeu dont le but est... de découvrir quelle est la règle du jeu. Avec un tel pitch, impossible de ne pas essayer une partie. François Haffner, qui possède la plus grande collection privée de jeux en France, dit de ce jeu : « Eleusis est l'un des jeux les plus extraordinaires qui ait jamais été inventé ». Bref, un incontournable !

> Auteur : Robert Abbott
Public : Ado/adultes
4 à 8 joueurs
1 heure et plus par partie
Déduction
http://regle.jeuxsoc.fr/eleus_rg.pdf

Alors certes, si vous vendez plus de 100 000 boîtes par an, comme c'est le cas du *Jungle Speed*, du *Dobble*, de *Time's Up* ou de *7 Wonders*, il y a de quoi faire rêver... Surtout l'éditeur et le distributeur (oui, pour la boutique, le gâteau est divisé entre plusieurs centaines de points de ventes!). La grande majorité des jeux ne connaîtront pas ce destin : dans la dernière consultation des auteurs de jeux réalisée par la Société des Auteurs de Jeux, 46 % des jeux édités pendant l'année 2018 ont eu droit à un tirage compris entre 3 000 et 10 000 boîtes. Et il faut savoir que la plupart de ces jeux ne connaîtront pas de deuxième tirage. De fait, réussir à obtenir une locomotive, un long seller, c'est-à-dire un jeu qui se vendra bien, et ce, sur plusieurs années, apportant une sécurité et une opportunité de développement pour la maison d'édition, est un rêve qui se fait parfois attendre. Lors du dernier salon International Spieltage à Essen, en Allemagne, le plus gros salon européen consacré

D'AILLEURS, PLUS DE 80 % DES AUTEURS DE JEU EN FRANCE NE VIVENT PAS DE CETTE ACTIVITÉ





exclusivement aux jeux de société, les nouveautés étaient de plusieurs centaines, dépassant le millier, et venant du monde entier. Un véritable décompte est difficile tant le marché est versatile... et long à la fois. Il peut se passer un ou deux ans avant qu'un jeu n'arrive dans un pays, étant alors une nouveauté à cet endroit, mais ayant déjà vécu ailleurs. Lorsque nous nous y sommes rendus pour notre site internet *Tric Trac*, la liste des sélectionnés sur lesquels jeter un œil afin de savoir si nous en parlerions comportait entre 200 et 300 titres. Quelques mois plus tard, les quelques jeux qui subsistaient encore dans le cœur et les ludothèques des joueurs se réduisaient à quelques dizaines. Il y a donc beaucoup d'appelés et fort peu d'élus, surtout en France où la dynamique créative et éditoriale ludique rayonne à travers le monde. Une des solutions actuelles est de travailler le jeu directement et fortement à l'international pour, à la fois, réduire les coûts de production en augmentant les quantités produites en usine, et en même temps, maximiser les chances que le jeu trouve son public et fasse un succès, un hit ludique dans telle ou telle contrée.

COMMUNICATION ET MARKETING, C'EST ENCORE DU JEU ?

Les signes de la professionnalisation du marché ? Les éditeurs de jeu ont monté l'UEJ : l'Union des Éditeurs de Jeu. Ils ont fait intervenir un avocat spécialiste de la propriété intellectuelle afin de mieux cerner la législation dans ce domaine. D'autre part, un groupe de réflexion autour de la reconnaissance du jeu comme « objet culturel » est en cours. Les auteurs, comme nous l'avons vu précédemment, se sont également structurés. Autre phénomène, le développement du marketing et la recherche de communication autour des jeux deviennent des enjeux d'importance pour le secteur : développement d'un jeu télévisé *Time's Up* le Show sur Télétoon, multiplication des youtubeuses et youtubeurs qui ajoutent



À ESSEN, EN ALLEMAGNE, LE PLUS GROS SALON EUROPÉEN CONSACRÉ EXCLUSIVEMENT AUX JEUX DE SOCIÉTÉ, LES NOUVEAUTÉS ÉTAIENT DE PLUSIEURS CENTAINES, DÉPASSANT LE MILLIER, ET VENANT DU MONDE ENTIER

le jeu de société à leurs chroniques, placements produits de jeux dans des séries comme *Big Bang Theory*, *South Park*, *Stranger Things* ; des acteurs célèbres qui font leur *coming out* autour du jeu de rôle ou du jeu de société comme Alexandre Astier, Wil Wheaton ou Vin Diesel... Bref, la culture Geek n'est plus underground ! Et les commerciaux ne sont pas loin non plus, forcément ! De fait, *Tric Trac*, puisque nous en parlions plus haut, s'est développé et a accompagné le secteur jeu de société depuis le début du millénaire. Il a vu la fréquentation et l'utilisation de sa base de données augmenter sans cesse. Ce site est le plus gros site francophone d'informations ludiques et le deuxième mondial derrière l'américain *BoardGameGeek*. Plus de 20 000 jeux en bases, près de 250 000 avis, 5 000 vidéos et plus de 1 200 articles par an ! Nous y recevons plus d'une dizaine d'éditeurs par mois qui viennent nous présenter leurs jeux devant nos caméras afin de permettre aux joueurs de décider si

le jeu est fait pour eux ou non. Nous y voyons passer, en fonction des périodes de l'année, entre 400 000 et 600 000 personnes par mois dont la très grande majorité se dirige vers les fiches détaillant les jeux et consultant les avis. Pourtant, même en tirant ces chiffres au maximum, nous arrivons à toucher 10 % de la population française.

Nous y recevons plus d'une dizaine d'éditeurs par mois qui viennent nous présenter leurs jeux devant nos caméras afin de permettre aux joueurs de décider si ces derniers sont fait pour eux ou non.

Concluons donc. Pour les joueurs, la pratique des jeux est devenue une pratique culturelle valorisée, même s'ils sont, dans les médias traditionnels encore sous représentés. Ceux qui découvrent un secteur riche et dynamique sont friands de ces nouvelles expériences ludiques où l'on partage un bon moment. D'autant que ce foisonnement permet un jeu pour chacun, pour chaque moment et pour toutes les pratiques. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que ces mêmes jeux trouvent leurs places et prouvent leurs valeurs auprès d'un public plus large... Et tout porte à croire que les bibliothèques auraient tout à fait leur place dans cette noble mission. ■

JOUER À PLUSIEURS, UNE PRATIQUE AU CŒUR DU GAMEPLAY

PAR NICOLAS PERISSE

« Les jeux ne trouvent généralement leur plénitude qu'au moment où ils suscitent une résonance complice »
Roger Caillois*.

DE PONG À FORTNITE, PETITE HISTOIRE DU MULTIJOUEUR À L'ESPORT

Si elles sont vendues aujourd'hui comme des environnements matériels individuels, les consoles de jeu vidéo étaient à l'origine conçues pour un divertissement partagé, réunissant plusieurs joueurs devant un même écran. Les développeurs d'alors savaient déjà que pour marcher, un jeu devait proposer un défi, soit face à la machine, soit face à un autre joueur. Une vision qui ouvrit la voie à bon nombre de compétitions locales comme l'*Olympic Spacewar Intergalactic*¹ des étudiants de

l'Université de Stanford en 1972 ou nationales tel le *Space Invader Championship* de la société Atari dans les années 1980. C'était aussi l'âge d'or des salles d'arcade où les compétitions faisaient rage afin de noter ses initiales en haut des classements².

En parallèle, le jeu vidéo se développait aussi sur PC, offrant la possibilité à chacun de jouer avec son matériel personnel. C'est l'avènement des *LAN party* dans les années 1990, d'abord dans les garages puis, avec le développement d'internet dans les salles communales ou les cybercafés

1 MANTICORE.
<http://mantic09.fr/historique-de-lesport/>

2 À ce titre, voir le documentaire *The King of Kong* réalisé par Seth Gordon en 2007.

* Roger CAILLOIS
Des jeux et des hommes,
Gallimard,
première publication
en 1958, édition revue
et augmentée en 1967.

DANS LES ANNÉES 2000, L'ESPORT ÉTAIT ENCORE ANECDOTIQUE : LES JOUEURS DÉTOURNAIENT DES JEUX CONNUS POUR PROGRAMMER DES ENVIRONNEMENTS PLUS PROPICES À LEURS CONFRONTATIONS

comme ceux du quartier latin, initiant ainsi les prémices des joueurs esport français³.

L'esport (*electronic sport*) désigne les compétitions de jeux vidéo. Une définition beaucoup trop large et qui fait encore débat. Dans son *Guide de l'Esport*, Rémy Chanson le définit comme « une pratique compétitive de jeu vidéo dans laquelle des joueurs s'affrontent directement par écrans interposés, en excluant toutefois les transpositions de jeux physiques existants⁴ ». Une vision qui rejette bon nombre de pratiques tels que les *speedruns*⁵, les jeux d'affrontement indirect (meilleur score, meilleur temps), les jeux impliquant un adversaire programmé (intelligence artificielle) ou les jeux existant déjà sous une forme physique (jeux de cartes, échecs.)

Dans les années 2000, l'esport était encore anecdotique : les joueurs détournaient des jeux connus pour programmer des environnements plus propices à leurs confrontations.

3 SADAT, Yal. « Quartier Latin », *T3ois Couleurs, H.S. #7 Game Stories, l'histoire secrète des jeux vidéo*, 2011.

4 CHANSON, Rémy. *Le Guide de l'Esport*. Hors Collection, 2017.

5 Pratique qui consiste à terminer un jeu le plus rapidement possible, notamment en exploitant les défauts techniques de ce dernier.



© Friedrich Tondong - Unsplash





C'est l'ère des « mods »⁶ qui ont parfois eu plus de succès que le jeu d'origine comme *Counter Strike* (mod du jeu *Half-Life*) ou *Dota - Defense of the Ancient*, (issu de *Warcraft III*) pour les plus connus. Une pratique qui contraignait les éditeurs à s'intéresser au phénomène pour s'adapter aux attentes des joueurs.

L'évolution d'internet, notamment du haut débit, a également permis aux consoles de s'intégrer dans les pratiques de jeux en ligne et ainsi de voir fleurir des modes multijoueurs sur des jeux conçus comme solo à l'origine. Mais ce qui a fait exploser le nombre de participants, c'est bien le modèle économique du *free-to-play* qui consiste à mettre à disposition un jeu gratuitement, les revenus se faisant sur l'achat d'améliorations ou d'accessoires virtuels. C'est en partie ce qui a fait le succès de *League of Legends* (abrévié *LoL*), un *MOBA*⁷ où deux équipes s'affrontent en vue de conquérir une arène.

6 Un autre jeu développé par des joueurs à partir du moteur d'un jeu officiel.

7 Multiplayer Online Battle Arena : une arène de bataille en ligne multijoueurs.

L'ESPORT FRANÇAIS RÉUNIT AUJOURD'HUI PLUS DE CINQ MILLIONS DE CONSOMMATEURS ET PLUS DE DEUX MILLIONS DE PRATIQUANTS

Après une croissance exponentielle ces dix dernières années, l'esport français réunit aujourd'hui plus de cinq millions de consommateurs et plus de deux millions de pratiquants⁸. Une goutte d'eau dans le paysage mondial si l'on s'en tient aux chiffres du dernier gros succès en date, le jeu *Fortnite*. En juillet 2019, ce ne sont pas moins de 40 millions de joueurs mondiaux qui se sont affrontés lors de la *Fortnite World Cup* et environ 2,3 millions de spectateurs simultanés (la compétition étant visible en ligne)⁹. Un chiffre record pour un jeu qui, en 2018, attirait plus de 150 millions de joueurs dans le monde à lui tout seul¹⁰, bien loin des 12 millions que réunissait *World of Warcraft* dix ans plus tôt.

8 FRANCE ESPORT. Baromètre France Esport 2018. <https://tinyurl.com/esport-fr2018>

9 AFJV. La Fornite World Cup, le tournoi qui bat tous les records. <https://tinyurl.com/afjv-fwc>

10 CAPITAL. Les chiffres décoiffants de Fornite, le jeu vidéo le plus populaire du moment. <https://tinyurl.com/capital-for-nite>



JEUX GRATUITS

J'AIME LES PATATES

Dans ce serious game décalé sur l'innovation sociale et les acteurs du changement « Chips », le personnage principal doit sauver le village de Patateland de la surconsommation. Il devra écouter la voix de la sagesse incarnée par Mamidon et s'unir aux villageois pour faire émerger des idées, porteuses de changement. Chaque personnage ou entité renvoie à une notion qui pourra être approfondie dans le guide pédagogique en ligne. *J'aime les patates* allie savamment humour et réflexion autour d'un sujet porteur.

> À partir de 8 ans
Office National du Film canadien / Minority Media Inc. / Vali Fugulin
PC / iOS / Android - Gratuit
<http://jaimespates.onf.ca/>



MAIS QU'EST-CE QUI LES FAIT JOUER

COMME ÇA ? LES BIBLIOTHÈQUES

COMME NOUVELLES SALLES D'ARCADE !

On estime que 62 % des joueurs mènent cette activité, essentiellement avec un ou une proche, familial ou amical¹¹. Les chiffres de vente parlent d'ailleurs d'eux-mêmes : les cinq jeux les plus vendus en 2018 sont multijoueurs¹² : *Fifa 19* (sport), *Red Dead Redemption 2* (action aventure), *Call of Duty : Black Ops 4* (FPS¹³), *Mario Kart 8 Deluxe* (course), *Super Mario Party* (party game¹⁴).

Qu'est-ce qui les attirent tant dans le fait de se partager un écran ou un environnement de jeux ? En 2012, Yann Leroux affirmait que « jouer à un jeu vidéo, c'est être en lien avec d'autres. [...] Les générations précédentes se retrouvaient autour d'un *Monopoly*, celles d'aujourd'hui se retrouvent autour d'une console de jeu ou d'un ordinateur. Dans les deux cas, l'essentiel est dans le plaisir de se retrouver

11 AFJV. Les Français et le jeu vidéo en 2018, sondage IFOP. <https://tinyurl.com/afjv-fr2018>

12 S.E.L.L. « Bilan du marché français 2018 ». L'essentiel du jeu vidéo. Février 2019. <https://tinyurl.com/sell-marchefr2018>

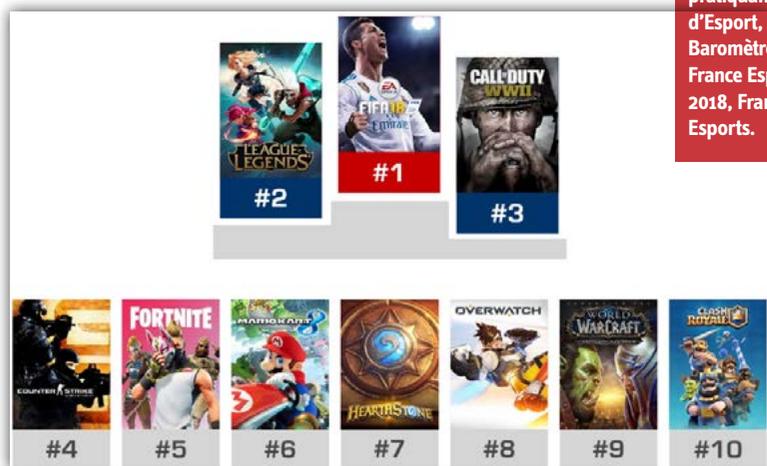
13 First Person Shooter : jeu de tir vu à la première personne.

14 Genre qui s'apparente au jeu de société.

© Stem List - Unsplash



Les jeux des
pratiquants
d'Esport,
Baromètre
France Esports
2018, France
Esports.



entre amis¹⁵ ». Un constat qui a pu se confirmer en 2016 avec *Pokemon Go* qui, malgré un *gameplay* individuel, a permis à des familles entières ou des groupes de joueurs de se retrouver dans la rue, parfois par centaines, smartphone en main à la recherche des petites créatures. Véritable phénomène, *Pokemon Go* a sans doute réuni la plus grande marge de population, des enfants aux personnes âgées, sur un seul jeu.

Mais jouer à plusieurs est aussi un moyen d'affirmer sa position sociale. À travers les MOBA comme *League of Legends* ou *Overwatch*, chaque joueur incarne un personnage aux compétences précises (force, résistance, pouvoir, etc.) permettant à chacun d'être complémentaire des autres. Dans un tout autre style, *GTA V* ou *Red Dead Redemption 2*, proposent de créer son propre personnage et de s'imposer comme chef d'entreprise par tous les moyens. Il est d'ailleurs faux de limiter ces derniers à sa violence tant les joueurs cherchent à l'éviter pour prospérer, lui préférant la coopération avec d'autres joueurs.

Et les bibliothèques dans tout ça ? Si proposer du jeu vidéo n'était pas si naturel il y a quelques années, venir

¹⁵ LEROUX, Yann. *Les jeux vidéo, ça rend pas idiot !*. Fyp éditions, 2012.

VÉRITABLE PHÉNOMÈNE, POKEMON GO A SANS DOUTE RÉUNI LA PLUS GRANDE MARGE DE POPULATION, DES ENFANTS AUX PERSONNES ÂGÉES, SUR UN SEUL JEU

jouer entre amis ou en famille est une pratique que les usagers ont rapidement intégré ! Parmi les titres phares : les jeux de sport (*Fifa*, *PES*, *NBA 2K*, etc.), les jeux LEGO (*La Grande Aventure*, *Marvel Avengers*) et la plupart des jeux Nintendo (*Mario Kart*, *Super Smash Bros*, *Splatoon*) ou encore les jeux musicaux pouvant rassembler plus de participants que de manettes nécessaires (*Just Dance*, *Let's Sing*, etc.).

Si le multi-local est aisé, le multi en ligne et l'esport le sont beaucoup moins, souvent pour des raisons techniques. Parmi les expériences réussies : les sessions de *Dofus* à la médiathèque de Saint-Raphaël en 2007¹⁶, l'heure du conte numérique à la Petite Bibliothèque Ronde¹⁷ en 2012, l'échappée game¹⁸ The Room au sein du réseau Pass'relle de l'Eurométropole de Strasbourg ou encore *Lol*

¹⁶ QUEYRAUD, Franck. *Du jeu vidéo en bibliothèque ? L'expérience DOFUS à Saint-Raphaël*. <https://tinyurl.com/yxm89s8q>

¹⁷ LA PETITE BIBLIOTHEQUE RONDE, *L'heure du conte numérique*. <https://tinyurl.com/bqaesvl>

¹⁸ JEUXVIDEOTHEQUE, *un escape game inter-bib*. <https://tinyurl.com/y534c265>

VENIR JOUER ENTRE AMIS OU EN FAMILLE EST UNE PRATIQUE QUE LES USAGERS ONT RAPIDEMENT INTÉGRÉ

en *Bib*¹⁹, un championnat initié par les médiathèques de Locminé, Épinal et Béziers sur *League of Legends* et soutenu par son éditeur, Riot Games. Cette dernière a rassemblé plus de 25 médiathèques et reste l'une des rares expériences de compétition esport officielle en bibliothèque. On peut également citer l'*Ultra Tournoi*²⁰ à Paris, une compétition inter-bibliothèques de *Street Fighter* en partenariat avec Kayane²¹, ou le championnat de Cergyplay qui réunit chaque année plusieurs centaines d'usagers des bibliothèques du Val d'Oise et des Yvelines autour de jeux comme *Mario Kart*, *Tetris* ou encore le bowling de *Wii Sports Club*. Mais les médiathèques sont surtout des lieux d'échanges entre les

¹⁹ GAUDION, Anne-Gaëlle et PERISSE, Nicolas. *Jeux vidéo en bibliothèque*. ABF, 2014.

²⁰ KAYANE. Bilan des Finales de l'*Ultra Tournoi* inter-bibliothèques avec MD Luffy, Gagapa, CDV MCZ Tupac, Perplex... <http://bit.ly/kayane-ultratournoi>

²¹ Joueuse professionnelle et multiple championne de jeux de combat (*Street Fighter*, *SoulCalibur*, etc.).



JEUX GRATUITS

SPACETEAM

Ce jeu coopératif original nécessite au minimum deux tablettes. Le tableau de bord d'un vaisseau a été scindé : chaque joueur dispose d'une partie seulement des commandes sur son écran. Des consignes de navigations (propres à chaque écran) sont données **simultanément**. Pour éviter la destruction de l'appareil, il faut énoncer les consignes et rapidement activer les commandes indiquées. Un vrai travail d'équipe nécessaire à la réussite de la mission, dans une ambiance particulièrement drôle à quatre joueurs !

> À partir de 10 ans
Sleeping Beast Games
iOS / Android - Gratuit
[inclut des achats intégrés]



MAIS LES MÉDIATHÈQUES SONT SURTOUT DES LIEUX D'ÉCHANGES ENTRE LES PERSONNES, ET EN CELA, LE JEU VIDÉO OFFRE DES PÉPITES INCONTOURNABLES

personnes, et en cela, le jeu vidéo offre des pépites incontournables. *Overcooked* est un jeu de gestion de cuisine où il faut servir le plus de plats en un temps limité. Plusieurs tâches sont à mener dans un ordre précis, obligeant les joueurs, jusqu'à quatre, à se coordonner pour réussir. Si les premières minutes sont un capharnaüm, très vite, ce sont les spectateurs qui s'introduisent en chef cuisinier afin de donner des directives à chacun.

Il en est de même pour le jeu *Keep Talking and Nobody Explodes*, développé pour deux joueurs sur les casques de réalité virtuelle. Le porteur du casque est enfermé dans une pièce avec une bombe composée de plusieurs modules, le second dispose d'un manuel papier contenant toutes les informations pour désactiver les modules. Vient alors un échange verbal nécessaire visant à décrire chaque module pour les désactiver. Des débuts balbutiants à la prise en main, le jeu est une belle expérience, tant pour les joueurs que pour les spectateurs.

Enfin, les jeux *sandbox*²², comme *Minecraft*, ont vu émerger des créations d'œuvres collectives²³. De nombreuses médiathèques ont réuni leur public autour de défis créatifs, comme la construction de la médiathèque de Martigues en 2013²⁴ ou le projet *Morbicraft* en 2018. ■

²² Littéralement « bac à sable », ils désignent des jeux où le joueur a une liberté de création pour façonner le monde virtuel comme il le souhaite.

²³ KEARNEY, *Kirsten*. *Imaginer Minecraft*. Huginn & Muninn, 2016.

²⁴ ACTUALITTE, *Une bibliothèque virtuelle sur Minecraft pour attirer les plus jeunes*. <https://tinyurl.com/yxhcq3gr>



© DK

RETOUR SUR L'ANIMATION MORBICRAFT

Par Christophe Porchet, coordinateur du réseau des médiathèques Terre Atlantique, membre de la commission ABF Labenbib



Initié par des bibliothécaires du Morbihan, ce projet collaboratif propose à de jeunes gamers de

reconstituer des monuments locaux dans l'univers cubique de *Minecraft*. Un premier épisode a été l'occasion de bâtir la ville d'Hennebont telle qu'elle était au Moyen-Âge. D'autres sessions ont ensuite permis de reconstruire des monuments du département : le fort de Penthièvre, Port-Louis et le château de Suscinio.

Cette animation se déroule en deux temps :

- les ateliers de construction : la Médiathèque départementale du Morbihan met à disposition un serveur *Minecraft* pour permettre aux joueurs de se connecter à distance. Un appel à participation est lancé pour les bibliothèques du département qui doivent composer une équipe de craffeurs. Les bâtisseurs en herbe s'appuient ensuite sur un document technique qui comporte des descriptions des bâtiments à reproduire, des plans avec dimensions et de nombreuses photographies.
- la journée de restitution : une journée conviviale permet de conclure cette animation en regroupant tous les participants avec visite des sites reconstruits le matin et un moment ludique l'après-midi autour d'ateliers et de jeux (tournoi de Mario Kart, atelier makey makey, partie de Loups-Garous de Thiercelieux...).

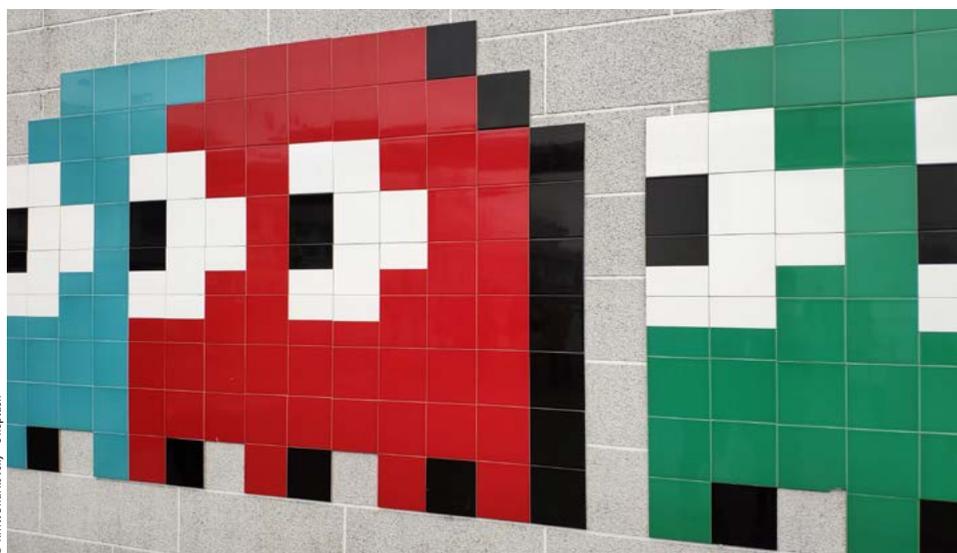
Cette initiative rafraîchit la connaissance et la mise en valeur du patrimoine local, un enjeu dont les jeunes générations ont rarement conscience. Le projet valorise le savoir-faire, parfois stigmatisé, des jeunes dans le domaine des nouvelles technologies tout en rassurant les parents sur la dimension sociale et éducative des jeux vidéo. Cerise sur le gâteau, la reconstitution des édifices sur *Minecraft* ouvre le champ des possibles : une visite via des lunettes de réalité virtuelle permet aux participants de déambuler dans l'univers qu'ils ont créé ! Sensations garanties¹ !

¹ FACEBOOK. *Morbicraft*. www.facebook.com/morbicraft

ÉTAT DES LIEUX DU JEU VIDÉO EN BIBLIOTHÈQUE

PAR CÉLINE MENEGHIN

Entre début septembre et mi-novembre 2018, la commission jeux de l'ABF a diffusé via son groupe Facebook une enquête visant à recueillir les pratiques existantes en matière d'offre de jeux vidéo en bibliothèque, ainsi que les besoins et perspectives autour de ces offres. À l'issue de l'enquête, 326 réponses ont été reçues dont 314 ont pu être exploitées, voici les résultats.



Le manque de moyens financiers (12 %) et le manque d'espace (10 %) sont également des freins réels. Le public peut lui-même être opposé à cette offre (10 %), en particulier pour les jeunes enfants, considérant que la bibliothèque est l'un des rares endroits qui permette de tenir les enfants éloignés des écrans. Enfin, 6 % des répondants déplorent le manque de formations spécialisées.

QUELLES SOURCES D'INFORMATION LES BIBLIOTHÉCAIRES PRIVILÉGIENT-ILS ?

Pour 28 % des répondants, la principale source d'information est la formation elle-même, ainsi que les échanges et relations avec d'autres collègues (17 %). L'information en ligne, que ce soit la consultation de sites internet spécialisés ou généralistes (19 %) ou du groupe Facebook de la commission ABF (13 %) tiennent sans surprise une place importante dans la veille quotidienne des bibliothécaires. L'utilité du groupe Facebook ABF est particulièrement soulignée car il permet des échanges à distance et réactifs entre collègues et d'y puiser des idées pour des animations. En dehors de ce groupe, les réseaux sociaux sont très peu usités (2 %). Enfin, la consultation de la presse spécialisée (8 %) et la pratique personnelle (5 %) sont d'autres canaux d'information. Les bibliothécaires sont majoritairement en recherche de formations (26 %) d'informations, d'échanges et d'interactivités sur les pratiques d'animation (17 %), l'offre (9 %), le cadre légal (26 %), la gestion technique

RESSOURCES ET OFFRES : QUE PROPOSENT LES BIBLIOTHÈQUES ET SUR QUELS SUPPORTS ?

Parmi les répondants, 78 % proposent des jeux vidéo, 70 % des applications sur tablette et 61 % des jeux de société. Ces ressources sont majoritairement proposées lors d'animation (85 %) ou en consultation sur place (78 %), la pratique du prêt étant plus marginale, de l'ordre d'un tiers des répondants. Les jeux vidéo sont principalement proposés sur console de salon, PS4 (62 %) et consoles de Nintendo en tête (44 % de Switch et 44 % de Wii U), sur tablette (56 % Ipad et 48 % Android) et sur PC (44 %). L'offre de consoles portables est plus confidentielle (18 % de 3DS/2DS), ce support ne permettant pas aisément d'être projeté sur écran, il se prête moins aux animations collectives que les consoles de salon. La place du jeu vidéo en bibliothèque semble désormais ne plus faire obstacle pour la majorité des répondants au

regard des taux d'équipement, néanmoins pour une part d'entre eux des freins persistent.

QUELS FREINS AU JEU VIDÉO ?

46 réponses font état de difficultés rencontrées pour la mise en place ou la pérennité d'un service jeux vidéo. Le frein principal est lié à l'équipe, qu'elle soit trop peu nombreuse (13 %) ou opposée à ce service (18 %), et au désintérêt voire à l'incompréhension des tutelles ou de la hiérarchie (13 %).

Viennent ensuite pour 16 % des répondants les freins techniques, les services informatiques des collectivités pouvant interdire l'acquisition ou la mise à jour des supports.

CES RESSOURCES SONT MAJORITAIREMENT PROPOSÉES LORS D'ANIMATION (85 %) OU EN CONSULTATION SUR PLACE (78 %), LA PRATIQUE DU PRÊT ÉTANT PLUS MARGINALE, DE L'ORDRE D'UN TIERS DES RÉPONDANTS





(9 %) ou encore les arguments en faveur des jeux vidéo (13 %), dont nous avons vu qu'ils pouvaient être nécessaires pour lever certains freins.

METTRE EN PLACE, DÉVELOPPER UNE OFFRE DE JEUX VIDÉO : QUELS SONT LES BESOINS DES BIBLIOTHÉCAIRES ?

Cette partie de l'enquête porte sur les besoins des bibliothécaires en

matière de projet, de fonctionnement du service, de la gestion des collections, des animations, des pistes de mutualisation et de la formation.

Mise en place un projet autour du jeu vidéo

Graphique 1

Si globalement l'ensemble des propositions intéresse les répondants, les informations sur les

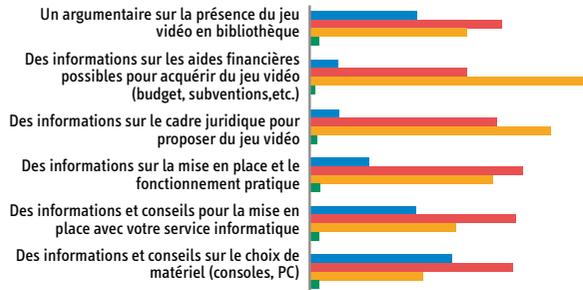
accompagnements financiers, le cadre juridique et la mise en place pratique de l'offre paraissent plus nécessaires encore, ce qui concorde avec les recherches d'informations vues plus haut.

Fonctionnement d'un service jeux vidéo

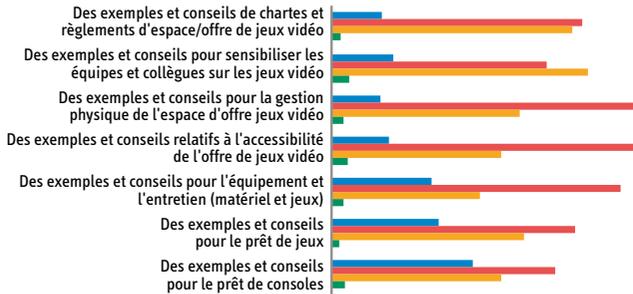
Graphique 2

En matière de fonctionnement, les

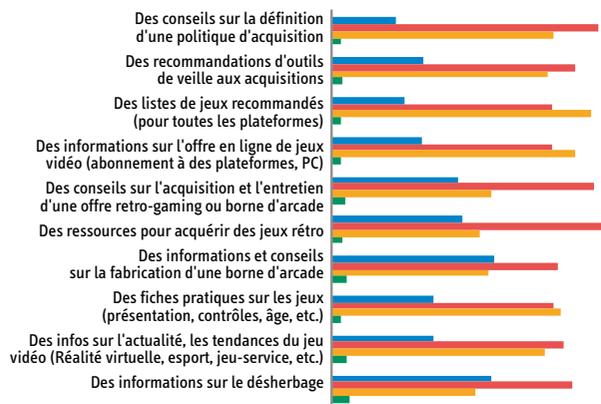
Graphique 1
Mise en place un projet autour du jeu vidéo



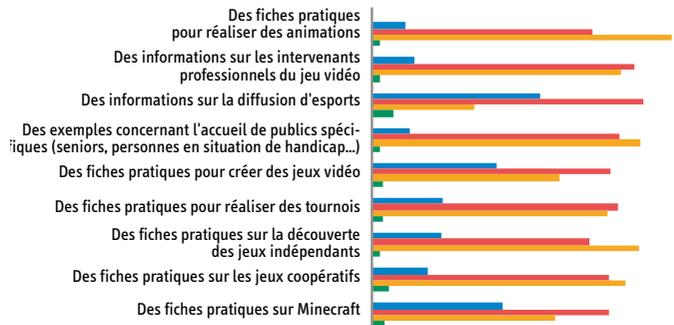
Graphique 2
Fonctionnement d'un service jeux vidéo



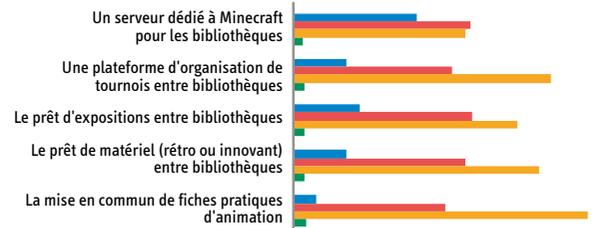
Graphique 3
Gestion des collections



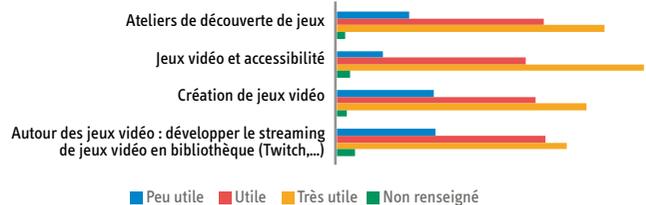
Graphique 4
Animations



Graphique 5
Mutualisations



Graphique 6
Formations



■ Peu utile ■ Utile ■ Très utile ■ Non renseigné

besoins relèvent plus de la gestion des espaces et de l'organisation administrative (chartes, argumentaires), que de la gestion du matériel. Des conseils pour l'accueil des personnes en situation de handicap ou aux besoins spécifiques sont très attendus.

Gestion des collections

Graphique 3

Le besoin d'outils et de conseils autour de la veille, de l'actualité, des recommandations est très marqué. À l'inverse, les propositions autour du retrogaming semblent moins utiles, tout comme le désherbage, probablement en raison de la pratique et des collections encore récentes.

Animations

Graphique 4

Sans surprise, les attentes en matière de médiation se situent sur des outils pratiques permettant la réalisation d'animations ou de tournois. On retrouve des attentes fortes autour de l'accueil des publics spécifiques. La découverte des jeux indépendants et autres jeux coopératifs figure également en bonne place.

Si elles restent à un bon niveau d'intérêt, les demandes autour de la création de jeux vidéo, de l'e-sport et de Minecraft viennent en dernier. Des hypothèses peuvent être formulées, Minecraft est un jeu reconnu qui depuis dix ans est utilisé fréquemment par les bibliothèques ; la pratique étant installée, le besoin d'outils d'accompagnement se fait moins ressentir. L'e-sport de son côté est une pratique sportive professionnelle encore récente en France et plus éloignée de la pratique quotidienne du jeu vidéo dans les bibliothèques.

Mutualisations

Graphique 5

Dans la même logique que pour l'item précédent, la mise en commun des fiches pratiques d'animation recueille le plus de suffrages, suivie de la mise en place d'une plateforme facilitant l'organisation de tournois entre bibliothèques, à l'image de ce qui se pratique depuis plusieurs années avec Lol en Bib autour du jeu League of Legends. La mutualisation de prêts de supports (matériels ou

LES ATTENTES EN MATIÈRE D'OFFRES DE FORMATION SONT FORTES

expositions) est une piste attendue. Enfin, un serveur dédié à Minecraft est jugé comme la moins utile des propositions, renforçant l'hypothèse émise précédemment.

Formations

Graphique 6

Les attentes en matière d'offres de formation sont fortes. Une offre existe déjà en direction des bibliothécaires, soit auprès du CNFPT, des Bibliothèques départementales ou au sein des collectivités dans le cadre de projets d'établissement. D'ailleurs, les bibliothécaires se forment principalement par ces trois moyens, qui sont souvent les plus accessibles, en particulier pour des raisons budgétaires. Les bibliothèques et réseaux départementaux sont le plus souvent cités (46 %), devant le CNFPT (14 %) et les formateurs indépendants (7 %). L'offre de formation est plutôt générale et répond aux questions d'ordre pratique et certains répondants soulignent le manque de formations plus spécialisées. Parmi les propositions de l'enquête, la question de l'accessibilité arrive de nouveau en tête des besoins, suivie d'ateliers pratiques de découverte de jeux.

ET LA COMMISSION JEUX VIDÉO DANS TOUT CELA ?

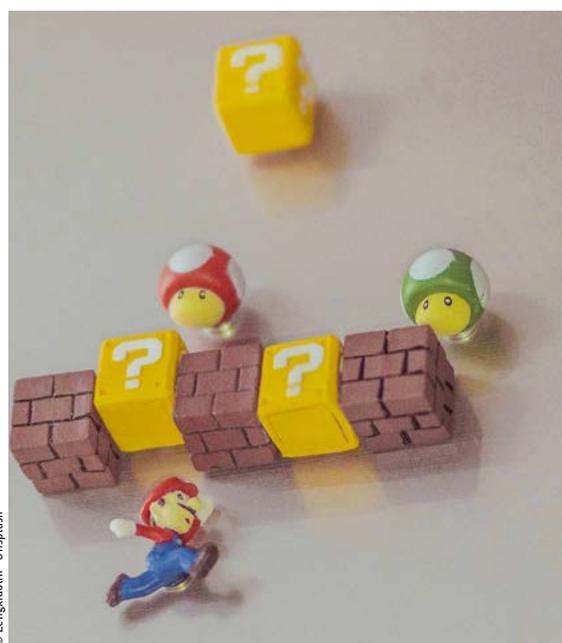
À la question « connaissez-vous la commission ABF Jeux vidéo ? », 54 % des répondants indiquent que ce n'est pas le cas. Le groupe Facebook est donc bien plus populaire que la commission !

Quant à l'accompagnement que peut apporter la commission, les attentes se situent logiquement dans la proposition de formations (46 %), puis dans la diffusion d'informations diverses (23 %), d'argumentaires (12 %), d'échanges (11 %) et de kits d'animation (8 %).

Un besoin important d'un outil fédéré et interactif

La forme de diffusion des informations privilégiée serait une base de données regroupant expériences et fiches pratiques (plus de 57 % des répondants). Plusieurs répondants soulignent que le groupe Facebook est pratique pour poser des questions et suivre l'actualité, mais qu'il ne permet que difficilement de retrouver des informations a posteriori. Cette base de données permettrait donc cette complémentarité. Autres moyens de diffusion évoqués, la lettre d'information électronique (17 %) et le forum (7 %), Agorabib pouvant déjà répondre à cette demande. Notons que les Mooc ne sont cités qu'une seule fois alors que la demande de formation est prépondérante, laissant supposer une préférence pour les formations en présentiel, plus à même de favoriser les échanges entre stagiaires.

La place du jeu vidéo en bibliothèque ne fait plus aucun doute, les attentes des bibliothécaires portent désormais sur la mise en place d'outils concrets et pratiques à mutualiser, la formation et l'offre à proposer aux publics, en particulier autour de l'accessibilité qui d'ailleurs était abordée par la commission lors du congrès 2019 sur l'espace Gamelab. Autant d'enjeux à venir et de propositions à développer par la commission. ■



QUI SONT LES CRÉATEURS DE JEUX VIDÉO EN FRANCE ?

Entretien avec Laurent Checola, co-fondateur de *La Belle Games* et co-organisateur des *IndieCade Europe*.



BIBLIOTHÈQUE(s) : Pouvez-vous, vous présenter en quelques mots ?

Laurent Checola : Je suis ancien journaliste, j'ai travaillé pendant une dizaine d'années dans ce domaine dont sept ans au *Monde* où j'étais spécialisé dans les nouvelles technologies. L'idée m'est venue assez tôt de faire découvrir non pas les grosses productions mais des productions créatives qui n'avaient pas la visibilité qu'elles méritaient. C'est ce qui a animé mes envies professionnelles. Ensuite j'ai réalisé quelques documentaires pour *Arte* et *France Télévisions* sur les jeux vidéo indépendants. J'ai ainsi pu montrer cette culture plus expérimentale à des publics qui ne la connaissaient pas. L'idée trottait depuis un moment d'être acteur de cette scène, et en discutant avec plusieurs collègues nous avons trouvé pertinent de créer un studio dont le but serait de faire des jeux allant au-delà du divertissement avec un propos, un fond philosophique, une esthétique particulière, etc. sans pour autant verser dans le *serious game* ou le jeu éducatif. Voilà comment est née *La Belle Games*. Deux piliers fondent le studio : créer des productions que l'on espère originales, engagées et engageantes, et mettre en place les conditions de création de ces productions en organisant des Game Jam ou ce type d'événement.

BIBLIOTHÈQUE(s) : De manière générale, comment présenteriez-vous la scène vidéoludique française ?

L. C. : La scène française est très créative, mais elle est dans une position où ce qui existait il y a encore cinq ans a été complètement balayé. Il y avait toute une chaîne d'acteurs du jeu vidéo avec de très petites structures (micro-studios ou développeurs seuls), des studios de taille intermédiaire de 15 à 20 personnes et de très grosses entreprises comme *Ubisoft*. Mais tous les intermédiaires sont en train de sauter. La nouvelle problématique à laquelle sont confrontés les micro-studios, est qu'ils sont de plus en plus nombreux et n'ont pas les relais marketing pour pouvoir être mis en avant. Le bon maillon pour observer les choses est l'échelle européenne car il y a une vraie créativité des indépendants, beaucoup d'échanges de pratiques et d'expériences, notamment lors des festivals.

Nous avons trouvé pertinent de créer un studio dont le but serait de faire des jeux allant au-delà du divertissement avec un propos, un fond philosophique, une esthétique particulière

© Victor Lam - Unsplash



JEUX GRATUITS

A BLIND LEGEND

Vous incarnez un chevalier aveugle dont la femme est retenue prisonnière par votre pire ennemi et qu'il vous faudra délivrer au mépris de moult périls. Développé pour non-voyants mais pas seulement, A Blind Legend est une nouvelle expérience de jeu : la tablette n'affiche aucune image et permet simplement de combattre ou de vous déplacer. Le travail fait sur l'environnement sonore est impressionnant : on y joue les yeux fermés, bercé par son univers invisible. Voilà une expérience à proposer à tout public.

> À partir de 10 ans
Dowino / France Culture
PC / iOS / Android - Gratuit [inclut des achats intégrés]
<http://www.ablindlegend.com/>



BIBLIOTHÈQUE(s) : Pourquoi les studios de taille intermédiaire disparaissent-ils ?

L. C. : Les studios intermédiaires n'ont pas disparu mais ont muté. Leur objectif est de devenir gros, ils quittent alors la scène indépendante, à l'image d'Amplitude qui a été racheté par *Sega* ou de *Don'tnod* qui entre en bourse. Ces studios ont évolué vers le haut et l'espace intermédiaire laissé vacant est difficile à combler. Dans la pratique, la scène n'est pas clivée, il existe des liens entre les gros et les petits studios mais la logique économique diffère et le challenge pour les indépendants ne se situe pas en matière de créativité mais de visibilité.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Les studios dits triple I peuvent-ils avoir un effet positif sur les micro-studios grâce à leur succès international ?

L. C. : C'est une très bonne remarque car nous sommes en pleine GamesCom et lorsqu'on regarde la couverture globale de la presse spécialisée, on voit principalement les triple A, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années sur ce salon qui a maintenant un traitement européen à la E3 de Los Angeles. Le triple I devient la norme de ce qu'on pense être le jeu indépendant, l'espace d'exposition des jeux indépendants au cœur de la GamesCom est représenté par ces gros studios. Ça apporte de la visibilité certes, mais est-ce que le public qui joue à ces jeux triple I regarde ce qui se passe autour ?

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment faire pour se rendre visible et exister sur cette scène très concurrentielle ?

L. C. : C'est compliqué. L'évolution montre que les modus operandi du triple A se reproduisent sur le triple I. Un pionnier comme Tim Schafer a annoncé le rachat de son studio *Double Fine* par *Microsoft* à l'E3 de cette année. Cela résume assez bien l'état actuel du triple I. Comment faire pour exister quand on n'a pas de visibilité ? Il y a plusieurs canaux, mais la difficulté c'est que quand on est une microstructure, penser la communication vient toujours à la toute dernière minute et c'est souvent trop tard malheureusement.

D'un point de vue positif, il y a de nouveaux acteurs qui permettent de promouvoir ces créations comme *Arte* qui est un acteur original car c'est un acteur public, ou parmi les acteurs privés *Devolver*. L'autre manière c'est la communauté. Des collectifs de développeurs se créent et chacun promeut les productions de son collègue sur les réseaux sociaux. Ce bouche-à-oreille numérique peut révéler des créations. Enfin les plateformes de diffusion sont la clé, si vous n'êtes pas sur une plateforme de distribution, votre jeu n'existe pas. Il émerge des nouveaux acteurs comme *itch.io* qui sont un havre de paix pour les indépendants avec une philosophie très ouverte, en faveur des créateurs. Les plateformes des consoles et *Steam* ne permettent pas une mise en valeur de long terme. Dans un secteur concurrentiel proposant plus en plus de contenus, il y a une économie de l'attention qui fait qu'on ne peut pas accorder du temps à tout.

Il existe des liens entre les gros et les petits studios mais la logique économique diffère et le challenge pour les indépendants ne se situe pas tant en matière de créativité mais de visibilité



INTERVIEW MENÉE PAR CÉLINE MENEGHIN



© Victor Lam - Unsplash

*Si vous n'êtes
pas sur une
plateforme de
distribution, votre
jeu n'existe pas*

BIBLIOTHÈQUE(s) : Au sujet de mise en avant des jeux indépendants, pouvez-vous nous parler des IndieCade que vous co-organisez ?

L. C. : *IndieCade* est un festival et non un salon du jeu vidéo, l'objet est de faire découvrir une sélection de jeux culturels et artistiques et non de vendre des licences. Le meilleur moyen de présenter des créations originales reste les festivals. Le spectre de création est très divers, expérimental, les créateurs de toute l'Europe se déplacent sur ces festivals et viennent avec beaucoup d'enthousiasme car ils savent pouvoir échanger et partager des expériences originales. Les festivals sont également le meilleur vecteur pour amener cette culture vidéoludique au grand public, les familles, les enfants, car le contexte particulier de l'événement donne l'envie et l'occasion de tester.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Les IndieCade de cette année se tiennent à la Bibliothèque nationale de France. Pourquoi ce choix ?

L. C. : Parmi les lieux qui pouvaient nous accueillir, la BnF nous a semblé une évidence pour des raisons de partage de valeurs culturelles. Cela a pu se faire cette année et nous sommes ravis de présenter des jeux dans ce cadre idéal.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Notre rôle de bibliothécaire est aussi de faire découvrir des pans méconnus du jeu vidéo, quels liens voyez-vous ?

L. C. : Images en bibliothèques organise chaque année une journée professionnelle *Jeux vidéo et cinéma* à la BPI. Je participe à cet événement depuis deux ans pour présenter des jeux engagés et j'ai pu échanger avec les bibliothécaires. Comme le jeu vidéo n'a jamais été adoubi par les médias classiques, il s'est construit de son côté. En tant que médiateurs, les bibliothécaires ont un rôle clé pour promouvoir le jeu vidéo et montrer qu'il est possible de jouer à des jeux qui ont du sens, de mettre en avant le parti pris artistique et culturel de certains jeux vidéo. Les bibliothécaires sont en première ligne dans cette démarche, ils voient les publics directement, notamment des jeunes qui vont facilement demander des jeux triple A de type *Call of Duty* ou *FIFA*. Est-ce que ces joueurs vont ensuite aller vers la production indépendante ? A priori pas naturellement. Donc le public a besoin d'un accompagnement et les bibliothécaires ont ce rôle à jouer. Il faut montrer ces jeux au public, y compris des jeux triple A ou I très qualitatifs : un jeu comme *Life is strange*, s'il est bien contextualisé, attirera beaucoup de joueurs qui n'y seraient pas allés seuls. Il y a des jeux qui abordent des thématiques dures comme la dépression et qui parlent aux jeunes. Il est important de les leur faire découvrir. Le problème est qu'il n'y a pas de relais dans les médias et qu'on a du mal à sortir de l'image négative des jeux vidéo. De plus, l'appareil critique n'est pas vraiment mis en place, l'expérience de jeu n'est pas rendue, on s'arrête aux graphismes ou au gameplay.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Il y a pourtant sur la scène indépendante un réel parti pris artistique, la presse ne l'intègre pas ?

L. C. : Pas vraiment. Certains jeux sont tellement massifs qu'ils occupent tout l'espace et occultent les autres. Il y a cinq à dix ans il existait encore des sites importants publiant des critiques qualitatives de jeux indépendants. Les canaux actuellement sont rompus avec la presse entre sa capacité de curation et son impact. Si avec cent envois de mails vous arrivez à avoir un article dans la presse, c'est le bout du monde ! Une diffusion alternative s'est créée, notamment avec les youtubeurs qui analysent les jeux vidéo d'un point de vue didactique ou qui se spécialisent dans les productions indépendantes, avec une audience plus importante que les titres de presse. D'un point de vue

pragmatique les développeurs de jeux vidéo ont tout intérêt à aller voir un youtubeur qui aura quelques milliers d'abonnés, ce qui n'est presque rien à l'échelle de YouTube, mais qui a une audience qualifiée, plutôt qu'un mass-media qui ne mettra pas en avant le jeu et sa créativité. De plus, les retours de la communauté sont immédiats. Les consolistes eux-mêmes ont coupé les relations avec la presse en créant leurs propres canaux de communication. C'est un vrai problème pour l'objectivité des avis.

J'ai pu échanger avec les bibliothécaires sur ces questions, du temps qui manque pour découvrir les jeux indépendants, de la difficulté à trouver des outils de veille, et même à tester ou acheter les jeux. Mon conseil serait de faire une curation régulière et de créer une communauté, un espace fédéré qui permette de garder une trace, pour mettre en avant les jeux à conseiller.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Une question sur les communautés, la scène indépendante passe désormais beaucoup par le financement participatif. Quel est votre avis sur ce mode opérationnel ?

L. C. : Notre studio n'a pas encore fait appel à ce type de financement. Depuis sept ou huit ans pas mal de jeux ont vu le jour grâce à ce moyen. Le nombre de projets proposés est de plus en plus important et l'on constate qu'il y a maintenant un écrémage qui se fait dès la page de présentation *Kickstarter*. Il y a une montée en gamme des projets pour pouvoir interpeller et sortir du lot. Il y a une base essentielle, c'est la relation du développeur avec son audience, mais elle peut être problématique si les règles n'ont pas clairement été établies au départ. L'autre problème de la levée massive, c'est que l'on donne tout pendant un mois pour essayer de financer le projet et si on n'y arrive pas, le projet tombe purement et simplement à l'eau, a contrario lorsqu'on reçoit beaucoup plus que prévu, on peut être dépassé par l'ampleur que prend le projet.

Le studio *Amplitude* a une vision du participatif qui n'est pas financière: le budget de base est assuré pour concevoir le jeu, les contributions et propositions du public amènent des évolutions, des éléments supplémentaires.

Le système de patronage me paraît plus intéressant. La communauté est sollicitée pour effectuer des micro-dons. En fonction de la somme reçue, le créateur sait qu'il peut consacrer x jours à la création, ce n'est pas le jeu qui est financé mais le créateur. *Kickstarter* crée des précommandes, le joueur achète en avance son jeu et cela peut donner un effet pervers : chacun fantasme son jeu idéal et pense être en droit d'exiger car il a financé, alors que le patronage crée plutôt un système de confiance : je te soutiens dans ce que tu veux faire, je te paie des heures de travail.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Dernière question, comment voyez-vous l'évolution de la scène indépendante européenne ?

L. C. : Question difficile. Ce que j'ai toujours apprécié dans la scène indépendante, c'est sa capacité à se questionner et à se réinventer. Elle n'hésite pas à tester, expérimenter les nouvelles technologies. Il y a sept ou huit ans par exemple c'était la réalité virtuelle. À l'heure actuelle, la réalité augmentée paraît être une piste intéressante. Elle ne segmente pas, elle est simple à utiliser, pas besoin de maîtriser une manette ou d'avoir un casque coûteux. On commence à voir les grosses industries comme Google ou Apple essayer d'imposer cette technologie mais il n'y a pour le moment que des jeux très basiques, aucun encore avec des aspects créatifs. La réalité augmentée est déjà familière du public par exemple via les filtres sur *Snapchat*. Elle a le potentiel pour attirer un public de masse grâce à cette interaction avec le monde réel. La technologie est un bel outil mais on aura toujours cette volonté de jouer ensemble, d'être ensemble et la réalité augmentée répond à cette philosophie. ■

Le système de patronage me paraît plus intéressant.

La communauté est sollicitée pour effectuer des micro-dons

PLUS D'INFORMATION

- Sur les *IndieCade* :
<https://indiecade-europe.eu/>
- *La Belle Games* :
<http://www.labellegames.com/>

JEU ET JEU VIDÉO EN BIBLIOTHÈQUE : MODE D'EMPLOI

PAR QUENTIN LE GUEVEL

On s'imagine bien des misères quand on parle de jeu en bibliothèque : qu'il s'agisse de visions d'horreurs où l'on compte une par une les pièces d'un gigantesque puzzle, d'un pur effroi devant la masse de jeux sortant désormais tous les ans avec leurs jargons, ou, comble du malheur, de leurs pièces en plastique qu'on imaginera à loisir perdues, avalées par un enfant, ou réduites à l'état de charpie sous un fauteuil qui n'avait rien demandé.

Si le jeu ne vient pas en bibliothèque sans ses problématiques spécifiques, ce serait cependant se piéger de ne le penser qu'à travers ce prisme. Beaucoup des questionnements qu'il suscite sont ceux, bien plus généraux, de la place d'un produit culturel en nos murs et de sa manière de cohabiter avec ses voisins, ainsi qu'avec nos usagers et nos collègues. Au final, beaucoup des outils que nous utiliserons autour de ce médium sont ceux, déjà bien affûtés, qui font le quotidien de notre métier.

« Et comme premier point de cette réunion, je propose que nous humiliions Pierre-Patrick au babyfoot »

Un projet de jeu doit être porté par une équipe et un projet d'établissement. Rien de pire que de donner le sentiment aux collègues qu'ils deviennent les gardiens du temple de la *vraie culture* tandis que vous prenez les rênes du projet *cool* de votre établissement. Amener le jeu dans son équipe ne se résume pas à le faire accepter par les collègues, il s'agit de porter au cœur de notre métier un souffle de légèreté et de s'en servir pour affirmer non seulement la légitimité des pratiques ludiques, mais aussi celle du plaisir.

De fait, le jeu n'est pas qu'un support, il s'agit aussi d'une manière de penser notre métier. Si nous sommes ravis de toutes ces incroyables rencontres d'usagers faites autour d'un jeu, il n'y aurait rien de plus triste que par esprit de sérieux l'on en oublie de rencontrer ses collègues. Ce serait un gâchis d'autant plus absurde qu'il n'y a rien

de plus réjouissant que de réaliser que votre collègue à l'origine dubitative quant à la présence du jeu en vos murs possède en fait trente années de belote derrière elle. Et qu'elle est prête à en découdre. À chaque pause déjeuner.

« 162 points à 0. On nous appelait les *conch-Queen*. On mise le rangement systématique de mardi matin ? »

Tant qu'à impliquer des gens, préparez-vous à ce que votre boutique de jeux locale et votre ludothèque deviennent vos meilleures amies. L'avantage est double : il y existe une réelle culture du conseil et de l'entraide, même gratuite. De plus, ces lieux fédèrent déjà la communauté de joueurs autour desquels vous allez bâtir votre projet. Ces joueurs, qu'ils soient usagers ou non, pourraient contre la proposition d'un endroit chaud et convivial où jouer devenir les piliers et les ambassadeurs de votre pratique, animant des ateliers et se faisant le relais d'une pratique ludique qu'ils vont, soyons honnêtes, maîtriser bien mieux que vous.

Cette participation des usagers a cependant un coût. Celui de proposer un cadre convivial, et qui se rapproche au plus près de leurs propres pratiques du jeu. Car comment jouer sans permettre que l'on puisse boire, manger, mimer des dragons d'une voix gutturale ou se taquiner

UN PROJET DE JEU DOIT ÊTRE PORTÉ PAR UNE ÉQUIPE ET UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

TANT QU'À IMPLIQUER DES GENS, PRÉPAREZ-VOUS À CE QUE VOTRE BOUTIQUE DE JEUX LOCALE ET VOTRE LUDOTHEQUE DEVIENNENT VOS MEILLEURES AMIES

amicalement ? Il s'agit tout simplement de coller aux usages de la vie quotidienne. Sans cette exigence, le jeu perd tout autant son âme que son intérêt.

Ainsi, la première de nos appréhensions vis-à-vis du jeu vient souvent de sa capacité à cohabiter avec le reste des espaces. On imagine le jeu comme étant bruyant, et on a totalement raison de le penser ainsi. Cependant, la problématique du bruit est au final moins celle de la gêne créée que de la légitimité qu'on donne au jeu pour susciter ce dérangement. Il nous semble normal que le traditionnel coin tapis des tout-petits soit bruyant, il faut simplement donner au jeu ce même droit. Il ne s'agit en aucun cas de tolérer le bruit, comme l'impondérable dont on se souhaiterait se passer sans y arriver, mais de l'accueillir pleinement. Car soyons francs, voudriez-vous vraiment voir des gens qui jouent, sans un mot plus haut que l'autre, sans un rire diabolique ou une exclamation de joie ? On notera enfin, par pur pragmatisme, que rien n'est jamais plus bruyant qu'un enfant qui s'ennuie, et que le jeu pose un cadre, celui de ses règles, qui impose de lui-même un degré d'écoute entre les participants.

Plus que la question du bruit, nous nous poserons la question des espaces. Est-il possible d'offrir au jeu un espace qui lui est dédié? Si oui, en suivant les mêmes raisonnements que pour nos autres espaces bruyants, nous essayerons de lui trouver un endroit où la cohabitation est possible, sans qu'une horde d'étudiants ne viennent vous passer par le fil de l'épée. En somme, dans un espace périphérique de la bibliothèque, avec des tables modulables et mobiles pour les jeux de sociétés, et des fauteuils confortables. Ajoutez-y quelques mugs, un tableau de score et un flipper, et vous pourriez tout simplement devenir l'endroit le plus cool de votre ville. Sauf s'il y a un bar à chat. Vous ne serez jamais plus cool qu'un bar à chat.

ET S'IL N'EST EN EFFET PAS FACILE DE CHANGER BRUTALEMENT UN CADRE STRICT POUR Y INTÉGRER UNE PRATIQUE LUDIQUE, CETTE DERNIÈRE PEUT SE FAIRE L'AMBASSADRICE D'UN CHANGEMENT PROGRESSIF DE PARADIGME ET D'UNE RELATION PLUS APAISÉE À L'USAGER

AINSI, LA PREMIÈRE DE NOS APPRÉHENSIONS VIS-À-VIS DU JEU VIENT SOUVENT DE SA CAPACITÉ À COHABITER AVEC LE RESTE DES ESPACES

« Et du coup, les petits chevaux, je mets en 798.2 ou en 636.1 ? »

Sans espace, le jeu peu très bien se faire nomade. Un coin de table permet aisément d'installer une console et un écran, voire tout simplement de poser un plateau de dames ou de sortir un Dobble. Et ceci ne serait en aucun cas un aveu d'échec. Offrir au jeu une chance, même dans des espaces réduits, peut être la première pierre d'un édifice plus large, et permettre à terme de réunir une communauté d'usagers motivés ainsi que d'intégrer le jeu au sein de votre équipe.

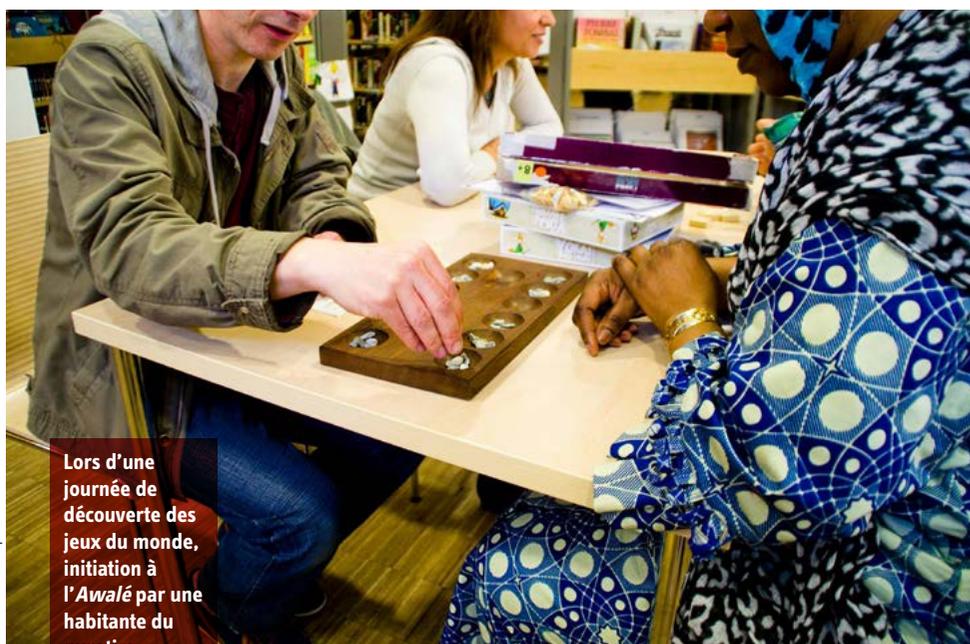
Nous sommes de plus en plus nombreux à parler de la bibliothèque comme du lieu du vivre ensemble. Derrière cette formule, le jeu apporte des éléments de réponse concrets. S'amuser ensemble. Faire du bruit ensemble. Tricher éhontément au UNO contre le bibliothécaire ensemble. Ces pratiques sont un socle bien plus solide pour construire une communauté que toutes nos tentatives d'expliquer aux gens qu'ils sont chez eux, mais que le fun doit être laissé à l'entrée.

Se pose bien sûr ici en filigrane la question de la cohérence du jeu avec le projet d'établissement dans son ensemble. Et s'il n'est en effet pas facile de changer brutalement un cadre strict pour y intégrer une pratique ludique, cette dernière peut se faire l'ambassadrice d'un changement progressif de paradigme et d'une relation plus apaisée à l'utilisateur.

« Et... et après, il m'a dit bonjour et... et il m'a appelé par mon prénom et... et j'ai aimé ça »

Jouer, ce n'est pas juste offrir du jeu, c'est aussi faire évoluer notre posture professionnelle. Il ne s'agit pas que d'être le garant d'un cadre, mais d'en être un acteur engagé. Abandonner trois *Mistigri* sur une table, ce n'est pas seulement les condamner à la mort par machouille, c'est aussi se priver de la possibilité de tisser des liens durables avec nos usagers. Et si ces liens sont forgés dans vos larmes de désespoir après une centième défaite au *Memory Reine des Neiges* contre un enfant de 5 ans, ils n'en seront que plus intenses.

Si nous parlons du public, il est important de questionner qui joue. Derrière cette question, nous nous demandons qui peut jouer, et de fait, qui se sent légitime pour jouer. Si les seules animations proposées sont des parties de *FIFA*, il ne faudra pas s'étonner que le seul public concerné soit des adolescents masculins entre 8 et 17 ans. L'importance de la mixité, qui dépasse certes de loin le simple champ du jeu, doit être soulignée. Le jeu est une pratique universelle, et se rendre compte qu'une partie des usagers n'y participe pas est moins le constat d'un manque de communication à leur endroit que celui d'un sentiment d'exclusion tacite qu'ils pourraient ressentir. Cette mixité viendra bien sûr de la médiation qui accompagne le jeu. Il est cependant important de penser celle-ci dès la création de l'offre et de faire le choix



Lors d'une journée de découverte des jeux du monde, initiation à l'*Awalé* par une habitante du quartier.



L'IMPORTANCE DE LA MIXITÉ, QUI DÉPASSE CERTES DE LOIN LE SIMPLE CHAMP DU JEU, DOIT ÊTRE SOULIGNÉE

d'une diversité de jeux portés par des membres de l'équipe qui ne soient pas seulement les *hommes geeks entre 25 et 40 ans*.

« **Alors, je cherche un jeu, j'ai oublié le titre et l'auteur, mais je me souviens que la boîte est carrée et qu'il y a des dés dedans. Vous voyez duquel je parle ?** »

Une autre interrogation est souvent celle de la gestion matérielle et de la création du fonds. Au final, celle-ci est mineure. Si nos visites en librairie laissent la place à celles en ludothèque, si notre veille de sites de critiques littéraires laisse place à des critiques de jeux, le travail reste sensiblement le même. Les jeux sont aujourd'hui catalogables, et de nombreux systèmes de classement existent et sont remixables à loisir. Si les achats sont parfois compliqués pour des raisons de marchés publics, les choses tendent à se simplifier désormais, les boutiques de jeux ayant de plus en plus l'habitude de travailler avec des partenaires institutionnels et pouvant offrir des cartes prépayées aux bibliothèques ne disposant pas de carte bleue pour des achats dématérialisés sur consoles.

« **Bon, du coup on pense vendre Pierre-Patrick pour pouvoir acheter une console. Pierre-Patrick ? Quelqu'un a vu Pierre-Patrick ?** »

Le coût est une inquiétude fréquente. Si une console de dernière génération est un investissement, elle doit être vue comme tel, et non comme une part d'un budget d'acquisition. Du côté des jeux vidéo, je prédis pour leurs futurs acquéreurs, habitués à acheter des romans à 25 euros,

une magnifique lune de miel avec les tarifs des jeux, la grande majorité des œuvres qui constitueront votre fonds étant bien moins onéreuses. Ainsi, un acquéreur muni de 400 euros pourra tout à fait acheter une console de dernière génération, des manettes et assez de jeux pour plusieurs années d'animations.

Quant aux jeux de société, quand bien même n'auriez-vous aucun budget, il est fort probable que traîne dans votre appartement de quoi vous lancer sans aucun problème, qu'il s'agisse de ce *backgammon* acheté et aussitôt oublié, de quelques dominos égarés ou d'un simple paquet de cartes. Avec un peu plus d'ambition, 200 euros vous permettront d'acheter entre dix et quinze jeux modernes et peut-être plus populaires que *les petits chevaux* récupérés dans votre grenier.

« **Cet enfant réussit à faire tenir trois kaplas dans sa bouche. J'appelle ses parents ou je fais 10 000 vues sur Instagram ?** »

Dernière crainte qui nous revient souvent : la dégradation du matériel. S'il est compréhensible de s'inquiéter qu'une console soit abîmée, celle-ci n'a au final que peu de raison de se retrouver entre les mains d'un usager, et de nombreux systèmes de protection du matériel existent. Pour les jeux de société, la chose est encore plus simple puisqu'un grand nombre d'éditeurs ont le bon goût de produire gratuitement le remplacement des pièces manquantes, sur simple demande. On pourrait en conclure que les éditeurs sont ravis de la présence du jeu en bibliothèque. On se contentera simplement de noter que la pratique du jeu rend les gens gentils, citoyens et bienveillants (sauf, certes, au *Monopoly*).

Enfin, le jeu n'est pas et ne doit pas être réduit à un produit d'appel, et ce constat doit être évident tant pour vos usagers que pour votre équipe. S'il est tentant de proposer du jeu vidéo pour attirer des adolescents, ne considérer le jeu que comme un *piège à publics* est à proscrire. Ceci vous prive non seulement d'investir ce médium de l'attention qu'il mérite et d'en avoir une pratique qualitative, mais brisera

aussi instantanément la relation de confiance que vous auriez pu créer avec vos usagers, dès qu'ils constateront qu'une partie de jeu vidéo doit s'accompagner d'un emprunt de livre à la bibliothèque. Sans parler du fait que vous désamorceriez de vous-même toute tentative d'avoir un discours où le jeu serait un produit culturel tout aussi légitime que les autres.

Pour conclure, faire du jeu en bibliothèque implique moins de posséder des jeux que de mettre en place des dispositifs ludiques. Faire une tour de livres avec votre pilon, lire à voix haute un livre dont vous êtes le héros ou encore proposer des espaces où les gens peuvent jouer avec leurs propres jeux sont autant de manières de faire jouer. S'il est évidemment plus simple d'avoir un fonds, un espace et des moyens, ceux-ci sont des outils plus qu'une fin en soi, et la question ne devrait pas être « comment mettre en place un fonds de jeux ? » mais « comment faire de la bibliothèque un endroit où l'on joue ? ».



JEUX GRATUITS

SAMOROST

On guide un petit lutin blanc explorant une drôle de souche-planète, afin d'en dévier la trajectoire pour éviter qu'elle ne heurte son habitat. On explore des écosystèmes variés, peuplés d'insectes et personnages, on manipule, on touche tous les éléments des décors aux graphismes et aux textures d'une finesse inouïe. Paru en 2003, ce jeu des tchèques d'Amanita Design a été suivi par de nombreuses créations qui proposent de rêver, d'être émus et profondément touchés : des œuvres culturelles et artistiques à part entière !

> À partir de 8 ans
Web - Gratuits
<https://amanita-design.net/samorost-1/>

REJOIGNEZ LA COMMISSION JEUX DE L'ABF !

PAR NICOLAS PERISSE

Comment faire de la bibliothèque un endroit où l'on joue ? Un endroit où l'on joue pour se divertir, s'initier ou se construire ? Un endroit où l'on accepte de se laisser capter par un jeu comme on l'accepte d'un livre, d'un film ou d'un morceau musical ?

Désormais incontournables en bibliothèques par la richesse des échanges qu'ils provoquent et la diversité de leur propositions, les jeux ne sont plus seulement des objets de divertissement mais, bien au-delà, un prétexte au vivre ensemble et à la transmission des savoirs. Ce dossier aura donc été l'occasion d'exposer un panorama du marché ludique, de la création à la diffusion, tout en présentant l'intérêt de ces pratiques de plus en plus répandues, tant elles répondent à notre cœur de métier. Plus encore, ce dossier aura été l'occasion de signaler les contraintes et les difficultés qu'impliquent la mise en place d'une offre de jeux dans les médiathèques, jusqu'à conduire aux raisons de son absence.

Il y a quelques années, alors que le jeu vidéo s'introduisait doucement au milieu des collections, des questions similaires avaient conduit un groupe d'irréductibles hybrides à créer la commission jeux vidéo de l'ABF. Son objectif d'accompagnement sur ce nouveau support avait permis la participation de ses membres à de nombreuses journées d'étude, la création d'un groupe Facebook actif qui compte plus de 5 600 membres et la publication d'un ouvrage de la collection Médiathèmes *Jeux vidéo en bibliothèque*.

L'enquête menée par la commission sur les pratiques de jeux vidéo a par ailleurs démontré la forte présence de ces derniers en bibliothèque, mais également celles des jeux de société. Alors que la nécessité de poursuivre l'accompagnement des pratiques vidéo-ludiques est toujours nécessaire, celle d'une réflexion sur l'offre de jeux dans son ensemble apparaît désormais plus cohérente avec l'évolution de nos métiers. Ainsi, tel que cela a été suggéré lors du dernier congrès ABF à Paris, la commission jeux vidéo devient désormais une commission jeux en bibliothèque (et comme on est joueur, on changera peut-être le nom par la suite !). C'est d'ailleurs pour cette raison que la commission jeux recherche de nouveaux membres !

Alors, si vous aimez les jeux vidéo ou les jeux de société et que vous souhaitez vous engager dans l'accompagnement sur ces pratiques, si vous pensez pouvoir convaincre les plus réfractaires et rassurer les plus hésitants, si

vous avez du temps à consacrer aux projets de la commission et si vous avez envie de partager vos expériences ludiques afin de poursuivre et d'élargir les missions de ce groupe, n'hésitez pas à nous envoyer une petite présentation de vous et de vos motivations. N'attendez plus, on sera ravis de vous accueillir dans la partie ! ■

JEUX VIDÉO EN BIBLIOTHÈQUE

Rédigé par les bibliothécaires et les spécialistes du jeu vidéo qui depuis des années ont porté ce projet, via des blogs et de nombreuses journées d'étude, cet ouvrage fait le point sur l'histoire des jeux vidéo, leur typologie et leurs publics pour mieux comprendre quelle place leur accorder en bibliothèque et comment les accueillir. Ce livre s'adresse à toutes et tous les bibliothécaires : gamer·euse ou pas, chacun·e y trouvera l'occasion de s'initier, de nourrir sa réflexion ou de mettre en œuvre ce service plébiscité par de nombreux publics.

Jeux vidéo en bibliothèque

Collection « Médiathèmes ».
Coordination Gaudion, Anne-Gaëlle et Perisse, Nicolas. Juin 2014.
<https://tinyurl.com/mediathemes12>

IL Y A QUELQUES ANNÉES, ALORS QUE LE JEU VIDÉO S'INTRODUISAIT DOUCEMENT AU MILIEU DES COLLECTIONS, DES QUESTIONS SIMILAIRES AVAIENT CONDUIT UN GROUPE D'IRRÉDUCTIBLES HYBRIDES À CRÉER LA COMMISSION JEUX VIDÉO DE L'ABF

Page internet

<https://tinyurl.com/abf-comjv>

Facebook

<https://www.facebook.com/groups/jvbib/>

Contact

abf.com.jv@gmail.com



LA REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS

(BnF)

Centre national de la littérature
pour la jeunesse

Les hors-série de
La Revue des livres pour enfants

NOUVEAUTÉ

**Secrets
de la
bande
dessinée**

Les hors-série de
La Revue des livres pour enfants
rassemblent des entretiens
et interviews menés à la BnF,
pour la plupart inédits.

Ils sont complétés
d'un cahier pratique apportant
conseils, pistes de réflexion,
adresses, bibliographies...

15 €
ISBN 978-2-35494-096-6

Christophe BLAIN
Matthieu BONHOMME
Marc BOUTAVANT
Émile BRAVO
Alain DODIER
Emmanuel GUIBERT
Lisa MANDEL
&
Yasmine BOUAGGA
Marion MONTAIGNE
Max de RADIGUÈS
ZIDROU
Shaun TAN
VANYDA
NOB
Fabien VEHLMANN
Joann SFAR
ZEP

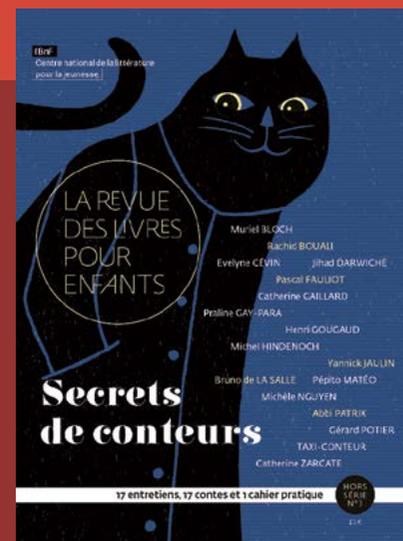
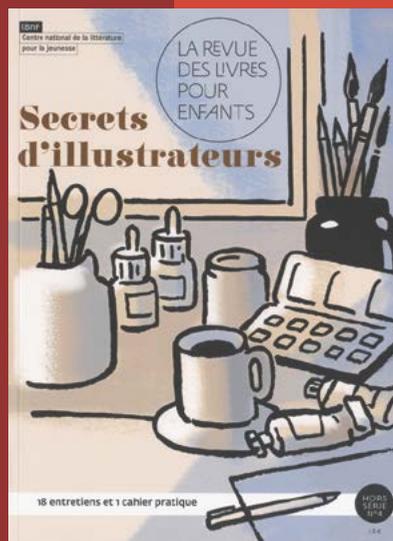
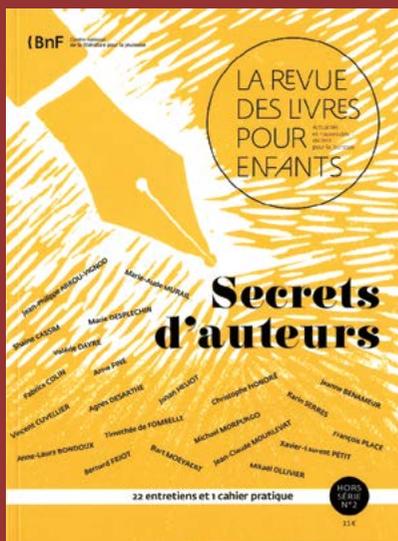
LA REVUE
DES LIVRES
POUR
ENFANTS

16 entretiens et 1 cahier pratique

HORS
SÉRIE
N°5

15 €

Déjà parus :



En librairie (diffusion Gallimard)
ou à commander sur notre site cnlj.bnf.fr

UNE FORMATION POUR DES BIBLIOTHÈQUES NON SEXISTES

PAR AUDE ETRILLARD

Retour sur une formation ambitieuse et foisonnante, nommée *Pour des bibliothèques non-sexistes*, organisée le 4 avril 2019 par le réseau des médiathèques de Monfort Communauté (35) et la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.



Alice Bailly, organisatrice de la formation pour des bibliothèques non sexistes.

© Stéphanie Bailly Morisset

Ces questions professionnelles, touchent à la construction de l'identité de chacun·e, ce qui en fait un sujet sensible, à aborder avec une bienveillance absolue

C'est à l'initiative de la coordinatrice du réseau des médiathèques de Monfort Communauté que s'est tenue, à Bédée (35), la formation *pour des bibliothèques non sexistes*. Depuis ses premières expériences en tant qu'aide-documentaliste, Alice Bailly est en effet convaincue que les professionnel·le·s de la documentation et du livre ont besoin d'accompagnement pour favoriser l'égalité des sexes, par leur accueil et le travail sur les collections. Avec le soutien et l'apport de la mission formation de la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, une journée riche de réflexion et de discussion a pu émerger, dans l'objectif d'engager les personnes présentes vers une réflexion sur leurs pratiques et les collections et tendre à l'égalité et l'inclusion.

La commission Légothèque de l'ABF recense les formations ayant trait à l'égalité et à l'inclusion en bibliothèque. N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations au sujet de formations auxquelles vous avez participé, à l'adresse suivante : legotheque@gmail.com

Sur la matinée, une table ronde animée par Christelle Capo-Chichi a réuni la sociologue Sylvie Cromer (Ined), la psychologue Monica Méjia, la bibliothécaire et blogueuse Laura Vallet (blog *Fille d'Album*) et l'éditrice et autrice Jessie Magana (Éditions Talents Hauts). Au cours de cette discussion dense, de nombreuses thématiques ont pu être abordées, parmi lesquelles :

- le cadre légal pouvant inciter les services publics à porter les valeurs d'égalité ;
- les clés pour repérer des ouvrages sexistes, notamment en littérature jeunesse, en se penchant sur les personnages, leur place et leur rôle dans l'histoire, leur représentation graphique, les qualificatifs qui leur sont associés, etc.
- l'impact d'un environnement sexiste, en fonction des différentes phases de développement psychocognitif des enfants ;
- nos pratiques de conseils, d'orientation et les demandes des usager·ère·s du type « je cherche un livre pour un garçon/une fille... » ;
- la façon dont on peut faire de la bibliothèque un espace égalitaire ou chacun·e peut prendre sa place, via les postures d'accueil, les aménagements, les services ou encore la signalétique ;

· ce qui peut se jouer derrière les spécialisations des professionnel·le·s encore souvent genrées (jeunesse, musique, numérique...).

L'après-midi s'est construite autour d'ateliers poursuivant ces questionnements, vers des pistes concrètes, avec Alice Bailly, Sylvie Cromer et Jessie Magana ou autour du décryptage d'albums jeunesse avec la librairie La Nuit des Temps. Ces ateliers ont finalement été le lieu d'échanges, parfois animés, sur le rôle que peuvent, ou ont à jouer les bibliothécaires dans la lutte contre le sexisme, sur ce qu'est un stéréotype de genre, ou encore des retours sur la discussion de la matinée.

Alice Bailly rappelle que « s'il s'agit bien de questions professionnelles, elles touchent cependant à la construction de l'identité de chacun·e, ce qui en fait un sujet sensible, à aborder avec une bienveillance absolue pour aboutir à des changements dans les pratiques ». Très concrètement, certaines œuvres ostensiblement sexistes ont pu déjà être retirées du fonds de certaines médiathèques du réseau, suite à la formation. Mais l'objectif était avant tout de se mettre en discussion sur le sujet, et, à présent, d'encourager la multiplication de ce type d'initiatives. ■

RENCONTRE AVEC JUDA LA VIDANGE, DRAG KING

Juda la Vidange, drag king se produit depuis un an à Paris. Avec l'aide de l'association Queer Week et la bibliothèque Louise Michel (Paris 20^e), elle devient le premier drag king à faire les heures du conte.



© Fleur Elahne

Il est plus courant de voir des lectures de contes par des drags queens mais jamais de drag king, j'ai donc sauté sur l'occasion

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment avez-vous été amené à travailler en partenariat avec des bibliothèques ? Qu'est-ce qui vous a motivé à concevoir ces actions ?

Juda la Vidange : L'association Queer Week qui organise une semaine de réflexion sur le genre et la sexualité à travers de nombreux événements à Paris, m'a contacté via les réseaux sociaux. Il est plus courant de voir des lectures de contes par des drag-queens mais jamais de drag king, j'ai donc sauté sur l'occasion.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Ces actions sont-elles récurrentes ?

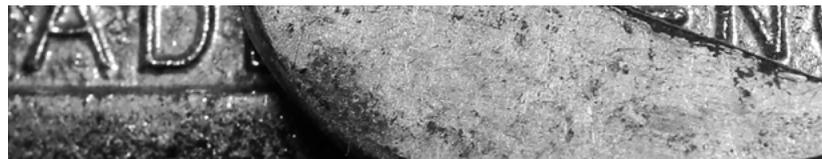
J. V. : Il me semble que la bibliothèque Louise Michel a déjà organisé une lecture de contes pour enfants par des drag-queens, mais cela reste encore très rare. J'avais aussi assisté au même genre d'événement l'année dernière au festival Loud & Proud à la Gaîté Lyrique. Ces événements sont plus récurrents aux États-Unis et notamment à San Francisco.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment préparez-vous le contenu de vos actions en bibliothèques ?

J. V. : Nous avons organisé une rencontre entre les membres de la bibliothèque et de l'association Queer Week. L'idée était d'organiser un bingo de la diversité en se basant sur les livres des jeunes lecteurs et lectrices. Puis on m'a proposé de faire une lecture de contes qui bouleversent les codes hétéronormés pour les plus petits, j'ai donc accepté.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quels retours avez-vous des publics ?

J. V. : La bibliothèque s'est faite harceler pendant plusieurs jours (via les réseaux sociaux, NDLR) avant que l'on vienne faire la lecture. Un article décrivait l'événement comme « un acte de perversion » pour les plus jeunes. La police était présente afin d'éviter tout débordement. Cependant le jour de la lecture il ne s'est absolument rien passé et la journée s'est sublimement bien déroulée. Le bingo de la diversité avec les enfants et les ados était très sympa car ils étaient super curieux et informés grâce au travail des bibliothécaires. On avait le sentiment que les jeunes sont ressortis plus éclairés sur un sujet dont on ne leur parle pas assez.



INTERVIEW MENÉE PAR MATHILDE OLLIVIER

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quels sont les intérêts, selon vous, de ces heures du conte ?

J. V. : Tout d'abord l'intérêt principal est de passer un bon moment avec les enfants. Cela reste plaisant de les voir s'ouvrir à des choses auxquelles ils n'ont pas l'habitude. Contrairement aux inquiétudes et aux idées reçues, pour les enfants le drag est quelque chose qui les interpelle à peine. À aucun moment je n'ai eu des questions ou des regards désapprobateurs sur le fait que je porte du maquillage et que je sois un homme pendant la lecture. Justement cela normalise leur contact à la communauté LGBTQ, surtout de nos jours avec ce qu'on peut lire dans les médias, comme les agressions homophobes et/ou le débat autour de la PMA. Il s'agit de la nouvelle génération, prenons-en soin et apprenons-leur à s'apprécier dans la diversité.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Connaissez-vous des actions similaires dans d'autres structures ?

J. V. : En France, c'est encore trop rare d'assister à ces rencontres. Comme je le disais, c'est plus habituel de trouver ce genre d'événements aux États-Unis, une librairie avait même lancé un atelier lecture, la « Drag Queen Story Hour ».

BIBLIOTHÈQUE(s) : Pouvez-vous nous recommander des lectures et des films ?

J. V. : Pour rester dans le thème de la question de l'identité de genre, je dirais *Appelez-moi Nathan* de Catherine Castro et Quentin Zuttion, qui narre l'histoire d'un garçon trans. Cette bande-dessinée souligne très bien l'intérêt d'écouter et de communiquer avec les jeunes personnes à propos de leurs questionnements sur le corps, le genre et leur sexualité. Pour rester dans les BDs, l'œuvre complète d'Alison Bechdel (*Fun Home, Lesbiennes à suivre*), *Sous le lit* de Quention Zuttion et *Les sentiments du Prince Charles* de Liv Stromquist. Je me mets actuellement à Sarah Waters, une auteure anglaise lesbienne, avec son *Du bout des doigts* (qui a d'ailleurs été adapté au cinéma coréen, *The Handmaiden*). Du côté du cinéma, *Rafiki* de Wanuri Kahiu, qui raconte l'histoire d'amour entre deux adolescentes à Nairobi au Kenya, *Moonlight* de Barry Jenkins, sur les trois étapes de vie d'un homme noir aux États-Unis et qui découvre son homosexualité très jeune, et le dernier Céline Sciamma, *Portrait d'une jeune fille en feu*, évidemment !

BIBLIOTHÈQUE(s) : Avez-vous quelque chose à ajouter ?

J. V. : Je remercie la bibliothèque Louise Michel de prendre l'initiative de travailler sur ce genre d'événement, l'équipe est à l'écoute et proche de son public.

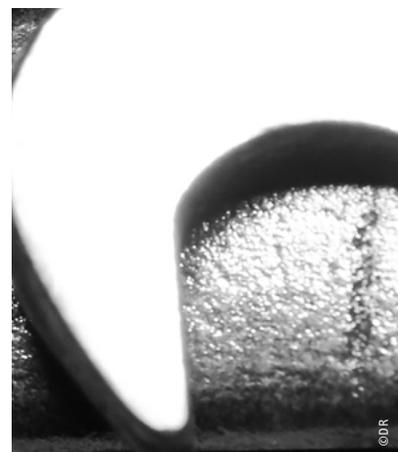
La Queer Week est un festival sur les genres, les corps et les sexualités qui se tient à Paris depuis 2010. Au programme : une semaine de conférences, d'ateliers, de débats, de projections, d'expositions, d'animations... La préparation de l'édition 2020 est en cours. Pour les contacter : coucou@queerweek.com

On avait le sentiment que les jeunes sont ressortis plus éclairés sur un sujet dont on ne leur parle pas assez

Heure du conte à la bibliothèque Louise Michel, Paris 20^e.



© Rachelle Gosselin





© Tilt Brush - Boat of Bangladesh

RÉALITÉ VIRTUELLE CRÉATIVE ET IMMERSIVE EN BIBLIOTHÈQUE

PAR CHRISTOPHE PORCHET

Contrairement aux idées reçues, la réalité virtuelle (VR) n'est pas réservée qu'aux gamers. Même si les catalogues des fournisseurs comme Steam et Oculus Store regorgent de jeux toujours plus spectaculaires, il est possible de dénicher des expériences plus créatives ou contemplatives qui trouveront à coup sûr leur place en bibliothèque.

LA VR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La réalité virtuelle (en anglais, *virtual reality* ou encore VR) est une technologie permettant de plonger un utilisateur dans un environnement numérique. L'expérience immersive qui en découle consiste à faire entrer le spectateur dans un jeu, une histoire, une composition musicale ou une œuvre en sollicitant plusieurs sens.

Depuis 2016, la réalité virtuelle est devenue techniquement accessible au grand public grâce à des casques comme l'Oculus Rift, le HTC Vive ou le PlayStation VR¹. Cependant, elle peine toujours à être massivement utilisée. Un des plus importants freins à sa démocratisation

C'est une nouvelle forme de création qui plaît particulièrement aux jeunes : pour 90 % des participants à l'étude du CNC, les expériences immersives sont de nouvelles façons d'aborder la culture et les loisirs

¹ « De la réalité virtuelle en Bibliothèque ? »
BIBLIOTHÈQUE(S). Numéro 88-89, juin 2017.

est lié au fait de devoir se doter d'un équipement plutôt coûteux.

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a dévoilé, en mai dernier, une étude sur la pratique et le potentiel de la réalité virtuelle.² Même si le taux d'équipement reste faible (près de 7% des Français possèdent un casque en 2019), sa notoriété est très forte. La réalité virtuelle est déjà connue par 93% des Français tandis que 40% l'auraient déjà expérimenté au moins une fois.

Voici quelques exemples qui vous permettront de promouvoir des usages plus inattendus auprès d'un large public.

• Des ateliers créatifs

Dans le domaine des applications créatives, il existe des programmes qui permettent de peindre, sculpter, modeler dans un environnement virtuel. S'adressant aux artistes professionnels ou en herbe, tous les éléments sont réunis pour laisser s'exprimer leur créativité ! Parmi les programmes les plus emblématiques, citons notamment *Tilt Brush*, développé par Google. L'application est très facile à prendre en main. Pour les contrôles, le joueur interagit à l'aide de deux manettes. Le contrôleur droit sert à dessiner, alors que celui de gauche sert à gérer les différents et nombreux outils mis à disposition. Il est ainsi possible de modifier la couleur, la forme ou l'épaisseur du trait. Des effets lumineux comme des flammes, de la neige, des étoiles permettent d'animer vos créations. *Tilt Brush* offre également la possibilité de visionner les œuvres réalisées par d'autres utilisateurs, transformant par la même occasion le dispositif VR en galerie d'art virtuelle.

L'application *Medium* permet, de son côté, de sculpter, modeler, peindre et fabriquer des objets tangibles dans un environnement en réalité virtuelle. On a alors l'impression de manipuler de la pâte à modeler. Il est également possible d'exporter les objets créés pour les imprimer en 3D, et c'est une expérience plutôt plaisante à réaliser pour les heureux possesseurs d'imprimantes 3D ou ceux qui bénéficient d'un fablab à proximité.

Si vous avez envie de vous spécialiser dans le domaine des films d'animation, *Quill*, développé par le Studio Facebook,

sera fait pour vous. *Quill* ne permet pas seulement de dessiner et de peindre, mais aussi d'animer et de générer rapidement des scènes entières. Le film d'animation VR *Dear Angelica* a d'ailleurs été créé avec cet outil.

Enfin, si vous souhaitez vous lancer dans une animation *Street Art*, il devient possible, avec *Kingspray Graffiti*, de réaliser de véritables œuvres d'art virtuelles sur des supports variés comme des murs d'usines, des toiles de remorque de camion, ou encore des toits d'immeubles... Les fonctions de cette application sont très fluides, ce qui rend *Kingspray Graffiti* simple et agréable à prendre en main.

Il est tout à fait possible d'imaginer une utilisation en collaboration avec des élèves d'ateliers d'arts plastiques ou des artistes locaux, une résidence d'artiste numérique ou bien encore une prestation *live* sur grand écran à l'occasion d'un conte ou d'un concert. À Paris, la médiathèque Marguerite Yourcenar a ainsi organisé en 2018, un concours *Réalité virtuelle - Talents réels* afin de favoriser le développement de nouvelles pratiques artistiques et l'émergence de talents.³

³ YOUTUBE. *Réalité Virtuelle - Talents Réels 2018 / Virtual Reality - Real Talents 2018* www.youtube.com/watch?v=dl_DAXMmAso

« Un film en VR, c'est une expérience presque vécue, on l'enregistre comme un rêve très profond, mais émotionnellement, il vient se fixer comme un souvenir réel, parce que tous les sens sont concernés »

Benoît Baume⁴, fondateur du VR Arles Festival⁵

⁴ MEGHRAOUA, Lila. « À Arles, j'ai pris de l'ayahuasca... en VR ». *Usbek & Rica*... Juillet 2019. <https://tinyurl.com/vr-ayahuasca>

⁵ VR ARLES FESTIVAL. www.vrарlesfestival.com



² RAPPORT CNC. *Réalité virtuelle et expériences immersives en France : quels usages ?* Avril 2019. <https://tinyurl.com/vr-en-france>



• Des ateliers cognitifs

Quand on évoque la VR, il ne s'agit pas seulement de voler dans les airs entre les tours de Manhattan ou de plonger au milieu d'une meute de 700 requins en Polynésie française, mais d'aller encore plus loin dans le mélange réel / irréel. Scientifiquement, il a été prouvé que la réalité virtuelle est stockée dans le cerveau au même endroit que les expériences vécues.⁶ C'est justement cet ancrage cognitif qui incite les entreprises à proposer la VR auprès des personnes à mobilité réduite.

⁶ CADET, Lenaïc ; CHAINAY, Hanna. *Réalité virtuelle et cognition*. [Conférence]. BMLyon. www.bm-lyon.fr/spip.php?page=video&id_video=1122



© Live-Out

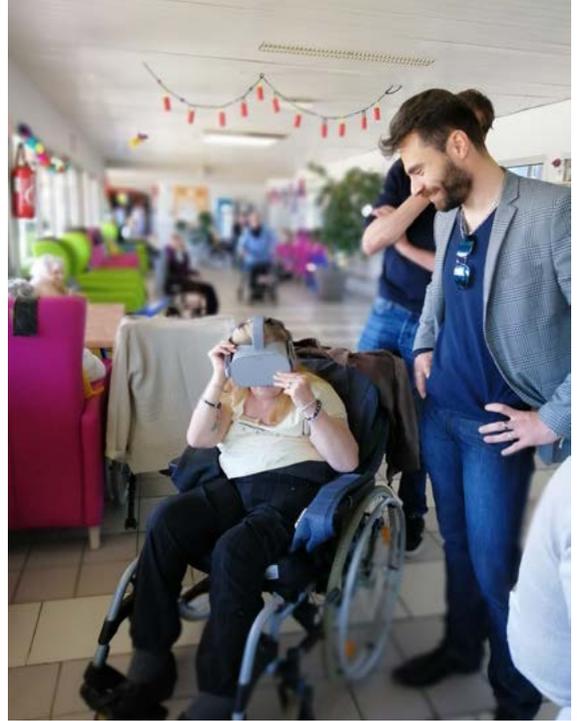
Par exemple, près de Saint-Brieuc, la start-up Live-Out⁷ souhaite lutter contre la dépression qui frappe les personnes âgées dans les maisons de retraite en faisant appel aux voyages en réalité virtuelle : marcher sur les côtes bretonnes, s'émerveiller devant les paysages de l'île de La Réunion, découvrir la Suisse, arpenter les rues de Paris... « Cela réveille les bons souvenirs, active la mémoire. Et, très souvent, ça redonne le sourire », argumente Vincent Gérard, le dirigeant de l'entreprise.

La société propose tout un environnement clé en main : un casque et un écran tactile, le tout logé dans une malle de voyage qui peut se déplacer pour aller à la rencontre du public. Enfin, un abonnement annuel au catalogue Escapad 360 permet d'accéder à une trentaine de vidéos à 360° qui peuvent durer entre deux et huit minutes.

Autre illustration de cet engouement pour les expériences immersives, une start-up française implantée dans le Sud de la France, *Vythisi*⁸ (« immersion » en Grec) met également en place des animations en réalité virtuelle auprès de personnes en situation empêchée ou en situation de handicap. Grâce à la vidéo 360° proposée en immersion, les personnes à mobilité réduite ont la possibilité de découvrir des lieux qui leur sont normalement inaccessibles. *Vythisi* propose ainsi des vidéos de randonnées et de balades en pleine nature. « Et pour un public comme celui des maisons

⁷ LIVE OUT. www.live-out.com

⁸ VYTHISI. <http://vythisi.com>



© Vythisi

de retraite médicalisées, c'est un véritable bol d'air pur » explique Clément Trucharte, cofondateur de *Vythisi*. Avec la réalité virtuelle, de nombreuses start-up font voyager des personnes empêchées aux quatre coins du monde. Ce service peut aussi être proposé en bibliothèque, en atelier in situ ou en atelier hors les murs, en direction de tous les publics.

• Des ateliers empathiques

De par son côté immersif, la VR permet de développer la capacité à se mettre à la place d'une autre personne. Elle devient alors un support innovant et percutant pour évoquer les sujets de société.⁹ L'expérience *Checkpoint : dans la peau d'un humanitaire*¹⁰, développée par SmartVR for Impact pour le compte de l'ONG Action contre la faim, transporte ainsi les participants en Centrafrique, au cœur des zones de conflits où les humanitaires interviennent auprès des plus dénutris malgré les dangers liés à l'instabilité politique. Tout au long du chemin, le spectateur mesure les risques des missions : checkpoints, bakchichs, menaces, omniprésence des armes... Il doit prendre des décisions, négocier, etc. Enfin parvenu au village, il doit s'occuper des patients, alors que le conflit fait rage dans les alentours.

Dans le même esprit, *Quand je suis*

⁹ MARION, Fabienne. « La réalité virtuelle : un levier de sensibilisation pour l'humanité ». *Up'magazine*. <https://tinyurl.com/vr-humanite>

¹⁰ YOUTUBE. *Checkpoint, entrez dans la peau d'un humanitaire*. www.youtube.com/watch?v=xi6YRoDj2Xg

« Cette technologie existe déjà depuis plusieurs années, mais l'idée, c'est de permettre aux personnes empêchées d'en profiter. Nous faisons de l'innovation d'usage » Vincent Gérard, président de Live-Out

Réveille le Banksy qui sommeille en toi !

parti...¹¹ a pour objectif de sensibiliser le public au sort des réfugiés. Le scénario a été écrit après la rencontre de plusieurs exilés syriens en France. L'utilisateur est projeté dans la peau d'Eyad, un jeune syrien de 25 ans qui quitte son pays avec sa famille pour se réfugier en Europe. Il va vivre la situation non-choisie d'un départ sous les bombes, d'un quotidien familial qui s'effondre au rythme des attaques sur la ville, d'une traversée incertaine...

Autre exemple, l'expérience VR *Becoming Homeless* développée par le Virtual Human Interaction Lab de l'université de Stanford. Les participants sont guidés par une voix narrative qui leur donne un aperçu immersif de ce que vit une personne qui perd successivement son emploi et son appartement.

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE VIRTUEL

On le voit, cette technologie, qui arrive désormais à maturité, dispose d'un potentiel qui dépasse largement le seul secteur du jeu vidéo. Soucieuses d'accompagner les usagers dans la découverte et l'appropriation de ces nouvelles technologies, les médiathèques peuvent proposer des contenus adaptés à tous les publics.

N'hésitez pas à solliciter votre Bibliothèque départementale ou votre DRAC pour connaître les éventuelles aides à l'acquisition de cet équipement dans le cadre d'un projet lié au numérique.¹² La mutualisation de ce type de matériel entre communes (intercommunalités,

¹¹ YOUTUBE.

Quand je suis parti - VR for Impact.
www.youtube.com/watch?v=mg-LVz05k7Q

¹² GOSCINIAK, Coline. Réalité virtuelle et Réalité augmentée en bibliothèque : panorama et perspectives. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Mars 2018.
<https://tinyurl.com/memoire-cg>



© médiathèque d'Auray (96)



© SmartVR - Checkpoint

agglomérations) peut également s'avérer très intéressante dans la mesure où le matériel n'est pas utilisé tous les jours. Enfin, des appels à projets ou des initiatives nationales peuvent vous permettre de franchir le pas du virtuel.

Peut-être verrons-nous un jour des expérimentations à l'échelle nationale, à l'image du projet du Conseil écossais des bibliothèques, en partenariat avec la BBC, qui a organisé cette année une tournée dans les bibliothèques du Royaume-Uni pour y faire découvrir la réalité virtuelle.¹³

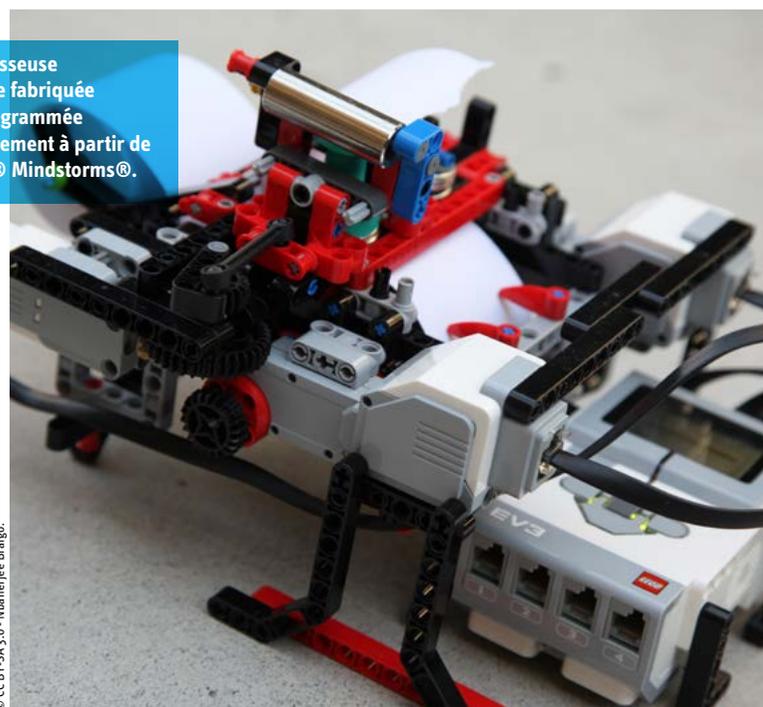
¹³ HEULARD, Mégane. « La BBC fait entrer la réalité virtuelle dans les bibliothèques ». *Actualité*. Juillet 2019.
<https://tinyurl.com/y4ct9cv4>

CRÉATION NUMÉRIQUE ET HANDICAP

PAR VICTOR KHERCHAOU

La création numérique peut-elle contribuer à rendre nos bibliothèques plus accessibles et inclusives ? Portée par des principes forts d'ouverture et de partage, cette nouvelle forme de médiation, inspirée du mouvement maker, renouvelle le champ d'action des bibliothèques en invitant les publics à se rencontrer et à participer activement à des projets de fabrication en tout genre, dans un esprit de convivialité et d'entraide. Or, comme souligné dans le récent rapport Fablab et handicap*, cette culture du faire ensemble peut produire des effets tout particulièrement bénéfiques face au handicap.

Embosseuse braille fabriquée et programmée uniquement à partir de Lego® Mindstorms®.



© CC BY-SA 3.0 - Nbarjeze Braigo.

Les fablabs et autres makerspaces offrent en effet la possibilité de produire par soi-même et à peu de frais des aides techniques normalement très coûteuses, du fauteuil électrique aux prothèses de membres¹. Plus encore, ils permettent de soutenir l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle et l'épanouissement des personnes en situation de handicap, en se donnant sans condition comme des lieux d'accueil et d'apprentissage. En France, plusieurs acteurs de la fabrication numérique travaillent ainsi au plus près du handicap. À Kerpape, le Rehablab du CMRRF² propose aux patients en rééducation de modéliser et d'imprimer

¹ L'association e-Nable met en relation makers bénévoles et familles afin de permettre à des enfants de se procurer des prothèses de main sur mesure imprimées en 3D. <https://e-nable.fr/>

² Le Rehab-lab de Kerpape est un laboratoire d'électronique intégré au Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape. <http://k-lab.fr/wordpress/rehab-lab/>

Rapporté au contexte des bibliothèques, l'essor de la création numérique peut alors être envisagé comme un moyen original et efficace d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap

* AULANIER, Romain et alii., Fablab et handicap, 2019. Rapport. Module interprofessionnel de santé publique. Rennes : École des hautes études en santé publique. <https://tinyurl.com/fablabethandicap>

Dans le cadre d'activités de création numérique, toute idée est supposée pouvoir se concrétiser quelles que soient les compétences des participants, leur condition physique et sociale

en 3D leurs propres aides techniques, avec l'accompagnement d'ingénieurs et d'ergothérapeutes. À Rennes, le Humanlab se présente comme « un atelier pilote de fabrication numérique dédié à la santé pour tous », permettant « l'auto-réparation, la réhabilitation des humains les uns avec les autres »³. À Villeurbanne, le Tactilab invite de jeunes déficients visuels à « *expérimenter des activités créatives inclusives* »⁴, tout en se formant aux nouvelles techniques de fabrication. D'autres initiatives, comme le programme E-fabrik⁵, offrent à des jeunes en voie d'insertion et à des personnes handicapées l'occasion de se retrouver afin de réaliser ensemble des projets concrets, innovants et solidaires. Les possibilités sont infinies et les effets constatés toujours très positifs. Rapporté au contexte des bibliothèques, l'essor de la création numérique peut alors être envisagé comme un moyen original et efficace d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

³ MY HUMAN KIT. <https://myhumankit.org/le-humanlab/>. Tous les projets réalisés sont documentés et exploitables librement depuis le Wiki du Humanlab : <https://tinyurl.com/wikilabhumanlab>

⁴ TACTILAB - L'ATELIER SINGULIER. http://tactilab.org/?page_id=30

⁵ E-FABRIK'. LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU LIEN SOCIAL. <http://www.efabrik.fr/>

Imaginer ensemble des services utiles à tous, produire de manière collaborative des objets adaptés à chacun, sensibiliser au handicap par le jeu et l'invention, faire, défaire et refaire l'environnement de la bibliothèque afin d'en faciliter l'accès... Autant d'occasions de placer collectivement la création au service de l'inclusion !

REPOUSSER LES LIMITES DU FAIRE

Les espaces de création numérique ont pour objectif de rendre accessible à tous l'utilisation d'outils traditionnels et de machines à commande numérique (imprimante 3D, découpeuse vinyle et laser, embosseuse). Avec l'aide de



Prothèse de main imprimée en 3D par un bénévole dans le cadre d'actions de la Enable Community Foundation.

© CC BY-SA 4.0 - Cwelly.





médiateurs formés, les usagers ont la possibilité de réaliser seuls ou en groupe des projets inventifs et de s'initier à diverses techniques de modélisation et de fabrication (code, électronique, modélisation, fraisage, découpe).

Développer la création numérique en bibliothèque est une façon de démocratiser davantage l'accès à ce type d'équipement, en opérant idéalement la rencontre entre culture et technologies. C'est aussi renverser le positionnement habituel du public vis-à-vis de la bibliothèque, en lui proposant de se comporter non plus seulement comme un usager, mais également comme un acteur investi dans le développement des services de l'établissement.

L'échange d'expériences entre les utilisateurs d'un espace de création numérique nourrit l'enrichissement mutuel : sans dogmatisme ni hiérarchie, tous cultivent et améliorent ensemble leur capacité à agir de façon autonome sur le monde et dans la société. Cette fonction d'autonomisation et d'augmentation du pouvoir d'agir de l'individu (*empowerment*) peut se révéler tout particulièrement efficace à repousser les obstacles liés au handicap. En effet, dans le cadre d'activités de création numérique, toute

idée est supposée pouvoir se concrétiser quelles que soient les compétences des participants, leur condition physique et sociale ou leurs préférences culturelles. Libérant l'imagination et l'action, cette dynamique permet à chacun d'enrichir son savoir-faire, de gagner en autonomie et de s'affirmer avec confiance ; autant de ressources particulièrement utiles au mieux-être des personnes handicapées.

CO-CRÉER POUR SENSIBILISER AU HANDICAP

Si les espaces de création numérique en bibliothèque offrent les moyens techniques d'expérimenter et d'apprendre, ils constituent aussi un formidable lieu de rencontre mixte, intergénérationnel et multiculturel. Placée au cœur d'activités créatives, l'invitation à l'écoute mutuelle, à la collaboration et à l'entraide favorise en effet la construction de lien social et l'inclusion des personnes en situation d'isolement, fléau que le handicap notamment tend à accentuer⁶.

La création numérique peut du même coup trouver une place pertinente dans le cadre d'actions de sensibilisation au handicap. En partant du témoignage de personnes empêchées d'accomplir

⁶ Selon l'étude de 2018 menée par la Fondation de France et le CREDOC, 32 % des personnes en situation de handicap disent se sentir seules en France, contre 22 % de la population totale. <https://tinyurl.com/fdfhandicap>

De plus en plus présent en bibliothèque, le jeu de société peut également être rendu accessible aux personnes en situation de handicap grâce à la création numérique

certaines actions, les participants peuvent s'efforcer de comprendre et de solutionner en partie les difficultés présentées. Tout en sensibilisant le grand public aux problèmes d'inadéquation des équipements de notre société aux différents handicaps, ce type d'atelier offre à tous la possibilité de s'initier aux méthodes collaboratives de modélisation et de fabrication, en valorisant au mieux l'esprit d'adaptation et de subversion qui sous-tend la culture maker.

LE DO-IT-YOURSELF, POUR UNE BIBLIOTHÈQUE À LA MESURE DE TOUS

Équiper une bibliothèque d'outils de fabrication numérique, c'est aussi se donner les moyens de produire à peu de frais et sans délai des équipements et un matériel de médiation parfaitement adaptés aux besoins remarqués, afin de développer de façon adéquate l'offre de services et de la rendre accessible à tous. Du stylet ergonomique pour tablette imprimé en 3D⁷ au contrôleur de jeu-

⁷ Le modèle « Ball Stylus Rev 4 », par exemple, peut être téléchargé gratuitement : <https://www.thingiverse.com/thing:1319883> et imprimé en 3D en quelques minutes.



Signalétique
maison dans le fonds
« Facile à lire »
de la bibliothèque
Marguerite Duras
(Paris 20^e).



© CC BY-SA - Cjtz



vidéo accessible⁸, de nombreuses solutions peuvent être produites par les bibliothécaires avec l'objectif de lever les barrières de la déficience dans l'accès aux cultures numériques⁹.

En interne ou dans le cadre d'ateliers, il peut aussi être proposé de créer des albums de littérature jeunesse tactiles ou sonores, en s'aidant des techniques de fabrication traditionnelles et numériques. Le matériel ainsi produit peut ensuite servir à la mise en place d'activités culturelles inclusives (heure du conte accessible, jeux d'éveil en braille), ou à évaluer l'opportunité de développer un fonds adapté en se tournant cette fois-ci vers des éditeurs spécialisés (Mes mains en or, Les doigts qui rêvent).

De plus en plus présent en bibliothèque, le jeu de société peut également être rendu accessible aux personnes en situation de handicap grâce à la création numérique. La taille, les couleurs et le

volume des éléments d'un jeu peuvent constituer un obstacle à la perception et à la préhension, et priver en conséquence les personnes concernées de jouer. S'il existe sur le marché de nombreux produits, adaptés à la diversité des handicaps¹⁰, il est aussi possible de créer ses propres dispositifs ludiques en bibliothèque à l'aide de l'impression 3D, de la couture ou de la découpe vinyle ; ou de modifier des jeux du commerce à partir de modèles trouvés sur internet¹¹.

Les outils de fabrication numérique peuvent enfin aider à rendre les éléments de signalétique d'une bibliothèque compréhensibles par tous, quelles que soient les capacités visuelles et cognitives du public. Les techniques d'embossage et d'impression 3D permettent par exemple de donner contraste et relief à l'étiquetage des rayonnages d'un fonds, ou d'identifier de façon symbolique un espace spécifique¹², sans modification radicale et définitive des équipements.

⁸ Les constructeurs de manettes pour consoles de jeux vidéo n'ont jamais tenu compte du handicap, à l'exception du très récent Xbox Adaptive Controller. Pour compenser ce manque, de nombreux dispositifs faits-maison voient régulièrement le jour, dans le sillage des travaux du maker et youtubeur Ben Heck, dont le célèbre « PS4 Accessibility Controller » : <https://www.youtube.com/watch?v=LieHlscadjk>

⁹ L'association CapGame travaille tout particulièrement à cet objectif dans le contexte du jeu vidéo. Ses actions contribuent nettement à l'évolution des mentalités et de la création dans l'industrie du jeu vidéo. <http://www.capgame.fr/>

¹⁰ Le distributeur HOPTOYS vend des équipements ludiques « adaptés à l'apprentissage et la rééducation d'enfants et seniors porteurs de handicap, polyhandicap et troubles autistiques ». <https://www.hoptoys.fr>

¹¹ Par exemple, ce modèle de tuiles volumineuses pour le jeu *Les Colons de Catane* à imprimer en 3D : <https://www.thingiverse.com/thing:3557585>

¹² Le fonds Facile à lire et à comprendre de la bibliothèque Marguerite Duras (Paris 20^e) est signalé par des pictogrammes imprimés en 3D.

POUR CONCLURE

La tendance de la création numérique à rapprocher des individus de toutes conditions physiques, sociales et culturelles, au nom de la tolérance et de l'entraide, lui confère une capacité d'inclusion forte dont les bibliothèques ont tout intérêt à s'emparer, tout particulièrement dans le but d'améliorer leur accueil des personnes en situation de handicap. Mais afin d'amplifier au mieux cette dynamique, en évitant le double écueil de la stigmatisation et de l'amateurisme, il est important de toujours se montrer à l'écoute des besoins exprimés et de se rapprocher systématiquement des professionnels du handicap, en même temps que des principaux acteurs de la création numérique.

Car si la création numérique multiplie les occasions de mettre en place des activités réellement inclusives, elle ne peut révéler tout son potentiel en la matière que dans le cadre d'une démarche plus large de mise en accessibilité de l'environnement et des services de la bibliothèque. À vos outils ! ■

CO-CONSTRUIRE LA BIBLIOTHÈQUE AVEC LES ENFANTS ET LES JEUNES

PAR ANNE PONTE

Journée professionnelle organisée par la Bibliothèque nationale de France, Centre national de la littérature pour la jeunesse et la commission Jeunesse de l'ABF le jeudi 16 mai 2019 à la BnF.

Légitimité et enjeux des pratiques participatives en bibliothèque

Par Raphaëlle Bats, chargée de mission relations internationales à L'Enssib

En tant que lieux d'interactivité, les bibliothèques restent à la limite des luttes pour l'inclusion d'où la nécessité de projets participatifs et d'échanges de compétences entraînant la reconnaissance sociale.

De l'Heure joyeuse à la joie par les livres : les enfants déjà acteurs de la bibliothèque

Par Viviane Ezraty, directrice de la médiathèque Françoise Sagan

Un PowerPoint de photos d'archives nous rappelle le rôle précurseur de l'Heure Joyeuse. Dès 1927, les enfants sont acteurs de la bibliothèque : fêtes, théâtres et journaux faits par eux.

Les bibliothèques finlandaises ont les mêmes questionnements que nous et les mêmes hésitations. La médiathèque d'OODI a été conçue avec les habitants de la ville afin de répondre au mieux aux souhaits et aux besoins des utilisateurs : cinq ans de préparation avec un forum citoyen et des référents dans chaque service pour réfléchir à toutes les implications possibles.

Animer une bibliothèque avec les enfants et les jeunes : quelle posture professionnelle ?

Table ronde animée par Julien Prost, département formation et innovation pédagogique de la Sorbonne avec Amélie Borelly-Renaudin, bibliothèque municipale de Jouques (13), Cyrille Jaouan, médiathèque Marguerite-Duras (75), Carole Salhi-Tavernier, L'Odyssée, médiathèque de Lomme (59)

La bibliothèque municipale du Grand Pré de Jouques mène chaque année une *classe-bibliothèque* en plongeant des élèves de CM² dans la vie de la bibliothèque pendant une semaine.

À la médiathèque Marguerite Duras (75), le Club CREA est un rendez-vous tous les samedis pour des ateliers participatifs, ludiques et créatifs.

Les rêveurs de l'Odyssée : 40 ados à la bibliothèque de Lomme (59) ont des rendez-vous réguliers et participent aux acquisitions et à la programmation culturelle.

La participation des jeunes dans les bibliothèques finlandaises

Par Cyrille Clavel, responsable du pôle lecture publique, direction des affaires culturelles, département de Seine-et-Marne (77)

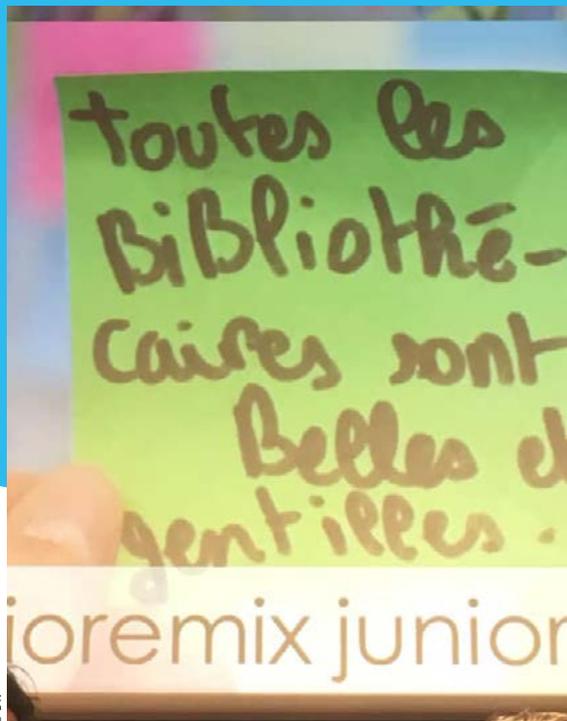
Biblio remix et Cie : concevoir les espaces et les services avec les enfants et les jeunes

Table ronde animée par Héléne Virenque, BnF, avec Nicolas Beudon, consultant et formateur, Géraldine Savary, médiathèque de Saint-Lô (50), et Camille Vroman, bibliothèque Louise-Michel (75)

Pour Nicolas Beudon, il s'agit de faire participer les jeunes avec le co-design, en trois phases : explorer, découvrir, s'exprimer ; donner des idées, imaginer et tester, développer, concrétiser.

À Saint-Lô, concevoir les espaces et les services avec les jeunes, c'est *Rêve ta bibliothèque*, projet mis en place avec sept classes qui ont fait le pari d'imaginer à quoi pourrait ressembler l'espace jeunesse de la future bibliothèque ouverte en mai 2019.

À Paris, pour Camille Vroman, la participation des enfants à la bibliothèque Louise-Michel répond à la demande des habitants du quartier et donne un espace où les enfants sont légitimés et valorisés : une fois par mois, ils organisent des ateliers participatifs à 15h : *Ramène tes mich !!* ■



ÉDUIQUER AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

PAR ANTOINE BAUDIN

Fake news, complotisme, discrédit des médias, désinformation sur les réseaux sociaux : ces thèmes très actuels ont nourri mon expérience et mes réflexions lorsque j'enseignais les lettres et l'Histoire-géographie en banlieue parisienne.



de carrière. Il me fallait d'autant plus m'adapter à cet obstacle qu'il en conditionnait un autre.

Le mur de l'abstraction. Mes élèves avaient aussi le plus souvent un lexique réduit, une culture bien peu générale et de profondes lacunes dans les matières scientifiques. L'abstraction leur apparaissait souvent nébuleuse, voire inintelligible. Il m'a fallu des années pour m'y adapter. Découvrir des termes abstraits comme objectivité, développement, morale, doctrine, athée, mondialisation, civilisation, c'est aussi découvrir des concepts ou de nouvelles façons de les envisager. Cela demande des explications conséquentes et peut être mal reçu quand on touche à l'obstacle suivant.

Le mur du monde. J'ai remarqué chez mes élèves qu'un même instrument présidait à appréhender l'abstraction, à croire le faux ou à ne pas croire le vrai : leur monde, c'est-à-dire leur vision de la réalité avec ses représentations, ses valeurs et ses croyances. La façon dont ils recevaient et jugeaient l'information en dépendait beaucoup. Ce mur, profondément ancré dans la personnalité et la liant à son environnement, semblait parfois infranchissable. Non moins redoutables cependant sont les obstacles que peut se créer quiconque enseigne l'EMI.

UN PUBLIC EN BESOIN D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI)

Le tsunami du 26 décembre 2004 avait été couvert massivement par les médias. Dix jours après, j'apprenais pourtant cet événement à une partie de ma première classe. Professeur de lycée professionnel dans l'Académie de Versailles jusqu'en 2018, j'ai eu bien d'autres occasions de voir des élèves sous-informés, mais aussi, et de plus en plus, désinformés. Rapportant un complot derrière chaque attentat retentissant, niant les premiers pas de l'homme sur la Lune, croyant dur comme fer aux *Illuminati*, adeptes des vidéos de *réinformation* d'Alain Soral, ils me déconcertaient : crédules devant des élucubrations des plus incroyables, incrédules face à des faits établis. Aussi ai-je vite perçu l'intérêt de l'EMI, que j'ai traitée via les programmes de

français et d'éducation civique en CAP, BEP et BAC PRO. À mes yeux, cet enseignement ne servait pas seulement à m'attaquer à la sous-information ou à la désinformation de mes élèves, mais aussi à leur apprendre à s'informer véritablement par eux-mêmes. C'est là suivre un grand principe humaniste et démocratique : viser l'autonomie intellectuelle de tous. Mais il y avait fort à faire.

DES MURS À FRANCHIR

Le mur de la langue. J'ai observé un décalage grandissant entre la langue française courante et celle de mon public de banlieue parisienne. Il y a quinze ans, des articles de presse et des textes d'auteurs français du XVIII^e siècle étaient des supports pédagogiques à la portée de mes classes. Cela avait changé en fin

QUELQUES APPROCHES DÉCONSEILLÉES

L'indignation. Le complot *Illuminati* ou *reptilien* passe encore, mais quand des élèves citent des pseudo-informations véhiculant des idées racistes, antisémites ou homophobes, la première





Suivre un grand principe humaniste et démocratique : viser l'autonomie intellectuelle de tous

réaction peut être un « Je ne peux pas vous/te laisser dire ça... » ému et moralisateur. Or cela braque les élèves, leur donnant d'autant moins l'occasion de comprendre en quoi ce sont des affabulations. Si l'on veut analyser, critiquer et invalider la désinformation, il convient d'abord de la laisser s'exprimer, dans un premier temps du moins. Une explication sans sermon vaut bien mieux qu'un sermon sans réelle explication.

La censure des élèves. Il y a un effet pervers à vouloir faire taire les propos erronés et infamants tirés de ces pseudo-informations : conforter ainsi leurs sources, opposées au « système ». Un acteur institutionnel qui leur refuse tout droit de cité les crédibilise davantage qu'il ne les discrédite.

L'esquive. Ces questions intéressent tant les classes qu'elles peuvent jaillir spontanément, accaparer souvent le temps de cours, voire occasionner des échanges virulents entre camarades. Dès lors, pourquoi ne pas esquiver ces thèmes ? Faire comme si l'on n'avait rien entendu ? Une telle solution de facilité est à bannir, étant donné les enjeux véritablement civiques de l'EMI. De plus, c'est en passant par ces situations que l'on apprend le mieux à les maîtriser et à les prévenir.

La crainte de donner au faux de la publicité. Lorsque l'on s'attaque aux fausses informations, on en parle devant l'ensemble des élèves, y compris ceux qui les ignoraient auparavant. On leur donne alors un surcroît d'audience. Dilemme : même à renverser le faux, ne risque-t-on pas de le répandre aussi ?

Entre 2006 et 2008, j'ai utilisé des extraits du documentaire de Marc Levin *Les Protocoles de la rumeur* (2004) et de la bande dessinée de Will Eisner *Le Complot*

(2005), conçus à une époque de forte résurgence de l'ouvrage antisémite *Les Protocoles des Sages de Sion*. Ils m'ont permis notamment de démontrer la fausseté de pseudo-informations et de rumeurs accusant des juifs des attentats du 11 septembre 2001. Pour presque tous mes élèves, la leçon est passée. Mais voilà : presque n'est pas tous.

Malgré cette objection, il me semble qu'il vaut mieux exposer le faux en pleine lumière que de le laisser dans l'ombre. Cela donne l'occasion précieuse de traiter, voire de faire découvrir, les médias et l'information autrement que par le biais de passions et de préjugés. Mais comment y parvenir, si tant de choses y font obstacle ou ne marchent pas ?

S'ADAPTER À SON PUBLIC

J'ai eu l'occasion de donner des cours d'initiation aux médias en 2007/2008 à un regroupement d'élèves de différentes classes entrantes de BAC PRO, BEP et CAP. Il me fallait tenir compte de profils et de niveaux particulièrement variés.

Nous avons commencé en leur faisant prendre conscience d'une tendance courante dans l'information : la loi dite de proximité, aussi appelée loi du mort-kilomètre. Je leur avais donné une feuille présentant vingt grandes catastrophes naturelles sur une carte du monde. Ils devaient choisir lesquelles leur semblaient les pires, puis les classer par degré de gravité. En examinant les propositions des élèves, nous avons vu qu'ils ne choisissaient pas en fonction du seul nombre de morts occasionnées. Ils privilégiaient sensiblement les catastrophes les plus proches géographiquement de la France ou de leurs pays d'origine.

Autre exercice, autre prise de conscience. Il fallait dire sur une feuille quelles étaient les deux choses les plus importantes qu'ils avaient apprises dans les médias de toute leur vie. Après avoir rassemblé leurs réponses au tableau, j'ai demandé à chaque élève de venir y barrer un élément lui semblant moins important que les autres. Il en restait à la fin un résumé tout à fait pertinent de l'Histoire contemporaine depuis la fin du siècle dernier. Via ce travail de remémoration et de sélection, ils voyaient que suivre les informations, c'était plus que se tenir au courant de ce qui se passait ; c'était aussi apprendre dans quel monde ils vivaient et de quelles manières il évoluait. Vivre en adultes, en somme. Dans tous les cas, concevoir mes cours d'EMI supposait de partir de mon public tel qu'il était. À cette fin, il faut savoir frayer avec l'ennemi – le faux – pour mieux le vaincre.

LE FAUX : VRAI PROBLÈME, FAUX ENNEMI

Alors que le faux était monnaie courante dans les sources de mes élèves, j'ai gagné à l'intégrer à mes cours, pour mieux l'éliminer ensuite.

Prenons l'exemple de l'expérience pédagogique la plus culottée que j'ai menée en ce sens. Devant le groupe sus-cité, j'avais annoncé que j'allais faire préparer à un tiers d'entre eux un exposé sur les attentats du 11 septembre 2001 pour leurs camarades restants. Une fois installés au CDI, j'ai révélé aux élus émoustillés qu'ils allaient devoir tenter de faire passer autant d'informations fausses que possible auprès des autres élèves.

Pour que cette supercherie fonctionne, ils avaient pour consignes de commencer par bien connaître le vrai pour mieux faire passer le faux ensuite. Ce fut d'abord

Dilemme : même à renverser le faux, ne risque-t-on pas de le répandre aussi ?



© DR

une phase de recherche documentaire classique. Ensuite, les choses sont devenues ludiques. Investis et inventifs, les élèves ont varié les approches. Citons notamment une affiche de propagande maoïste assez grossièrement modifiée, où *L'effroyable Imposture* de Thierry Meyssan (2002), enquête fort critiquable, était présentée comme le *Petit Livre rouge*, avec un slogan en mandarin traduit très librement par « Le peuple chinois félicite ceux qui disent la vérité sur les attentats du 11 septembre. », ou encore un élève rusé lisant sa rédaction fantaisiste, habilement cachée à l'intérieur d'un livre paré de l'auguste autorité d'une belle reliure de cuir. Dans l'ensemble, ils avaient fait preuve d'une imagination retorse.

Ce fut un succès, leurs camarades se montrant assez convaincus par leur exposé. Après avoir révélé la supercherie, j'ai reconstitué avec eux ce qui avait pu les abuser : la caution implicite du professeur, la mise en scène, l'inclusion d'informations véritables, des images modifiées ou sorties de leur contexte. Il y avait là une leçon à tirer en plus des apprentissages techniques sur l'information : avoir le souci de vérifier et de croiser ses sources, d'autant plus que la désinformation la plus crédible mêle le vrai au

faux. Il m'est permis d'affirmer que cette fois-ci, tous les élèves présents avaient retenu la leçon. Cela vient notamment du fait que j'avais observé là une règle d'or de l'enseignement en lycée professionnel : faire réfléchir son public.

**MISER SUR LA RÉFLEXION,
PARIER SUR LA CURIOSITÉ**

Ce n'est pas parce que des élèves ont peu de connaissances qu'ils n'aiment pas réfléchir ou manquent de curiosité.

Ce n'est pas parce que des élèves ont peu de connaissances qu'ils n'aiment pas réfléchir ou manquent de curiosité

Loi de là. Plus j'ai donné de cours d'EMI, plus je m'appuyais sur des thèmes et des supports provoquant ou même défiant la réflexion de mes classes. Des extraits de documentaires furent privilégiés. Adaptés aux difficultés de mes élèves avec les supports écrits, ils permettaient aussi de traiter le problème à la racine : très souvent, leurs fausses informations provenaient de vidéos. J'ai notamment utilisé :

- *Décryptage* de Philippe Bensoussan et Jacques Tarnero (2002), documentaire sur la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien. Précieux pour étudier comment l'information peut être biaisée par le choix des mots, du cadrage et de la musique, il est d'autant plus indiqué pour un débat en classe sur l'objectivité et les partis-pris dans les médias qu'il est lui-même ouvertement engagé ;
- *Opération Lune* de William Karel (2002), documenteur très efficace sur les premiers pas de l'homme sur la Lune, une véritable mine sur les techniques de désinformation ;
- *Loose Change* de Dylan Avery (2005), œuvre complotiste sur le 11 septembre 2001, très utile pour démonter, à ses dépens, les artifices rhétoriques, la manipulation des images et les arguments pseudo-scientifiques.

DE L'EMI EN BIBLIOTHÈQUE

Ce dernier exemple peut troubler, d'autant plus si l'on devait le transposer dans une bibliothèque publique. Imagine-t-on y acquérir un document aussi contestable pour le mettre en accès libre, face à un public non captif ?

Si tout de cet article n'y est pas directement transposable, j'ai cependant la conviction qu'une même nécessité y appelle à l'EMI. Durant une formation à l'INET, un intervenant nous a relaté un cas vu dans son établissement : des adolescents qui auraient pu être mes élèves lui montrant une vidéo de désinformation grossière. Le récit de sa réaction salutaire m'a rappelé mes propres expériences.

Cela me conforte pour dire que l'EMI a toute sa place en bibliothèque. Et ceci : on gagne à l'y envisager comme une action culturelle à part entière, tant elle nécessite des efforts particuliers de médiation et de pédagogie. ■

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LES ÉDITEURS JEUNESSE

PAR MARIE DUPAYAGE

Agence spécialisée en édition jeunesse, ComJ accompagne les éditeurs dans leur communication auprès des bibliothécaires. Notre objectif : vous proposer des outils d'animation et de médiation autour des livres jeunesse et valoriser votre expertise.

Le PKJeu, jeu de cartes littéraire autour des romans de Pocket Jeunesse, testé et approuvé par le club ados de la médiathèque Romain-Rolland à Romainville (93).



2019 pour les accompagner dans cette démarche. Ce nouveau pôle de relations bibliothécaires répond à une double attente des éditeurs mais aussi des bibliothécaires ; et rien de mieux pour s'en charger qu'une ancienne bibliothécaire jeunesse.

NOTRE VISION DE CE NOUVEAU MÉTIER

Concrètement, si nous accompagnons les éditeurs dans leurs démarches de communication auprès des bibliothécaires, notre mission est avant tout de proposer des outils pour s'y retrouver dans la diversité de l'édition jeunesse et de créer une vraie relation d'échanges entre l'éditeur et le bibliothécaire.

Notre ambition est d'offrir aux bibliothécaires des ressources de qualité, aussi bien dans l'information transmise que dans les propositions concrètes. Notre expertise dans le domaine de la littérature et de l'édition jeunesse nous permet également d'être à votre disposition pour des idées d'action culturelle ou des pistes bibliographiques. Et surtout, nos actions

Une surproduction éditoriale et un travail de veille qui s'amenuise au profit d'autres missions, des sites d'éditeurs pas toujours à jour ou intuitifs, une difficulté à savoir qui contacter pour obtenir une information, faire une demande d'affiche ou avoir un contact d'auteur... Bref, il n'est pas toujours simple quand on est bibliothécaire de s'y retrouver ! ComJ est là pour vous accompagner dans vos projets avec des éditeurs de littérature jeunesse. ComJ a vu le jour en 2015 dans l'optique

d'offrir des services personnalisés aux éditeurs jeunesse : relations libraires et conseils en promotion. Nouer un lien privilégié avec les librairies, concevoir des animations pour faire vivre le livre autrement, valoriser aussi bien le fonds que la nouveauté, etc., sont au cœur de notre métier.

Face à l'intérêt de ces mêmes éditeurs pour le travail de fond et de médiation réalisé par les bibliothécaires – tout en méconnaissant vos missions et vos quotidiens – l'agence s'agrandit en janvier

Nous travaillons actuellement avec plusieurs maisons d'édition, pour lesquelles nous avons des missions différentes, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Une variété de catalogues qui nous permet d'explorer l'album, le roman, le documentaire, le théâtre, la poésie ou encore le livre audio. Albin Michel Jeunesse – L'Étagère du bas – Grasset-Jeunesse – Pera – Le Petit Léopard – Phaidon – Pocket Jeunesse (PKJ) – Théâdiff/Théâtrales jeunesse – Thierry Magnier

Ce nouveau pôle de relations bibliothécaires répond à une double attente des éditeurs mais aussi des bibliothécaires



© Christine Sauzet, médiathèque de Toussieu

Avec 40 défis pour protéger la planète (ed. Pera), les lectrices de la médiathèque de Toussieu (69) ont transformé un vieux t-shirt en sac, porté dès le lendemain dans la cour de l'école !

• **Rencontres et cartes blanches**

Nous facilitons également vos envies d'organiser un atelier ou une rencontre avec un auteur, dans le cadre de votre saison culturelle, d'accueils scolaires, d'un prix ou de manifestations littéraires. Et si vous souhaitez donner « carte blanche » à un éditeur, nous pouvons aussi bien vous envoyer du matériel de décoration pour une mise en avant que vous épauler dans la programmation de l'événement.

Ensemble, construisons une relation privilégiée et personnalisée en imaginant des actions positives compatibles avec les besoins de chaque acteur, en réduisant la distance entre la réalité des bibliothécaires et celle des éditeurs, et en élargissant la passerelle entre librairies et bibliothèques.

À votre disposition et à votre écoute pour échanger autour de vos projets à venir et vous faire profiter bientôt de nos boîtes à outils. ■

s'adressent à toutes les bibliothèques, de la petite commune aux grands réseaux intercommunaux, mais aussi aux bibliothèques départementales.

Ainsi, il s'agit de :

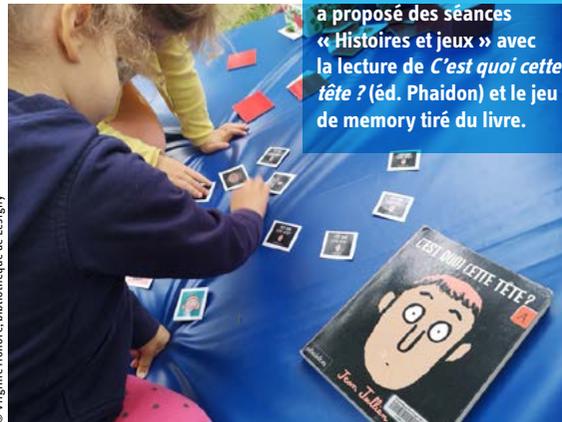
- vous informer de l'actualité des maisons d'édition et entrer dans leurs coulisses à l'aide de différents outils, à travers une communication aussi bien numérique que papier ;
- vous inviter à des rencontres littéraires avec des éditeurs et leurs auteurs, à Paris ou en région et/ou être force de propositions pour vos journées professionnelles ;
- mettre à votre disposition des ressources gratuites ou payantes, adaptées à vos budgets, vous conseiller et vous accompagner dans vos projets d'action culturelle ;
- valoriser votre expertise de terrain.

contraintes, sans limite dans le temps, peut s'intégrer dans des manifestations nationales, comme *Partir en Livre*, ou même être proposé dans le cadre d'accueils de classes ou de groupes.

• **Expositions et spectacles**

Selon les projets, nous assurons la promotion d'expositions existantes, gratuites ou payantes, sur des formats légers ou avec des originaux. Et nous participons à la conception de nouvelles expositions, avec toujours ce souci de s'adapter à tous les types de bibliothèques et de budgets.

Mais nous travaillons aussi en direct avec les auteurs. C'est le cas de Carole Trébor, qui propose des lectures dessinées ou théâtralisées dans les bibliothèques, ou bien de Laurent Audouin et de ses deux expositions, l'une autour de l'univers de *Sacré-Cœur* (éd. Le Petit Lézard), l'autre commune avec Geoffroy de Pennart sur leur travail respectif.



© Virginie Honoré, bibliothèque de Lésigny

Pour *Partir en Livre*, la bibliothèque de Lésigny (77) a proposé des séances « Histoires et jeux » avec la lecture de *C'est quoi cette tête ?* (éd. Phaidon) et le jeu de memory tiré du livre.

NOS RESSOURCES POUR VOS BIBLIOTHÈQUES

C'est avec un regard nouveau sur vos pratiques et une faculté d'anticipation sur les programmes des éditeurs que nous pouvons vous proposer des projets s'adaptant à vos différentes contraintes.

• **Ateliers**

En plus de mettre en valeur les ressources des maisons d'édition, ComJ imagine et crée des animations autour de certains livres que nous défendons. Nous proposons ainsi un certain nombre d'ateliers créatifs et ludiques, gratuits et faciles à prendre en main : paper-toy, zéro déchet, jeu littéraire pour les adolescents, etc. Chacun est personnalisable selon vos



© ComJ

Parmi nos initiatives ponctuelles : un jeu-concours pour l'été, organisé avec Albin Michel Jeunesse, pour faire remporter aux lecteurs des bibliothèques un roman de David Walliams.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Marie Dupayage – marie@comj.fr
– 06 71 37 35 11 – www.comj.fr
Consultez notre site pour lire nos chroniques et entretiens, découvrir nos fiches techniques des animations et leurs retours d'expériences. Suivez notre actualité en vous abonnant à nos pages Facebook, Instagram et YouTube et rejoignez notre groupe fermé conçu rien que pour vous !

DE L'IMPORTANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE COMME LIEU DE CONSTRUCTION DE SOI

De petite usagère timide à professionnelle du livre, Elallia Rhannaoui évoque ici son parcours ainsi que l'évolution des missions des bibliothèques départementales à travers la montée en puissance des réseaux intercommunaux.



© DR

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel a été votre premier contact avec la bibliothèque ?

Elallia Rhannaoui : Je suis une grande lectrice depuis toujours, par contre je lisais toute seule. Mes parents sont arrivés en France dans les années 1970-1980. Ils ont dû apprendre le français sur le tas, mon père sait lire, ma mère parle mais ne sait pas lire, ma grand-mère nous racontait beaucoup de contes, l'oralité a une grande importance pour moi. J'étais la seule dans ma famille à avoir ce rapport au livre : au lieu de faire mes devoirs, je lisais. Dès que j'entendais du bruit, je cachais le livre dans mon cartable et faisais semblant de faire mes devoirs. Mon père m'achetait des livres, je me souviens d'Indiana Jones en bande dessinée. Plus tard, Harry Potter, les livres de Bottero m'ont aussi beaucoup marquée.

Lorsque je suis arrivée à Chenôve en 2000, j'étais en 6^e, j'y ai découvert la bibliothèque et la bibliothécaire, Pascale. J'étais toute timide, mais j'y ai trouvé de l'écoute et des conseils de lecture, c'est devenu mon deuxième chez moi. Au début je n'empruntais que des livres, puis petit à petit de la musique et des films. Je pouvais emprunter tout ce que je voulais, il n'y avait aucun regard sur ce que je ramenaient à la maison, pour mes parents, la bibliothèque était un lieu de culture en lequel ils avaient toute confiance. Peu à peu, mes frères et sœurs ont également fréquenté la bibliothèque, mais davantage comme lieu de rencontre avec les copains.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel a été votre parcours, une vocation ?

E. R. : Je ne savais pas trop quoi faire, j'ai passé un bac S. Au moment de choisir mes études supérieures, je me suis dit : « Ce que j'aime le plus, c'est la lecture, le monde du livre », il faut dire aussi que j'ai eu la chance de travailler l'été à la bibliothèque, je connaissais donc aussi les coulisses, et j'ai décidé de faire un DUT « Métiers du livre » à Dijon. L'empreinte de la bibliothèque est profonde chez moi ; le lieu comme les bibliothécaires sont importants dans mon parcours. À l'IUT, j'ai appris les bases du métier, sa diversité mais aussi sa complexité : la lecture c'est bien beau, mais ça ne fait pas tout, contrairement à ce que

© Shutterstock

beaucoup pensent encore. Il faut savoir maîtriser les outils informatiques, se familiariser avec les logiciels de gestion de base de données. Le métier demande également de l'organisation et de la culture générale. La connaissance des publics est primordiale pour répondre au mieux à leur demande et le temps ne nous permet pas de lire tout ce que l'on reçoit. La connaissance du milieu éditorial a donc également son importance. Par ailleurs, il faut être capable de monter des dossiers de plus en plus techniques, surtout en bibliothèque départementale : une bonne connaissance de l'environnement administratif est indispensable. D'ailleurs depuis que je suis bibliothécaire, je lis beaucoup moins pour moi. Je lis avec mes enfants, pour le boulot...

BIBLIOTHÈQUE(s) : Quel est votre parcours professionnel ?

E. R. : J'ai obtenu mon DUT en 2008, et j'ai enchaîné les petits contrats en bibliothèque municipale, pendant quatre ans. Puis j'ai intégré la médiathèque Côte-d'Or (MCO, Bibliothèque départementale), donc un nouveau regard sur le métier, un public différent des publics côtoyés jusque-là. Comme j'ai l'habitude de le présenter ainsi, nous sommes une bibliothèque pour les bibliothèques. Les personnes travaillant dans les bibliothèques du réseau sont majoritairement bénévoles, mais formées par la Bibliothèque départementale, nous travaillons donc pour des professionnels. Je continue de conseiller par rapport aux lectures, mais à cela s'ajoute la compétence professionnelle des bibliothécaires : le conseil par rapport aux animations, à l'aménagement de la bibliothèque, à la gestion des collections...

L'émergence des métropoles est un facteur à prendre en compte dans l'évolution des Bibliothèques départementales (BD) car cela peut impacter les compétences obligatoires des conseils départementaux et aura donc une incidence sur les BD.

La MCO est un service qui fait partie du Pôle Solidarité. Nos relations avec nos collègues des autres services du Conseil départemental ont ainsi beaucoup évolué. Nous gagnons à être mieux connus de par les actions menées, notamment auprès des Agences Solidarités Côte-d'Or. Nos partenariats se sont développés, également avec les collèges. Par ailleurs, le remplacement des départs en retraite ouvre davantage le recrutement de profils issus d'un reclassement professionnel.

L'évolution porte également sur le territoire desservi, avec le développement des intercommunalités. Il a donc fallu repenser la desserte et le partage du territoire entre les différents Référents Unique de Territoire. Aujourd'hui la desserte est composée de sept territoires de lecture pour 250 communes desservies dans le département. Depuis septembre 2016, les bibliothèques sont invitées à se rendre directement à la MCO, afin de choisir des ouvrages dans notre espace de choix sur place (à la place d'un passage de bibliobus). La livraison et récupération des documents sont prises en charge par un salarié de

*Je pouvais
emprunter tout ce
que je voulais, il
n'y avait aucun
regard sur ce que
je ramenaï à
la maison, pour
mes parents,
la bibliothèque
était un lieu de
culture en lequel
ils avaient toute
confiance*

INTERVIEW MENÉE PAR CHANTAL FERREUX



l'APF Côte-d'Or. La majorité des bibliothèques joue le jeu et se déplace pour faire son choix. Le bibliobus n'est plus le mode unique de distribution de la lecture en zone rurale.

Autre facteur à prendre en compte dans l'évolution des BD, l'arrivée du numérique, qui vient bousculer l'offre documentaire et les pratiques culturelles. Pour ne pas mettre en difficulté les bibliothèques municipales, la MCO propose un service de Médiathèque numérique uniquement accessible aux adhérents des bibliothèques du réseau départemental, gratuitement et disponible 24h/24, depuis le portail de la MCO : catalogue de Vidéo à la Demande (VOD), presse quotidienne et magazines, autoformation (apprentissage de langues, Code de la route, soutien scolaire, informatique...), ainsi qu'une plateforme sécurisée dédiée aux enfants âgés de quatre à dix ans inclus.

L'intégration du numérique a également dû se faire dans nos pratiques quotidiennes et dans notre offre documentaire (proposition d'expositions et de malles numériques) ainsi que dans notre offre de formation au réseau. Le public devient plus exigeant dans ses recherches et je trouve très bien que les bibliothèques aujourd'hui s'adaptent aux évolutions du numérique. Nous essayons de répondre au mieux aux demandes de leurs publics et je pense qu'on y arrive bien. La preuve ? Le calendrier de réservation pour tout ce qui touche au numérique est complet jusque fin 2020!

Le fait d'être référente d'un territoire permet d'avoir un contact particulier avec les bibliothécaires. J'ai gagné en confiance en moi, en mes compétences professionnelles

BIBLIOTHÈQUE(S) : Quelles contraintes sont les plus importantes ?

E. R. : Pour que mon travail quotidien soit reconnu administrativement, je dois passer le concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (dès mon embauche on m'a clairement dit que je faisais un travail d'une personne de catégorie B mais payée C). Cela demande un travail de préparation en amont qui prend du temps que je n'ai pu dégager jusqu'à présent. D'un

autre côté je me dis que si je réussis le concours, il faudra peut-être que je quitte la MCO si je ne suis pas titularisée en B... donc pour l'instant je ne suis pas pressée, du moment que ma direction et mes collègues reconnaissent mon travail. Pour ce qui est des contraintes professionnelles, certaines décisions sont soumises à validation du président du Conseil départemental (candidature pour participer à des festivals, demande de subvention...) il faut donc pouvoir faire



face aux réactions des bibliothèques du réseau lorsque la réponse tarde ou en cas de refus de dossier par exemple. Et ce n'est pas toujours évident. Ce sont des événements qui ne dépendent pas de nous.

BIBLIOTHÈQUE(s) : Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?

E. R. : La MCO m'a permis de découvrir une autre facette du métier de bibliothécaire. Il y a eu tout d'abord le bibliobus, à la fois pour les échanges de collections des bibliothèques mais aussi avec les « Prêts Directs » (points d'arrêts dans certains villages et les habitants venaient choisir directement dans le bus). Puis le travail avec les professionnels du réseau, qu'ils soient bénévoles ou salariés. De plus le fait d'être référente d'un territoire permet d'avoir un contact particulier avec les bibliothécaires. J'ai gagné en confiance en moi, en mes compétences professionnelles. Travailler à la MCO aujourd'hui, avec toutes les évolutions en cours, notamment avec le numérique, me convient parfaitement, d'autant plus que depuis deux ans j'ai rejoint le secteur jeunesse, mon domaine de prédilection.

Mais il est vrai que je suis parfois nostalgique de mon travail en bibliothèque municipale, du contact direct avec le public. En bibliothèque municipale on rencontre des publics très variés, toutes tranches d'âge confondues, avec lesquels on partage sa passion pour le livre et la lecture. Faire des animations aussi me manque. Pour l'instant le travail en bibliothèque départementale me convient d'un point de vue organisationnel de ma vie personnelle, mais qui sait si un jour l'appel d'une bibliothèque municipale ne sera pas plus fort... ■

*J'ai gagné en confiance
en moi, en mes
compétences
professionnelles.
Travailler à la MCO
aujourd'hui, avec toutes
les évolutions en cours,
notamment avec
le numérique, me
convient parfaitement*

LA BIBLIOTHÈQUE TROISIÈME LIEU EN CONTEXTE

PAR MATHILDE SERVET

Pourquoi la notion de bibliothèque troisième lieu fait-elle encore autant débat ? Certainement car elle a fait l'objet de nombreux malentendus. Mais quelles sont en fait ses véritables caractéristiques et ses traits saillants une décennie plus tard ?

La notion de troisième lieu dix ans après son apparition dans le paysage des bibliothèques françaises, fait toujours l'objet de prises de position passionnées et ne semble pas encore bien comprise en dépit de nombreux articles et interventions qui ont pourtant tenté de la clarifier autant que possible. Cette notion s'est rapidement propagée sans qu'en soit assimilé le contenu réel. Elle a été récupérée ou distordue à toutes sortes de desseins, vilipendée ou louée à l'excès. C'est le risque que courent les notions à la mode comme le design thinking aujourd'hui. À trop les utiliser sans les saisir en profondeur, en les brandissant tantôt comme des recettes miracle ou en les érigeant comme symbole de tous les dangers, elles perdent de leur substance et on peut les faire apparaître comme des coquilles vides. Dans les deux cas, une vision caricaturale et simpliste a été souvent à l'œuvre et a culminé dans un tract anonyme en juin 2017, relayé par *ActuaLitté*¹, en un amoncellement de clichés amers, à la fois défouloir et refuge face aux peurs actuelles qui habitent le métier.

Alors que se cache-t-il réellement derrière ce troisième lieu qui suscite encore tant d'émoi ? Revenons à l'origine du terme conçu par Oldenburg, professeur émérite en sociologie urbaine de l'université de Pensacola en Floride au début des années 1980. Dans son ouvrage

The Great Good Place, Oldenburg définissait les troisièmes lieux, distincts du premier lieu (le foyer) et du deuxième (le travail), comme des espaces conviviaux propices à l'épanouissement d'une vie communautaire informelle, favorisant les relations humaines chaleureuses, la rencontre et les échanges. Face au développement de tissus urbains tentaculaires sans véritables épicentres et à l'étiollement du lien social aux États-Unis, ces troisièmes lieux devaient agir comme rempart contre l'individualisation des modes de vie, servir de terreau fertile à la revitalisation du collectif.

Quel rapport avec la bibliothèque ? Comme le souligne l'historien des bibliothèques Alistair Black, les bibliothèques ont toujours possédé les qualités intrinsèques propres aux troisième lieux : « Aux côtés d'autres établissements de la vie de tous les jours, où l'on peut traîner et se détendre, à l'instar des cafés, librairies, [...] centres communautaires, elles [les bibliothèques] ont historiquement témoigné des qualités essentielles propres au "troisième lieu" :

elles représentent des endroits neutres, gommant les clivages sociaux, plutôt sans prétention, communautaires ; elles constituent des territoires familiers, confortables, accessibles, qui favorisent l'interaction, la conversation (dans certaines limites) et une ambiance joyeuse ; elles sont fréquentées par des "habituez" et font fonction de second chez-soi, soulageant les individus du train-train quotidien, procurant réconfort et distraction »². Le sociologue Robert Putnam voit même dans la bibliothèque une des traductions les plus abouties du troisième lieu dans son ouvrage *Better Together* où il décrit les bibliothèques de Chicago comme un rouage central de la vie collective.

Quel lien avec le contexte français actuel ? De nombreux chercheurs comme les économistes Daniel Cohen, Yann Algan ou Pierre Cahuc soulignent depuis longtemps l'extrême défiance de la société française et la nécessité de « restaurer le lien social, car sa détérioration a des conséquences plus durables que la destruction du capital physique, des machines et des vies humaines »³. On voit très bien avec l'exemple des gilets jaunes à quel point ce besoin de lien social est prégnant. Et pour éclore, il nécessite un terrain physique : les ronds-points et les bords d'autoroute ont fait

À trop utiliser
les notions à la
mode sans les saisir
en profondeur on
peut les faire
apparaître comme
des coquilles vides

² BLACK, A. « Socially controlled space or public sphere "third place"? Adult reading rooms in early British public libraries ». *Working for Five Star Libraries*. International Perspectives on a Century of Public Library Advocacy and Development, sous la direction de KOREN, M. Den Haag, Vereniging openbare bibliotheken/ Bibliion, 2008. (Traduction: Mathilde Servet).

³ ALGAN, Yann ; CAHUC, Pierre et ZYLBERBERG, André. *La fabrique de la défiance... et comment s'en sortir*. Albin Michel, 2012.

¹ L'article paru en juin 2017 sur le site *ActuaLitté*, intitulé « La bibliothèque troisième lieu, "une arnaque inspirée du marketing" », issu d'un tract diffusé à Grenoble en réaction à la fermeture d'établissements par la municipalité, reprend des critiques récurrentes faites à la bibliothèque troisième lieu depuis l'émergence de la notion. <https://tinyurl.com/actualitte-3elieu>

Il n'est nullement question d'assassiner le livre et la culture. Bien au contraire. Il s'agit de célébrer une culture vivifiante

office d'espaces de rencontre, où chacun a pu sortir de son isolement et recréer une solidarité, quoi que l'on pense des idées qui traversent ce mouvement. De son côté, la sociologue Annick Germain indique que « les lieux de cohabitation interethniques sont de plus en plus rares, cela se concentre sur les parcs et les bibliothèques »⁴. Elle voit dans les bibliothèques des réceptacles particulièrement propices à la culture de l'hospitalité. Je partage tout à fait cette vision et c'est ce qui a motivé en 2008-2009 la rédaction de mon mémoire intitulé *Les bibliothèques troisième lieu*. Bien pensée, la bibliothèque peut en effet agir à mon sens comme un troisième lieu idoine : à la fois espace neutre, convivial et vivant, participant à la régénération d'un sentiment d'appartenance à une communauté et favorisant l'œcuménisme social. Aucun autre lieu public et gratuit ne bénéficie d'une telle amplitude horaire et s'adresse réellement à tous types de public.

C'est résolument dans l'humain que se niche le cœur du troisième lieu. Durant ma scolarité à l'Enssib, la fin de la bibliothèque physique et la dématérialisation des documents faisaient fonction de leitmotiv. J'avais donc débuté mon mémoire par l'étude de la forte dimension spatiale de ces établissements. Suite à sa diffusion, on a souvent associé la bibliothèque troisième lieu à ce seul aspect. Cette dérive l'a parfois réduite à une enveloppe design et marketing, compensant mal la vacuité de son contenu par le recours à des canapés et des gadgets aux couleurs vives. Or, il faut en fait voir l'aménagement des espaces au service de la dimension humaine et citoyenne. Afin que celle-ci puisse s'incarner en bibliothèque, il est nécessaire d'en faire un endroit chaleureux, convivial, accueillant qui contribue à améliorer la qualité de l'expérience de l'utilisateur en son sein. Ce dernier aspect est primordial : la bibliothèque troisième lieu cherche à réellement prendre en compte les usagers, leurs ressentis, leurs différents besoins, parfois contradictoires et à y apporter des traductions spatiales adaptées.

J'avais souligné dans mon mémoire qu'en conséquence elle optait pour une approche moins surplombante de la culture et s'intéressait de ce fait à toutes les formes de culture. Cela a généré une autre forme de malentendu communément répandu : les bibliothèques troisième lieu seraient uniquement tournées vers la demande et nivelleraient la culture par le bas. Or, il n'est nullement question d'assassiner le livre et la culture. Bien au contraire. Il s'agit de célébrer une culture vivifiante, riche, bigarrée, variée, tournée vers le monde, qui s'adresse à des usagers omnivores. Elles cherchent à jeter des ponts entre des univers culturels, des niveaux de connaissances et des modes de savoirs différents. « Il ne s'agit pas de nier les différences entre ceux-ci, mais de mettre en lumière la diversité des approches possibles [...] afin de permettre au plus grand nombre de trouver la porte d'entrée qui lui convient. La bibliothèque troisième lieu pousse donc à élargir les points de vue, mais en multipliant les points de repères afin d'exclure le moins possible »⁵.

Les bibliothèques troisième lieu n'aspirent cependant pas à proposer tout et n'importe quoi à leurs usagers comme il leur est souvent reproché. Autre méprise classique au sujet du troisième lieu, alors qu'elles se fondent en fait sur les besoins spécifiques des usagers desservis. En fonction des contextes, des publics, des autres entités déjà présentes ou non sur un territoire donné, des propositions

⁴ PORTER, Isabelle. « Immigrants – Bienvenue à la bibliothèque ! ». *Le devoir*. Décembre 2012.
⁵ GARCIA-GUILLEN, Émilie ; SERVET, Mathilde. « La bibliothèque troisième lieu ou la révolution copernicienne des publics ». « Recherche lecteurs désespérés. Les bibliothèques face au défi des publics ». *Archives et bibliothèques de Belgique*, p. 20. 2017.

très différentes verront le jour : les Idea Stores anglais proposent ainsi une offre de formation très étoffée, de l'aide à la recherche d'emploi ou aux démarches administratives car cela a du sens pour les populations qu'elles touchent. À la bibliothèque Marguerite Yourcenar à Paris où je travaille, le public est tout autre, composé en grande partie de CSP+. C'est à la fois la bibliothèque dans laquelle on emprunte le plus de livres dans tout le réseau parisien (environ un million de prêts par an), mais on n'hésite pas à offrir une large palette d'ateliers numériques, notamment dans le cadre d'un partenariat avec des associations numérique du XV^e arrondissement (programme seniors connectés), car de nombreuses personnes âgées fréquentent la bibliothèque et les parcours Mon ordinateur utile et Le smartphone et ma vie au quotidien déclinés en plusieurs modules ont tout de suite affiché complet. Il ne s'agit pas de servir un client roi, mais de participer à l'empowerment des usagers, de les accompagner dans un processus de construction de soi.

Dix ans après la rédaction de mon mémoire, certains éléments me paraissent plus saillants en 2019 et ont pris une importance accrue. Ainsi, la médiation, les ateliers jouent un rôle toujours plus central dans les bibliothèques troisième lieu et permettent d'autres formes de diffusion des savoirs en y associant une dimension sociale et conviviale. Une relation plus symétrique entre les usagers et l'institution s'est instaurée. Les bibliothèques troisième lieu fonctionnent de plus en plus également comme des laboratoires d'expérimentation participatifs avec les usagers et encouragent la co-création à tous les niveaux : de la réflexion en amont sur les services de la bibliothèque comme à Lezoux ou à Helsinki à la tenue d'ateliers comme à Saint-Aubin du Pavail. Elles prennent en compte l'évolution des modalités de la transmission du savoir par les pairs, les réseaux et les communautés. Elles adhèrent à une philosophie proche du courant du mouvement des makers qui font la part belle à la convivialité, la participation, la créativité et l'apprentissage collectif. Elles ne sont pas étanches aux évolutions de

⁴ PORTER, Isabelle. « Immigrants – Bienvenue à la bibliothèque ! ». *Le devoir*. Décembre 2012.





la société, elles cherchent à leur apporter une réponse appropriée et enthousiaste. Ainsi, la bibliothèque Ubik à San Sebastian, intégrée à un centre de culture contemporaine opère comme une « bibliothèque de création ». Aux côtés des bibliothécaires, une équipe de douze médiateurs, rompus aux nouveaux usages technologiques, experts en art, jeux vidéo et médias audiovisuels, en autoédition, en numérique, en son, etc. accompagnent les usagers dans leurs différents projets.

Les bibliothèques troisième lieu s'inspirent en effet des tiers-lieux, moins formels et institutionnels dont elles adoptent certaines méthodes plus expérimentales, recourant notamment à des démarches centrées sur l'UX (user experience), accordant une place centrale au vécu de l'utilisateur. Si la bibliothèque troisième lieu s'inscrit dans l'écosystème des tiers-lieux, il importe cependant à aussi de bien comprendre la place singulière qu'elle y occupe. Depuis dix ans, les tiers-lieux ont connu une ascension fulgurante, mais en se développant et se démultipliant, ils ont fait muter la notion originelle d'Oldenburg et lui ont apporté de nombreux compléments, dont deux majeurs : les tiers-lieux sont souvent des lieux dédiés au travail, où les machines et le numérique jouent un rôle prépondérant. Si on retrouve l'idée d'être avec les autres dans un cadre convivial, bienveillant et informel, de s'engager dans une aventure commune propre au troisième lieu, la plupart des tiers-lieux s'adressent de fait souvent à des initiés, à des individus éduqués au bagage universitaire conséquent. Or, le *third place* dans l'acception d'Oldenburg insiste très clairement sur l'ouverture à tous. Quel que soit son appartenance sociale, son niveau d'étude, son origine, son âge, chacun y est le bienvenu. Il n'y a pas d'obligation de produire quoi que ce soit. La bibliothèque troisième lieu offre en fait un cadre inclusif bien plus large, qui peut être investi à l'envi, en fonction de ce que l'on souhaite voir s'y dérouler pour et avec les usagers, tant sur plan des collections que des services. ■

Les bibliothèques troisième lieu adhèrent à une philosophie qui fait la part belle à la convivialité, la participation, la créativité et l'apprentissage collectif

LE « TROISIÈME LIEU » ET LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME

PAR CRISTINA ION

Est-il possible de critiquer le troisième lieu sans sembler remettre en question le lien entre bibliothèque et démocratie ? Suffit-il d'afficher le label « troisième lieu » pour susciter la fréquentation de publics peu familiers avec la bibliothèque ou intimidés par elle ?

L'une des critiques adressées à l'article « Bonne sieste à la bibliothèque », paru en 2018 dans *Le Monde diplomatique*¹ reproche à ses auteurs de regretter « que les bibliothèques privilégient l'utilisateur et la collectivité au détriment du Savoir et d'une éducation populaire² ». Critiquer la notion de « troisième lieu » sans passer pour tenant d'une conception conservatrice et élitiste de la bibliothèque semble donc aujourd'hui impossible. On serait alors sourd aux mutations d'un monde contemporain qui articule positivement affirmation de l'autonomie individuelle et méfiance à l'égard des institutions publiques dans de nouvelles formes de citoyenneté. C'est pourtant ce que je me propose de faire dans le texte qui suit, en

me tenant rigoureusement à l'écart des deux objections attendues : la remise en question de la centralité de l'utilisateur ; le piège d'une conception essentialiste de la bibliothèque.

PROFESSIONNELS EN MAL DE MODÈLE

Les bibliothécaires, laissés sur le bord de la route par l'échec de la démocratisation culturelle, ont sauté dans le train du troisième lieu à la faveur de profondes interrogations sur le modèle français de bibliothèque publique. À la fin de la première décennie des années 2000, le diagnostic d'un essoufflement du modèle de la médiathèque semble largement partagé au sein de la profession : « ...dans son souci de décalage, la médiathèque a fini par se retrouver excentrée, peut-être un peu trop à l'écart du monde tel qu'il est et tel qu'il évolue », d'où la nécessité de « redéfinir l'activité de la bibliothèque en fonction de ses publics, en accordant enfin la

¹ DUSSEY, Éric et ION, Cristina. « Bonne sieste à la bibliothèque », *Le Monde diplomatique*, juin 2018, p. 27.

² POISSENOT, Claude. Bibliothèques, sieste ou renouveau ? <https://tinyurl.com/lh-poissonot>

primauté au lecteur sur le document³ ». L'acculturation du troisième lieu, concept emprunté à la sociologie urbaine forgé par Ray Oldenburg, déjà appliqué aux bibliothèques outre-Atlantique, arrive donc à point nommé pour répondre à une demande de modèle⁴. Sans vouloir minimiser l'apport de cette notion dont le principal mérite consiste à avoir donné un nom à une mutation prête à éclore, je m'en tiendrai ici à deux remarques. La première concerne précisément la généalogie de cette mutation. Le renforcement de la place des publics dans la réflexion professionnelle ne commence pas avec le troisième lieu. En 2005, une enquête menée par Dominique Lahary montre que, pour les jeunes professionnels, le métier se conçoit à partir de l'utilisateur placé au centre du système : « la République s'efface devant les usagers⁵ ». La bibliothèque descend de son piédestal républicain pour se mettre au service de la société. Le troisième lieu arrive en terrain déjà conquis par une vision libérale et démocratique de la bibliothèque. Ray Oldenburg revendique d'ailleurs une filiation tocquevillienne : « C'est le genre de chose qui a émerveillé Tocqueville lorsqu'il a visité l'Amérique dans les années 1830, la capacité des Américains à trouver des solutions sans être tributaires de l'État. La pratique de l'association est essentielle pour la mobilisation spontanée de la collectivité, et les lieux où les gens peuvent se rassembler librement, fréquemment et aisément sont essentiels à la pratique de l'association spontanée⁶ ». Les *great good places* tels les cafés, bars, librairies, salons de coiffure et autres lieux de rencontres et d'échanges récréatifs et informels entre des individus autrement confinés à leurs logements ou leurs lieux de travail, ont

un intérêt politique car ils contribuent à renforcer la démocratie, en s'opposant à la fois au pouvoir de l'État et des grandes corporations. Ce qui m'amène à ma deuxième remarque, sous forme de questions : le troisième lieu, devenu gage de démocratie, n'est-il pas en passe d'occulter la multitude de projets et d'actions que des bibliothèques mènent déjà depuis longtemps au sein de leurs collectivités ? Doit-on renoncer aux démarches volontaristes d'élargissement des publics ? Suffit-il d'afficher le label « troisième lieu » pour que des publics non familiers avec la bibliothèque ou intimidés par elle se mettent à la fréquenter ?

VRAIE OU FAUSSE RÉVOLUTION ?

Une pensée crépusculaire qui connaît aujourd'hui un certain regain d'intérêt déplore « la transformation des bibliothèques en *biblioparc*s pour grands gamins hébétés⁷ ». Selon cette posture, la définition de ce qu'est une bibliothèque ne fait pas de doute (ce serait exclusivement un lieu d'étude abritant des livres imprimés) et toute adaptation aux évolutions de la société n'est qu'altération et déchéance. La conception aristocratique de la lecture obsédée par la qualité de l'offre et le « débat [...] entre qualité des lectures et quantité des lecteurs » qui structure la « tentative aristo-démocratique » de bibliothèque publique à la française⁸ ont la peau dure. Si le troisième lieu est vécu par certains professionnels comme une menace, c'est parce qu'il fait écho à une angoisse identitaire, celle de voir la bibliothèque se dissoudre parmi une multitude d'espaces génériques dépourvus d'idéal moral d'émancipation. C'est ignorer à quel point le changement est le lot de toute institution, laquelle ne prend sens que dans une relation vivante avec la société et ses aspirations. La notion de troisième lieu nous oblige aujourd'hui à prendre la mesure de cette vivacité et à nous interroger sur les limites de la désinstitutionnalisation

de la bibliothèque⁹.

Nul ne peut contester le potentiel démocratique du troisième lieu, et c'est précisément ce qui désarme la critique, satisfaite de voir l'idée d'une transmission de l'offre culturelle dépassée en légitimité par celle d'une co-construction participative du service. Car ce potentiel démocratique arrive plutôt par la plasticité d'une notion qui semble s'adapter à tout discours de justification – des professionnels, des pouvoirs publics, des collectivités locales – que par un véritable projet d'*empowerment* démocratique des citoyens, voire par la prise en compte d'une demande sociale d'accompagnement par les services publics. Dans son empressement à donner congé à la vieille démocratisation culturelle et à la bibliothèque qui impose ses choix et sélectionne ses usagers, le troisième lieu se présente comme la promesse d'une réduction des fractures sociales et culturelles. Mais sa portée critique est entravée par son caractère paradoxalement consensuel, au point de ne plus savoir si la notion désigne des lieux associatifs tels Mains d'œuvres à Saint-Ouen, au centre d'une récente polémique, ou des institutions publiques comme les bibliothèques ; si elle est le laboratoire de politiques culturelles renouvelées ou, au contraire, le paravent complaisant, l'alibi

9 EVANS, Christophe. « Jusqu'où peut-on désinstitutionnaliser la bibliothèque ? », in Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris, ABF, 2017 (2^e éd.), p. 65-69 (« Médiathèmes »).

3 CLÉMENT, Catherine. « L'essoufflement du modèle : symptômes et causes », in Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, p. 44-69.

4 Le concept est développé par Mathilde Servet dans son mémoire d'étude DCB (2009) puis dans l'article « Les bibliothèques troisième lieu. Une nouvelle génération d'établissements culturels », *BBF*, 2010, n° 4. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

5 « Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires », *BBF*, 2005, n° 3. <https://tinyurl.com/bbf-lahary>

6 OLDENBURG, Ray. *Celebrating the third place : inspiring stories about the « great good places » at the heart of our communities*, New York, Marlowe & Co, 2001, p. 2. (je traduis).

7 STARK, Virgile. *Le crépuscule des bibliothèques*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 129.

8 POULAIN, Martine. « Retourner à Tocqueville », *BBF*, n° 5, 2002. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0066-001> et table ronde « Bibliothèque et démocratisation culturelle », *Les 25 ans de la Bpi*, Paris, Éd. de la Bpi, 2003. <https://books.openedition.org/bibpompidou/891>

Le troisième lieu arrive en terrain déjà conquis par une vision libérale et démocratique de la bibliothèque





marketing de l'inaction publique¹⁰. Luc Boltanski et Ève Chiapello ont analysé la manière dont le capitalisme intègre une partie de la critique « sociale » et « artiste » pour se renouveler et se maintenir¹¹. Dans un monde connexionniste qui valorise le réseau, le lien et la mobilité, l'épanouissement personnel est au cœur de la cité par projets qui soutient le nouvel esprit du capitalisme. Si la revendication du troisième lieu est une forme de critique « artiste », mobilisant des demandes de libération, d'authenticité, de créativité, d'autonomie, l'enjeu est de savoir si elle est véritablement capable de créer un espace de résistance à l'érosion démocratique, à la captation intégrale des individus dans la sphère marchande et à l'exclusion de ceux qui ne répondent pas aux exigences de mobilité, d'adaptabilité et d'autonomie propres au monde connexionniste. Je ne peux qu'être d'accord avec Dominique Lahary : le troisième lieu, c'est politique. « Puisque les gens s'emparent des bibliothèques, facilitons leurs usages pour autant qu'ils relèvent de l'intérêt public¹² ». Si la postmodernité de la médiathèque devait prendre la forme du troisième lieu, les bibliothécaires seraient des facilitateurs d'usages. Il reste à savoir si ceux qui sont hors lieu trouveront ainsi une place au sein du troisième lieu. Faute de quoi, les professionnels continueront de se demander pourquoi on brûle encore des bibliothèques dans les quartiers populaires¹³.

¹⁰ SERREL, Mathilde. *Les « tiers lieux culturels », un avenir qu'on insulte ?*. <https://tinyurl.com/frc-serrel>; BESSON, Raphaël. *L'hypothèse des tiers lieux culturels* (8 mars 2018). <https://theconversation.com/lhypothese-des-tiers-lieux-culturels-92465>

¹¹ *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

¹² Dominique Lahary, « Le troisième lieu, c'est politique ! », in Amandine Jacquet (dir.), *op. cit.*, p. 13-18.

¹³ MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, ENSSIB, coll. « Papiers », 2013, 354 p.

L'INVENTION DU QUOTIDIEN

PAR NATHALIE CLOT

Un lieu vivant est le fruit des intentions de ceux qui l'administrent et de ce qu'en font, vivent et rêvent, ceux qui y viennent. Dans une perspective anthropologique, la bibliothèque troisième lieu n'est donc qu'une énième variation de la rencontre entre une institution et son public.

Vendredi 19h15. Le soir tombe, la bibliothèque est pleine. On échange regards et sourires. C'est beau ce qu'on fait ici. On fait attention les uns aux autres, au-delà de nos rôles, moniteurs, vigile, directrice, étudiant : on se voit, on s'écoute. Yes we care. Et c'est précieux. @bibcoline, 11/10/2019.

Ce tweet de Coline Blanpain, directrice de la bibliothèque de Sciences Po Lille, publié le jour où je devais enfin me mettre à l'écriture de cette contribution destinée aux pages Débats de BIBLIOTHÈQUE(S), dit en 280 caractères bien des choses des bibliothèques universitaires comme lieu. J'avais décidé, en pendant des propos de Cristina Ion et Mathilde Servet, toutes deux douées d'une réflexion plus ancienne et plus légitime que la mienne sur la question de la bibliothèque troisième lieu, d'ancrer mon propos sur ce que je connais un peu (les bibliothèques universitaires) et de m'essayer à l'approche intellectuelle qui m'est la plus familière, celle

de l'anthropologie centrée sur les personnes qui s'emparent, imaginent, utilisent, usent et détournent les lieux qui leur sont proposés.

En tirant ce fil, j'ai retrouvé, dans les rayons de la bibliothèque où j'officie, des textes fondateurs, déjà anciens en notre époque où une mode chasse l'autre. Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité de Marc Augé¹, ouvrage de 1992 qui m'a amené à une lecture encore plus ancienne, celle de Michel de Certeau, historien et intellectuel dont je n'avais jamais croisé les idées que de seconde main. Les réflexions de ce dernier sur la Culture au pluriel et l'Invention du quotidien², élaborées dans les années 1970 m'ont paru éclairer les débats sur ce qu'il serait légitime ou pas de proposer en bibliothèque d'une manière plus originale et profonde que l'approche « pour ou contre les poufs et les cafés en bibliothèque ? ». Je leur emprunterai, sans vergogne, à eux et d'autres croisés en chemin, plusieurs concepts que j'essaierai de rendre intelligibles sans trop les trahir.

Le premier d'entre eux est celui où Certeau parle de « Faire avec : usages et tactiques ». Il définit les usages comme l'ensemble des ruses silencieuses et subtiles, « par lesquelles chacun s'invente une manière propre de cheminer à travers la forêt des produits imposés ». Qu'implique cette idée pour les

C'est beau ce qu'on fait ici. On fait attention les uns aux autres

¹ AUGÉ, Marc. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éditions du Seuil, Paris, 1992.

² DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien*. I, Arts de faire, éd. Luce Giard, Gallimard, Paris, 1990.

Toute offre est une inépuisable matière à bricolages pour ceux qui s'en emparent

bibliothèques, notamment universitaires ? Que les intentions des bibliothécaires, des plus restrictives aux plus libérales, sont inexorablement subverties par les locataires des lieux, et ce d'autant plus qu'ils sont nombreux, et que priment des « ruses d'intérêts autres et de désirs qui ne seront ni déterminés, ni captés par les systèmes où elles se développent. ».

Nous sommes spectateurs, à la bibliothèque universitaire d'Angers, de l'appropriation régulière des chiliennes d'une salle de sieste par des groupes remuants ravis d'un espace convivial, détournant notre maternelle intention d'offrir aux étudiants un espace propice à une micro-sieste réparatrice. Nous témoignons aussi qu'il reste des personnes préférant s'assoupir pelotonnées sur le capot tiède de leur ordinateur la tête enfouie entre les bras à leur place de travail. Le monde des usages est irréductible à celui des intentions institutionnelles et toute offre est une inépuisable matière à bricolages pour ceux qui s'en emparent. Tout lieu se teinte ainsi des milliers d'histoires de ceux qui y passent. Nous pouvons le subir ou nous en réjouir et j'oscille pour ma part entre l'épuisement du propriétaire face à de bouillonnants locataires prompts à retapisser les murs et l'émerveillement face à l'inventivité des appropriations individuelles d'une offre générique.

Chemin faisant dans mes lectures, j'ai croisé un article de 2012 de Jean-Didier Urbain, anthropologue qui explore depuis trente ans la question des lieux touristiques et de leur appropriation. Il écrit : « le lieu est bien davantage qu'un fragment d'espace délimité [...]. Il a partie liée avec l'événement, l'action, le rôle, l'histoire (history ou story, peu importe). [...] le lieu est un espace dramatisé. Il est une scène investie par un scénario, à jouer, joué, rejoué ou, fantôme du passé, seulement évoqué. Le lieu est un espace légendé par un modèle d'usage qui en appelle à sa découverte, son imitation ou sa commémoration. Le lieu naît d'un supplément narratif l'affectant d'une capacité de séduction variable [...] Un lieu = un espace + un récit mode d'emploi suscitant la curiosité [...] »³.

J.-D. Urbain ne parle pas de bibliothèques. Et pourtant, nos établissements ne sont-ils pas par excellence ces lieux marqués par une histoire, par une image de marque vieille de 2000 ans, comme les décrit le danois Christian Lauersen⁴ ? N'est-ce pas cette image qui teinte attentes et usages, au point que nous pouvons voir des usagers, dont les pratiques et tactiques subvertissent au quotidien l'image de temples du savoir voués au silence, déclarer comme un seul homme lors des enquêtes quantitatives leur attachement au récit historique de la « vraie bibliothèque » faite de boiseries, reliures, silence et modelée de Starwars à Game of Thrones sur celle d'institutions ancestrales chargées de traditions. Sans ces récits palimpsestes, les programmes fonctionnels des bibliothèques se rapprochent d'assez près de ceux que Marc Augé appelle les « non-lieux de la surmodernité », gares, aéroports, centres commerciaux où les gens passent en transit, et doivent trouver à se poser, se restaurer, se rafraîchir, brancher leurs appendices électroniques, se retrouver et être accueillis pour réaliser une transaction à un guichet ou à un automate. Les programmes de réhabilitation de gares en France prévoient désormais chauffeuses, librairie, places de travail assises et électrifiées, salons où la presse du jour est à disposition : au regard de ce qui peut s'y faire, ce n'est donc pas tant les lieux eux-mêmes qui se distinguent que l'écheveau des intentions des personnes qui y viennent, les occupent, les évitent ou y travaillent. Contrairement à un dualisme stérile disant que les bibliothèques se doivent d'être ou ceci ou cela, l'un empêchant l'autre, choix de pénurie, l'enjeu principal

du moment est d'offrir des lieux d'abondance où chacun peut, pour reprendre une idée chère à Michel de Certeau, se livrer en liberté au braconnage : les bibliothèques sont sans doute au premier chef des lieux où les gens vont « au gré de leur humeur, zigzaguent, ralentissent », choisissent un livre à cause de sa couverture, « font des tours et détours et composent la rhétorique de leur passage ». L'usage des bibliothèques comme celui de la lecture pourraient ainsi se raconter en reprenant ce plaidoyer d'un usage buissonnier et sauvage vieux de 40 ans : « ils lisent en échappant à la hiérarchie sociale, ils lisent en toutes sortes de lieux, des bibliothèques aux toilettes. Ils lisent à leur propre rythme, en s'interrompant pour réfléchir ou pour rêver, ils lisent en faisant des gestes et en émettant des bruits divers, en s'étirant dans une orchestration sauvage du corps et finissent par se faire leurs propres idées. » Pour transposer aux bibliothèques une grille de lecture classique des sémiologues américains Morley et Silverstone⁵, là où l'institution bibliothèque est régie par une idéologie, une stratégie intentionnelle et homogène, où un ordre établi est déterminé, et marqué par les poids de la chose écrite et du contrôle, les bibliothèques ont aussi adopté un récit alternatif, les présentant comme des actrices d'une utopie émancipatrice, tactique, c'est-à-dire objet d'ajustements rusés des personnes qui les utilisent, hétérogènes, indéterminées permettant des trajectoires aléatoires et des jeux et marquées par l'oralité et la création. L'un et l'autre cohabiteront sans doute à jamais, comme les deux faces d'une même pièce, celle de l'institution et celle de ceux qui la vivent et la font vivre. Les bibliothèques sont donc ces lieux premiers, marqués par un ensemble de contraintes stimulant les trouvailles, par des réglementations dont se jouent usagers, des lieux existant depuis longtemps et là pour longtemps encore où des improvisateurs, usagers comme bibliothécaires, créent sans fin des histoires, dont le point de départ est aléatoire, le cheminement imprévu et la fin incertaine...

3 URBAIN, Jean-Didier. « Lieux, liens, légendes ». *Communications*, n° 87.2 (2010), 99–107.

4 LAUERSEN, Christian. « La Bibliothèque, un milieu partagé ». *Bulletin des bibliothèques de France*. 2019. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0082-008>

5 Citée par Serge Proulx, « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication. Information Médias Théories*, 1994. <https://doi.org/10.3406/comin.1994.1691>

QUELS PROJETS DE LECTURE PUBLIQUE POUR LES EPT* ?

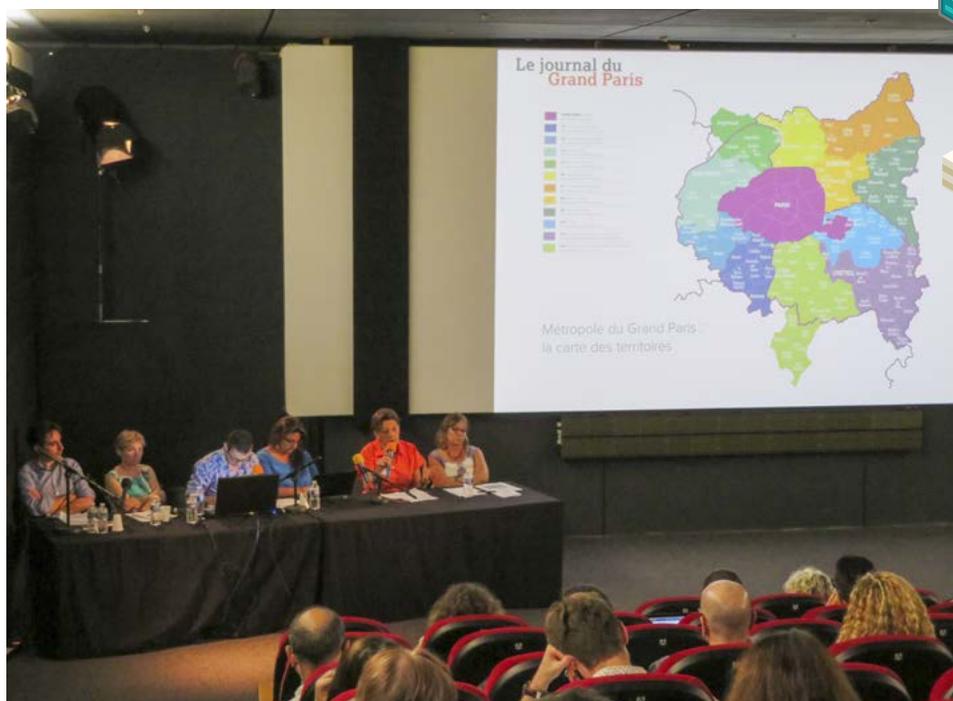
PAR L'ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

Rassemblant élu·e·s, directeur·rice·s de la culture et de bibliothèques, une matinée d'étude sur l'impact des nouvelles organisations territoriales sur la lecture publique s'est tenue le 25 juin à l'initiative des associations de bibliothèques des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

La réorganisation des territoires de la Métropole du Grand Paris engage, de la part des équipements de lecture publique, de repenser leurs structurations dans un contexte général d'évolution de leurs rôles et de leurs missions. Une pluralité de modèles s'est ainsi constituée, héritière des histoires singulières de chaque EPT qui, selon le degré de transfert préalable des équipements de lecture publique, a plus ou moins redéfini les modalités de fonctionnement de ces derniers.

DES CONSTANTES DANS LES PROJETS DE SERVICE

Lors de sa communication inaugurale, David-Georges Picard, directeur de la bibliothèque Vaclav-Havel à Paris, ancien conseiller livre et lecture de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et coordinateur du livre *Les bibliothèques dans les mutations territoriales* (Éditions du cercle de la librairie, 2019), a insisté sur le fait que s'interroger sur l'organisation et le maillage territorial est une logique intrinsèque propre à la lecture publique, dans un souci d'optimisation des pratiques professionnelles à l'aune de l'évolution de celles des usager·ère·s. Aucun modèle unique de coopération ne s'est pour autant imposé. Tout au plus, pouvons-nous observer une typologie générale (de l'autonomie des communes ayant gardé la compétence au modèle centralisé), avec, dans la réalité du fonctionnement des bibliothèques, un très grand nombre de déclinaisons. Des constantes, cependant, se dessinent dans les différents projets de service où sont intégrées des réflexions sur la circulation et la diversité des publics, induisant de repenser la politique d'investissement des bâtiments



Rencontre organisée à la Bibliothèque publique d'information par les associations du 92, Bibliothèques en Seine-Saint-Denis, Valmedia94 et l'ADAC IdF, avec le soutien de l'ABF IdF.

* Établissements publics territoriaux

et de développement partenarial à différentes échelles, afin de mieux prendre en compte la pluralité des besoins.

UNE DIVERSITÉ DES MODÈLES DE COOPÉRATION

Aussi, les témoignages des différent·e·s intervenant·e·s de la table ronde ont fait part d'un souci commun de mettre en place des modalités de gouvernance intégrant la logique territoriale de réseaux sans que celle-ci se fasse au détriment des dynamiques locales et du travail en transversalité.

Carinne Juste, première vice-présidente de l'ETP de Plaine commune en charge de la lecture publique, conseillère métropolitaine et maire de Villetaneuse (PCF), a ainsi insisté sur le diagnostic territorial

mené dès 2004, anticipant le troisième acte de la décentralisation, qui a déterminé la construction du réseau (65 millions d'euros investis pour 14 500 m² de bâtiments construits et 6 500 m² de rénovés) et ses orientations. Un principe de polycentralité des équipements a favorisé le maillage territorial de proximité et la circulation des usager·ère·s, mais il est aujourd'hui remis en cause par la transformation des EPCI en Territoires.

Du côté de Vallée Sud - Grand Paris, c'est au contraire la volonté politique qui a impulsé le rapprochement entre des villes s'étant approprié très différemment la question de la lecture publique : l'enjeu d'un réseau étant alors de créer une offre de service harmonisée, mais suffisamment diverse pour répondre aux besoins d'une sociologie des publics très

ET AUSSI...
QUELS PROJETS DE LECTURE PUBLIQUE POUR
LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX ?

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

© Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.



© DR

contrastée. Un exercice délicat, dans la mesure où, comme le rapporte Chantal Brault, conseillère territoriale (UDI), cet élargissement d'échelle tend à créer chez les professionnels un sentiment de moindre proximité, d'appréciation moins fine des attentes des populations. Un constat que partage en partie Carole Ziem, présidente de l'Association des DAC d'Île-de-France et vice-présidente de la FNADAC, pour qui la complexité administrative des réseaux, malgré la plus-value pour les usager·ère·s sur le plan de l'accès aux ressources, pose la question de la nécessité d'une gouvernance en dehors des questions liées à ces dernières.

Du côté Grand Paris Sud Est Avenir, la mise en place d'une gouvernance partagée représente au contraire un défi salutaire au vu de la particularité du territoire, marqué par de fortes disparités entre ses zones urbaines et rurales. Tout en regrettant également l'éloignement du centre des décisions et la difficulté de créer un sentiment d'appartenance à un territoire très récent, Viviane Spotorno, directrice de la médiathèque

André Hellé à Boissy-Saint-Léger, a ainsi détaillé la charte de coopération qui lie les villes au territoire, et porte une politique territoriale ambitieuse construite à partir de différentes politiques locales, sur un principe d'égalité d'accès à la culture - vaste chantier qui portera sur la formation du personnel, l'harmonisation des conditions de travail, la mise en place d'un logiciel commun et l'extension des horaires d'ouverture. Cette répartition plus équitable des moyens et des financements sur le territoire, Adrien Brun, directeur de la culture de l'EPT Est Ensemble, rappelle qu'elle est à l'origine la vocation du Grand Paris, mais qu'elle tarde pourtant à se mettre en place. Insistant sur les incertitudes financières pesant sur la collectivité, celui-ci a exposé le modèle de gouvernance adopté, conforté par les lois MAPTAM et NOTRe¹, qui pose un pouvoir

¹ Respectivement, loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, qui font toutes les deux partie de l'acte III de la décentralisation.

fort des villes, se traduisant par le choix d'un modèle horizontal basé sur la collaboration des directeur·rice·s des établissements culturels travaillant en réseau.

UNE CONVERGENCE D'ÉCHELLES POUR DES USAGER·ÈRE·S MOBILES

Prédisposées à être l'un des premiers réseaux constitués par l'intercommunalité et appelées à donner une identité aux collectivités, les bibliothèques participent donc pleinement, en tant que sujets et actrices, au grand mouvement de recomposition des territoires. Comme l'a souligné en conclusion Dominique Lahary, président de la commission Développement de la lecture auprès de publics spécifiques du CNL et responsable de la commission Bibliothèques en réseau de l'ABF, par-delà l'ajustement des transferts de compétences aux singularités du territoire et à son histoire politique, la convergence entre le niveau communal et le niveau intercommunal doit être pensée comme un principe facilitateur pour des populations qui, de fait, sont mobiles. ■

PUBLICITÉ



EXPOSITIONS MULTIMÉDIA CLÉ EN MAIN !

Le numérique pour un partage augmenté des savoirs.



**DÉCOUVREZ
NOTRE CATALOGUE :**
www.synops-editions.fr
info@synops-editions.fr

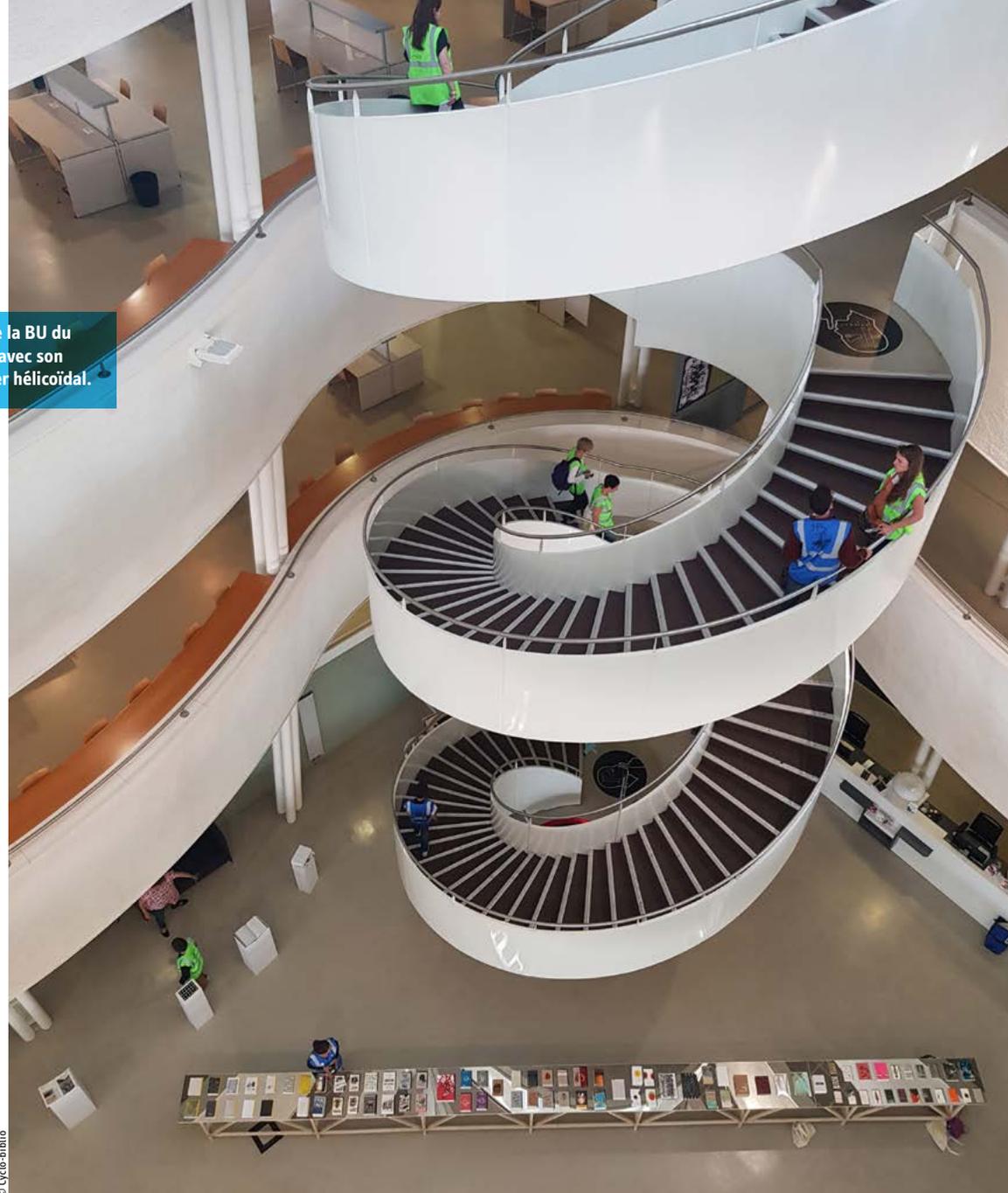
ET AUSSI...

CYCLOTHÉCAIRES EN NORMANDIE :
LA 6^E ÉDITION DE CYCLO-BIBLIO ENTRE LE HAVRE ET PARIS

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019

Hall de la BU du
Havre avec son
escalier hélicoïdal.

© Cyclo-biblio



CYCLOTHÉCAIRES EN NORMANDIE, LA 6^E ÉDITION DE CYCLO-BIBLIO

PAR ÉLISABETH COLLIN-CANTO & HÉLÈNE VIRENQUE

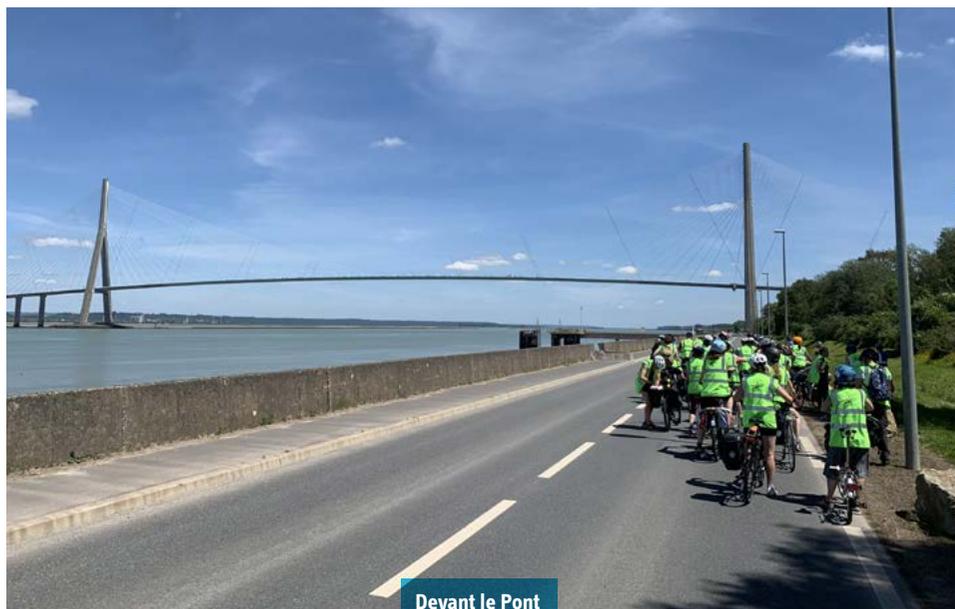
L'édition 2019 de Cyclo-biblio surnommée Hapar (Le Havre-Paris) a emprunté un chemin inverse à celui de la version 2018 entre Angers et La Rochelle : cette fois, le départ s'est fait depuis l'embouchure de la Seine pour remonter le long du fleuve vers la capitale, où se tenait le congrès de l'ABF du 6 au 9 juin. Cette arrivée à Paris est une première pour l'association et illustre la continuité de notre partenariat avec l'ABF.

Dans la continuité des précédentes éditions, nous avons conservé plusieurs aspects qui nous semblent importants pour l'organisation et l'ambiance du tour : groupe de 50 personnes, inscriptions possibles à la journée, étapes pas trop longues, implication des participants-e-s via des ateliers notamment, forte présence sur les réseaux sociaux et ouverture aux non-francophones. Ainsi, cette année nous avons retrouvé des collègues venus d'Espagne, Belgique, Danemark et accueilli d'autres de Suède et de Lettonie, qui avaient déjà participé à des tours organisés par *Cycling for libraries* : la dimension bibliothéco-cyclo-européenne du tour se confirme d'année en année !

Les repérages de l'édition 2019 ont naturellement fait le lien entre Le Havre et Paris en passant par Rouen. Le trajet n'a pas suivi exactement les méandres de la Seine, pour des raisons de temps mais aussi de dénivelés, car en Normandie, il y a de sacrées collines ! En parallèle, l'itinéraire balisé pour vélo (la Seine à vélo) n'étant pas encore complètement achevé – il le sera probablement en 2020 – il a été plus compliqué cette année d'établir un trajet adapté aux différents niveaux dans le peloton.

Le départ a eu lieu le vendredi 31 mai où nous nous retrouvons à la BU du Havre connu pour son intérieur arrondi dû aux architectes René et Phine Weeke Dottelonde (2006) influencés par Alvar Aalto. Retrouvailles, rencontres avec les nouveaux et les nouvelles, prise en main des vélos loués et distribution du matériel nécessaire à tout bon *cyclothécaire* (gilet, badges, cahier, ecocup, bento...) sont suivies d'une visite de l'établissement, connu notamment pour ses expositions dans le vaste hall central, à l'impressionnant escalier hélicoïdal, et

- Du 31 mai au 6 juin 2019
- 390 km
- 50 participant•e•s
- 7 nationalités
- 25 bibliothèques visitées
- 20 ateliers organisés
- 14 crevaisons
- 15 traversées de la Seine



Devant le Pont de Normandie.

© cyclo-biblio

d'échanges avec les collègues du SCD. Un petit coup de pédale et la seconde étape havraise nous amène au cœur de la ville, à l'ancienne maison de la Culture d'Oscar Niemeyer (1961) transformée en partie en médiathèque (2015), qui jouxte la scène nationale identifiée par son grand *Volcan*, dont le blanc se détache sur le ciel sans nuages de cette première journée. Les espaces sont très colorés et très fréquentés. L'enjeu architectural lié à la reconversion de ce patrimoine havrais est évident : le puits de lumière du *Petit volcan* où sont placées les collections de BD

Notre appréhension lors des repérages pour cette route très fréquentée par des voitures a été vite balayée : les cyclothécaires maintiennent le rythme et assurent côté sécurité

et sur lequel donnent des balcons vitrés aménagés dans les étages attire notre attention. Ensuite, nous poursuivons par un tour en centre-ville, de la double arche colorée de conteneurs sur le port, à la plage en passant par la cathédrale St-Joseph, à la silhouette digne du phare d'Alexandrie, égayée par ses multiples vitraux colorés. Cette première journée de prise de contact et d'échauffement est l'occasion pour beaucoup d'entre nous de (re)découvrir la ville et de ressentir une certaine fascination pour son expérimentation architecturale.

Le matin du samedi 1^{er} juin, après une traversée de la zone industrielle et portuaire du Havre, le peloton s'élance en petits groupes sur le Pont de Normandie. Notre appréhension, lors des repérages, pour cette route très fréquentée par des voitures est vite balayée : les cyclothécaires maintiennent le rythme et assurent côté sécurité tout en réussissant à prendre quelques photos de la vue sur l'estuaire de la Seine. Côté calvadosien, la bibliothèque de la jolie et très touristique ville de Honfleur nous accueille (et nous rafraîchit) dans sa grande verrière tandis qu'ont lieu plusieurs ateliers. Puis nous empruntons la route des Chaumières pour rejoindre Pont-Audemer, rejoints sur le trajet par des coureurs et coureuses du club cycliste de cette ville, à la tenue nettement plus





sportive que la nôtre, et en outre très efficaces pour réparer les crevaisons. Située le long de la Risle, la médiathèque la Page (2015) charme par son patio coloré, son mobilier confortable et sa ludothèque mêlant consoles de jeux vidéo et jeux traditionnels en bois, utilisés aussi bien par les enfants que les adultes.

Le dimanche 2 juin nous fait rejoindre Rouen, en faisant une incursion par l'Eure, à la bibliothèque de Bourga-Chard. À la Bouille, les 50 vélos montent sur le bac pour une traversée originale de la Seine, puis nous filons sur la piste cyclable vers la capitale normande. Les immenses grues Picasso bordent le fleuve, reflets de la puissance de la ville qui se prépare à l'arrivée de l'Armada quelques jours plus tard. Originalité de la visite de l'après-midi, la bibliothèque Saint-Sever : elle est située dans un centre commercial mais dispose de grands espaces et d'un public fidèle, attiré entre autres par son MusicLab, un studio de répétition et d'enregistrement (2018). Le lendemain, c'est la médiathèque Simone de Beauvoir qui nous accueille dans ses espaces confortables ; la projection d'un film sur des femmes du quartier qui apprennent à faire du vélo et prennent ainsi confiance au fur et à mesure est un bon exemple d'initiative locale qui fait écho à notre perception de la pratique cycliste. Au cours de ce lundi 3 la plus longue étape avec 90 km, nous visitons quatre bibliothèques, avec le regret de ne pouvoir s'attarder plus longtemps dans chacune d'elles. Après une pause à Poses, ce sont ainsi les bibliothèques d'Alizay (rencontre avec des collègues de la BDP de l'Eure qui nous rejoignent à bicyclette), de Louviers (à l'accueil très Tour de France et à l'ambiance très musicale) et enfin celle du Val d'Hazey (au jardin intérieur idéal pour un petit moment de pause). Collègues et parfois élu.e.s nous accueillent avec un petit mot de bienvenue et autour d'un pot et font preuve d'une patience exemplaire face à nos retards bien involontaires !

Le mardi 4 juin, le peloton s'élance de la bibliothèque de Saint-Marcel, traverse la Seine à Vernon puis à Giverny,

Arrivée au
congrès de
l'ABF, jeudi 6
juin 2019.



© Cyclo-biblio

le célèbre village de Monet. Nous quittons l'Eure pour les Yvelines et visitons la médiathèque des Mureaux (dotée d'une Micro-folie depuis 2018) puis celle de Verneuil (aménagée en 2013, elle est le premier équipement public certifié LEED®). Les crevaisons se multiplient sous le temps pluvieux, le peloton s'étire le long des départementales, certains se sentent perdus, puis retrouvent les autres ; heureusement les capitaines de route veillent dans les virages et nous arrivons au complet à l'hôtel le soir. Un atelier réparation s'improvise sur le parking et tout le monde suit attentivement les conseils de nos *cycloréparateurs* en se disant que l'année prochaine, on sera plus autonomes ! Le mercredi, dernier long trajet coupant ou longeant les méandres de la Seine dans la banlieue Ouest. À Saint-Germain-en-Laye, nous visitons la médiathèque sise non loin du splendide château puis nous pédalons à travers forêt et quartiers résidentiels sous une pluie qui redouble pour parvenir à Médiadix-Pôle métiers du livre

à Saint-Cloud, lieu de formation bien connu des bibliothécaires franciliens. Le soir, le peloton parvient à la BU Jeanne Chauvin de Malakoff, trempé mais heureux. Une soirée festive égayée par une fanfare nous régénère et nous retrouvons avec plaisir des collègues et des participants.e.s des éditions précédentes. Le lendemain, jeudi 6 juin, dernière petite étape pour assister à l'ouverture du congrès de l'ABF à Porte de Versailles puis matinée consacrée à des visites en sous-groupes de bibliothèques de la ville de Paris, de BU ou encore de la BnF.

Heureusement, l'ambiance de cette édition n'a pas été liée au nombre de crevaisons et à la météo ! Une fois digérés les aléas logistiques, nous retenons la belle énergie des cyclothécaires, les échanges fructueux lors des ateliers, les sourires des passants, et l'accueil chaleureux des différents établissements visités. L'édition de l'année prochaine est déjà en cours de préparation. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet : <http://www.cyclingforlibraries.org/cyclobiblio/>

Facebook : <https://www.facebook.com/cyclobib/>

Twitter : https://twitter.com/Cyclo_biblio

Instagram : <https://www.instagram.com/cyclobiblio/>

ENJEUX ET ACTUALITÉS DE LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

PAR STÉPHANE DUMAS, FRÉDÉRIQUE JOANNIC SETA, CHRISTOPHE TORRESAN ET CLAIRE TOUSSAINT

La Transition bibliographique fait partie des préoccupations de l'ABF, à travers cet article retrouvez entre autres le projet mené par la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme sur ce sujet.

PROPOS INTRODUCTIFS

PAR STÉPHANE DUMAS

Depuis très longtemps déjà, les bibliothèques et ceux qui les font, ont réussi à s'organiser internationalement pour créer un langage informatique commun à toute la profession permettant, quelque-soit le logiciel utilisé, une interopérabilité des catalogues. Aujourd'hui, alors que nous avons l'expérience, nous constatons que les catalogues des bibliothèques ne sont pas présents dans les différents moteurs de recherche et n'ont que très peu suivi les évolutions de la société. C'est là tout l'intérêt de la Transition bibliographique : avancer dans nos perceptions des œuvres et des documents, et enfin se saisir pleinement du web sémantique pour faire surgir au sein des Google, Qwant et autres Bing les bibliothèques et tout ce qu'elles permettent d'obtenir. Il est donc important pour l'ABF de porter ces avancées, d'être à côté et de soutenir les différents acteurs qui travaillent depuis plusieurs années déjà sur le sujet, et de permettre à tout un chacun de se saisir de quelque chose qui peut effrayer mais qui au bout du compte fera que nous serons tous gagnants.

LES OBJECTIFS DE LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

PAR FRÉDÉRIQUE JOANNIC SETA

La Transition bibliographique répond à deux objectifs :

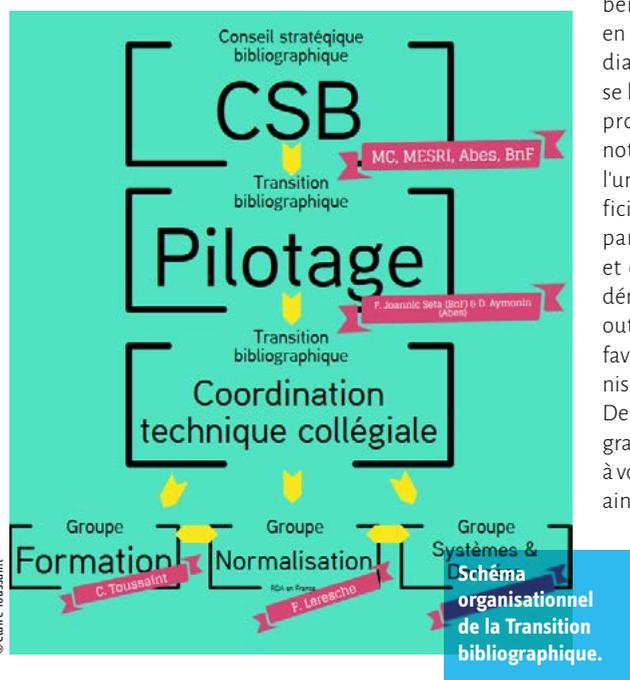
- de visibilité des données des bibliothèques françaises sur le web, permettant la valorisation de la production culturelle et scientifique françaises ;
- d'amélioration du service à l'utilisateur : le modèle IFLA-LRM appuie sa

construction sur cinq tâches utilisateurs : trouver, identifier, sélectionner, obtenir et explorer. Il s'agit, face à un usager qui cherche à lire une œuvre, de lui répondre en lui proposant des œuvres, puis en le laissant s'orienter vers la langue, le support... plutôt qu'en lui fournissant une liste de notices. Il en découlera la construction ou l'amélioration de services, comme la réservation à l'œuvre, et une certaine économie dans le catalogage. Intégrer ce modèle constitue aussi le moyen de faire entrer nos catalogues dans un modèle de données entités-relation qui est aujourd'hui celui du web, permettant ainsi de s'adapter aux modalités de référencement par les moteurs de recherche.

Le défi lancé en France par le programme Transition bibliographique en 2015 est bien, en synthèse, de continuer à assurer l'interopérabilité de notre production bibliographique tout en améliorant la visibilité et le service rendu aux utilisateurs. Il se traduit par la rédaction d'un nouveau code de catalogage français, RDA-FR, fondé sur IFLA-LRM et s'appuyant sur le code international RDA, tout en assurant la mutation des outils de production des métadonnées, des formats (évolutions des formats Unimarc et InterMarc en conformité avec le code RDA-FR) et des données (frustration des catalogues).

Ainsi, les agences bibliographiques ont lancé les travaux de *frustration* sur leurs catalogues : dans ce contexte, et pour bénéficier des travaux actuellement en cours, il s'avère désormais primordial que les bibliothèques françaises se lancent dans la préparation de leurs propres données, en alignant leurs notices bibliographiques avec celles de l'une ou l'autre des agences pour bénéficier des travaux rétrospectifs lancés par les agences. Le groupe Système et données (S&D) accompagne cette démarche, en mettant à disposition un outil d'alignement, Bibliostratus, et en favorisant son appropriation par l'organisation d'ateliers.

De nouveaux outils de production intégrant le modèle IFLA-LRM commencent à voir le jour de façon pionnière : on peut ainsi citer le projet NOEMI, qui porte la





refonte de l'outil de production de la BnF, ainsi que le Fichier national d'entités, outil de co-production d'entités, co-porté par l'ABES et la BnF, qui constitue à bien des égards un aboutissement collectif et fonctionnel du programme Transition bibliographique.

L'EXEMPLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU PUY-DE-DÔME PAR CHRISTOPHE TORRESAN

La prise en compte de la Transition bibliographique dans le projet de service de la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme (MD63) s'inscrit dans un contexte d'importantes mutations. Dans le cadre d'une nouvelle organisation des politiques culturelles en 2016, nous avons été amenés, comme de nombreux départements, à réinterroger les finalités de la politique départementale de lecture publique, en prenant en compte trois mutations majeures de ces dernières années :

- l'évolution des pratiques et usages en bibliothèque ;
- la réforme territoriale ;
- les contraintes financières touchant les collectivités territoriales.

Partant de ces constats, nous avons défini ce qui nous semblait être le bon positionnement pour la MD63, caractérisé par quatre principes :

- la subsidiarité : pour gagner en efficacité et en complémentarité, la MD63 concentre son champ d'actions pour lequel elle est la mieux placée pour intervenir ;
- la mutualisation : le niveau départemental permet de mutualiser un certain nombre de ressources et de services, auxquels les communes et EPCI n'auraient pas accès seuls ;
- la proximité : la MD63 a une connaissance fine et précise de l'organisation et des équipements de lecture publique sur l'ensemble du département, dont ne peuvent disposer les services de la Région ou de la DRAC ;

· l'innovation et l'expérimentation : afin de s'adapter au mieux aux attentes des habitants et aux nouveaux usages, les bibliothèques doivent développer des services nouveaux, de manière souple et réactive, ce qui nécessite de pouvoir innover et expérimenter.

Après avoir vérifié que ces orientations étaient partagées et portées par notre Direction générale et nos élus, nous

avons élaboré un plan d'actions, portant sur l'ensemble des activités du service. Un projet structurant et d'envergure a alors émergé : proposer une plateforme de services numériques mutualisés aux réseaux intercommunaux de lecture publique en constitution. Les services que nous avons identifiés relèvent de l'informatique documentaire, des collections numériques, des portails web,

DEVENEZ FORMATEURS TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

POUR QUI ?

- J'ai envie de m'impliquer dans un dispositif national
- J'ai à cœur d'aider mes collègues
- Je maîtrise le catalogage
- J'aime transmettre
- Je désire collaborer avec d'autres formateurs
- Je souhaite m'investir pour ma communauté

POUR QUOI ?

- REJOINDRE LE REPERTOIRE NATIONAL DES FORMATEURS
- ÉCHANGER AVEC LES EXPERTS NORMALISATION
- PARTICIPER AUX RÉUNIONS BIANNUELLES
- ÉTRE UN MAILLON DE LA TB
- TRAVAILLER DANS UN ESPACE COLLABORATIF
- ÉCHANGER AVEC LES AUTRES FORMATEURS
- PARICIPER À L'ÉVALUATION NATIONALE DU PROGRAMME
- ASSURER DES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL AVEC LES CRFCB
- CRÉER LES SUPPORTS DE FORMATION NATIONAUX

J'INTÈGRE LE GROUPE DES FORMATEURS TB, POUR ...

QUELS RÉSULTATS ?

- Mes établissements profitent de ma expertise en compétences et de ma veille sur la TB
- Les nombreux agents des bibliothèques sont formés par les 27 formateurs
- de 50% des bibliothèques innovent les formateurs qualifiés et pédagogues
- + de 120 sessions de formations depuis 2015

Poster Devenez formateurs de la Transition bibliographique, réalisé par le groupe Formation Transition bibliographique afin de recruter de nouveaux formateurs. Il a reçu le prix du meilleur poster aux Journées Abes 2019.

<https://www.transition-bibliographique.fr/>

Pour nous rejoindre contactez votre CRFCB de rattachement

mais aussi de la production, du traitement et de la valorisation des métadonnées bibliographiques.

Ce projet, désormais dénommé Médiadôme, consiste à proposer aux réseaux intercommunaux un SIGB mutualisé, le développement d'un portail web à l'image du réseau intégrant les collections numériques, et l'accès aux métadonnées produites par la MD63 selon le modèle IFLA-LRM et le code RDA-FR. Pour être en capacité de proposer ces services, nous avons dans un premier temps décidé de changer d'outils d'informatique documentaire et de portail web. En parallèle, nous avons dû réorganiser le service, à moyens constants, en créant de nouveaux profils de poste, et en constituant une équipe de six agents. Ce projet a induit de nombreuses évolutions dans le fonctionnement de la MD63 : nouveau circuit du document, réflexion sur les missions de valorisation/médiation des collections, renforcement du plan de formation sur la Transition bibliographique, etc. La dimension managériale a été essentielle : l'adhésion et l'agilité des agents étant indispensables.

Les partenariats nationaux ont été essentiels : le ministère de la Culture qui a attribué le label BNR, et la BnF avec qui nous avons signé une convention de coopération début 2018, permettant la formation de cinq agents de la MD63 aux nouvelles normes de catalogage. Par ailleurs, pour confirmer son caractère stratégique pour le Conseil départemental, Médiadôme a été intégré dans l'offre de services de l'Agence départementale d'Ingénierie Territoriale.

Depuis avril 2019 nous travaillons ainsi sur nos nouveaux outils, SIGB et portails web¹. Le premier réseau intercommunal a été intégré en mai 2019, et deux autres réseaux sont en cours d'intégration. Nous pouvons d'ores et déjà constater les premiers bénéfices en termes d'accessibilité du catalogue ou de présentation des œuvres avec rattachement des expressions et manifestations, et espérons bien que nous en découvrirons d'autres dans les prochains mois !

¹ LA MÉDIATHÈQUE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME. <https://md-mediations.puy-de-dome.fr/> ; LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DU PUY-DE-DÔME. <https://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>

UN PROJET NATIONAL QUI PREND EN COMPTE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS **PAR CLAIRE TOUSSAINT**

L'un des objectifs ayant orienté la conception de l'organisation du programme Transition bibliographique est celui de la prise en compte des intérêts et des points de vue du plus grand nombre. Cela se traduit d'une part par un programme réunissant une centaine de professionnels des bibliothèques dans plusieurs groupes de travail et d'autre part par la création des groupes Formation et S&D. Ainsi, alors que le groupe Normalisation est en charge de la rédaction du code de catalogage RDA-FR, le groupe Formation prend en charge les aspects d'accompagnement des professionnels en coordonnant au niveau national l'offre de formation. Le groupe S&D propose une réflexion sur les outils qui permettront de mettre en œuvre ces nouvelles techniques professionnelles et prospecte sur les procédures de migration des données. Le programme Transition bibliographique assure la prise en compte des besoins des professionnels et des usagers tout en profitant de l'expertise des deux agences bibliographiques nationales, l'Abes et la BnF.

L'articulation entre les organes décisionnels et les groupes de travail se fait par l'intermédiaire d'une double charnière constituée d'un pilotage stratégique par les directeurs des deux agences bibliographiques et d'une coordination technique collégiale pour les pilotes des trois groupes Normalisation, Formation et S&D. Les axes stratégiques sont ainsi déclinés avant d'être mis en œuvre par chacun des groupes.

Les enjeux se trouvent bien sûr au niveau de la qualité de la production de chacun des groupes de travail mais ils se situent aussi à l'échelle humaine. Des réunions plénières sont organisées deux fois par an par les pilotes des groupes Normalisation, Formation et S&D. Il s'agit de favoriser les échanges et de permettre à chacun de connaître l'actualité. Ces réunions sont ainsi des moments d'information descendante, ascendante et transversale, et des temps très importants pour la cohésion du programme. Cette organisation est régulièrement réfléchi afin de correspondre aux

besoins du programme tout en répondant à des besoins d'efficacité collective et en encourageant les interactions constructives entre les groupes.

L'un des axes forts du programme Transition bibliographique est la prise en compte des aspects d'accompagnement de l'ensemble des professionnels : les agents en charge du catalogage et de l'administration des SIGB ne sont pas les seuls concernés. D'abord, parce que l'OPAC constitue un outil de médiation des collections avec un public qu'il conviendra d'accompagner, d'autant plus que de nouveaux services seront proposés. Ensuite, parce que les enjeux métiers à l'œuvre dans le domaine des données, dont la Transition bibliographique ne représente que la partie émergée de l'iceberg, implique, à l'instar de ce qui a été mené à la MD63, une mobilisation des équipes et donc l'implication et la formation des encadrants : c'est un enjeu managérial en soi qui nécessite à l'échelon de chacune de nos bibliothèques de repenser sa stratégie autour du catalogue.

Afin de prendre en compte cette diversité de besoins le groupe Formation propose plusieurs types et niveaux de formations mis en œuvre par les organismes de formation tels que les CRFCB, l'Essib ou le Cnft. Les formations existantes proposent une sensibilisation à l'évolution des catalogues, une formation pour les agents de la fonction publique territoriale, des formations au code de catalogage RDA-FR. Des projets de formation en cours permettront de former les administrateurs de SIGB et les informaticiens documentaires ou encore les agents de bibliothèques territoriales procédant à la dérivation de notices.

POUR CONCLURE

La richesse du programme est la participation des professionnels des bibliothèques, cette participation permet aussi aux établissements de profiter de la montée en compétences des agents ainsi que d'une veille approfondie sur le sujet. Le programme recherche de nouveaux participants, un poster a d'ailleurs été réalisé comme support au recrutement de nouveaux formateurs. ■



« C'est mon premier congrès et je l'ai savouré comme l'on dévore un livre, de la mise en bouche par la première de couverture avec ses couleurs et ses titres intrigants, à la dernière page qui nous met en haleine pour le prochain tome... »

Lee Rancé

« Des intervenants et intervenantes à l'écoute, passionné-e-s par leur métier, cela me donne envie d'y revenir l'année prochaine. »

Frédérique Lefèvre

CONGRÈS 2019 PAROLES ET IMAGES



« Un creuset professionnel et humain dont vous ressortez plein de champagne, de bons souvenirs, d'interrogations, d'espoirs... et d'envie d'y retourner l'année prochaine. »

Julie Beau



« Un congrès de l'ABF est constitué de rencontres, de conférences, de retours d'expérience, s'immerger et en retenir le maximum. »

Lambert Savigneux



« C'est une nécessité d'assister au congrès si on veut : rester informé, s'interroger, être dans une dynamique d'évolution, se remettre en question sur ses propres pratiques et faire partie d'une démarche commune. »

Shinead Favier



« Mon meilleur souvenir restera celui des belles rencontres et des échanges autour du plus beau métier du monde »

Florent Pomeyrol

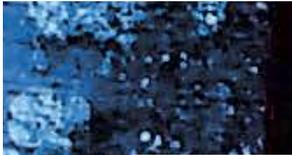
Les citations sont extraites des comptes rendus des boursier-ère-s ABF.
Les photos sont de Cécile Van Praët et d'Anne-Marie Vaillant.





« Le témoignage de Deza NGUEMBOCK, fondatrice et directrice artistique de l'agence E\$H LAB, fut très poignant et en parfaite osmose avec le thème du congrès. »

Lee Rancé



« Il faudrait que le congrès se déroule sur une semaine afin de ne rien rater ! »

Lee Rancé



« Ce congrès m'a agréablement surprise par la richesse de ses échanges et des thématiques abordées. »

Frédérique Lefèvre



ET AUSSI...
CONGRÈS DE L'ABF 2019

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 98-99 - DÉCEMBRE 2019



« Entre deux conférences
j'ai pu sillonner les
différents stands du salon
professionnel, tous aussi
alléchants les uns que
les autres et rivalisant
d'arguments de vente. »

Lee Rancé



**MERCI
À TOUTES ET TOUS
D'AVOIR ÉTÉ
PRÉSENT·E·S LORS
DE CETTE ÉDITION**



« Le thème des frontières
en bibliothèque intitulé
« Au-delà des frontières »
fut d'une richesse
extraordinaire. J'ai tout
simplement enchaîné les
conférences, rencontres
et ateliers pendant trois
jours. »

Florent Pomeyrol



PAR PHILIPPE COLOMB

Ce que le numérique fait aux livres

Bertrand Legendre. PUG. Grenoble, 2019.

Il faut, pour une fois, prendre au pied de la lettre le titre de ce petit ouvrage. Au fil de ces 130 pages au style universitaire serré et stimulant, Bertrand Legendre ne va en effet pas revenir une nouvelle fois sur les enjeux du livre numérique en tant qu'objet mais proposer une approche plus globale des effets multiples que la numérisation de la culture écrite a eu et a encore sur l'ensemble des pratiques que nous avons construites en utilisant ces objets singuliers que sont les livres. Loin de donner dans le discours apologétique de la rupture, Legendre va finement pister les continuités, les nouvelles formulations de problématiques classiques et souligner combien le numérique est un formidable démultiplicateur et amplificateur de questions récurrentes. Le premier grand chapitre analyse ainsi l'utopie du « Tous auteurs ? Tous éditeurs ? » portée par certains acteurs du numérique et retrace très justement la filiation avec l'auto-édition papier et les questions de légitimité culturelle et du rôle des éditeurs qu'elle connaissait déjà. Surtout, l'auteur élargit son analyse à l'ensemble de la production livresque et pointe des enjeux spécifiques à certains secteurs autres que la littérature générale : il revient ainsi longuement sur l'édition scolaire et la nécessité de proposer des services individualisés, mais aussi sur l'édition de savoir, dont le produit phare, les encyclopédies, a été laminé par l'exposition de l'offre en ligne gratuite, et enfin le livre illustré, dont la pérennité rappelle la pertinence pour de nombreux usages. Le deuxième chapitre poursuit cette approche large en explorant les évolutions de la prescription et des formes nouvelles qu'elle prend avec la multiplication des supports accessibles en ligne. Ici encore, Legendre développe une approche très articulée qui lui permet d'échapper à tout manichéisme et nourrit la réflexion en multipliant les exemples et les références à des travaux de recherche. Si le dernier chapitre, consacré à la dimension plus économique et financière de la réorganisation en cours des filières de l'édition et de la diffusion du savoir peut paraître plus aride, il n'en est pas moins passionnant en ce qu'il met en évidence la nécessité culturelle pour les pouvoirs publics d'avoir une compréhension fine des risques actuels et du besoin d'une régulation coordonnée à grande échelle. Sous son apparente austérité universitaire, Bertrand Legendre signe ainsi un livre qui enrichira certainement la réflexion de tous ceux et de toutes celles qui continuent à penser la culture livresque comme un enjeu politique majeur.



PAR ANNE-MARIE VAILLANT

Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ?

Martine Poulain (dir.) Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ?
Villurbanne. Presses de l'Enssib (collection « Papiers des Presses de l'Enssib »), 2019.



Cet ouvrage, continuation d'un colloque international¹ sans en constituer les actes, concerne les bibliothèques, françaises ou situées géographiquement en France, spoliées sous l'Occupation.

Ces spoliations, de bibliothèques majoritairement privées et celles des ministères sensibles, l'ont été dans le cadre de saisies complètes, en même temps que le reste du mobilier présent. Organisées par la Gestapo et le groupe d'intervention *Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg*² spécialiste des œuvres

d'art et des bibliothèques, elles ont commencé dès le début de l'été 1940, les grandes collections de bibliophiles juifs ou émigrés allemands antinazis ayant été repérées au préalable. Avec le temps, elles ont également concerné de petites bibliothèques de quelques volumes et celles de toutes les personnes ou associations dont il fallait *anéantir* la culture (bibliothèques slaves, personnalités politiques des milieux radicaux, socialistes et communistes, francs-maçons...).

Leur ampleur, de l'ordre de 5 millions de livres, est restée longtemps insoupçonnée. Le travail considérable de la sous-commission des livres dirigée par Jenny Delsaux, au sein de la Commission de récupération artistique³ a permis la recherche et le rapatriement de livres, archives et manuscrits en France et quelque 555 000 documents,

près d'un quart des livres spoliés, ont été restitués à leurs propriétaires.

Les livres non restitués furent attribués en dépôt à diverses bibliothèques institutionnelles : des livres *ordinaires*, dont le nombre est estimé à 450 000, et environ 14 000 documents rares ou précieux, dont quelque 3 000 incunables, furent ainsi distribués par les commissions de choix, dirigées par Julien Cain⁴.

La question « où sont ? » du titre indique une phase d'investigation encore active pour une restitution aux ayants droit. L'Allemagne ou l'Autriche, par exemple, continuent les recherches de ces documents dans leurs propres fonds. En France, et c'est un des éléments essentiels relevés par Martine Poulain, il existe une amnésie institutionnelle et des décennies de manque de questionnements sur l'origine de certains de nos fonds patrimoniaux.

⁴ Julien Cain (1887-1974), historien de l'art et haut fonctionnaire. Arrêté en 1941, déporté en 1944 à Buchenwald et libéré en 1945. Notamment administrateur général de la Bibliothèque nationale de 1930 à 1940, puis de 1945 à 1964.

¹ Organisé par le Centre Gabriel Naudé de l'Enssib, l'Institut d'histoire du temps présent et l'Université Paris Diderot avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

² Section du bureau de politique étrangère du parti nazi.

³ Respectivement créées par une ordonnance du 11 avril 1945 et par arrêté ministériel en date du 24 novembre 1944.

PAR DOMINIQUE LAHARY

Un monde de bibliothèques

Julien Roche. Éditions du Cercle de la Librairie, collection « Bibliothèques ». Mars, 2019.



C'est peut-être un des derniers ouvrages de la collection « Bibliothèques » du Cercle de la librairie, dont l'existence semble suspendue. Rendons hommage à sa directrice jusqu'en 2019, Martine Poulain, ainsi qu'à la regrettée Jacqueline Gascuel qui l'avait créée en 1982.

Sous la direction de Julien Roche, directeur du SCD de Lille, 17 auteurs et 22 auteurs nous présentent 40 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques dans le

monde. Pas de française, mais 24 européennes contre huit des Amériques, cinq d'Asie, deux d'Afrique et une d'Océanie. Sont notamment décrits d'énormes bâtiments (dix seulement font moins de 10 000 m²) avec des fonds souvent considérables, le record étant obtenu par le réseau de la New York Public Library (NYPL) et ses 55 millions d'ouvrages. Quant aux équipes, elles vont de l'unique salarié de l'atypique bibliothèque fondée à Baltimore Peabody en 1857 par le philanthrope George Peabody aux 2 500 employés de la NYPL, 14 établissements seulement occupant moins de 100 personnes. La plupart des exemples présentés portent aujourd'hui la marque d'un passé national, des anciennes républiques soviétiques aux anciennes colonies des Amériques, d'Asie et d'Afrique. On compte 12 bibliothèques fondées avant le XX^e siècle (celle de l'université de Salamanque en 1282). La plupart ont quitté leur gangue d'origine et les articles présentent l'inspiration qui a présidé à la conception des actuels bâtiments.

Au-delà des particularités et différences qui font un des intérêts de ce tour d'horizon, on est frappé par des convergences soulignées par Julien Roche dans son instructive introduction. C'est d'abord le souci de l'utilisateur, dont déjà Goethe se félicitait en 1801 à la bibliothèque de l'université de Göttingen et qui, parfois avec le concept de troisième lieu, préside à nombre de constructions ou réaménagements. Le nombre annuel d'entrées impressionne : plus de 1,6 million en moyenne, 14 établissements en recevant plus d'un million.

Le numérique est présent presque partout sous diverses formes, jusqu'à prédominer sur les ressources physiques comme à l'université de technologie du Queensland (Australie). Sont également fréquemment développés les partenariats locaux et internationaux ainsi que les activités et événements.

On compte au total 11 bibliothèques nationales (dont deux font aussi fonction de bibliothèque universitaire et une de bibliothèque publique), 16 bibliothèques universitaires, huit bibliothèques publiques (en particulier néerlandaises) et cinq établissements spécialisés ou atypiques. Avec des exemples bien connus comme la British Library, la bibliothèque publique d'Amsterdam, la Grande Bibliothèque du Québec ou la Bibliotheca Alexandrina, mais aussi des lieux à découvrir comme les BN du Belarus ou de Lettonie, la bibliothèque Palafoxiana de Nouvelle Espagne au Mexique ou la bibliothèque de l'université Sant-Thomas de Manille – les citer c'est faire injustice aux autres.

Ce beau livre bien illustré, différent dans sa conception des Nouvelles Alexandries parues dans la même collection en 1996 sous la direction de Michel Melot, montre s'il en était besoin des bibliothèques pleines d'avenir.

PAR DAVID SANDOZ

Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation

Jean-Philippe Accart (dir.). Presse de l'Enssib, collection « La boîte à outils ». Novembre 2018



Prenant à rebrousse-poil les allergiques au mot même de marketing « la Boîte à outils » #44 des Presses de l'Enssib, dirigée par Jean-Philippe Accart, nous propose une entrée dans le marketing public par le biais de la notion fortement connue de marque.

Après avoir défini les cinq piliers qui fondent la marque (valeur, vision,

ambitions, promesse, histoire), le livre a le mérite de ne pas faire l'économie des questions posées par un tel rapprochement. Il apporte des réponses en analysant les bénéfices de la marque pour l'utilisateur (praticité, garantie, bénéfice narcissique) et pour le bibliothécaire soucieux de défendre des moyens dans un environnement concurrentiel. Il donne ensuite des pistes méthodologiques issues du marketing sur les moyens de construire une marque. Cette méthodologie est exposée dans un article de Françoise Geoffroy Bernard. Le marketing y est conçu comme « l'organisation la plus efficace possible de rencontre entre une offre et une demande ». N'est-ce pas le cœur de notre travail de bibliothécaire ? Ainsi nul ne sera étonné si les trois phases du marketing présentées ici se rapprochent fortement des étapes de la méthodologie de travail sur un projet de service.

Une étude instructive et amusante d'Albane Lejeune, Le nom de votre bibliothèque se démarque-t-il, nous apprend que pour les bibliothèques « Louis Aragon » a le même statut que « Lucas » pour les prénoms, c'est le nom le plus attribué ! On y découvre aussi qu'il y a environ 50 % de nom générique « bibliothèque » et 50 % de « médiathèque ». Ceci tend à brouiller notre image d'autant qu'aucune de ces dénominations n'a de contenu bien défini.

À la lecture de ce livre la question peut se poser de savoir si chaque bibliothèque, en dehors des plus grandes et de quelques bibliothèques très spécifiques, est suffisamment unique pour fonder sa propre marque et s'il ne serait pas intéressant de travailler à la construction plus globale d'une « marque bibliothèque ». La diversité des établissements, des missions et des contextes administratifs rend la mission délicate, voire impossible. Néanmoins force est de constater que pour le public et les décideurs, la bibliothèque, que ces dernières soient territoriales, universitaires ou de grands établissements, manque de corps et d'identité.

PAR JEAN-FRANÇOIS JACQUES

Sociologie de la lecture

Claude Poissenot. Armand Colin, collection « Cursus : sociologie ». Janvier, 2019.

L'ouvrage de Claude Poissenot est une synthèse des études sociologiques sur la lecture des quarante dernières années. Il est avant tout destiné aux étudiants, et n'a pas la prétention de constituer une recherche nouvelle. La bibliographie compte 218 références, depuis les études de Robert Escarpit et Nicole Robine à Bordeaux en 1966 jusqu'aux études les plus récentes de François de Singly. Je regrette de ne pas y voir le très stimulant ouvrage d'Alberto Manguel : Une Histoire de la lecture (Actes Sud, 2000), mais ce n'est pas à proprement parler un ouvrage sociologique.

Cette utile introduction à la sociologie de la lecture comprend trois parties. La première, « Qu'est-ce que la lecture ? », aborde des thèmes variés, concernant l'évolution de la pratique de la lecture, sa banalisation grâce au livre de poche, « l'invention de l'illettrisme », « la scolarisation contre l'appropriation personnelle » et l'actuelle érosion des usages de l'imprimé.

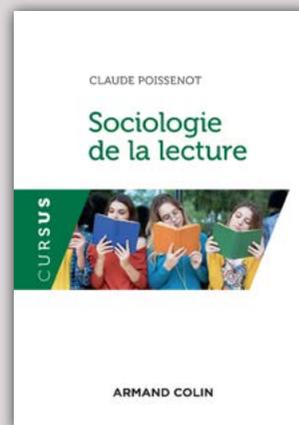
La deuxième partie concerne « La différenciation sociale des pratiques de lecture » : les jeunes, la pratique féminine, la hiérarchisation sociale des pratiques de lecture. La troisième porte sur « Les expériences de lecture » observées selon trois échelles : les références collectives, le groupe restreint, l'individu.

Le balayage très rapide de ces thèmes, à travers une grande abondance de citations, permet outre un état des lieux rapide de la recherche sociologique, de poser quelques jalons problématiques, voire de ré-interroger des pratiques ou des points de vue jusqu'ici posés comme des évidences.

C'est le cas par exemple de la notion de « lecture plaisir » dont s'est emparée l'École, à propos de laquelle il montre que certains sociologues émettent l'hypothèse d'un effet contre-productif, notamment chez les garçons, accentué par l'émergence des nouveaux supports, substrat des nouvelles activités culturelles adolescentes. Notons que celles-ci, en dehors des études de Tisseron, sont peu citées ici, sinon pour émettre l'idée que les réseaux sociaux participent à la « construction de soi ». À l'image de soi, certes. Mais au-delà ?

C'est aussi le cas de ce que certains auteurs appellent « l'invention de l'illettrisme » et ses effets stigmatisants. Le retour très critique sur cette notion - il est vrai très floue - opéré ici est un des passages dans lequel l'auteur va me semble-t-il au-delà du simple travail de synthèse sociologique, ne serait-ce que par la terminologie qu'il utilise.

La limite de ce type d'ouvrage est dans le choix de la rigueur scientifique, qui pousse à demeurer dans le seul domaine de la sociologie. Je pense que l'on ne peut développer une réflexion sur la lecture sans allier sociologie, philosophie et psychologie. Je propose d'ailleurs aux lecteurs de lire en premier le troisième chapitre de l'ouvrage, qui apporte des notions utiles à une meilleure compréhension des observations abordées dans le premier.



GRAND PRIX LIVRES HEBDO



DES

BIBLIOTHEQUES



**MERCI À TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES QUI ONT PARTICIPÉ À
LA 10^E ÉDITION DU GRAND PRIX *LIVRES HEBDO* DES BIBLIOTHÈQUES**

Bibliothèque André-Stil • Bibliothèque de la Maison franco-japonaise • Bibliothèque de l'INSA Rouen Normandie • Bibliothèque départementale de la Charente • Bibliothèque du CNRA • Bibliothèque François-Mitterrand de Gières • Bibliothèque Henri-Ey • Bibliothèque mobile du Pr. Honorat Aguessy • Bibliothèque municipale de Reims • Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg • Bibliothèque Nelson-Mandela de Vitry-sur-Seine • Bibliothèque universitaire de Sainte-Geneviève • Bibliothèque Schoelcher de Fort-de-France • Bibliothèque universitaire de Clermont-Auvergne • Espace COOLturel • Bibliothèque George-Sand d'Itteville • Bibliothèque de la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image • La Médiathèque de Garches • La P'tite Médiathèque de Saint-Hernin • Médiathèque La Source de Saint-Lô • Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz • Le 36 • Learning Center Burgundy School of Business • Médiathèque intercommunale Les 7 lieux • Les Médiathèques de Bassens • Ludo-Médiathèque communautaire d'Étrépagny • Ludo-Médiathèque de Bordères et Lamensans • Médiathèque d'Andernos-les-Bains • Médiathèque de l'Institut Français de Roumanie-Timisoara • Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry • Médiathèque de Deauville • Médiathèque de l'Institut français du Vietnam • Médiathèque de Loudéac • Médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez • Médiathèque de Saint-Cloud • Médiathèque départementale de l'Hérault • Médiathèque des Jardins de la culture • Médiathèque du Briscope • Médiathèque du Pays de Falaise • Médiathèque François-Mitterrand de Dignes-les-Bains • Médiathèque Gabriel-Gay • Médiathèque intercommunale de Longwy • Médiathèque Le Dôme de Saint-Claude • Médiathèque Le Pressoir • Médiathèque Marguerite-Duras de Brétigny-sur-Orge • Médiathèque municipale Le Moulin aux livres • Médiathèque municipale Sébastien-Le-Prestre-de-Vauban • Réseau des médiathèques publiques de Valence Romans Agglo • Médiathèque Robert-Calméjane • Médiathèque Simone-Veil • Médiathèque-Estaminet • Réseau des médiathèques de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges • Trait d'union • Wamabi, bibliothèques de Waimes et Malmedy en Belgique



EN PARTENARIAT AVEC

 Albin Michel

 **bibliotheca**
transforming libraries

 infor

 sofia 

 FRANCE
24

 rff



BIBLIOTHÈQUE(S) N° 98-99

AUTEUR·E·S

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis

Antoine Baudin

Élève conservateur territorial de bibliothèques à l'INET de Strasbourg, promotion Alan Turing

Alice Bernard

Présidente de l'ABF

Fabien Bleuze

Auteur de *Taggle*, *Comment adopter un Gnou*, *Buzzer f*cker*

Claire Bongrand

Bibliothèque nationale de France / Centre national de la littérature pour la jeunesse

Céline Braconnier

Directrice de Sciences po Saint-Germain-en-Laye, professeure des universités en science politique et spécialiste des comportements électoraux

Cyril Cadars

Ludothécaire au sein du réseau des médiathèques de l'agglomération Hérault-méditerranée

Julie Calmus

Conservatrice de bibliothèques, responsable du service Développement des Publics, co-responsable de la commission International de l'ABF

Giulia Camin

Chargée de la médiation culturelle, Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

Marion Chauvet

Conservatrice des bibliothèques

Laurent Checcla

Co-fondateur de *La Belle Games* et co-organisateur des *IndieCade Europe*

Alex Clifton

Directeur de la Story House, Chester, Angleterre

Nathalie Clot

Directrice de la bibliothèque universitaire et des archives de l'université d'Angers

Élisabeth Collin-Canto

BU Descartes, Paris et présidente de Cyclo-biblio

Philippe Colomb

Directeur adjoint de la médiathèque Françoise-Sagan, membre de la commission Légothèque et du comité éditorial de l'ABF

Stéphane Dumas

Responsable du développement numérique, Bibliothèque départementale de l'Ardèche, président ABF Rhône-Alpes

Marie Dupuyage

Chargée des relations bibliothécaires, ComJ

Aude Etrillard

Chargée de mission, bibliothèque des Champs Libres, Rennes, membre de la commission Légothèque de l'ABF

Matthieu d'Epenoux

Dirigeant de la société Interludes (Cocktail Games), auteur de *Contrario*

Lisa Ferrer

Animatrice multimédia à biblio.gironde

Chantal Ferreux

Directrice de la bibliothèque-médiathèque François Mitterrand, Chenôve (Côte d'Or), secrétaire générale de l'ABF

Pascal Ferry

Mission Services innovants, Bureau des Bibliothèques et de la lecture, Direction des affaires culturelles, Ville de Paris

« Monsieur Guillaume »

Rédacteur et présentateur du site *tricotrac.net*

Alain Guillon

Cadreur et réalisateur de documentaires tournés vers la culture et le spectacle vivant

Anne-Cécile Hyvernât-Duchêne

Responsable du département Société, Bibliothèque municipale de Lyon

Cristina Ion

Adjointe à la directrice du département des Cartes et plans, Direction des collections, BnF

Jean-François Jacques

Conservateur en chef honoraire, membre du comité d'éthique de l'ABF

Frédérique Joannic Seta

Directrice du département des Métadonnées à la BnF, co-pilote du programme Transition bibliographique

Victor Kherchaoui

Référent numérique, médiathèque du Rize, Villeurbanne, membre de la commission Labenbib de l'ABF

Juda La Vidange

Drag King

Dominique Lahary

Bibliothécaire retraité, membre de la commission Bibliothèques en réseau et du comité d'éthique de l'ABF

Julie Laporte

Écrivaine publique numérique et adjointe du patrimoine, médiathèque Louis Aragon, Boulazac Isle Manoire

Quentin Leguevel

Responsable du service jeux, bibliothèque Louise Michel, Paris

Etienne Mackiewicz

Directeur adjoint à l'action culturelle et la communication externe, Bibliothèque municipale de Lyon

Kelly McElroy

Student Engagement and Community Outreach Librarian, Oregon State University

Céline Meneghin

Directrice adjointe à la lecture publique de Loir-et-Cher, membre de la commission Jeux de l'ABF

Fabrice Menneteau

Conservateur territorial, Médiathèque départementale du Val d'Oise

Alain Milianti

Président de l'Association des usagers des bibliothèques de Marseille

Guillaume Morand

Responsable par intérim du département Civilisation, Bibliothèque municipale de Lyon

Marion Moulin

Chargée de mission sur les questions Justice & Prison au sein d'Emmaüs France

Mathilde Ollivier

Bibliothécaire assistante spécialisée, bibliothèque Sainte-Barbe, Paris, membre de la commission Légothèque de l'ABF

Selma Oumari

Bibliothécaire contractuelle, médiathèque d'Alfortville

Françoise Pasquier

Présidente de Paroles Indigo

Damien Pellen

Directeur des services pénitentiaires en établissement, Premier secrétaire du syndicat national des directeurs pénitentiaires-cfdt

Marilène Pelletier

Directrice de la médiathèque de l'Île-Saint-Denis, Plaine Commune

Nicolas Perisse

Référent jeux vidéo en bibliothèque, Médiathèque Visages du Monde, Cergy, responsable de la commission jeux de l'ABF

Laurence Petit

Directrice de la médiathèque de Boulazac Isle Manoir

Anne Ponté

Responsable de la mission formation tout au long de la vie pour les médiathèques de Drancy, Dugny, Le Bourget et membre de la commission Jeunesse de l'ABF

Christophe Porchet

Coordinateur du réseau des médiathèques Terre Atlantique, membre de la commission Labenbib de l'ABF

Elallia Rhannaoui

Bibliothécaire référente de territoire, Médiathèque Côte d'Or, Bibliothèque départementale

Juan Rodriguez

Auteur de jeux de société : *Tic-Tac-Boum, Eléxir, Les poilus, Décrocher la Lune*

Christian Rubiella

Directeur du réseau des médiathèques de l'agglomération Hérault-méditerranée, auteur de *Crazy Theory*, chez le Droit de Perdre, président ABF Languedoc-Roussillon

David Sandoz

Directeur de la médiathèque d'Alfortville et membre du comité éditorial de l'ABF

Mathilde Servet

Responsable-adjointe, médiathèque Marguerite Yourcenar, Paris

Cécile Swiatek

Directrice adjointe du SCD de Paris II Panthéon-Assas, membre de la commission International de l'ABF, chargée des relations ABF-LIBER et présidente du groupe *Digital Skills for Library Staff and Researchers* de la Ligue européenne des bibliothèques de recherche (LIBER)

Christophe Torresan

Directeur adjoint Accompagnement et Développement Culturel des Territoires (DADCT), directeur de la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme

Claire Toussaint

Responsable pédagogique à Médiat Rhône-Alpes, université Grenoble Alpes et pilote du groupe Formation, Transition bibliographique

Anne-Marie Vaillant

Directrice adjointe de la médiathèque André Malraux, Paris, membre du comité éditorial de l'ABF, présidente ABF Île-de-France

Pascal Vaillant

Enseignant-chercheur à l'IUT de Bobigny, responsable des cours de méthodologie de la recherche d'information

Laure Vaquer

Responsable de la section adulte, bibliothèque André Malraux, Paris

Anne Verneuil

Directrice de la médiathèque Simone Veil de Valenciennes

Hélène Virenque

BnF, Paris et secrétaire de Cyclo-biblio

Tom Vuarchex

Auteur de jeux de société : *Jungle Speed, Twin it...*

Élise Waldbaum

Directrice de l'association Lire C'est Vivre et membre de la commission AccessibilitéS de l'ABF

Tess Wilson

MFA, MLIS, Library Freedom Project Privacy Advocate

Philippe Worms

Réalisateur de films documentaires (*Tous ces mots terribles* (1999), *La quadrature du cercle* (2009), *L'harmonie et le chaos* (2012), *Syam ou le temps forgé*)

BIBLIOTHEQUE(S)



AU FORMAT PDF

ADHÉRENT·E·S ABF ABONNÉ·E·S

Dès à présent tous les adhérent·e·s abonné·e·s à *BIBLIOTHÈQUE(S)* peuvent retrouver gratuitement sur leur espace personnel une version PDF téléchargeable des revues déjà parues.

Pour entrer dans votre espace personnel, tapez votre identifiant (votre nom) puis votre mot de passe (votre numéro d'adhérent·e ABF). Vous y trouverez aussi votre carte d'adhérent·e, un reçu fiscal, toutes les lettres électroniques et l'accès à l'annuaire de l'ABF.

1

ABONNEMENT COLLECTIVITÉS ET INDIVIDUELS

Une nouvelle option d'abonnement est disponible pour 10 euros de plus seulement.

Il est possible de recevoir par mail le PDF de la revue en plus de la version papier dès réception du bon de commande pour les collectivités ou du paiement en ligne pour les individuels.

www.abf.asso.fr/abonnement

2



Le ministère
de la Culture
présente la

NUIT

18 janvier 2020

www.nuitdelalecture.fr
#NuitLecture

LEC

design c.album



en partenariat avec les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

DOSSIER

LIBERTÉ, CITOYENNETÉ, BIBLIOTHÈQUE

Liberté, citoyenneté, bibliothèque
ALICE BERNARD

Répondre à l'envie
de débattre en bibliothèque
GIULIA CAMIN

Library freedom project
KELLY MCELROY & TESS WILSON

La bibliothèque, lieu de citoyenneté
INTERVIEW DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE
BORDEAUX ET DE LYON

Quel accès à la l'information
pour fonder la citoyenneté
numérique ?
PASCAL VAILLANT

Marianne à la médiathèque
ANNE VERNEUIL

Plongée cinématographique
dans une bibliothèque
INTERVIEW D'ALAIN GUILLON & PHILIPPE WORMS

[...]

FOCUS

JOUEZ !

Le jeu en bibliothèque :
pourquoi est-ce une nécessité ?
CHRISTIAN RUBIELLA

L'âge d'or de l'édition de jeux...
MATTHIEU D'EPENOUX

Juan Rodriguez et Tom Vuarchex,
auteurs de jeux de société
INTERVIEW

L'économie du jeu de société
MONSIEUR GUILLAUME

Jouer à plusieurs, une pratique
au cœur du gameplay
NICOLAS PERISSE

État des lieux des jeux vidéo
en bibliothèque
CÉLINE MENECHIN

Rejoignez la commission jeux
de l'ABF !
NICOLAS PERISSE

[...]

ET AUSSI...

BIBLIOMONDE

Liberté d'expression, ouverture d'esprit
et bonne ambiance
ALEX CLIFTON

ESPACES & ARCHITECTURE

Helsinki s'offre une bibliothèque manifeste
PHILIPPE COLOMB

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

Rencontre avec Juda La Vidange, drag king
INTERVIEW

BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

Création numérique et handicap
VICTOR KHERCHAOU

PORTRAIT

De l'importance de la bibliothèque
comme lieu de construction de soi
INTERVIEW D'ELALLIA RHANNAOUI

JEUNESSE(S)

Éduquer aux médias et à l'information
en lycée professionnel
ANTOINE BAUDIN

[...]